REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1868

MLLE MERQUEM

QUATRIÈME PARTIE (1).

Le vieux majordome n'attendit pas que je lui eusse parlé d'une affaire pressée que j'avais à communiquer à sa maîtresse. Mademoiselle avait prévu que je me présenterais; elle avait donné l'ordre de m'introduire. Ainsi elle m'attendait! J'étais si troublé que j'eusse souhaité retenir Stéphen, mais il se retira vite en me disant : Si vous avez quelque chose à me communiquer, vous savez où me trouver.

Célie était seule au salon. Elle ne recevait que moi, personne ne viendrait nous interrompre; mais ce moment si ardemment espéré était arrivé sur les ailes du désespoir.

Elle me reçut avec une sorte de joie contenue; son regard, que je n'osais chercher, appelait courageusement le mien. Je me présentais avec le trouble de l'accusé, elle avait presque la bienveillante sérénité du juge; elle me tendit la main en disant : Vous voilà déjà? c'est bon signe. Nous allons pouvoir parler raison.

— Vous m'attendiez! lui dis-je.

— Oui, je savais bien que vous ne partiriez pas sans me dire un bon adieu, auquel j'ai droit.

— Où prenez-vous que je vais partir? On m'a dit que vous ne l'exigiez pas.

— Ah! si vous restez, c'est que la guérison est soudaine et radicale. Je l'aime mieux ainsi, c'est plus franc et plus sûr. Alors c'est là ce que vous venez m'annoncer et me promettre?

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 1er et du 15 février.

— Je ne vous annonce rien, je ne vous promets rien! Je suis le maître de ma pensée, de ma conscience et de ma volonté; je viens pour vous parler non de moi, mais de vous.

— J'écoute.

— Vous savez que le prétendu marquis de Rio-Negro est arrêté?

— Oui, on me l'a dit.

— Vous n'ignorez pas qu'il manque de discrétion?

Elle eut un étrange sourire et ne répondit pas.

— Je ne sais si vous m'autorisez à vous parler de lui, repris-je, je pensais...

— Oui, après la confidence que j'ai chargé votre tante de vous faire, vous avez le droit de me parler de lui tant que vous voudrez. Pourquoi vous interromprais-je? Dites toujours.

— Eh bien! cet homme parlera, et voilà ce qu'il faut, non pas empêcher, c'est impossible, mais contredire et combattre. Croyez-vous qu'il ait des preuves...

— Contre moi? S'il en avait, de quoi le disculperaient-elles?

— De rien, cependant la vanité de jouer un rôle, la vengeance, la jalousie peut-être...

— La jalousie contre vous?

— La haine contre moi, qui l'ai frappé et blessé au visage.

— Que voulez-vous? s'il me perd, c'est que le moment est venu pour moi de donner ma démission d'ange et de descendre de mon piédestal. N'êtes-vous pas un de ceux qui s'en réjouiront un peu, car vous êtes un de ceux que j'ai bien complétement abusés, et, quelque généreux que vous soyez, il y aura bien au fond de votre âme un peu de ressentiment et d'ironie contre moi?

— Ai-je donc ce droit-là, moi que vous avez si courageusement désillusionné?

— J'ai peut-être agi ainsi par crainte, en me voyant à la veille d'être démasquée.

— Ne m'ôtez pas ce dernier motif de reconnaissance. Prenez-vous plaisir à me détacher de vous sans retour?

— Puisqu'il le faut!

— Cette exécution vous coûte peu, je le vois.

— Vous le voyez?.. Eh bien! moi, je vois à votre pâleur que vous avez mortellement souffert d'apprendre ma déchéance, que par conséquent vous m'aimiez réellement, et que je ne saurais vous montrer trop de calme pour achever de vous guérir.

— Ce calme que vous avez en effet, je ne sais si je dois l'admirer ou le haïr. Vous semblez au-dessus de tous les désastres. Celui de votre situation vous préoccupe à peine, tant vous y êtes préparée. Je ne vous comprends pas, Célie! Si vous méprisez à ce point votre

réputation, c'est-à-dire l'estime des autres, comment et pourquoi une si longue persévérance à vous en montrer digne?

— Vous m'approuveriez si, après une faute de jeunesse, je m'étais jetée dans la galanterie?... Mais pardon, j'oublie qu'à présent vous devez me juger capable de tout, et que vous pouvez m'attribuer tous les égaremens : n'est-ce pas dans l'ordre? Voyons, ne parlons plus de moi, ma cause est perdue, et je ne compte pas en appeler. Vous veniez me dire que je courais un danger et qu'il fallait le conjurer? Je n'en vois pas le moyen. Il n'y en a pas.

— Alors il y a des preuves contre vous, et vous le savez?

— Apparemment.

— Qu'allez-vous faire?

— Rien.

— Pas même m'indiquer un adoucissement à la situation, un moyen de la tourner? Que sais-je? Vous n'avez pas vécu dix ans avec ce secret, sans prévoir qu'il serait trahi et sans avoir formé quelque résolution. Doutez-vous de mon dévouement ou le méprisez-vous?

— Ni l'un ni l'autre; mais pourquoi persister dans ce dévouement que, selon vous, je ne mérite plus? Je n'accepterai jamais que ce que je pourrai rendre, amour pour amour, honneur pour honneur.

— Vous jugez donc votre honneur perdu?

— Il ne l'est pas à mes yeux; mais ce que le monde appelle honneur, s'il me le reprend, vous pensez bien qu'il ne me le rendra pas.

— Expliquez-vous, Célie; vous avez la conscience tranquille, je le vois. C'est donc que...

— Je ne veux rien raconter; mais je vous ferai juge d'une situation assez vraisemblable. Une femme qui a aimé très sincèrement est-elle plus coupable parce que l'objet de son amour en est plus indigne? Si cet amour a été un sacrifice, un héroïsme, une bêtise sublime, cela s'est vu! n'est-ce pas assez que le monde la condamne? Ne lui accorderez-vous pas, après ce châtiment qui n'est pas doux, vous le savez, le droit de rentrer tranquillement en elle-même et de se dire : « Je ne me suis perdue ni par ambition ni par vanité, ni par cupidité ni par brutalité de mœurs, ni par lâcheté, bassesse ou calcul quelconque. Je n'ai fait de mal qu'à moi. On n'admet pas ma réhabilitation, mon expiation ne compte pas : eh bien! je vivrai avec recours à Dieu dans la suave et saine pensée de l'éternelle justice et de la suprême bonté, et je vivrai heureuse quand même. »

Elle était si calme et si douce que toute ma fureur acheva de tomber.

— Il est certain, repris-je, qu'une faute commise par vous ne peut pas avoir d'autres motifs que ceux que vous venez de dire.

— J'ose espérer, dit-elle, que vous n'en avez pas douté?

— Je ne mentirai pas, j'ai douté de tout, j'ai eu le délire, j'ai souffert tout ce qu'un homme peut souffrir, j'ai été jaloux! Me voilà de sang-froid, et je sens que ce martyre a retrempé mon amour. Je vous aime davantage, Célie, depuis que je vois s'écrouler votre destinée, et, à présent que je peux devenir un appui pour vous, j'ose vous le dire : prenez-moi, je vous appartiens.

— Comment l'entendez-vous?

— Comme vous voudrez.

— Quoi? si je vous disais de me donner votre nom...

— Tout ce qui est à moi est à vous. Prenez-le.

— Vous y avez réfléchi?

— Non, j'ai foi dans la spontanéité de mes premiers mouvemens, et jamais je ne suis revenu sur une bonne résolution.

— Allons! dit-elle en souriant d'un air attendri et presque gai, vous êtes un vrai fou, bien complet, bien conditionné... Donnez-moi la main! — Parlons de ce malheureux marquis, ajouta-t-elle en me retirant sa main, que je voulais retenir dans les miennes : avant tout, expliquons-nous sur son compte. Vous le haïssez? vous avez bien tort. Moi, il m'intéresse, à présent que je connais son style! Tenez, lisez donc la lettre qu'il m'a écrite la semaine dernière; elle est remarquable.

En me présentant cette lettre, Célie avait un enjouement si étrange que je me sentis devenir réellement fou. Était-elle folle elle-même? Je restais stupéfait, je la regardais sans comprendre. Elle avait l'œil clair et triomphant, une rougeur d'adolescence envahissait son doux visage; c'était l'impudence calme d'une jeune sauvage qui n'a pas la première notion de ce que nous appelons l'amour.

— Lisez donc! me dit-elle en riant tout à fait et en rougissant jusqu'au front.

Imbécile que j'étais! je ne comprenais pas. Je pris la lettre et je la parcourus sans qu'elle me présentât aucun sens. Je ne voyais que les fautes de français grossières, ridicules, les paraphes ignobles, l'écriture malpropre. Il me semblait que cela sentait mauvais, mais je ne lisais pas, je ne pouvais pas lire; enfin la vérité se fit jour. Au lendemain du cours de Bellac, auquel ce chenapan avait assisté à l'insu de Célie, il lui avait écrit une déclaration d'amour à la fois insolente et stupide, mais qui prouvait jusqu'à l'évidence qu'il l'avait vue, ce jour-là, pour la première fois de sa vie. Célie m'avait fait subir une terrible épreuve, ma tante s'y était prêtée! J'avais bien souffert, toutefois j'en étais sorti vainqueur; qu'on dise après cela que les bonnes inspirations nous égarent et nous trompent!

— Célie! m'écriai-je, cela est bien cruel! mais je suis si heureux à présent...

— Attendez, répondit-elle en me retirant encore ses mains; je ne suis pas si contente de vous que vous le pensez! Comment avez-vous pu croire à une pareille mystification? En la proposant à Mme Du Blossay, je la trouvais si grossière que j'en avais honte. Je me croyais plus estimée de mon filleul.

— Ah! marraine bien-aimée! m'écriai-je en tombant à ses pieds, ne faites pas de subtilités au milieu d'une pareille crise! Je pourrais bien vous reprocher, moi, d'avoir redouté ou dédaigné mon amour au point de vouloir l'anéantir à tout prix. Vous m'avez mis la mort dans l'âme, vous avez voulu me tuer. Je n'ai pas voulu m'abandonner, moi. L'amour a été plus fort que le désespoir, et ce doit être un amour bien vrai et bien tendre, puisque votre malheur m'a fait oublier le mien. Aurais-je dû vous savoir incapable d'une folie? Eh bien! connaissez-moi tout entier. Comme tout le monde, j'ai supposé cette folie possible. Je l'avais prévue et acceptée d'avance. C'est même dans cette supposition gratuite que je trouvais l'espoir de vous convaincre et l'orgueil de le tenter. Je me faisais un mérite d'effacer la trace de vos douleurs, ou un devoir de les partager. Eh bien! je n'ai rien à effacer, vous n'avez besoin ni de secours ni de protection. Vous voilà forte et fière, et moi, je suis devant vous comme un coupable qui ne vous avait pas comprise. Est-ce là le triomphe que vous cherchiez? allez-vous me dire, comme autrefois à Montroger : Vous voyez bien que vous ne m'aimiez pas! Ah! dites-le, si vous l'osez; mais vous vous mentirez à vous-même, et Dieu vous enverra le remords.

— Prenez garde, répondit-elle en se levant pour me forcer à me relever. Vous ne savez pas encore si je n'ai pas commis quelque autre faute plus grave que celle d'être ensorcelée par un chevalier d'industrie de bas étage. Qu'est-ce que vous en savez? voyons!

— Cela, je le sais, vous l'avez dit, vous êtes capable d'une bêtise sublime. Eh bien! celle-ci ou une autre, j'accepte tout, vous le voyez bien!

Elle était allée s'asseoir machinalement près d'une table où elle posa ses coudes en cachant sa figure dans ses mains. Je crus qu'elle se préparait à quelque douloureuse confession. — Je ne veux rien savoir, lui dis-je. Je vous aime et je vous veux avec votre passé, quel qu'il soit.

— Et moi, reprit-elle, je ne veux pas être aimée comme une abstraction. Je veux que vous me connaissiez, car vous venez de dire un mot qui m'épouvante.

— Lequel?

— Vous me savez, dites-vous, capable d'une bêtise sublime. Eh

bien! vous vous trompez. Je suis peut-être égoïste et froide, et me voilà forcée de faire un aveu humiliant de ce que je croyais pouvoir proclamer comme un mérite : je n'ai jamais aimé, jamais un baiser d'amour n'a seulement effleuré le bout de mes cheveux. Je suis un marbre sans tache, et j'en étais fière! Mais on n'aime pas une statue, vous ne pouvez pas m'aimer!

— Est-ce à dire que vous ne m'aimerez jamais?

— Si je vous dis cela, serez-vous guéri?

— Non! je serai plus épris encore, je ne crois pas à l'impossible. Une femme comme vous peut facilement résister à elle-même, mais elle ne résiste pas au véritable amour quand elle le rencontre. Je bénis ma destinée d'arriver le premier, je chéris Montroger et vos autres adorateurs éconduits, je remercie Dieu de n'avoir pas mis en eux le feu sacré qui eût animé la statue; mais ce feu est en moi, je le sens, je le sais, il m'étouffe, et je trouverai des paroles pour l'exprimer. Le prouver et le manifester sera l'unique affaire de ma vie, le but absolu de ma volonté. Quand vous aurez constaté qu'il existe encore, dans ce temps d'orgueil et de raillerie, un homme capable d'aimer une femme exclusivement et de toutes les forces d'une âme forte, vous vous rendrez. L'ayant attendu dix ou douze ans, vous serez bien certaine que, dans notre siècle de calcul, d'épuisement et de scepticisme, il y a peu de chances d'en rencontrer de si tôt un second. Vous vous direz que vous avez trente ans et que vous n'avez pas encore vécu; vous reconnaîtrez que se compléter par l'amour est une loi divine. Un profond sentiment d'équité et de bonté qui est en vous vous fera sentir le besoin de donner à quelqu'un le bonheur que vous n'avez donné à personne, vous ne voudrez pas disparaître comme une plante stérile, et, au lieu de rougir de devenir femme, vous porterez dans le sacrifice de votre liberté l'enthousiasme d'une conviction religieuse.

Je ne sais ce que je lui dis encore; j'étais retombé à ses genoux et je lui parlais sans avoir conscience des mots dont je me servais. Ils venaient sur mes lèvres comme un flot sur le rivage, et mon cœur était inépuisable comme la mer. J'avais l'infini dans l'âme, et le verbe s'en épanchait comme d'une urne toujours pleine. Je lui dis mon amour jusqu'à briser ma voix et dessécher mes lèvres. Elle me regardait et m'écoutait, immobile et comme paralysée par la surprise, par une curiosité avide, par une sorte d'éblouissement naïf. Ah! c'était bien la première fois qu'elle entendait l'accent de la passion! Tout à coup elle devint pâle, de vivement colorée qu'elle était, et, posant la main sur mes lèvres : — Assez! dit-elle, vous me feriez oublier... Puis elle cacha de nouveau sa figure dans ses mains et fondit en larmes.

Elle m'aimait! elle ne le disait pas, et je n'avais pas l'impru-

dence d'exiger qu'elle l'avouât; mais je le voyais bien. Je voyais éclore en elle ce trouble divin d'une âme qui s'éveille, qui craint de rêver, et aussi cette touchante coquetterie de la femme qui se berce au doux son de la prière et qui craint d'interrompre l'hymne de sa première apothéose. Lui demander de répondre, de promettre, de s'engager, c'eût été profiter d'un moment de surprise. Je ne commis pas cette faute grossière. L'amour est délicat et ingénieux, il a toute une théorie d'instinct qu'il applique d'inspiration sans l'avoir étudiée.

Elle me sut gré de ce que je lui demandais précisément de ne pas me répondre encore. Une fierté si longtemps préservée ne pouvait se rendre sans effroi que par un consentement bien personnel et bien loyal. Je ne lui demandai même pas la cause de ses larmes, je ne me hâtai pas de les interpréter comme un triomphe; je la suppliai d'avoir confiance en moi et de prendre le temps qu'elle voudrait pour m'éprouver.

— Il faut, me dit-elle, que je vous raconte ma vie. Vous ne me connaissez pas, et je ne me connais peut-être pas moi-même; mais je suis brisée d'émotion, et je ne pourrais pas rassembler deux idées. Vous êtes fatigué aussi. Allez prendre l'air sans sortir du parc et revenez dans une heure. Non! attendez-moi, je vais avec vous. J'ai besoin aussi de respirer. Nous nous promènerons sans rien dire. Voulez-vous? Nous causerons en rentrant.

Nous gagnâmes à travers le parc le sommet de la falaise sans échanger une parole. Elle était toujours pâle et comme oppressée. Quand elle aspira la brise de mer, elle reprit sa fraîcheur rosée, et, marchant sur l'herbe touffue et dure qui croît jusqu'à la brisure du précipice, elle regarda la mer et le vaste ciel comme si elle les eût découverts pour la première fois. Elle ne me parlait pas, mais ses yeux interrogeaient les miens et semblaient me demander si, comme elle, j'étais surpris et frappé de la nouveauté de ce grand spectacle. Nous nous comprenions. Son attitude fut plus mystérieuse quand nous redescendîmes les courbes crevassées du vieux parc. Elle s'arrêtait à chaque pas pour regarder les grandes plantes spontanées, les angéliques monumentales qui élançaient leurs ombelles dans les taillis, et les jacobées qui semaient d'étincelles d'or les recoins assombris des ravines. — Faites-moi un énorme bouquet, dit-elle. Prenez les plus belles fleurs. — J'obéis d'abord machinalement, puis je me rappelai une fantaisie poétique qui m'avait été signalée. Elle aimait à conserver intactes les plantes de cette oasis. Tous les gens du pays le savaient et les respectaient. Elle me disait de les briser. — J'hésitai. N'allait-elle pas me haïr pour m'être prêté à cette profanation? Je la regardai. Elle souriait. — Encore! me cria-t-elle, et j'arrachai une eupatoire de dix pieds de haut. —

Vous savez, lui dis-je en liant mon bouquet, que je partage votre passion pour la flore vierge, et que ce que vous me commandez là me fait l'effet d'un sacrilége? — Alors, répondit-elle, ce sera le premier et le dernier; mais aujourd'hui j'aimerai les fleurs cueillies. Voyez! elles n'en sont pas moins belles pour avoir été respirées. Venez, nous en ornerons le salon, qui est triste et nu. Je me suis aperçue de cela aujourd'hui.

Nous rentrâmes, et elle se fit apporter des vases que je l'aidai à remplir et à placer sur les consoles. Le vieux majordome, Anseaume, nous regardait faire sans manifester aucune surprise, et l'ingénuité de ses commentaires intérieurs éclata quand la besogne fut finie. Il apporta deux gros livres de botanique qu'il plaça sans rien dire sur la table du salon, persuadé que sa maîtresse voulait se livrer avec moi à l'étude, comme si j'eusse été M. Bellac. — A présent, me dit Célie quand nous fûmes seuls, nous allons parler du passé. J'ai repris courage devant l'avenir.

— Il vous effrayait donc?

— Beaucoup; vous allez comprendre pourquoi.

— Je croyais savoir une grande partie de votre vie. Montroger me l'a racontée, et s'il est sincère...

— Il est très sincère, il a dû vous dire tout ce qu'il croit vrai; mais il n'a rien dû comprendre. Il ne doit point s'expliquer pourquoi je ne l'ai point aimé.

— En effet, il s'en étonne beaucoup.

— Et vous, est-ce que cela vous étonne?

— Moins que lui, je l'avoue.

— Soyez franc: vous semble-t-il que j'eusse dû l'aimer?

— Non, je serais surpris que vous l'eussiez aimé d'amour.

— Eh bien! moi, je ne suis pas sûre d'avoir eu raison de le dédaigner. Il était beau, honnête et bon. Une jeune fille à qui un tendre père présente un excellent mari, digne de toute confiance et de tout respect, a-t-elle le droit de s'estimer plus que le fiancé choisi pour elle, et de se réserver pour un type idéal qu'elle a bâti de toutes pièces dans son cerveau, et qu'elle ne rencontrera peut-être jamais? Le monde n'a-t-il pas le droit de la condamner comme folle, visionnaire, vaniteuse, exigeante, et destinée à tomber dans les aventures de roman?

— En êtes-vous encore là, Célie? Doutez-vous de vos droits sur vous-même?

— Que voulez-vous? on m'a tant dit que j'avais tort!... J'avais quinze ans à peine; voilà près de quinze ans que dure pour moi ce supplice de m'entendre répéter que la femme ne s'appartient ni comme fille ni comme épouse, et que vouloir se soustraire à la domination personnelle est un attentat contre l'ordre éternellement

établi. Il est de rigueur qu'une enfant tremble et rougisse au premier appel qu'un homme fait à sa soumission, qu'elle s'en tienne pour honorée et qu'elle s'abandonne à lui comme à son maître légitime, sauf à devenir coupable ou malheureuse plus tard, si la famille s'est trompée sur l'association possible de deux caractères antipathiques.

« Quand Montroger vint un beau matin me dire étourdiment qu'il était le plus heureux des hommes, je me demandai si l'on vendait les filles, s'il m'avait achetée, et de quel droit il me chargeait du soin de son bonheur. J'étais complétement ignorante alors, et je ne cédais qu'à un instinct d'autant plus puissant qu'il était moins éclairé. Plus tard, je compris le mystère de ma répulsion, et je la sentis invincible. On m'avait tant aimée, tant gâtée, que je ne pouvais pas devenir humble, m'effacer du jour au lendemain, me laisser pousser sous la tente du vainqueur comme une captive troyenne. J'avais lu les poètes et les historiens, je comprenais le sens de ce grand mot de l'antiquité : « quand Jupiter nous réduit en esclavage, il nous ôte la moitié de notre âme. » Cela me semblait éternellement vrai. La grâce d'état accordée à celui qui perd sa liberté est de perdre en même temps le respect de lui-même. Comment pouvais-je concilier cette obligation avec l'estime de moi, que l'on avait travaillé à m'inspirer?

« Avouons que l'éducation logique devient impossible, et que, si on ne modifie pas les institutions, il faut renoncer à développer les idées. Pour enseigner la retenue et la pudeur à une enfant, on lui enseigne à se regarder comme un vase sacré, et tout aussitôt, dès qu'elle est nubile, on lui désigne l'homme pour qui ce vase d'élection doit être un ustensile de ménage. Si elle hésite, on la gronde; si elle résiste, on la menace. Vous êtes libre, lui dit-on; mais malheur à vous! vous brisez le cœur de vos parens.

« Vous savez ce que j'ai souffert de la part du plus tendre des pères. Quelle est donc la persécution réservée à celles que l'on n'aime pas? La mort de l'amiral au milieu de ces circonstances cruelles me rendit faible et craintive. Je crus sentir sa malédiction sur moi, j'eus des hallucinations, et dans le délire je demandai à Bellac d'aller dire à Montroger que je voulais racheter mon âme en l'épousant. Si Bellac eût été, comme on se l'imagine, un homme sans jugement sur les choses de la vie pratique, je serais aujourd'hui M[me] de Montroger, heureuse selon le monde, entourée de considération et à l'abri de toutes les folles suppositions dont je suis l'objet malgré l'austérité phénoménale de ma vie. Certes mon existence eût été plus facile. Montroger ne se serait jamais douté qu'il n'avait que la moitié de mon âme. J'aurais pu, avec de la prudence, vivre de l'autre moitié, comme tant d'autres femmes; mais Bellac

jugea ou devina ce que j'avais de loyauté dans le cœur. Il se dit que je ne me partagerais pas et que je mourrais de chagrin. Il m'emmena, comptant sur les sciences pour me consoler.

« Cela vous paraît bien ingénu peut-être? Peut-être croyez-vous à une trop notable différence de niveau intellectuel entre les deux sexes? Bellac, avec son indifférence pour les croyances reçues, me fit l'honneur de penser qu'avec son aide mon cerveau femelle pourrait arriver à fonctionner comme le sien. D'ailleurs ce pur amant de la science avait la foi. Il ne croyait pas possible qu'on ne devînt pas l'adepte passionné de son culte dès qu'on avait entrevu la divinité. Il prit sur lui d'obéir littéralement au médecin. Il m'emmena dans les montagnes, dans les pays chauds; il me fit faire connaissance avec le soleil, et il me plongea dans l'histoire naturelle, à laquelle j'avais été déjà initiée avec quelque succès. Les dix-huit mois pendant lesquels, comme deux oiseaux voyageurs, nous suivîmes l'été de climat en climat sont restés dans ma mémoire comme le rêve le plus doux et le plus pur de ma vie, et si je n'en parle pas volontiers avec tout le monde, c'est dans la crainte d'en parler mal, de sembler emphatique, ou niaise, ou maniaque, ou prétentieuse, et de n'être pas comprise. Comment Mme de Malbois, qui ne songe qu'à marier richement sa fille, admettrait-elle que la joie d'échapper à un brillant mariage me faisait apprécier d'autant plus la solitude et l'oubli du monde? Comment Montroger, qui, tout en préconisant à grand bruit les progrès de l'agriculture, n'a jamais su distinguer un brin d'herbe d'avec un autre, se persuaderait-il que j'ai trouvé des délices dans l'étude des plus petits faits de la nature? Il s'occupe si peu d'approfondir quoi que ce soit, qu'en fait de géologie il en est encore aux explications de la Genèse. Son esprit s'en contente, et je l'épouvanterais, si je lui disais que je ne m'en contente pas.

« A ces études charmantes se joignait le régime bienfaisant de vivre au grand air, le plaisir de sentir renaître mes forces, de faire de longues marches, de braver quelques dangers et de vivre au hasard de l'imprévu. Quand nous avions trouvé un gîte passable dans un beau site ou dans une localité intéressante, nous nous y arrêtions quelques jours. Nous ne rencontrions que des inconnus; le milieu factice que nous appelons le monde devenait pour moi comme s'il n'eût jamais été : la création était désormais mon milieu. J'avais vécu sur la mer avec mon grand-père, il m'avait appris à l'aimer et à la comprendre; mais il avait oublié de me faire connaître la terre, et c'était pour moi comme une découverte. Bellac est clair et intéressant; quand il n'est pas intimidé, il parle avec une réelle éloquence. Il ne se doute pas qu'il touche à la poésie, mais il manie avec aisance, vous avez dû vous en apercevoir

quelquefois, cette langue des savans français, qui est si nette, si ferme, si étendue et si ingénieuse chez ceux qui ont pu allier la rectitude à l'enthousiasme. Mon âme s'élevait chaque jour et se détachait de ses préoccupations puériles. Au bout d'un an, je me rendis compte d'une transformation extraordinaire de mon être. Je ne sentais plus, si je peux ainsi parler, le fardeau de ma personnalité, et je n'étais plus l'esclave de mon sexe. Personne ne me disait plus : Souvenez-vous que vous êtes femme et que votre affaire en ce monde est d'appartenir à quelqu'un. Songez-y, cherchez, trouvez, vous êtes libre, pourvu que vous sachiez faire un choix qui soit agréable et commode à votre entourage. Abstenez-vous d'avoir un idéal ou seulement un goût, une préférence. La femme n'est rien, une jeune fille sage n'a pas d'idées préconçues. Elle se tient prête à subir le degré de capacité de son futur maître, et en attendant elle se conserve à l'état de table rase. Son âme est un sable léger sur lequel elle fera bien de passer le râteau tous les matins, afin que son futur époux n'y trouve pas la plus légère trace et y écrive tout ce qui lui plaira, si toutefois il sait écrire quelque chose.

« Voilà ce que, depuis l'affaiblissement des facultés de mon bien-aimé grand-père, les femmes qui s'étaient introduites dans notre intérieur, Mme de Montroger surtout, que j'y avais ramenée, me répétaient sur tous les tons et sous toutes les formes. Bellac, lui, me tenait un tout autre langage. Qu'importe, disait-il, que l'on soit homme ou femme? La vérité n'a pas de préférence pour un sexe; elle se révèle à qui la cherche. C'est la lumière qui ne s'obscurcit pas selon le bon plaisir des vues faibles. Au contraire elle emplit et éclaircit les yeux qui la fixent. La grande affaire pour s'élever dans la sphère de l'intelligence, qui est la sphère de la joie et de la sérénité, c'est de se conserver libre. Peut-être un jour pourtant serez-vous mariée et mère de famille. Amassez le trésor que vous devez communiquer à de jeunes esprits; mais ce n'est pas en quelques semaines que vous l'acquerrez. Vous êtes jeune, vous avez du temps devant vous; c'est une grande richesse, profitez-en.

« Ainsi, en reculant dans les nuages de l'avenir l'emploi que j'aurais à faire de mon savoir, il me montrait pourtant un but social et religieux qui me reliait à la vie humaine et rendait ma tâche sérieuse sans être exceptionnelle. Il ne comprenait pas que l'on dût se marier au début de son éducation, à moins que l'on ne voulût se dispenser d'être une personne et de compter à ses propres yeux pour quelque chose.

« Les circonstances de ma première jeunesse m'avaient merveilleusement disposée à goûter cet enseignement; la persécution matrimoniale, qui de la part de mon grand-père avait été comme un couteau enfoncé dans mon cœur, le chagrin d'avoir affligé M. de

Montroger envers qui j'étais si reconnaissante, ce mélange de révolte et de crainte, de repentir et d'orgueil, de tendresse froissée et d'épouvante insurmontable, avaient fait de moi un être nerveux et ombrageux dont la pensée s'était souvent réfugiée dans l'appel au suicide. Le jour où l'amiral, privé de mémoire et de raison, m'avait témoigné de l'aversion, j'avais couru à la falaise, et sans Bellac, qui m'avait devinée et suivie, je me serais précipitée dans la mer. Ce jour-là, le digne homme avait assumé sur lui les devoirs d'un père, et il les remplit désormais selon les lumières de sa conscience. Elles ne le trompèrent peut-être pas, puisqu'il me procura le calme, la santé et l'égalité d'âme. Il me fit, je vous assure, un cerveau tout neuf, à l'épreuve des petites misères de la vie, de l'injustice des uns et de l'engouement des autres. Il m'apprit à m'estimer ce que je valais, ni moins ni plus, et, quand le besoin des études sédentaires se fit sentir, il me ramena paisible et réconciliée avec le passé dans cette maison paternelle où j'avais failli perdre la raison et la vie.

« Depuis ce moment, mon existence a été dominée par la soif de m'instruire, et c'est là une passion que vous ne connaissez pas autant que moi, vous qui, à beaucoup d'égards, êtes probablement plus instruit que moi. Il faut que je m'explique, vous allez me comprendre.

« Un jeune homme studieux, dans une position libre et convenablement aisée, n'a d'autre affaire que de s'instruire. S'il a vraiment une grande ardeur jointe à une réelle capacité, il assouvit sa soif, et tout l'y encourage. Il n'en est pas ainsi d'une femme, à qui le préjugé n'accorde pas le droit de s'absorber dans l'étude, et à qui d'ailleurs l'état des choses sociales, le vœu de la nature aussi sans doute, créent dès sa jeunesse des devoirs et des sujétions. C'est en vain qu'elle se soustrait au mariage et se dispense de se créer une famille. Tout est famille pour elle quand même. La femme est née pour être mère. Un instinct, qui est en même temps pour elle une conscience, lui commande l'adoption, c'est-à-dire toutes les sollicitudes du cœur pour l'ignorance ou la faiblesse. Si le monde et le plaisir détruisent cet instinct sacré, je l'ignore; mais la recherche du vrai dans les hautes régions de la pensée est une chose normale et saine qui élève le sens humain sans le dénaturer. Ma première découverte en rentrant dans mon pays et dans ma maison fut donc le sentiment des nombreux devoirs que me créaient ma richesse et ma liberté. Je n'avais pas l'excuse des préoccupations de la famille personnelle. Plus je m'appartenais, plus il m'était enjoint de me répandre. Mon grand-père, pendant une dizaine d'années de bonne santé passées dans la retraite, avait fait beaucoup de bien. Sa bonté était adorable, et de grands instincts

lui versaient des lumières suffisantes. Il avait formé la petite colonie de la Canielle, recrutée parmi des hommes d'élite mutilés par la guerre et rendus à leurs foyers. Dans les loisirs de sa vieillesse, il avait encore travaillé à élever leur niveau intellectuel et il y avait réussi; mais, depuis sa maladie et durant mon absence, plusieurs des beaux vieillards ses contemporains étaient morts, et la génération suivante tendait à redescendre. Il était temps de s'en occuper. Les enfans et petits-enfans que mon grand-père avait bénis devenaient les miens. Je le sentis, et, sachant bien qu'il fallait agir avec ces gens-là par la persuasion de l'amitié, je repris l'habitude, sous prétexte de promenade et de flânerie, de passer presque tous les jours plusieurs heures chez eux, c'est-à-dire sur la mer et avec eux. Ils ne m'avaient pas oubliée, mais ils me croyaient partie pour toujours. Quand au contraire ils virent que je revenais pour toujours, ils se donnèrent à moi comme ils s'étaient donnés à l'amiral, et ils me devinrent non-seulement une société et une habitude, mais un milieu et une famille auxquels je n'ai jamais hésité une seule fois à sacrifier mon goût pour les livres et la solitude.

« Ce hameau maritime de la Canielle n'est d'ailleurs pas le seul coin de terre qui réclame ma sollicitude. J'ai de grandes fermes que je fais valoir par de vrais paysans, et où j'ai supprimé l'exploitation du pauvre par le riche. J'ai en outre sous la main bon nombre de familles éparses dans les *cavées* environnantes, ces délicieuses oasis enfoncées dans les déclivités de nos grands plateaux, nids de verdure, d'ombre et de fraîcheur, réceptacles de misère et de superstition, car c'est là que vit le véritable habitant, le petit propriétaire, presque aussi pauvre et aussi abandonné que le journalier. J'avais à m'occuper beaucoup de ces gens-là; je les ai rendus plus sages et plus heureux.

« Enfin j'avais un petit milieu d'amis de mon grand-père dans la noblesse et la bourgeoisie du pays. Je ne voulais pas rompre avec ces familles que l'amiral avait aimées et protégées. Je leur consacrai certains jours et certaines heures. C'est là, je l'avoue, que j'ai perdu à peu près mon temps et que j'ai exercé le moins d'influence. Cette société de province, depuis qu'elle copie servilement les airs de Paris, a l'esprit et le cœur fermés à l'idéal, et vouloir la ramener serait inutile, puisqu'on y paraîtrait ridicule en l'essayant. Je pensai que l'exemple d'une bonne vie, retirée, occupée sérieusement, doucement heureuse, serait au moins un spectacle qui ferait réfléchir quelques jeunes têtes. J'ai tâché de faire aimer le vrai en moi : je n'ai pas fait beaucoup de conversions. Tout au plus ai-je retardé ou ajourné quelques-unes de ces

perditions fatales qu'il faut voir avec plus de chagrin que d'indignation. Le courant du siècle est si fort!

« Avec tous ces devoirs résolûment acceptés, il m'est resté pour l'étude un temps assez court et très souvent interrompu. De là une soif toujours inassouvie qui m'a été très bonne, je le déclare. Ces heures de fatigue physique et d'isolement forcé par ma position de fille honnête eussent pu être troublées par les dangereuses rêveries de l'ennui. L'impatience de reprendre une recherche laissée en train, la saine joie de m'y replonger et peut-être aussi cet attrait de curiosité qui tourmente la femme, sauf à l'égarer quand elle l'applique mal, voilà ce qui m'a conservée tranquille et bien portante d'esprit et de corps dans la solitude.

« Un seul drame intime a traversé ma vie et s'y est comme incrusté avec obstination, c'est l'amour de Montroger. Cet excellent ami a été réellement par son manque de jugement l'ennemi de mon repos. Il vous a tout raconté, vous savez donc que le dépit le jeta quelque temps dans le vice, et que sa mère vint me demander de l'en retirer à tout prix. Je m'attelai à ce devoir, mais ce ne fut pas sans y laisser ma liberté. Son amour-propre était tellement engagé dans la partie, et chez lui ce véhicule est si puissant, que je dus m'en servir pour le préserver des abîmes. L'amour complétement désintéressé n'était pas une notion à son usage. Il est de ces esprits positifs et absolus pour qui le bien est un droit à la récompense. Son obstination ne voyait cette récompense que dans ma préférence pour lui; mais plus je le voyais bon garçon et homme d'instinct, moins il m'était possible de le prendre au sérieux. Malgré ses dix ans de plus que moi, c'était comme un gros enfant que j'avais à conduire. Dans un moment de reconnaissance, auprès du lit de mort de l'amiral, je m'étais juré de ne jamais blesser cet amour-propre que je savais déjà être le levier de son caractère. J'avais donc à cette époque résolu de ne pas me marier tant qu'il ne serait pas marié lui-même, et j'avais tenu parole sans grand effort et sans grand mérite.

« A l'époque où, pour l'empêcher de se perdre dans la débauche, je dus frapper son esprit par une sorte d'oracle mystérieux, je renouvelai en moi-même le serment d'attendre qu'il m'eût oubliée. Ce fut une imprudence dont sa vanité s'empara comme d'un espoir fondé et d'un droit acquis. Sans bien comprendre ce à quoi je m'engageais, car je ne devais ni ne voulais le lui dire, il pressentit en moi un dévouement dont il n'eut pas la délicatesse de vouloir me tenir quitte.

« D'abord je ne m'en alarmai pas. Sa mère mourait, il avait du chagrin et des préoccupations de fortune. Il eut peu d'efforts à faire

pour remettre de l'ordre dans ses affaires, car s'il est facile à entraîner et capable de signer sa ruine après un souper, de sang-froid et rentré en lui-même il est très effrayé de la pauvreté et incapable de vivre de travail ou d'expédiens. Je pensai, en le voyant se ranger, qu'il se remettrait vite dans le courant du convenu par la grande sanction du mariage d'argent. J'attendais chaque jour qu'il me fît part de quelque projet de ce genre, tout en venant me demander comiquement le pardon de son infidélité. Il y vint, mais avec un peu de ruse, pour voir si j'en aurais du dépit, et il en eut, lui, quand il me trouva charmée de sa guérison. Il joua ce jeu puéril assez souvent pour m'impatienter, et il le joue encore, car dix ans se sont écoulés sur ces alternatives de velléités et de déceptions. J'ai eu de la patience, mais l'heure de ma liberté n'est pas venue, et Dieu sait si elle viendra jamais! Pour accepter une affection digne de moi, il faut que je me prépare à je ne sais quel cataclysme. Voilà dans quelle situation vous trouvez votre marraine, Célio! Aviez-vous prévu cela? Non; vous aviez fait sur son passé beaucoup d'hypothèses étranges, vous consentiez à être le père de son fils, le vengeur de son outrage, le sauveur de sa réputation perdue, l'appui de sa vieillesse abandonnée, toutes choses dramatiques, héroïques et dignes d'une grande âme très exaltée : vous n'aviez pas voulu vous rendre à la réalité que l'on vous avait racontée, vous ne vouliez pas la comprendre, vous n'admettiez pas des obstacles si vulgaires, un roman si ingénu, des empêchemens si légers. Eh bien! ils sont infiniment sérieux, ces empêchemens. Ce n'est pas une forteresse à briser à coups de canon, c'est un flot qui monte sans gronder depuis quinze ans, c'est une tyrannie muette, douce en apparence, mais impassible comme un fait brutal : l'obstination d'une vanité humaine. Si Montroger ne se marie pas, je ne peux, je ne dois appartenir à personne! »

Célie me regardait attentivement. Je devais être bouleversé, car je ne sais quelle sorte de colère venait de me mordre au cœur. Je haïssais Montroger, et je m'irritais contre la patience et la bonté de Célie. Je ne la trouvais en aucune façon engagée envers lui par une promesse dont le sens n'avait été clair que pour elle-même, et je ne voulais pas admettre qu'elle ne se crût pas le droit de la rompre. Avait-elle su d'ailleurs, en contractant cette obligation, qu'elle s'engageait pour toujours? Mille idées se pressaient dans mon cerveau tandis que je marchais éperdu dans le salon, froissant les fleurs que nous venions de cueillir et tenté de briser les vases comme j'eusse voulu briser Montroger. Toute ma situation s'était modifiée pendant que j'écoutais le récit de cette vierge sage. Il ne s'agissait plus de savourer les voluptés de l'amour mystérieux; avait-elle conservé si précieusement sa chasteté pour la sacrifier à ma pas-

sion dans un jour de vertige? Quel serait le lendemain? Se résignerait-elle à l'impunité qu'assure l'hypocrisie? Accepterait-elle le rôle de madone pour trahir son vœu à l'heure où les cierges s'éteignent dans le sanctuaire? Cela était impossible à supposer, et je ne sais dans quelle langue j'eusse osé lui offrir de n'être que son amant.

D'ailleurs la partie était engagée. Du moment où Montroger se posait en arbitre de sa destinée, j'eusse rougi de descendre au rôle d'amant qui cache son bonheur. Reculer devant les droits et les devoirs que consacre le mariage eût été le fait d'un lâche, et cette fois le monde m'eût justement condamné. Je devais donc et je voulais être l'époux de M[lle] Merquem, et toutes les répugnances que j'avais pu concevoir jusque-là pour cette union disproportionnée disparaissaient devant le fait de sa pureté sans tache, qui la faisait plus jeune que moi et plus désirable qu'aucune jeune fille de vertu non éprouvée. Sûr de la sienne, je ne pouvais plus être effrayé de sa richesse; cette vertu me rendait assez fort et assez fier pour mépriser les lâches insultes de quelques envieux. Où était donc l'obstacle? La crainte d'humilier un sot? le danger d'un duel avec lui?

— Hélas! oui, me répondit doucement Célie, devant qui cette réflexion m'échappa tout haut : le danger de tuer celui qui a fermé les yeux de mon père, et qui, dans ce temps-là, était digne de tout respect, car il me protégeait contre sa malédiction et renonçait à moi sans arrière-pensée.

— Vous vous trompez, Célie! Il n'y renonçait pas; il me l'a confié : il espérait tout de votre reconnaissance. Votre fuite l'a rendu furieux!

— Eh bien! n'importe; je ne peux pas accepter le remords auquel votre colère m'expose. Ah! j'ai eu tort de...

Elle allait dire qu'elle se repentait déjà de m'avoir écouté. Je l'en empêchai. — Non, lui dis-je, vous n'avez eu tort en rien! La bêtise sublime dont vous vous reprochiez presque d'avoir été préservée par la froideur et l'égoïsme, vous l'avez commise le jour où vous avez sacrifié votre avenir à cet ami de votre père. Pour cela, Célie, je vous adore, tout en maudissant l'objet stupide d'une si généreux dévouement; mais vous ne m'avez pas tout dit, et ce n'est pas quand je commence à vous connaître et à vous aimer mille fois plus que je ne le croyais qu'il faut vous arrêter pour me parler de l'avenir. Il sera ce que notre volonté le fera. Doutez-vous déjà de moi, que vous ayez peur de ma violence? Ne savez-vous pas que, si je vous faisais verser une seule larme, je ne me croirais pas digne de vivre? Parlez, parlez encore. Oublions l'ennemi, il n'est pas sur la brèche. Parlez-moi de vous, de vous seule!

— Ne vous ai-je pas tout dit? reprit-elle. Ne savez-vous pas à présent qui je suis?

— Je ne le saurai jamais assez pour vous adorer comme je le dois.

— Je ne m'estime pas si haut. Je me sais juste et sincère, voilà tout. Je n'ai pas été héroïque jusqu'à présent. Voilà ce que vous voulez savoir, n'est-ce pas? Vous pensez que j'ai souffert de mon sacrifice, et vous réclamez l'aveu de quelque douleur secrète immolée à ce pauvre Montroger?..

— Eh bien!... oui, à présent je ne dois rien ignorer. Votre vie est la mienne; tout ce qui vous a blessée, je veux en être frappé aussi pour en connaître la souffrance et la guérison. Est-il donc vrai que vous n'ayez jamais aspiré à l'amour?

— Je n'ai pas dit cela. J'ai fait souvent ce rêve; j'ai aspiré à aimer, mais je n'ai pas aimé! J'étais renfermée dans un cercle qui ne se renouvelait guère. Vous connaissez tous les hommes que je vois, ceux que vous n'avez pas connus étaient tout pareils. Je ne sais si c'est un effet du temps que nous traversons, tout le monde se ressemble. Toutes les éducations ont le même résultat, tous les individus parlent et pensent de même. Ils ne croient à rien, ils n'ont rien à révéler. On ne peut pas davantage apprendre l'amour dans les livres nouveaux; il n'y est plus. C'est un fétiche passé de mode, et les héros des vieux livres n'ont peut-être pas existé. Il faut qu'une jeune fille compose elle-même son type idéal. Il ne peut être que l'expression de ce qu'elle est elle-même. Elle le voit comme un reflet de sa propre pensée, et, quand cette pensée n'est que brouillard et fantaisie, la première poupée venue est le prince Charmant de sa fiction. Celles qui ont des ambitions plus accusées ne cherchent même pas à se représenter la figure et le caractère du fiancé. Elles rêvent au coffre-fort ou à la corbeille. Ce qui leur apparaît dans une auréole, c'est un équipage et un hôtel. Je n'ai pas la prétention d'avoir eu des rêves sublimes; mais dans un esprit sincère et dévoué comme le mien je ne pouvais admettre que le compagnon de mon choix ne fût pas mon égal en affection et en loyauté. Je l'aurais peut-être rencontré dans un milieu plus rempli et plus renouvelé par l'agitation du monde; mais ma fierté ou ma méfiance, peut-être aussi ma paresse, m'eussent empêchée d'aller à la recherche comme une miss américaine, quand même je me fusse sentie dégagée de mon vœu. Ce vœu qui pèse sur ma conscience m'a beaucoup ennuyée, mais il m'a préservée. On me fait bien un peu souffrir quand on me reproche mon prétendu parti-pris. J'ai contracté l'habitude d'en sourire et de ne pas m'expliquer. Une seule douleur réelle me donne quelquefois des élancemens au cœur, c'est quand je vois des enfans dans les bras de leurs mères, et c'est

pour me défendre du rêve trop ardent de la maternité que je n'ai voulu accaparer aucun enfant. Enfin ce qui vous expliquera la victoire de ma bonne humeur sur quelques passagères impatiences, c'est que je me suis longtemps crue livrée au provisoire et que j'ai eu vingt fois l'occasion de me dire : *Il* se mariera, et alors je songerai à moi. Je n'y veux songer que quand le moment viendra. Puisqu'en attendant j'ai beaucoup d'élémens de bonheur, je saurai en profiter et ne pas être ingrate envers tant de braves cœurs qui m'aiment et me font une atmosphère tiède et saine où mon âme ne se sent pas dépérir. Je suis une grande plante de la Neustrie. L'ombre de beaucoup d'arbres m'est salutaire, et nos grands hâles de la plaine m'eussent tuée. Restons dans la vallée, où les fleurs sauvages se développent sans tempête et sans soleil. Voilà où j'en étais quand votre tante, après m'avoir beaucoup parlé de vous, vous a présenté à moi. Vous m'avez trouvée gaie, et vous en avez paru très étonné; l'êtes-vous encore?

— Non, votre gaîté est une sainteté que je comprends; mais ne vous interrompez pas. Vous en êtes venue à me permettre de vous adorer; ne voulez-vous pas me dire comment j'ai su vaincre cet effroi que vous aviez de toute expansion et de toute curiosité trop vive?

— Vous ne l'avez pas vaincu. Tenez, j'ai la figure calme par habitude, mais j'ai un tremblement de fièvre en vous parlant, et, en même temps que mes mains brûlent, je sens mes épaules glacées. Que voulez-vous? J'ignore les grandes émotions, j'ignore l'amour, j'ignore tout. Et puis, je ne me crois pas le droit de vous répondre avant que nous n'ayons vidé la grande question. Voyons! Supposez que je vous aime, que je ne sois pas effrayée de votre jeunesse et que je partage la confiance absolue que votre tante a en vous. — Supposez encore que, conformément aux lois de la franchise et de la délicatesse, je m'en explique avec Montroger : n'êtes-vous pas déjà révolté à l'idée qu'il me faudrait sa permission pour vous choisir?

— Oui, j'en suis furieux malgré moi; mais je reconnais que c'est un sentiment injuste et farouche. Je le vaincrai.

— Bien. Vous comprendrez que je ne peux pas inaugurer une ère d'espérance et de liberté en brisant l'orgueil d'un vieux ami si gâté jusqu'à présent. Qu'il en ait abusé, ce n'est que trop certain, mais c'est ma faute. J'ai cru trouver dans son estime et dans son attachement des compensations qui m'échappent. Il ne fallait pas tomber dans la *bêtise sublime* du sacrifice par amitié. Il pourrait me répondre que j'ai fait ce sacrifice à la mémoire d'un mort chéri, et j'avoue que je serais effrayée de cet argument. Il me semble que le jour où je foulerais aux pieds la souffrance de Montroger, cette

âme de mon père qui s'est réconciliée avec moi me crierait que je me sépare d'elle et lui inflige une seconde mort.

— Je me soumets. Vous parlerez à Montroger.

— Supposons à présent que Montroger tombe dans le désespoir et ne se soumette pas!

— Mais, par la mort! de quel droit?...

— Ah! prenez garde; vous voilà jaloux de lui! Il me semble qu'au fond de cette colère il y a un soupçon! Ne me le dites pas, ne me le dites jamais. Le doute me tuerait!

— Non, m'écriai-je en baisant ses pieds; non, je ne doute pas! Chassez-moi, si cela m'arrive, et oubliez-moi. Je ne peux pas me livrer à un pire châtiment; mais dites-moi pourquoi cet homme se révolterait contre vous? Il est donc insensé?

— Il a l'esprit faible; son organisation puissante et incomplète présente tous les contrastes. Il est bon, humain et tendre, en même temps qu'il est vain, égoïste et vindicatif. Oui, tout cela est en lui. C'est une forte nature qui porte les bons et les mauvais instincts entassés confusément dans une cervelle où manque la clé de voûte du raisonnement. Il peut être chevaleresque ou absurde, méchant ou généreux. Dieu sait ce qu'il sera!

— Et vous ne voulez pas que je le tue?

— Si vous le tuez, nous ne pourrons jamais nous revoir. Préférez-vous votre haine à votre amour?

— Eh bien! il me tuera, soit! Je me laisserai égorger par lui à vos pieds, mais il m'y verra, et ma destinée sera accomplie!

— Et la mienne? vous ne vous en souciez pas?

— La vôtre! rien n'y sera changé. Mon amour ne vous aura pas profanée, ce sera un sacrifice de plus que vous aurez fait à l'amitié, et votre gloire n'en souffrira pas.

— Ah çà! s'écria-t-elle avec un mouvement de colère qui la fit resplendir de la tête aux pieds, comment donc me parlez-vous? Vous ne voyez donc pas que je vous aime?

Ce mot magique chassa tous les fantômes qui m'obsédaient, et l'image de Montroger se dissipa comme un atome dans le rayonnement du soleil. Je le voyais bien, je le savais bien qu'elle m'aimait! J'aurais attendu avec confiance et avec terreur qu'elle osât me l'avouer; mais le lui entendre proclamer avec énergie, et la voir se transfigurer, devenir femme sous le choc électrique de la passion, c'était de quoi devenir fou. Je pleurai de bonheur à ses genoux. Elle était comme foudroyée de sa défaite, et elle me reprocha de l'avoir précipitée plus vite qu'elle ne voulait.

— Vous m'avez blessée et irritée, me dit-elle en pleurant, vous m'avez parlé comme à une coquette sans cœur. Mon âme s'est révoltée, et voilà que vous me savez désarmée devant vous. Ne vous

fiez pourtant pas trop à ma faiblesse. Une femme habituée à se vaincre a des retours de force qui ne sont ni caprice ni trahison. Je n'aurai jamais à rougir de vous avoir laissé lire dans mon cœur, car, si je me reprends et me dérobe, vous saurez bien que c'est pour vous préserver des dangers qui m'environnent. Vous m'aimez, vous m'aimez beaucoup, je le crois. Si je ne vous appartiens jamais, et cela est possible, ce sera une consolation pour moi de ne vous avoir ni méconnu ni repoussé. En vous le disant avec douceur, j'aurais certainement rendu votre sacrifice moins coûteux, et le souvenir de ces jours de tendresse vous fût resté cher; mais vous vous emportez et je m'emporte! A présent vous voyez que, s'il faut nous quitter, je souffrirai autant que vous, et je n'aurai pas réussi à vous donner le courage.

— Vous ne souffrirez pas, nous ne nous quitterons pas, nous ne renoncerons pas l'un à l'autre, c'est impossible! Je ne sais quel miracle interviendra pour concilier vos scrupules et votre bonne et sainte renommée avec votre liberté et mon bonheur; mais ce miracle se fera. Ne regrettez donc pas de m'avoir enivré de joie, car vous m'avez rempli de force, et à présent je ne hais plus Montroger. Je le plains, je l'aime presque; je ménagerai son caractère, je serai patient, j'attendrai qu'il devienne juste. Voyez! la moitié du miracle est déjà accomplie, puisque vous n'avez plus rien à craindre de moi contre lui, et c'est vous, c'est un mot de vous qui a opéré le prodige. Celui qui est aimé de vous ne peut plus être un homme aveugle et ombrageux comme les autres. Votre amour donne la lumière et la foi.

— Est-ce bien sûr? répondit-elle en me tendant la main. Pouvez-vous jurer que vous ne reviendrez pas sur ce que vous venez de dire?

— Je voudrais, repris-je, que Montroger fût ici pour un instant! Vous verriez que je suis capable de lui serrer la main avec franchise, comme je baise la vôtre avec piété, en abjurant toute révolte et tout dépit.

J'avais à peine formulé cet engagement que le vieux Anseaume entra pour dire à M[lle] Merquem : M. le comte de Montroger demande si mademoiselle peut lui donner audience.

Célie tressaillit, mais elle répondit sans hésiter : Tout de suite. Le majordome sortit.

— Ceci est un vrai coup de théâtre, me dit-elle; nous allons voir si vous me tiendrez parole bien franchement!

— Oui, vous allez le voir malgré le déplaisir de la surprise... Dois-je vous laisser seule avec lui?

— Certainement, car il est très soumis à mes habitudes, et, s'il me demande *audience*, c'est le mot consacré chez une personne qui

ne reçoit pas de visites, il faut qu'il ait quelque chose de particulier à me dire.

Montroger fut introduit. Malgré son grand usage du monde, il eut, en me trouvant chez Célie, un éblouissement. Le grave Anseaume, qui ne disait jamais une parole inutile, ne l'avait pas averti de ma présence.

La bonne humeur avec laquelle je lui tendis la main le remit d'aplomb. Il eut pourtant un nouveau vertige en voyant les grands vases dont les panaches de verdure semblaient le narguer. Il n'y comprit rien, mais un dérangement si notable dans le coup d'œil général de l'appartement le troubla, et il ne put s'empêcher d'interroger le regard de Mlle Merquem, qui feignit de ne pas s'en apercevoir et se hâta de le ramener au but de sa visite.

— C'est le jour des affaires, à ce qu'il paraît, lui dit-elle. J'ai fini avec celles de ma chère voisine, Mme Du Blossay, et je suis à vous; puis, s'adressant à moi : Vous répondrez à votre tante que ses désirs sont des ordres, et, comme vous passez par la grève, vous direz à Guillaume que je compte l'y voir dans une heure.

Je me retirai en commentant cet ordre inattendu. Je crus comprendre qu'il avait un sens caché, et que c'était à moi d'attendre sur la grève qu'elle vînt me rendre compte de son entretien avec Montroger.

J'étais comme brisé par cette apparition malencontreuse, et je n'étais pas sans inquiétude sur le but de la visite; mais, si la destinée était décidée à presser les événemens, c'était à moi de les attendre de pied ferme. N'étais-je pas l'être le plus heureux de la terre, et si dans une heure mon rival, s'attachant aux pas de Célie, venait me brûler la cervelle, de quoi aurais-je à me plaindre? Telle est l'ardeur des joies d'amour dans la jeunesse, que je me sentis transporté d'enthousiasme à l'idée de payer de ma vie les momens d'ivresse que je venais de passer aux pieds de ma bien-aimée marraine. Il me fallut faire un effort pour ne pas me jeter dans les bras de Stéphen en lui criant que j'étais le roi de la création. Pourtant il vit le rayon sur ma figure et me dit en souriant : Allons, il paraît que ça va mieux?

— Ça va très bien, mon ami, le malaise de ce matin est dissipé, et quant à nos craintes relativement à ce Rio-Negro, elles n'étaient pas fondées. On se moque de ce qu'il pourra dire, on a de lui une lettre fort comique. Et comme j'avais besoin d'expansion et d'excitation, je lui transmis de mémoire les phrases de cette remarquable épître en riant aux éclats. Stéphen ne riait jamais, mais il daigna sourire et me fit répéter quelques expressions burlesques qu'il voulait donner comme spécimen du genre à un vaudevilliste de ses amis.

Quand il vit qu'il ne m'était plus nécessaire, il se remit au travail, et à tout événement j'errai sur le rivage désert sans m'éloigner beaucoup du peintre, qui me servait de prétexte pour être là, et sans perdre de vue l'escalier de la falaise.

Je n'attendis pas une heure. Ma souveraine m'apparut souriante et décidée. Nous entrâmes ensemble dans une grotte creusée par les vagues au bas du rocher, et que tapissait une mousse veloutée couleur d'hyacinthe. — Il n'a aucun soupçon, me dit-elle. Il venait me faire part d'une étrange fantaisie. Il se dit épris de votre cousine Erneste.

— En vérité! que le ciel bénisse ce projet!

— Mais c'est impossible? Et le jeune La Thoronais?

— On n'a pas encore pris d'engagement sérieux.

— Mais ils s'aiment, ces enfans!

— Non.

— Comment, non?

— Vous n'avez donc pas remarqué qu'à votre dernière soirée Emma entreprenait le fiancé d'Erneste, et qu'Erneste, pour se venger...

— Si fait, mais ce sont des enfantillages; au fond...

— Au fond, les enfans de ce temps-ci n'aiment pas.

— Voilà qui est triste! Ainsi vous croyez que Montroger n'a pas rêvé le désir qu'Erneste a de lui plaire?

— Il ne l'a pas rêvé. Erneste le sait très riche, elle est ambitieuse comme une autre, et d'ailleurs le triomphe de consoler votre victime,... car elle est vaine aussi.

— Ah! mon Dieu! j'ai donc eu bien tort de dissuader Montroger de cette idée?

— Il faut vite réparer cette faute. Il faut lui écrire, le rappeler, dire que vous vous êtes trompée. Il faut voir ma tante, il faut...

— Il faut d'abord que vous partiez, vous! Oui, ne bondissez pas! Il faut aller passer une quinzaine où vous voudrez, mais sans que l'on sache où vous êtes. Ne voyez-vous pas que le moment de la crise est déjà venu, et qu'il ne faut pas l'éviter? Ou Montroger me trompe et m'annonce un nouveau projet de mariage pour m'éprouver encore une fois, parce qu'il soupçonne la vérité, ou il est enfin sincère et il peut se décider pour Erneste, si la vanité blessée ne me le ramène pas. Dans le premier cas, il faut que je m'explique avec lui et que je réduise au silence une jalousie ridicule en lui disant que j'ai fait un choix et en le sommant, au nom de l'honneur et de la raison, de l'approuver. Cette explication est peut-être grosse d'orages, je n'en sais rien; mais, n'ayant rien à craindre pour moi-même de sa vengeance, je veux vous y soustraire. Oh! ne résistez pas! Vous m'avez promis du bonheur, il ne faut pas

commencer par me faire mourir d'inquiétude. Dans le second cas, il faut que j'encourage son projet sur Erneste avec beaucoup de prudence, mais sans recourir à l'hypocrisie. Vous ne pouvez pas exiger que je sois forcée de mentir deux fois, car je viens de mentir avec aplomb devant vous, et encore plus après votre sortie. J'avais peur pour vous, j'ai très bien menti; j'ai expliqué votre visite par une petite restitution de votre tante, à qui j'ai prêté en effet quelque argent pour parfaire le paiement du Plantier; mais je me suis sentie si mortifiée d'être réduite à ce rôle de fille coupable, moi qui ne suis pas habituée à pareille chose, que j'ai juré de ne plus m'y exposer. Je ne veux donc pas vous revoir avant le jour où je pourrai dire tout haut que je vous aime.

— Vous savez bien qu'avec ce mot-là vous m'enverriez au bout du monde; mais ne m'envoyez pas trop loin!

— Irez-vous où je vous dirai d'aller?

— Oui. Est-ce près?

— C'est à une dizaine de lieues, à Yport, une oasis que les baigneurs et les touristes n'ont pas encore découverte, le plus charmant endroit de la côte. Il n'y a que des pêcheurs. Vous y attendrez mes ordres.

— J'irai.

— Tout de suite?

— Ah! grands dieux!

— Allons! jurez de m'obéir!

— Je le jure.

— Eh bien! merci, comptez sur moi.

— Ainsi je vous laisse seule, sans appui, livrée aux ennuis d'une lutte pénible, et pendant que votre repos, votre bonheur peut-être, seront menacés, je me croiserai les bras, moi qui voulais vous porter à travers les abîmes!

— Il n'y aura pas d'abîmes à franchir pour moi quand vous ne serez plus là : je ne crains rien des emportemens de Montroger, ce n'est pas devant moi qu'il oserait s'y livrer. En restant, vous me paralysez, vous me perdez!

— Je pars!

— Allez embrasser votre tante, dites-lui tout.

— Tout?

— Absolument tout, je le veux.

Je m'arrachai de la grotte en me retournant vingt fois. Je faillis y rentrer lorsqu'au moment de sortir je vis Célie, éclairée par le reflet pourpré des parois humides, svelte et chatoyante comme une nymphe fantastique, frissonnante comme l'algue dont les longs rubans s'enlaçaient à ses pieds; elle m'envoyait du bout des doigts un baiser maternel en me criant : Dieu te protége, mon filleul!..

J'aurais voulu retourner mourir à ses genoux, elle me repoussa du geste avec autorité. Je m'enfuis sans songer à aller prendre congé de Stéphen.

Je me soulageai en versant ma peine et ma joie dans le cœur de ma tante. Elle ne fut d'abord frappée que de la possibilité du mariage de sa fille avec Montroger. Elle faisait grand cas de lui, et, malgré ce que Mlle Merquem redoutait de son caractère, elle ne voulait s'en effrayer ni pour l'avenir d'Erneste ni pour le mien. — Célie le voit en noir, disait-elle. Je comprends cela, elle a trop souffert autrefois à cause de lui; mais le voilà calmé par l'âge. D'ailleurs eût-il beaucoup de défauts, je le préférerais encore pour ma fille à ce jeune homme qui sort de la finance, un milieu bien positif, et qui appartient à la génération des éreintés modernes. Je lui trouve trop d'esprit, je crains qu'il n'aime pas. Montroger a fait ses preuves. Il a aimé en égoïste, je l'avoue, mais c'est toujours une manière d'aimer : tout vaut mieux que le néant. J'aiderai donc de mon mieux cette bonne chance, si elle se présente. J'aurais eu grand besoin de tes conseils et de nos entretiens du soir; mais Célie a peur pour toi, et cela me gagne. Va-t'en vite et prends patience. Tu es loyalement aimé, je t'en réponds.

— Cruelle tante! vous saviez mon bonheur et vous me le cachiez!

— Et vous, monsieur mon neveu, m'aviez-vous confié votre amour?

— Vous le deviniez bien.

— Je le voyais et j'étais remplie d'espoir, car celui de Célie était un peu mon ouvrage. Sans moi, il lui eût fallu des années pour savoir qui tu es. Grâce à moi, elle te connaissait comme moi-même avant ton arrivée. Elle n'avait plus qu'à te voir, et ta figure a été comme la signature de ton portrait. Tiens! je vais te confier un trésor, ce sont des lettres qu'elle m'a écrites depuis qu'elle te connaît. Jure-moi de ne les lire qu'à Yport. Elles te donneront le courage d'attendre, elles te feront sentir qu'on peut souffrir et languir quelque temps sans se plaindre quand c'est pour l'amour d'une femme si parfaite.

Je partis à l'entrée de la nuit, seul et à pied, à l'insu d'Erneste et de tous les gens de la maison. Il fut convenu avec ma tante que je serais censé avoir reçu une lettre de Paris, et que j'avais gagné le chemin de fer en me promenant. Je m'étais costumé solidement et rustiquement, à la manière de Stéphen, et je marchai le sac aux épaules jusqu'à Fécamp sans m'arrêter. Là je pris quelques heures de repos, et, après avoir fait une dernière étape très courte, j'étais à Yport vers midi. Dès que j'eus arrêté un logement et déposé mon fardeau, je descendis à la plage pour chercher un coin désert où je

pusse lire les précieuses lettres que ma tante m'avait confiées. La première figure que j'aperçus fut celle de Stéphen.

— Vous voilà étonné? me dit-il. Je le suis presque autant que vous; mais le *petit amiral* a commandé, et j'ai obéi sans écarquiller les yeux. Voici ce qu'elle m'a dit hier sur la grève de la Canielle : « Votre ami part tout de suite, c'est moi qui l'exige. Pour des raisons qu'il vous dira et qui me concernent, il va passer quelques jours à Yport. Si vous avez de la sympathie pour moi comme j'en ai pour vous, allez l'y rejoindre sans trop de regret; vous ne pouvez manquer de lui être agréable, et il peut se présenter des circonstances où vous lui serez utile. Le secret est nécessaire; voulez-vous me le promettre? J'ai répondu : *Ça suffit.* J'ai été boucler mon sac, et me voilà. Ne me dites rien, si vous voulez; je crois que je devine, mais je ne saurais pas bien causer de ces machines-là, et puis, cela me ferait perdre du temps. Je finirai très bien ici mes études commencées là-bas. D'ailleurs j'en ferai peut-être de meilleures, l'endroit me plaît, et vous me voyez en train de chercher mon sujet. Quand vous me voudrez, vous me trouverez. Nous mangerons ensemble et nous fumerons le soir. A toute heure du reste, pour quelque affaire que ce soit, vous m'aurez sous la main.

Quel digne et excellent homme que ce Stéphen! Je lui serrai les mains avec effusion, tout en souriant avec attendrissement des terreurs de Célie. Elle craignait donc que Montroger ne découvrît ma retraite et ne vînt m'y chercher querelle?

Pour moi, j'avoue que je ne pouvais prendre ma situation au tragique. Je me faisais l'effet d'un enfant gâté de la destinée, et les tendres inquiétudes dont j'étais l'objet me rendaient presque honteux d'avoir si vite inspiré tant de sollicitude et conquis tant de bonheur.

Stéphen ne me permit pas de le remercier de son dévouement.

— Ah çà! est-ce bête, dit-il, ce que vous me chantez là! Laissez-moi donc tranquille! Assez, voyons, ne parlons plus de cela. Occupez-vous de notre pot-bouille pour les repas. Je serai à sept heures clochant devant l'église.

Je m'enfonçai dans les rochers et je lus les lettres. Je connaissais l'écriture claire et moelleuse de Célie. J'avais épié ses envois à ma tante pour voir les adresses. J'avais été amoureux de cela comme de toute l'action de sa personne. L'harmonie était complète. Ces lettres résumaient comme un bulletin à peu près hebdomadaire la situation de son esprit. La première disait :

« Si je ne vous sentais loyale comme moi-même, je ne vous dirais pas l'impression qu'il a faite sur moi; vous voulez la connaître et vous jurez qu'il n'en saura rien : la voici. — Il ne ressemble sous

aucun rapport à aucune personne que j'aie rencontrée. Il m'étonne. Il sait dire tout ce qu'il faut pour qu'on le prenne en grande estime et en sérieuse considération. Il pense ce qu'il dit, je n'en doute pas, puisque vous l'affirmez, mais est-il capable de le réaliser? Permettez-moi d'hésiter un peu à le croire. Les hommes susceptibles de grands dévouemens ou de grands actes d'indépendance ne connaissent pas si bien leurs forces. Quand ils en ont besoin, ils les trouvent sans trop savoir d'où elles leur viennent. Le très grand développement de la théorie en fait d'idéal me fait l'effet du travail consacré à la confection d'un mets exquis. En s'y appliquant, on y goûte, et quand il a acquis le degré de perfection nécessaire, l'appétit est émoussé; on le mange sans plaisir ou on ne le mange pas. Vous direz que je me trompe; quand même il serait le phénix annoncé, laissez-moi vous dire encore que votre rêve ne me fera pas rêver. Pour recouvrer ma liberté, il me faudrait soulever des montagnes, et la passion seule entreprend ces prodiges. Je n'ai pas en moi la grandeur voulue. Je suis douce par tempérament, par conséquent un peu lâche. Je ne me suis jamais sentie capable de faire souffrir quelqu'un même pour son bien. Qui ne sait pas condamner ne sait peut-être pas récompenser. C'est un peu mon histoire. J'ai trop regardé la nature, où il n'y a ni bien ni mal absolus. Dieu étant donné pour moi comme l'être qui renouvelle tout et n'anéantit rien, mon instinct n'est pas de haïr et de condamner certains êtres pour en exalter et en adorer certains autres. J'aime d'une manière infinie, c'est-à-dire sans emportement et sans besoin de domination. Je ne pourrais pas absorber une âme, je craindrais de la posséder. Je me dois à toutes celles qui m'invoquent; mon pâle et inoffensif bonheur consiste à n'être paralysée par aucune.

« Je n'ai donc ni les vices ni les vertus des grandes organisations, et je ne me fais pas d'illusions sur mon impuissance relative. Pourquoi essayer de me changer? Vous voulez que j'aspire à un bonheur que j'ignore. En quoi l'ai-je mérité, moi qui n'en sentirais peut-être pas le prix? Et où prenez-vous que je saurais le donner? A l'état de neige pure, je suis quelque chose; que serais-je à l'état de neige fondue? Un torrent troublé peut-être! Non, vrai, chère et digne amie, je ne m'ennuie pas de moi telle que je suis, je n'ai pas besoin d'aimer. Le temps a fait son œuvre sans que je m'en sois aperçue. L'oreiller de la chasteté est si doux et si sain que mon extérieur s'est immobilisé sans secousse; mais, ne nous y trompons pas, c'est bien une espèce de pétrification intérieure, et il n'y a pas de quoi se vanter. Il n'y a pas lieu non plus de se plaindre; on doit accepter les faits accomplis. Dieu lui-même les consacre. »

DEUXIÈME LETTRE.

« Vous exigez que je vous écrive encore sur ce sujet; ai-je raison de vous obéir? Jusqu'ici j'ai laissé couler ma vie comme une petite source, claire et paresseuse. J'ai reflété plus que je n'ai recueilli. Est-il bon de se regarder vivre et de s'écouter penser? Il faudrait peut-être réserver cela pour les momens de crise. Vous allez me faire croire que j'arrive à un de ces momens; vous essayez même de me persuader que j'ai dérangé à mon insu quelque chose dans une autre existence. Ah! le ciel m'en préserve! Ne me jetez pas dans la frayeur, ma digne amie. La peur est un trouble, et mon ambition est de rester dans le vrai en ce qui me concerne.

« Non, il ne m'aimera pas, soyez tranquille, j'y mettrai ordre. Il est passionné, je le vois bien, j'avais tort de douter de son énergie. Il est capable de s'enthousiasmer et de se dévouer beaucoup. Plus je l'apprécie, plus je dois le préserver d'un vain songe. A une nature militante comme la sienne, ce qu'il faudrait, c'est une belle enfant comme Emma, avec de grandes énergies, des aspirations ardentes, de très grands défauts et de très brillantes qualités. Épurer ces jeunes instincts sauvages, diriger cette plante folle, développer sa séve et l'empêcher d'accrocher ses vrilles aux broussailles pour lui faire porter plus haut ses fleurs et ses parfums, ce serait là une occupation, un but, drame et poème dignes de lui. Que trouverait-il à changer dans une personne sage et sociable telle que moi? Rien que la personne elle-même, c'est-à-dire tout, et vous verriez alors que, vite lassé de mon calme plat et n'ayant aucune tempête à combattre, il s'ennuierait de moi. L'ennui est une haine; c'est même la plus implacable de toutes.

« Je ne me risquerai pas ainsi. Le danger de faire un malheureux me préservera toujours, je crois, du danger de me vouer au malheur pour mon compte. Songez à ce que je vous dis là, et continuez à *décourager* absolument. Ne permettez pas les expansions; on s'exalte dans les confidences, et l'on arrive à se persuader ce que l'on n'éprouve pas bien réellement. Moi, vous savez, je ne comprends jamais rien, et je me détourne des projectiles. C'est le plus sûr moyen de défense. Je n'en connais pas d'autre, car je ne saurais pas jouer avec l'amitié pour avoir la musique de l'amour dans l'oreille sans le laisser pénétrer jusqu'au cœur. Le jour où j'accepterais l'amitié vive sans trouble et sans crainte, je me mépriserais. Je ne dois, je ne veux rien accepter. »

TROISIÈME LETTRE.

« Hélas! oui, je le vois, il songe à moi, et le voilà qui entame ce jeu périlleux que je voulais éviter à tout prix. Il veut que j'entende le chant d'amour sur des paroles consacrées à l'amitié. Il s'y obstine, et ma volonté n'est pas de force à se mesurer avec la sienne. Je n'ai eu qu'un seul combat à soutenir dans ma vie, et, bien que les conséquences fussent sérieuses, l'objet de la lutte n'avait rien de redoutable en lui-même. Je vous disais que l'ennui est implacable, je l'ai bien senti avec M... Ici, ce ne serait pas la même chose. L'homme est dangereux à écouter, et il ne faut pas se laisser charmer par la vanité de l'occuper. La peur de devenir coquette a été le cauchemar de mon existence, vous le savez. Je me suis juré que le jour où je sentirais la révélation de l'amour, je fuirais au bout du monde, si je ne sentais pas en même temps la confiance absolue, et que, dans le cas où cette confiance irait de pair avec la sympathie, je n'hésiterais pas un instant à être franche, à me déclarer vaincue; mais, en me promettant cela, j'étais bien vaniteuse apparemment, car aujourd'hui je me répète ce que je vous disais l'autre soir. Suis-je faite pour être aimée? et si j'allais prendre l'engouement et la curiosité pour l'affection vraie, dans quels abîmes ne serais-je pas menacée de rouler? Voilà que j'ai sérieusement peur. Si vous apprenez un de ces matins que je suis partie avec Bellac pour aller faire des études sur le Mont-Rose ou le Mont-Blanc, ne vous étonnez pas trop. »

QUATRIÈME LETTRE.

« Je n'ai pu arrêter le flot. Il a rompu la digue. A présent vous savez tout, il veut adopter l'enfant, et vous l'approuvez! Ah! mon amie, vous ne m'avez pas aidée! Loin de là, vous avez rendu ma résistance impossible. Elle eût été coupable envers l'enfant, hypocrite envers moi-même. J'ai accepté la grande amitié, et je sais que c'est de l'amour. C'en est donc fait, l'amour triomphe! Il est entré dans mon cœur sans que j'aie senti la moindre blessure, et, chose étrange, sans y apporter le moindre effroi... J'ai eu peur d'avoir peur, et ce fantôme s'est évanoui comme un mensonge de mon imagination. Je suis si étonnée que je ne sais comment vous dire ce qui s'est passé en moi. Je crois que je ne m'en suis pas rendu compte. Il m'a parlé, parlé... que m'a-t-il dit? Je ne sais plus! Ce n'étaient pas des formules de magie, car cela me paraissait clair comme le soleil, évident, irrécusable.

« Il m'aimait de toute son âme, cela me paraissait tout simple. Je n'étais plus craintive, je n'avais plus d'humilité, pas même de modestie pour me défendre de croire trop vite. Et à présent je ne rougis pas en vous écrivant, je ne tremble pas... Si fait, je tremble et rougis beaucoup, mais cela ne ressemble point à de la honte; au contraire c'est une fierté qui vient tout relever et réchauffer en moi, comme si j'avais tout à coup découvert ma raison d'être. Je m'apparais à moi-même dans le passé comme une ébauche de ce que je suis dans le présent. J'ai traversé des amas de nuages qui se reformaient toujours devant mes pas; aujourd'hui je marche en pleine lumière, et c'est bien moi. Je ne rêve plus. Mon cœur bat vite et fort. Tout est riant et coloré autour de moi, je comprends le sens d'un mot qui ne m'avait semblé avoir qu'une valeur relative : *être heureux!* Oui, c'est être heureux que de vivre dans deux âmes à la fois; autant dire avoir deux âmes : c'est la vraie définition de l'amour, n'est-ce pas? c'est le complément de la vie, c'est son apogée; c'est végéter que d'être seul. Comment ai-je fait pour vivre ainsi? Je n'y conçois rien. Est-ce que dix mille ans ne sont pas écoulés depuis vingt-quatre heures? Je ne me souviens plus de moi, c'est comme si j'avais franchi le seuil d'un monde pour entrer dans un autre. Peut-être que votre enfant m'a tuée pendant que je dormais, et que, grâce à lui, je me réveille dans l'immortalité. Quel bienfait! comme il a eu raison d'avoir ce courage! Je le sens, l'amour ne peut pas être égoïste : c'est la reconnaissance infinie... Mais ne vous hâtez pas, laissez-lui le temps de tout savoir. L'obstacle existe, plus sérieux qu'il ne pense. Il faudra qu'il m'aide à le rompre. Comment? Je ne sais pas, je n'ai pas encore eu le courage d'y songer. Laissons passer quelque temps. Laissez-le douter de moi; il a peut-être besoin de douter pour bien connaître la force de ses résolutions. C'est une épreuve à laquelle je ne dois pas avoir l'orgueil de me soustraire, et c'est un droit que je lui reconnais. Quand il m'aimera, même avec la crainte que je ne réalise pas sa première illusion, je serai sûre de l'avenir, car je deviendrai parfaite. Ce sera très facile; il suffira qu'il le veuille; n'en doutez pas, tout doit être prodige dans l'amour. — Quel que soit le dénoûment, un déchirement terrible peut-être, je l'aimerai toujours, moi, et son souvenir restera béni, car c'est lui qui m'a donné la vie, et j'aime la vie passionnément depuis vingt-quatre heures. »

Cette dernière lettre était datée du matin du jour où j'avais reçu le baptême à la Canielle. Ce jour-là, elle m'aimait déjà. Je n'avais pas, comme je me l'imaginais, conquis sa première estime sérieuse dans le sauvetage. Depuis la veille, elle s'était dit qu'elle serait à

moi; en m'adoptant pour son filleul, elle m'avait adopté pour son fiancé. Que s'était-il donc passé en elle pour qu'elle conçût l'étrange fantaisie de m'éprouver si cruellement le lendemain du baptême? Elle avait eu un moment de terreur en entrant dans la suprême crise. Elle avait joué le tout pour le tout et résolu de savoir le mot de sa destinée en frappant sans pitié l'oracle pour lui arracher la vérité. Ou bien, se sentant irrésistiblement entraînée, elle avait voulu à tout prix se retenir sur la pente, faire rouler un rocher entre nous pour me forcer à le gravir et à lui laisser le temps de la réflexion. Elle avait échoué, j'avais franchi l'obstacle en m'y déchirant. Une âme comme la sienne ne pouvait exiger davantage pour se donner.

J'étais enivré de bonheur. Le soir j'écrivis à ma tante, n'osant écrire à Célie; mais il n'y avait pas de raison pour qu'elle ne lui montrât pas mes lettres, et je pouvais répandre tout mon cœur, comme elle avait répandu le sien, dans le sein de ma mère adoptive. Bientôt celle-ci, en me répondant, m'envoya une nouvelle lettre de sa jeune amie à elle adressée, et ainsi nous pûmes échanger nos effusions comme si nous nous fussions parlé sans contrainte devant ma tante. L'adorable femme se prêtait à notre chaste roman avec une confiance juvénile, et comme elle avait raison! J'étais dévoré d'impatience, mais je m'adressais à la femme la plus pure, placée sous l'aile de la femme la plus honnête et la plus loyale. Je ne pouvais frapper à la porte d'un tel sanctuaire qu'en surmontant mes agitations et en élevant ma pensée vers les plus nobles régions de l'amour. Cette correspondance dura deux semaines, pendant lesquelles il ne me fut pas permis de questionner pour m'enquérir des faits extérieurs. Ma tante disait : « Prends patience, tu n'es pas à plaindre. Savoure ton bonheur. On s'occupe de toi, de toi seul. »

Pourtant, au bout des quinze jours assignés à mon exil, on me renouvela l'ordre de me tenir tranquille et de ne pas donner signe de vie, et cela sans me dire combien de temps encore il faudrait me résigner à ne rien savoir. J'eus des jours d'inquiétude sérieuse, et il fallut m'observer beaucoup en écrivant pour n'en rien laisser paraître. Je m'en dédommageai avec Stéphen, qui me trouva quelquefois d'une humeur massacrante, et qui, jugeant la chose toute simple, ne m'en témoigna aucun dépit. Un jour, sa douceur vraiment admirable me causa de profonds remords. Il avait voulu me distraire en parlant peinture, et je lui avais presque dit que je détestais la peinture, même la sienne. En rentrant en moi-même, je résolus d'employer le temps de mon épreuve à réparer mon ingratitude et à rendre Stéphen heureux. Sachant qu'il n'y avait qu'un moyen, qui était de lui donner du talent, je résolus de lui en donner.

Ce projet n'était pas aussi fou qu'on pourrait le croire. Il s'agissait de bien saisir ce qui lui manquait pour faire sortir de lui ce qui était en lui. Ce n'était pas l'intelligence, ce n'était pas le travail, ni l'acquit du travail, ce n'était pas la théorie, il avait trop de tout cela, il était trop peintre, il ne venait pas à bout d'être artiste. Ce qui lui manquait, c'était d'être quelqu'un, c'était l'individualité, c'était la vie. Il avait fait de la sienne une tâche aride, cruelle, un martyre. Il travaillait trop; il oubliait d'exister, il ne se renouvelait pas, il s'ossifiait. Mieux eût valu pour lui avoir comme tant d'autres des accès de paresse princière au milieu de l'indigence, ou connaître la débauche, s'enivrer, jouer, se faire de mauvaises affaires. Que sais-je? tout eût mieux valu pour l'essor de sa personnalité captive que ce régime admirablement sain, égal et irréprochable qui le détruisait.

Je ne pouvais pas lui donner le conseil de se dépraver, je n'eusse pu lui en donner l'exemple. Je ne pouvais pas non plus lui donner une meilleure notion de son art, je ne l'eusse pas persuadé, il prétendait tenir toutes les ficelles; il les tenait peut-être, mais il ne savait pas les nouer, et je ne l'aurais pas su mieux que lui. La notion de l'amour lui était encore plus étrangère, et je ne pouvais faire apparaître la femme qui eût su la lui révéler; je pouvais au moins lui apprendre l'amitié, qu'il ne connaissait pas.

Je me gardai de lui faire part de cette découverte, mais elle était réelle. Stéphen était aimant et dévoué, seulement il s'était privé de l'échange du dévouement comme d'un vain luxe. Toujours prêt à obliger, à secourir, à servir tous ses camarades, il n'avait jamais eu de préférence pour un ami. Il n'avait rien à confier à personne, et, en se faisant une vie rude et austère, il s'était arrangé pour n'avoir besoin de personne.

Cette situation hors nature ne lui fermait-elle pas absolument le livre de la nature, qu'il se flattait d'ouvrir de force? Vaine tentative! il sentait le poids de la solitude sans vouloir se l'avouer. Il était triste sans en savoir la cause : il s'ennuyait. Le travail l'enfiévrait régulièrement un certain nombre d'heures chaque jour, après quoi il retombait dans un morne accablement qu'il qualifiait de contemplation, à moins que quelqu'un ne se chargeât d'entretenir sa fièvre en le contredisant et en le poussant à ces discussions vives et passionnées où tant d'artistes cherchent une vie factice qui les épuise.

Le problème à résoudre était donc de le faire sortir de lui-même en lui rendant nécessaire la société d'un de ses semblables quelconque. Célie avait dit : La vie ne se complète que quand on est deux. Pour donner la vie à Stéphen, il fallait réussir à lui inspirer

une affection déterminée. Le jour où, en parlant d'un de ses camarades, si, au lieu de dire « c'est un brave garçon, » il lui venait sur les lèvres de dire « *je l'aime, c'est mon ami,* » une transformation serait opérée, et pouvait conduire à toutes les autres. Quel autre ami pouvais-je offrir à Stéphen que moi-même? Je n'en avais pas d'autre sous la main, et moi seul d'ailleurs pouvais me mettre dans la tête et dans le cœur de l'aimer. Il était aisé de voir que personne ne s'en était donné la peine : il était si peu aimable!

Je me mis à l'observer pour savoir par quel bout je l'entamerais. Mes accès d'humeur ne l'avaient pas irrité contre moi : il reconnaissait à tout le monde le droit d'être maussade comme celui d'avoir mal aux dents; mais je m'aperçus d'un fait certain, c'est que ma tristesse l'avait rendu plus triste. Je respectais beaucoup son travail égoïste et solitaire, je reconnus que c'était de ma part un égoïsme égal au sien. Je craignais de m'ennuyer près de lui. Je me condamnai à l'accompagner et à lui tenir compagnie. Il en fut étonné d'abord, mais, à ma grande surprise, il en fut touché. Je fis bientôt une autre découverte. Il y avait, pour me servir de son expression favorite, de *la pose* dans son amour pour la solitude; c'était une affectation dont le motif était plus respectable que puéril. Il était fier et d'une discrétion farouche. Il craignait d'ennuyer les autres et ne voulait jamais leur paraître ennuyé, ce qui eût été une manière d'implorer le sacrifice de leur indépendance et de leur temps. En somme, il travaillait de rage, non pour obéir à l'inspiration, qu'il n'attendait jamais, mais pour tuer le temps, qui l'accablait. Je le vis d'abord un peu troublé et comme confus de l'intérêt que je semblais donner et que je commençais réellement à prendre à ses études; puis il chercha à s'imaginer quel attrait pouvait m'inspirer sa compagnie, sur le charme de laquelle il ne se faisait aucune illusion. Il crut que j'avais besoin d'une expansion quelconque, et il dérogea tout à coup à ses habitudes d'insouciance pratique en me questionnant.

— Voyons! dit-il, vous auriez du plaisir à me parler de vous, et vous n'osez pas, parce que je vous ai conseillé de ne pas le faire? Vous croyez que ça m'ennuierait? Ce que j'en ai fait, c'est pour ne pas mettre de conditions à mon obéissance envers le *petit amiral*; mais, puisqu'elle vous en donne la permission et que ça peut vous soulager, allez... Je ne suis peut-être pas aussi bûche que j'en ai l'air. Je comprends très bien qu'on aime une femme qui est en même temps une jolie maîtresse, une vraie artiste et un bon camarade. Si j'avais rencontré cela dans ma vie, je ne serais point le porc-épic que je suis devenu; mais il ne faut pas me croire jaloux du bonheur des autres hommes, je ne le suis pas plus que des succès

des autres artistes. Les uns ont de la chance, les autres n'en ont pas; ça dépend du numéro qu'on tire en venant au monde. Vous avez eu le mille, et moi j'ai eu zéro. Qu'est-ce que ça fait, si je ne m'en plains pas?

— Mon cher ami, lui dis-je, je n'ai pas besoin d'expansion. Le bonheur est discret et recueilli; vous m'avez mis à l'aise en me disant de me taire, et je vous sais gré de votre délicatesse. De ce moment, j'ai senti que je vous aimais réellement, et, si je vous recherche, ce n'est ni pour vous amuser ni pour me distraire. Vous n'avez pas besoin qu'on vous amuse, et je ne m'ennuie pas; mais j'ai du plaisir à être avec vous, et à moins que cela ne vous gêne...

— Non pas! s'écria-t-il avec une spontanéité qui éclaira d'un sourire son masque de pierre. Pas si bête!.. Du moment que le cœur y est... Je vais vous dire, mon petit... Je me figurais que je vous avais un peu servi de prétexte pour vos affaires de cœur...

— C'est vrai, Stéphen. Je ne veux pas le nier, ce serait lâche;... mais il n'y a rien eu de prémédité. Je ne vous savais pas à la Canielle quand je vous ai rencontré. J'ai saisi l'occasion aux cheveux. Faites-moi pourtant l'honneur de croire que, si je n'avais eu pour vous une estime complète, je n'aurais pas cherché à me lier avec vous plus intimement que par le passé.

— Bon! dites-moi ça... Je me l'étais dit aussi. Vous n'êtes pas hypocrite et vous allez droit au fait. Moi, j'aime mieux tout savoir. Au commencement, ma société ne vous était pas absolument délicieuse?

— Notre rapprochement a marché si vite, grâce à des circonstances romanesqnes...

— C'est vrai; au fait, c'est un roman, ce qui s'est passé, le diable m'emporte! J'ai traversé un roman, moi, sans m'en apercevoir, et j'y ai joué un rôle, non pas tout à fait sans m'en douter, mais sans prévoir que j'y serais aussi utile. Allons! c'est la première fois que je me trouve mêlé dans une histoire de ce genre qui soit sérieuse, car vous filez le parfait amour et vous allez au mariage?

Je lui résumai en dix paroles l'histoire de ma passion. Je sentais que Célie l'eût exigé pour ne pas laisser notre confident faire fausse route.

Il me marqua son attention en me posant quelques questions empreintes d'une réelle sollicitude, puis il résuma ainsi son jugement : — Une femme de trente ans qui est une jeune fille, cela doit être la perfection pour le mariage. Pas de nerfs, pas de curiosités sottes, pas d'exigences fantasques. Moi, j'avais toujours rêvé une veuve; mais les retours sur le passé, les comparaisons,.. cela me faisait peur! Vous trouvez la raison et l'amitié d'une veuve sans l'inconvénient des souvenirs, c'est le phénix. Couvez-moi ça, mon

cher. Soignez votre chance, ne vous gênez pas pour en être fou. Çà ne me fera pas rire. Je ne ris que de ceux qui croient avoir ramassé une perle et qui n'ont trouvé qu'un œuf de serpent. Ceux-là me consolent de n'avoir rien trouvé du tout. Moi, j'ai vu le *petit amiral*, je lui ai parlé : c'est une nature qui me va, et j'ai confiance dans votre humeur; mais tout cela ne me dit pas pourquoi vous avez du plaisir à être avec moi, à moins que ce ne soit parce qu'elle m'a témoigné de la confiance et de l'estime à première vue.

— Il y a de cela, je ne veux rien dissimuler; mais il y a encore autre chose.

— Quoi, voyons ?

— C'est parce que vous m'avez pardonné de ne pas vous avoir compris tout de suite.

— Compris? Qu'est-ce qu'il y a en moi à comprendre? Ne suis-je pas *moi* à toute heure du jour et de la nuit, depuis les pieds jusqu'à la tête?

— Non, Stéphen, vous n'êtes jamais vous au contraire, et on peut vous fréquenter dix ans sans vous connaître.

— Je n'y suis pas, allez toujours.

— On peut vous prendre pour ce que vous vous donnez, pour un bon garçon parfaitement honnête et très obligeant...

— Et je ne suis ni bon, ni honnête! Diable!

— Vous êtes plus que bon, vous êtes excellent, plus qu'honnête, vous êtes chevaleresque.

— Laissez-moi donc tranquille!

— Stéphen, je me connais en hommes. J'ai vu le monde dès mon enfance et je l'ai bien jugé, grâce à une mère adoptive parfaite, entourée d'esprits justes et distingués. On ne m'a pas laissé à moi-même dans l'âge où l'ardeur de vivre nous empêche de voir. On m'a fait faire des études historiques, littéraires et philosophiques que l'on a su rendre agréables, et on a tourné mon esprit vers l'observation raisonnée des faits sociaux, par conséquent vers l'étude de la nature humaine. J'ai compris, j'ai vu et j'ai senti que la plupart d'entre nous aujourd'hui sont privés de développement parce qu'ils croient devoir se priver d'expansion. C'est une mode et une nécessité d'être ainsi. En nous donnant la liberté morale par principe, et en nous jetant dans un monde où il faut lutter contre la tyrannie morale qui règne de fait, on nous a rendus graves jusqu'au stoïcisme ou tristes jusqu'au scepticisme, selon que notre tempérament nous portait vers une de ces nuances sombres. Les choses du cœur, à moins d'un milieu exceptionnel, comme celui où j'ai eu le bonheur d'éclore, on ne nous les apprend plus. Personne ne nous enseigne ce que les anciens appelaient la vertu, c'est-à-dire la culture de l'âme, l'amour de la patrie, la droiture du caractère et l'a-

mitié. Quand nous sommes riches, on nous pousse hors du nid en nous disant : Amuse-toi, satisfais ta vanité, brille et ne te ruine pas. Quand nous sommes pauvres, on nous jette dehors en nous disant : Va devant toi et fais comme tu pourras; arrange-toi pour ne pas mourir de faim et pour ne pas te brouiller avec la loi.

— C'est vrai, dit Stéphen. On ne m'a jamais donné d'autre bénédiction que celle-là, avec accompagnement de coups de pied dans le dos pour me faire partir plus vite. Vous êtes né coiffé, vous; mais voyons, qu'est-ce qu'elle vous a appris pour être heureux, votre culture de l'âme?

— Elle m'a appris à ne pas croire qu'on puisse être heureux en ne cultivant et ne servant que soi-même. Elle m'a fait connaître le besoin des grandes affections qui nous arrachent aux préoccupations mesquines de l'égoïsme, qui, en nous initiant aux douleurs saintes de la sollicitude, nous remplissent aussi le cœur de joies infinies, quand l'objet de notre dévouement partage notre bonheur ou nous fait partager le sien, ce qui devient pour nous la même chose. Notre existence est donc doublée dès que nous aimons, et nous nous sentons deux fois plus forts en même temps que nous sommes devenus deux fois plus tendres, c'est-à-dire plus sensibles et plus vivans.

— C'est assez ingénieux, ce que vous dites là, répondit-il en quittant son pinceau et en cessant de tourmenter la vague de son stérile regard : cela paraît même vrai; mais à quoi cela peut-il servir à celui dont l'intelligence et la sensibilité n'ont pas reçu plus de façons que ce rocher où nous voilà?

— Ce rocher a été terriblement travaillé par le flot, Stéphen!

— C'est encore vrai; le flot a réussi à l'ébrécher. Ne voilà-t-il pas une belle chance que de s'émietter sous les coups d'un agent brutal qui ne se soucie ni de vous épargner ni de vous détruire? Voilà la vie des hommes comme moi, Armand! Ils se laissent battre par le destin, ne pouvant réagir, et ils sont en droit de vous dire comme Paulin Ménier dans *le Courrier de Lyon :* « Ne me demandez point de la sensibilité, j'en ai point! » Et il copia si bien l'accent farouche du célèbre acteur, et son mouvement saccadé en se détournant comme pour ne plus m'entendre, qu'il me causa un instant d'effroi.

— Les hommes comme vous, repris-je, ont beau faire pour se métamorphoser en rochers, ils ne viennent à bout que d'en simuler la surface. Celui qui parvient à détruire en lui le sens humain va au crime ou à l'idiotisme; celui qui n'y parvient pas s'immobilise dans la souffrance : c'est à celui qui n'a ni la faculté ni la prétention de ne pas souffrir, de le plaindre et de souffrir avec lui, s'il ne peut le consoler, et voilà ce que l'on appelle aimer! Ne me deman-

dez pas de l'indifférence, Stéphen, je vous répondrais de ma vraie voix : « Je n'en ai pas! »

— Mon cher, reprit-il après un instant de silence, je n'ai pas beaucoup d'esprit pour vous répondre, mais je vois une chose, c'est que vous êtes très gentil, vous, et que je n'aurais pas été tout à fait malheureux, si j'avais eu un ami comme vous, délicat d'intelligence et un peu féminin de cœur; car il y a de ça en vous, et vos raisons me rappellent la mère que je n'ai pas eue et que j'ai quelquefois rêvée!

— Vous avouez donc que vous avez été malheureux?

— Ne pas avoir de bonheur, c'est être malheureux, pardié; mais c'est si bête de le dire!

— Oui, de le dire à ceux qui sont trop bêtes pour le comprendre. Si vous m'accordez que j'ai l'intelligence de ces choses-là, pourquoi repoussez-vous l'ami que votre malheur ne rebute pas?

— Est-ce que je vous repousse? s'écria-t-il en se levant comme s'il allait se jeter dans mes bras; mais il eut peur d'être puéril, et, se rasseyant : Non, sacredieu! reprit-il, je ne repousse pas l'amitié! Je ne peux pas la nier, moi, puisque je l'ai ressentie plus d'une fois. Oui, le diable me griffe! si je m'étais laissé aller, il y a bien des gens que j'aurais assommés... mais trop haut perchés pour moi, de grands artistes, des femmes superbes, gracieuses... ou des gens riches, généreux, hospitaliers, qui vous attirent, et par qui on craint de se voir lâché, si on n'arrive pas à la gloire qu'ils croient avoir flairée en vous. J'ai dit : Pas de ça, mon vieux! Tu es obscur, tu seras toujours gueux. Tu ne sais pas t'y prendre pour enlever la redoute du succès. Tu es laid, têtu, amoureux de liberté; reste insociable, cela vaudra mieux.

— Et vous croyez que, même avec moi, qui ne suis ni un grand artiste, ni un riche protecteur, ni une jolie femme, cela vaudra mieux?

— Vous, c'est différent! vous m'ensorcelez avec vos idées de confiance, de bonté. Je voudrais être aimable pour vous répondre et vous faire comprendre que je ne suis pas un ingrat. Voilà tout ce que je sais vous dire, il faut vous en contenter; vous verrez dans l'occasion que vous n'avez pas jeté vos perles à un pourceau.

C'était assez pour un jour. Il reprit sa toile, et je le quittai; mais il me rappela pour me tendre la main en silence, et il serra la mienne si fort que j'en eus mal au coude toute la soirée. Il était si neuf à l'expansion qu'il ne savait pas qu'on peut remercier son ami sans l'estropier. Je me promis de ne pas reprendre l'entretien avant qu'il n'y vînt de lui-même. Ce ne fut pas long. Dès le soir, en sirotant son *gloria* et en allumant son cigare : — Armand! me dit-il brusquement, j'ai réfléchi à ce que vous m'avez dit tantôt. C'est

d'un brave garçon, tout ça, il n'y a pas à dire; cependant ça m'a empêché de travailler. C'est assez drôle, n'est-ce pas? mais c'est ainsi que je suis fait! Il ne faut pas que je pense, moi, ça m'émeut, ça me distrait. Est-ce que vous ne croyez pas que l'artiste doit se priver de tout ce qui n'est pas son art?

— Certainement je vous donnerai raison quand vous m'aurez démontré qu'il y a une seule émotion qui ne rentre pas dans le sentiment de l'art, ou qui ne serve pas à son développement en nous-mêmes. — Ceci nous conduisit à une longue discussion où je m'attendais à lui voir porter son âpreté et son parti-pris d'habitude. Il n'en fut rien. Il se montra très attentif, très curieux de mes idées; il m'interrompit souvent, mais ce ne fut que pour me suivre jusqu'au fond de mes appréciations. Je le savais intelligent; à la lucidité de ses objections, je vis qu'il l'était beaucoup plus que je ne pensais, et qu'il cachait cela comme le reste, dans la crainte d'être raillé ou mal compris. Je ne lui dissimulai pas que je le trouvais aussi fort que n'importe qui, et que je ne lui permettrais plus de se taxer de cerveau inculte. Il n'avait peut-être pas beaucoup lu, mais il avait bien lu et sainement critiqué. Quand nous nous quittâmes ce soir-là, nous avions fait un immense pas l'un vers l'autre, nous étions sûrs de ne jamais nous gêner mutuellement et de n'être plus forcés de nous disputer pour tuer les heures.

Peu de jours après, nous étions inséparables; je lui sacrifiais mes rêveries, il oubliait pour moi sa chère palette. Il consentait à regarder le paysage, à trouver un sens à toutes choses, une physionomie à tous les êtres, et je n'avais rien à lui apprendre à cet égard. Il avait été jeune et flottant comme un autre; comme un autre, il avait été épris de toute la nature. Il eût voulu tout saisir à la fois; puis, épouvanté de son audace, il s'était rabattu sur une spécialité sans comprendre que tout est dans tout, et que la plus étroite spécialité est, comme tout le reste, un vaste univers.

Il s'éveillait comme d'un rêve, en retrouvant ses premières émotions et les aspirations de son adolescence. Il hésitait encore, il craignait de s'y perdre, mais il se laissait égarer en disant : Advienne que pourra! Enfin je lui rendis le service de lui faire parcourir la gamme de son propre cerveau, dont il n'avait voulu faire résonner qu'une note, sans s'apercevoir qu'à force d'être attaquée isolément elle ne résonnait plus. Ce travail de dévouement me donna le courage d'attendre encore dix mortels jours, qui s'écoulèrent sans rien changer à ma situation.

George Sand.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

CAMILLE JORDAN

ET

MME DE STAËL

La vie de Mme de Staël a bien des branches; sa correspondance, si on l'avait au complet, en donnerait naturellement les divisions. On aurait une suite de chapitres : *Mme de Staël et Benjamin Constant; — Mme de Staël et Matthieu de Montmorency; — Mme de Staël et Guillaume Schlegel; — Mme de Staël et M. de Barante*, etc., etc. Malheureusement nombre de ces séries ont été détruites. Une bienveillance toute particulière, une confiance dont je me sens honoré (1) me remet entre les mains une suite de lettres de cette femme illustre qui ont échappé au double désastre d'une ruine et d'un incendie. Ce sont des lettres et billets intimes, adressés par Mme de Staël à Camille Jordan, à cette âme affectueuse et sympathique, à cette âme chaleureusement oratoire qui s'était annoncée et révélée dans le conseil des cinq cents, et qui s'exhala en 1821 dans des accens d'éloquence déjà prophétiques, à l'heure où cette restauration qu'il aimait, mais qu'il avertissait, fit pour jamais fausse route et s'égara. Je profiterai de l'occasion inappréciable qui m'est offerte pour parler de Camille Jordan, pour

(1) Je dois cette communication à M. Arthur de Gravillon, petit-fils de Camille Jordan, qui, à la demande de mon ami M. R. de Chantelauze, a bien voulu rechercher, dans ses papiers de famille, tout ce qui pouvait m'intéresser. M. A. de Gravillon est lui-même un esprit cultivé, ami des lettres, digne héritier, par ce côté, de son aïeul maternel. Il est l'auteur de quelques écrits piquans qui ont eu un succès d'à-propos assez vif dans le monde lyonnais.

rappeler ce qu'il fut dans la vie publique et pour le montrer dans l'intimité, aimé, goûté, presque adoré de femmes supérieures ou charmantes, et justifiant la vivacité de cette prédilection par des qualités et des trésors de simplicité, de sincérité, de candeur, d'honneur, de dévouement et de franchise.

Camille Jordan, né à Lyon le 11 janvier 1771, appartenant à une famille de commerçans aisés, de mœurs simples et d'une probité antique, fit de brillantes études à Lyon même, au collége de l'Oratoire, et il les couronna par un cours de philosophie de deux ans au séminaire de Saint-Irénée (1). Nourri de la sorte, formé parmi ses compatriotes, il resta toute sa vie l'homme de son pays et de sa ville natale; il ne se dépaysa qu'autant qu'il le fallut, et le type originel en lui ne s'affaiblit jamais. Je ne me hasarderai pas à donner les traits qui définissent le mieux le génie natif de cette race lyonnaise dont nous avons connu des représentans diversement distingués; mais assurément un même caractère provincial leur demeure attaché à tous : ce caractère porte avec lui un certain fonds de croyances, de sentimens, d'habitudes morales, de patriotisme local, de religiosité et d'affectuosité (si je puis dire), qui se maintient au milieu de l'effacement ou du dessèchement trop général des âmes. On a cru y remarquer en même temps un peu trop de mollesse et de rondeur dans la forme générale des talens. Camille Jordan jeune, âgé de vingt ans, témoin des excès inouis qui, à Lyon encore plus qu'ailleurs, souillèrent le triomphe de la révolution, presque au lendemain de 89, prit une part des plus actives à la résistance et à la révolte des citoyens honnêtes. Ce ne fut point précisément la contre-révolution qui arma les citoyens lyonnais contre la république et la convention : ce fut l'excès de l'oppression, graduellement croissante depuis 1791 et renchérissant chaque jour par des mesures de plus en plus intolérables, ce fut la frénésie de quelques dominateurs fanatiques qui détermina le désespoir du très grand nombre. Girondins, hommes de 89 et royalistes, nobles, bourgeois, marchands et hommes du port, tous à la fin se trouvèrent refoulés dans un seul et même sentiment d'indignation, confondus dans un seul et même parti qui s'insurgeait contre des tyrans extravagans et cruels, s'érigeant de leur propre autorité en comité de salut public. Là, les sections soulevées l'emportèrent contre une minorité présidée et ameutée par les triumvirs. Les girondins succombaient à Paris le 31 mai : le 29 mai, deux jours auparavant, la résistance de Lyon contre le jacobinisme avait réussi, parce que les

(1) Ce qui ne veut pas dire, comme l'a cru un de ses biographes, qu'*il entra au séminaire;* il était comme élève dans le pensionnat particulier qu'y tenaient les sulpiciens de Lyon.

élémens de cette résistance y étaient plus nombreux, plus compactes, et dans une tout autre proportion qu'à Paris, où les girondins ne formaient qu'un parti et se trouvaient isolés : à Lyon, c'était une coalition spontanée de tous les bons citoyens réunis qui avait opéré pour un temps la délivrance. Le royalisme ne s'introduisit que peu à peu, et il ne prit le dessus que quand la ville ayant été exceptée de l'amnistie accordée à d'autres cités pareillement insurgées la veille, on en vint aux extrémités d'un siége : toutes les nuances d'opinions intermédiaires pâlirent naturellement ou disparurent, et dans la lutte à mort, à ce degré d'incandescence, la couleur la plus tranchée se dessina.

Camille Jordan eut un rôle actif dans tous ces événemens et par la parole, et par la plume, et par le fusil quand il fallut combattre. Il y eut là un premier Camille Jordan que nous ne pouvons nous figurer et ressaisir qu'en le devinant en partie. Il aimait certes la liberté, ce fut son aspiration première, et il ne l'abjura jamais. En 1788, il s'était trouvé chez son oncle Claude Perier à Vizille pendant la tenue des états du Dauphiné, de cette assemblée « d'où partit le premier cri de rénovation qui devait retentir si tôt et se prolonger si longtemps dans le monde (1). » Il avait pu dès lors sympathiser avec Mounier, à qui plus tard une amitié étroite l'attacha. En 1790, Camille avait fait le voyage de Paris en compagnie de sa mère; il y avait été témoin des luttes oratoires de l'assemblée constituante, et il avait dû sentir en son cœur un frémissement secret, comme le jeune coursier à l'appel du clairon. Ses premiers écrits pourtant, qui datent de l'année suivante, furent des écrits d'opposition, destinés à signaler la triste inauguration de l'église constitutionnelle et inspirés par cette faculté d'indignation en présence de l'injustice, généreuse faculté qui ne devait jamais se refroidir en lui et qu'il garda intacte jusqu'à son dernier soupir. Ce jeune homme de vingt ans se prend tout d'abord d'un zèle éloquent pour les opprimés et les faibles. J'ai sous les yeux un seul de ces premiers écrits volans, devenus bien rares et presque introuvables, qu'il lançait sous divers noms.

Il s'attaquait de préférence à l'abbé Lamourette, qui n'était pas seulement un évêque ridicule, mais qui, bien qu'humain et tolérant de sa personne, couvrait de son optimisme sentimental et de son silence des actes odieux, des insultes et des assauts livrés par la populace des clubs aux fidèles de la communion non assermentée. Une scène des plus atroces s'était passée le jour de Pâques 1791 à la porte de l'église de Sainte-Claire. Le matin, au sortir de la messe

(1) Ballanche, *Éloge de Camille Jordan.*

de six heures, une troupe d'énergumènes, armés de fouets de cordes, s'étaient précipités sur les femmes à mesure qu'elles franchissaient le seuil de l'église, et celles auxquelles ils s'étaient acharnés, ils ne les avaient laissées que sanglantes, demi-mortes, après leur avoir infligé les derniers affronts. De pareilles scènes s'étaient renouvelées en plusieurs lieux. La garde appelée au secours, en pareil cas, refusait de marcher ou n'arrivait que trop tard, seulement « pour contempler le désordre, jamais pour le réprimer. » L'autorité municipale ne paraissait aussi qu'après coup, et semblait, dans ses timides admonestations, « n'écarter les criminels que comme on congédierait des amis. » L'église constitutionnelle, en affectant d'isoler sa cause de celle de ses outrageux vengeurs, ne les flétrissait pas hautement et ne s'en séparait point par une réprobation éclatante.

Tout plein de ces scandales crians et le cœur gros de ces iniquités, Camille Jordan écrivit une sorte de pamphlet, signé *le citoyen Simon*, et qui avait titre *la Loi et la Religion vengées des violences commises aux portes des églises catholiques de Lyon*. Il dénonçait les attentats contre la loi, les violations de la liberté promise à tous les cultes et refusée à un seul.

« Mes yeux les ont vues, s'écriait-il, ces scènes de licence et de rage. J'ai vu à la porte de nos temples l'innocence insultée par le crime, la faiblesse maltraitée par la force et la pudeur violée par la brutalité. J'ai vu des citoyens paisibles tout à coup assaillis par une horde de brigands; le sexe le plus intéressant et le plus faible devenu l'objet d'une persécution féroce, nos femmes et nos filles traînées dans les boues de nos rues, publiquement fouettées et horriblement outragées. O image qui ne s'effacera jamais de ma mémoire! j'ai vu l'une d'entre elles baignée de pleurs, dépouillée de ses vêtemens, le corps renversé, la tête dans la fange. Des hommes de sang l'environnaient; ils froissaient de leurs mains impures ses membres délicats, ils assouvissaient tour à tour le besoin de la débauche et celui de la férocité, ils abîmaient leur victime de douleur et de honte. L'infortunée! j'apprends qu'elle expire à cette heure; son dernier soupir est une prière pour ses bourreaux. Voilà ce que j'ai vu, citoyens, et j'ai vu plus encore : j'ai vu tant d'horreurs commises et non réprimées, le scandale à son comble et l'autorité dans le silence, le méchant enivré d'audace et puissant par l'impunité. Ah! il n'est plus possible de dévorer en secret le sentiment de tant de crimes. Ah! j'ai besoin de décharger mon cœur, et tous les cœurs honnêtes, du poids d'une si accablante douleur. L'indignation publique demande un organe public. La nature et l'humanité sollicitent à la fin une solennelle vengeance... »

Le ton, on le voit, est à la hauteur des circonstances : l'écrivain

n'échappe pas entièrement à la phraséologie déclamatoire qui régnait alors, et qui ne faisait que traduire le plus souvent avec sincérité l'exaltation des sentimens.

Il ne sortait point d'ailleurs, dans l'expression de ses griefs et dans ses conclusions, des termes rigoureusement constitutionnels. On a pu dans la suite rappeler contre Camille Jordan telle page, telle lettre qui lui était échappée alors et qui pouvait à la rigueur le faire ranger parmi les royalistes; mais il ne le fut jamais dans le sens direct qu'on attache à ce mot, c'est-à-dire à titre de partisan des princes déchus : il put de bonne heure être royaliste de doctrine et partisan en théorie de l'autorité d'un seul; mais il ne conspira jamais contre la forme républicaine tant qu'elle prévalut. Aucun engagement ne le liait aux Bourbons avant 1814.

De même pour la religion : Camille Jordan était foncièrement religieux; il plaida en toute occasion pour la liberté des cultes. Tant que dura la révolution, c'était prendre parti pour les catholiques. Il s'exprima souvent comme eût fait l'un d'entre eux : il n'en était pourtant que par le cœur et la sympathie; il défendait la cause la plus faible, celle des persécutés, en citoyen équitable et juste. Personnellement il était spiritualiste et déiste, et c'était même plus tard un sujet habituel de discussion entre lui et son pieux ami Matthieu de Montmorency, qui eût voulu l'amener à admettre la nécessité de la révélation.

Camille Jordan se trouvait, comme acteur, avec la majorité courageuse des sections à cette journée du 29 mai 1793 qui affranchit le peuple lyonnais et lui permit de se constituer lui-même. Son action, pendant les mois qui suivirent, soit dans les assemblées sectionnaires, soit dans les missions qui lui furent confiées au dehors pour rallier à la ville les provinces voisines, ne nous est connue et indiquée que d'une manière fort générale : il est bien à regretter qu'il n'ait pas pris soin de laisser un récit de ce mémorable épisode révolutionnaire; nul témoin n'était plus propre à nous en présenter un tableau fidèle autant qu'émouvant. Après un siége héroïque, lorsque la ville succomba, il fut ou de la première ou de la seconde émigration lyonnaise, et parvint à se réfugier en Suisse, où il demeura six mois. De là il passa en Angleterre, où il put assister à la marche régulière et puissante d'un vrai gouvernement représentatif. Il rentra en France dès 1796. Lorsque plus tard, dans la lutte des assemblées publiques, on lui jetait à la face le nom d'*émigré*, il ne l'acceptait que moyennant explication et commentaire :

« Et qui d'entre eux, s'écriait-il, craindrait de l'avouer? Où sont les lois qui les condamnent? quelle est l'opinion qui les accuse? Un Louvet

ne se réfugia-t-il pas en Suisse, un Talleyrand en Angleterre? Et, pour citer de plus nobles exemples, qui d'entre vous, Lyonnais, ne chercha point à dérober sa tête à la hache du bourreau? On nous appelle émigrés à ce titre! Oh! la belle émigration! oh! l'honorable proscription! Et c'est ainsi que nos droits eux-mêmes à la confiance du peuple sont devenus les prétextes pour nous calomnier auprès de lui... »

Au commencement de 1797, à peine âgé de vingt-six ans, Camille Jordan fut porté et nommé à Lyon d'une voix unanime dans les élections pour le renouvellement du second tiers du conseil des cinq cents. Sa véritable carrière politique commence. Il est alors dans l'assemblée sur la même ligne que Royer-Collard, avec lequel il noue alliance au nom de la justice, que tous deux défendent et dont ils voudraient inaugurer le règne à la place des audaces de toute sorte, des coups d'état en sens contraires et des proscriptions sans cesse menaçantes. Mais Camille se met un peu plus en avant que Royer-Collard, il se découvre davantage; sa parole est plus véhémente, plus impétueuse, et il va quelquefois jusqu'à braver et à blesser l'adversaire.

Le grand acte de Camille Jordan au conseil des cinq cents fut en apparence un acte de pacification et de réconciliation, mais qui, tombant dans un milieu inflammable, suscita à l'instant bien des animosités et des colères, je veux parler de son rapport sur la police des cultes (séance du 29 prairial an v, 17 juin 1797). Le courant de l'opinion, laissé à lui-même, était à cette époque pour une réparation des injustices commises, des oppressions trop prolongées. Un grand nombre de pétitions arrivaient de toutes parts au conseil des cinq cents. Quantité de communes réclamaient leur église, leur presbytère, leurs cloches, les signes extérieurs du culte. Le rapport de Camille Jordan donnait satisfaction à ces demandes. Il s'appuya directement, dès le principe, sur l'article de la constitution qui déclarait que *nul ne pouvait être empêché, en se conformant aux lois, de professer le culte qu'il avait choisi.*

« La volonté publique, disait-il, sur d'autres points de notre législation, a pu changer; elle a pu ne pas se prononcer toujours avec précision et clarté : ici elle est unanime, constante, éclatante. Entendez ces voix qui s'élèvent de toutes les parties de la France; faites-les retentir, vous surtout qui, naguère répandus dans les départements, avez recueilli la libre expression des derniers vœux du peuple! Je vous en prends à témoin : qu'avez-vous vu dans le sein des familles? Qu'avez-vous entendu dans les assemblées primaires et électorales? Quelles recommandations se mêlaient aux touchantes acclamations dont vous fûtes environnés? Partout vos concitoyens réclament le libre exercice de tous les cultes; partout ces hommes simples et bons qui couvrent nos campagnes et les

fécondent par leurs utiles travaux tendent leurs mains suppliantes vers les pères du peuple en leur demandant qu'il leur soit enfin permis de suivre en paix la religion de leur cœur, d'en choisir à leur gré les ministres et de se reposer, au sein de leurs plus douces habitudes, de tous les maux qu'ils ont soufferts! »

Il insistait sur l'importance des idées religieuses, sur leur influence morale, leurs jouissances touchantes, « indépendantes du pouvoir des hommes et des coups du sort, » les consolations dont elles sont pour les âmes à travers les inégalités des conditions et les vicissitudes de la vie :

« Leur besoin est senti surtout par les peuples en révolution : alors il faut aux malheureux l'espérance; elles en font luire les rayons dans l'asile de la douleur, elles éclairent la nuit même du tombeau, elles ouvrent devant l'homme mortel et fini d'immenses et magnifiques perspectives. Législateurs, que sont vos autres bienfaits auprès de ce grand bien? Vous plaignez l'indigent, les religions le consolent; vous réclamez ses droits, elles assurent ses jouissances. Ah! nous avons parlé souvent de notre amour pour le peuple, de notre respect pour ses volontés : si ce langage ne fut pas vain dans nos bouches, respectons avant tout des institutions si chères à la multitude. De quelque nom que notre haute philosophie se plaise à les désigner, quelles que soient les jouissances plus exquises auxquelles nous pensons qu'elle nous admet, c'est là que le peuple a arrêté ses volontés, c'est là qu'il a fixé ses affections; il nous suffit, et tous nos systèmes doivent s'abaisser devant sa volonté souveraine. »

Tout en s'exprimant en philosophe, on le voit, mais en philosophe politique qui cherche à donner un fondement profond à la moralité, et qui ne dédaigne pas de lui trouver la sanction la plus intime, il essayait d'attendrir pour la première fois la législation, et, en la laissant égale pour tous les cultes, de lui infuser une pensée de sollicitude et d'intérêt supérieur pour chacun d'eux :

« Que la liberté que vous accordez à tous les cultes ne soit donc point en vous l'effet d'une égale indifférence, encore moins d'un égal mépris, comme cette tolérance dont se parèrent longtemps de dangereux sophistes; mais qu'elle soit le fruit d'une sincère affection. Vous ne devez pas seulement les souffrir, vous devez les protéger tous, parce que tous entretiennent la morale, parce que tous sont utiles aux hommes... »

Aucun secours direct de l'autorité civile, à la bonne heure! aucune préférence spéciale comme dans l'ancien système, où le trône et l'autel s'appuyaient et se garantissaient mutuellement, mais du

moins une liberté générale et entière, efficace et sincère dans son application.

Discutant les conditions essentielles de cette liberté, Camille Jordan en venait à montrer l'iniquité et l'inutilité du serment; il rappelait ce dilemme si simple et que chacun, disait-il, répétait au dehors : « Les bons seront fidèles sans serment, les méchans seront rebelles malgré tous les sermens. » Le loi ne distinguait plus le prêtre du simple citoyen : pourquoi donc l'en distinguer sur ce seul article du serment? pourquoi ne pas le laisser se renfermer en cela dans le silence des conditions privées? « La loi n'a pas connu le prêtre pour l'honorer, elle ne doit pas le connaître pour le soupçonner. » Il expliquait comment quantité d'honnêtes ecclésiastiques, tout prêts d'ailleurs à obéir aux lois, s'étaient refusés par scrupule à prêter ce serment qu'on exigeait d'eux et qui leur semblait recéler des piéges pour leur conscience.

Les raisons politiques, tirées de l'état présent des esprits, ne manquaient pas à l'argumentation de Camille Jordan : il les développait pleinement et les mettait en lumière; mais elles étaient vraies alors et avouées, ces raisons de prudence sociale et de sagesse, partout autre part qu'au sein des corps officiels, pour qui l'intérêt personnel et l'instinct de conservation offusquaient le droit, et qui, sans cesse sur la défensive et se sentant menacés, n'avaient de prochain salut et de ressource que dans une crise violente. Auprès d'eux, l'appel au calme et à la concorde, ce vœu déjà presque unanime du pays, était encore prématuré et intempestif jusqu'à paraître séditieux. Dans ces assemblées politiques de l'an v, composées d'élémens ennemis et inconciliables, trop de levains contraires rapprochés et mis en contact fermentaient violemment et allaient produire de nouveaux éclats. On ne vit, on ne fit semblant de voir dans le rapport de Camille Jordan que la requête, qu'il appuya avec détail et une sorte de complaisance où se mêlait du pathétique, en faveur du rétablissement des cloches. Il y avait déjà par avance un peu du *Génie du Christianisme* dans son accent : c'était trop tôt et ce n'était pas le lieu. Cette partie finale de son rapport fut celle à laquelle la malveillance s'arrêta pour tourner le tout en ridicule. Il avait fait remarquer pourtant que la loi qui interdisait ces terribles cloches n'était guère observée que dans les villes, qu'elle était généralement violée dans les campagnes, que ces cloches proscrites sonnaient encore, et qu'elles ne sonnaient ni pour le tocsin ni pour la contre-révolution, que le seul abus qu'elles présentaient pour le moment était l'inexécution d'une loi existante; il ajoutait :

« Ces cloches sont non-seulement utiles au peuple, elles lui sont

chères, elles composent une des jouissances les plus sensibles que lui présente son culte : lui refuserions-nous cet innocent plaisir? Qu'il est doux pour des législateurs humains de pouvoir contenter à si peu de frais les vœux de la multitude! Qu'il y a de grandeur dans une telle condescendance! et quelle serait donc cette superstition philosophique qui nous préviendrait contre des cloches, à peu près comme une superstition populaire y attache les femmes de nos villages?... »

Il eut beau dire, le lendemain de son rapport l'incrédulité philosophique prit sa revanche : on le chansonna, on attacha à son nom des sobriquets burlesques, des refrains et des carillons en manière de charivaris (1). Un travail noble, élevé, conciliateur, se perdit dans un torrent de dérision, de légèreté et d'insulte.

Philosophiquement et de loin, Camille Jordan nous apparaît, à cette heure de 1797, dans une position intermédiaire, tenant le milieu entre M. Necker, auteur de l'*Importance des opinions religieuses* en 1788, et M. de Chateaubriand, auteur du *Génie du Christianisme* en 1802, se rapprochant au fond du premier plus que du second, plus ami de la liberté réelle de tous les cultes que partisan de la domination d'un seul, éloquent et convaincu, donnant de haut et le premier un signal de clémence et d'apaisement, mais le donnant à la veille d'une journée mauvaise, en face d'ennemis encore ardens, d'adversaires haineux, et ne faisant par là qu'irriter et hâter les méchans desseins d'un pouvoir central corrompu qui va être réduit, pour durer, à se faire conspirateur.

Quinze jours après environ, dans la séance du 16 messidor (4 juillet), la parole de Camille Jordan l'entraîna un peu plus loin qu'il n'eût fallu, et il lui échappa un de ces mots dont s'empare aussitôt et qu'envenime à plaisir la mauvaise foi des partis. Le directoire avait adressé au conseil des cinq cents un message dans lequel il était rendu compte des crimes commis par des brigands connus sous le nom de *chauffeurs* ou de *compagnons de Jésus*, qui infestaient la commune de Lyon. La cité lyonnaise y était particulièrement incriminée : le patriotisme de Camille Jordan prit feu à l'in-

(1) Par exemple, il y eut *le Din, din, dindon, vaudeville*, dédié à Camille Jordan. En voici le dernier couplet :

Tu vas donc pour ta récompense,
Jordan-bourdon,
Te dire : Il n'est clocher en France
Ni clocheton
D'où ne retentisse mon nom...
Din din, din din, dindon, dindon.

Il courut alors contre lui nombre de chansons pareilles, également plates, et qui n'avaient que le refrain. J'en fais grâce.

stant; il se leva pour justifier ses compatriotes, accoutumés à être des victimes et non des auteurs de crimes :

« Bien loin, disait-il, de reprocher au directoire son message, je lui en rends des actions de grâces, puisqu'il me fournit l'occasion de prendre à cette tribune la défense de ma malheureuse patrie, et de repousser loin d'elle les inculpations calomnieuses dont on s'est plu si souvent à la noircir.

« Si le directoire vous montrait sa correspondance officielle, vous verriez que les voies de fait dont il est ici question sont étrangères aux opinions politiques ; la plupart n'ont eu lieu que sur des voleurs pris en flagrant délit (*murmures*). C'est du sein de la misère et de l'insuffisance des lois que naissent ces crimes, et non d'un système d'assassinat. De toutes les communes de la république, il n'en est aucune où la rage révolutionnaire ait exercé ses fureurs avec plus d'atrocité qu'à Lyon; il n'y a pas une famille qui n'ait à y pleurer la perte d'un parent, d'un ami : la réaction dont on se plaint n'est-elle donc pas, jusqu'à un certain point, naturelle? (*Violens murmures, trépignemens de pieds. On s'écrie : à l'ordre! à l'ordre!*) Depuis deux mois que les nouveaux magistrats ont été nommés, les assassinats se réduisent à un seul, celui d'un membre du tribunal révolutionnaire, qui a été poignardé par un jeune homme dont il a lui-même assassiné le père; mais tous ces crimes sont désavoués par l'immense majorité des citoyens de Lyon. La jeunesse de Lyon, brave et fière, sait se battre et non assassiner... »

Il avait dit une chose juste : « S'il y avait une réaction à Lyon, cette réaction, après tout ce que Lyon a souffert, ne serait-elle pas assez naturelle?... » Mais il n'avait pas mesuré son expression, et une telle parole, tombant du haut de la tribune, prête beaucoup trop à la déclamation des partis. On accusa Camille Jordan d'avoir non-seulement préconisé, mais *déifié* l'assassinat, et ce fut Marie-Joseph Chénier qui porta contre lui cette accusation. Le poète-tribun s'était fait, avant et après le 18 fructidor, l'ennemi personnel et le satirique acharné de Camille. Camille Jordan lui répondit, et, je dois le dire, sa réponse fut cruelle (1).

(1) Cette réponse à Chénier se trouve dans une note de l'écrit de Camille Jordan sur le 18 fructidor. La voici en ce qu'elle a d'essentiel; il s'adresse, par manière d'apostrophe, à ses compatriotes lyonnais : « Après avoir prouvé que jamais votre ville n'avait joui d'un calme plus profond que depuis trois mois à l'ombre des paternelles administrations qu'elle s'était choisies, montrant que si, à des époques plus reculées, quelques assassinats y avaient été commis, comme dans toutes les autres parties de la république, par la négligence du gouvernement, ils n'appartenaient à aucun système réfléchi, à aucun mouvement contre-révolutionnaire, mais à la seule impulsion de la vengeance individuelle, je disais : *Et dans quelle ville une telle vengeance dut-elle paraître davantage, je ne dis pas excusable ou permise, mais naturelle?* Voilà mes propres

Le coup d'état du 18 fructidor éclata. Camille Jordan était trop en vue pour n'en pas être victime. Il résistait à se dérober par la fuite : il fallut que son intime ami Degérando l'arrachât de son lit dans la nuit du 18 au 19, et l'emmenât dans une retraite sûre qu'il lui avait ménagée chez une amie généreuse, rue de la Planche. C'est là que fut composé l'écrit apologétique : *Camille Jordan, député du Rhône, à ses commettans sur la révolution du* 18 *fructidor* (Paris, 25 vendémiaire, an VI), ayant pour épigraphe ces vers consolans de Virgile :

O socii (neque enim ignari sumus ante malorum),
O passi graviora ! dabit deus his quoque finem.

Camille Jordan, dans cette adresse aux Lyonnais, a principalement à cœur de justifier ses collègues et lui-même du crime dont on les accuse, d'avoir conspiré contre la constitution. Il s'étend, pour commencer, et un peu longuement, sur la justification de Pichegru, le plus sérieusement compromis et dont la mémoire est restée entachée aux yeux de l'histoire. Il est plus heureux avec d'autres noms, et quand il en vient à ceux de ses collègues qui pouvaient être soupçonnés, pour tout méfait, de sentimens royalistes *in petto*, il y trouve sujet à un beau développement et qui rappelle l'orateur. Il ne craint pas de confesser cette forme de royalisme en l'expliquant, en la montrant compatible avec tous les devoirs et avec le respect pour la constitution en vigueur :

paroles; j'en atteste tous mes collègues. Eh bien! c'est cette phrase qu'ils ont dénoncée avec fureur, c'est dans cette phrase où la vengeance est expressément condamnée, où elle est simplement qualifiée de *naturelle*, qu'ils ont trouvé l'apologie, la *déification* de l'assassinat. Et qu'y a-t-il donc dans une telle expression que je veuille réformer dans le calme de tous mes sens? Qu'y a-t-il que, je ne dis pas l'orateur, mais le philosophe ne doive expressément approuver? Tout ce qui est naturel est-il permis?... Voyez l'humanité de ces vertueux citoyens! Une telle doctrine affecte même leur sensibilité. Il ne suffit pas qu'on convienne avec eux que la vengeance est défendue, ils ne peuvent pas même entendre qu'elle est naturelle. Leur nature bienfaisante se révolte à cette pensée. O vous que le ciel doua d'une âme si expansive et si tendre, cette erreur est belle sans doute, elle fait honneur à vos cœurs; mais c'est une erreur cependant, et la raison ne saurait perdre ses immuables droits. Retenez donc bien que la nature humaine, telle qu'elle est faite chez nous, comporte des sentimens quelquefois illégitimes et même cruels. Retenez bien qu'entre des actions également défendues par les lois divines et humaines, il en est de naturelles, comme il en est qui ne sont pas naturelles, et si vous voulez que je vous donne un exemple qui vous apprenne à les discerner, Chénier, écoutez-moi :... Il est naturel pour un fils de fondre le poignard à la main sur le bourreau de son père; mais il ne l'est pas pour un frère de laisser son frère périr sur un échafaud, quand il n'avait, pour le sauver, qu'à le vouloir. Le premier fut coupable, le second fut atroce; le premier est un homme, le second est un monstre. » — On retrouve ici sous la plume de Camille cette accusation de fratricide que les hommes du côté droit se plaisaient trop souvent à retourner comme un poignard au cœur de Marie-Joseph. Camille Jordan, attaqué injustement, se sert lui-même d'une arme injuste.

« Et pourquoi le taire? — Oui, il pouvait se trouver parmi nous quelques royalistes d'opinion, il pouvait s'y trouver quelques hommes qui, méditant dans le silence du cabinet sur notre constitution nouvelle, croyaient y apercevoir quelques imperfections, qui soupçonnaient qu'un pouvoir exécutif, placé dans les mains d'un seul homme, pourrait acquérir plus d'activité, plus de dignité, plus de cette force morale qui économise la force politique, et qu'une telle réforme, loin de saper la liberté, la posait sur ses vrais fondemens. Eh bien! qu'en conclure? Où les conduira cet aveu? Une telle opinion est-elle contraire à la constitution? Suppose-t-elle le désir, le dessein de la renverser?... Vous ne les croirez pas (*les accusateurs*), vous, citoyens de bonne foi, vous en croirez un homme vrai qui connut les royalistes qu'il vous dénonce, qui vit le fond de leurs cœurs honnêtes, qui peut le dévoiler à la France, et ne craint pas de présenter de tels royalistes à l'estime de tous les républicains éclairés.

« Oui, ils étaient royalistes, mais ils étaient vos mandataires; une constitution républicaine avait été commise à leur garde, et, s'il eût fallu opter entre l'amour d'une opinion et la foi d'un dépôt, ces hommes délicats sur l'honneur n'eussent pas connu même l'hésitation.

« Ils étaient royalistes, mais ils étaient philosophes; une profonde connaissance de la nature humaine les avait dépris de la chimère d'une perfection absolue, ils savaient tolérer des abus en les déplorant, obéir à des lois en les improuvant.

« Ils étaient royalistes, mais ils étaient législateurs, et, n'appartenant à la monarchie par aucune idolâtrie d'individus, par aucune de ces habitudes qui gouvernent le vulgaire, mais par le seul regard de l'ordre et de la félicité publique, ils considéraient avant tout les besoins actuels du peuple, et, remarquant que le repos, après tant d'agitations, en était le plus pressant,... ils se seraient gardés de troubler ce calme heureux...

« Ils étaient royalistes, mais ils étaient citoyens; ils savaient qu'ils n'avaient que leurs voix dans ce vaste empire; ils tenaient leurs systèmes les plus chers subordonnés à la volonté nationale...

« Ils étaient royalistes enfin, mais, j'ose le dire, les plus prudens et les plus éclairés des royalistes; ils avaient bien compris que, si la monarchie pouvait se rétablir jamais, ce ne serait que par le développement libre et légal de cette imposante volonté publique; que toute secousse violente, toute tentative contraire aux lois, loin de l'accélérer, en retarderait l'inévitable cours : et ainsi pensaient-ils que, conspirer pour la royauté, c'était en effet travailler contre la royauté.

« Voilà, voilà, Français, quels royalistes se mêlèrent parmi nous à un grand nombre de républicains sincères, tel le fanatisme qui les inspira, telle la conspiration qu'ils ourdirent... »

Je ne donne que le tracé et le canevas : on sent ce que le développement complet peut y ajouter de fécond et ce qu'eût été surtout à la tribune un tel mouvement, un tel motif, d'une grande et habile hardiesse, côtoyant et frisant en quelque sorte l'écueil, allant en apparence donner dessus avec une imprudente confiance, et l'enveloppant, le tournant de toutes parts, le serrant de plus en plus près sans s'y briser.

Je distingue dans les pages suivantes un beau mouvement encore à l'occasion de l'armée, car chez Camille c'est l'orateur à tout instant qui reparaît et palpite dans l'écrivain. On avait accusé les représentans proscrits de n'avoir pas assez pris en main les intérêts de nos armées, de ne s'être pas souciés de leurs besoins ni de leur gloire, de s'être méfiés de leur intervention dans la politique, et en dernier lieu de leur approche. Il réfute une partie de ces accusations. « Il est vrai, dit-il, que nous nous plaignîmes qu'une colonne de troupes eût osé franchir la limite constitutionnelle. Il est vrai que nous préparions une loi répressive contre les délibérations et les adresses émanées des armées. » Mais était-ce donc une crainte si vaine et si chimérique dans la circonstance? Et c'est ici que surgit un nouvel élan, un nouveau jaillissement oratoire :

« La triste expérience du passé ne devait-elle pas ajouter à nos craintes? Ne devait-il pas être présent à nos pensées, le souvenir de tant d'excès auxquels purent se porter des soldats égarés? Qui, à l'époque du 31 mai, fut l'espoir et l'appui des plus exécrables tyrans? Des soldats. — Qui leur prêta son bras pour courber sous un joug de fer une nation indignée? Des soldats. — Qui vint combattre sous vos murs, ô mes concitoyens, les derniers et sublimes efforts de la liberté mourante, incendier vos habitations, massacrer votre jeunesse, présider aux plus féroces exécutions, tomber le sabre à la main sur des malheureux échappés aux mitraillades? Des soldats. — Qui, par tout le reste de la France, fit couler aux cris redoublés de *vive la liberté!* des torrens de sang français? Des soldats. — Qui, même après le 9 thermidor, quand l'humanité se réveillait dans tous les cœurs, reprit encore au premier signal ces habitudes de carnage, et, répondant par des coups de canon aux justes représentations d'un peuple libre, porta de nouveau dans les murs de Paris l'épouvante et la mort? Encore des soldats. — Mais comment des soldats? Peut-être quelques individus? Non, des bataillons entiers. — Ils étaient abusés, direz-vous. J'aime à le croire; mais enfin des hommes qui furent abusés au point d'étouffer, etc... »

Il y aurait bien quelque chose à répondre à cette philippique contre les armées de la révolution, à revendiquer leur vrai rôle et l'esprit qui les animait, si c'était ici le lieu. Du reste la pensée

de Camille Jordan ne s'arrête pas sur ce sentiment de méfiance et de répulsion ; elle se continue et se tempère par les réflexions qui suivent et que termine une cordiale allocution. Je ne fais encore un coup qu'indiquer des points. L'accusation d'avoir entravé la paix est un autre thème qui prête à un nouveau mouvement. Les dernières paroles sont un vœu patriotique, non pas le vœu de l'antique Camille s'éloignant des murs de Rome, mais celui du citoyen respectueux et plein de tendresse pour son pays, même lorsqu'il est contraint de s'en bannir et qu'il a à courber la tête sous une grande iniquité publique. Son dernier cri est un cri d'espérance :

« Après un si effroyable revers, que le désespoir du salut de la patrie ne gagne pas nos cœurs, il serait le plus grand de tous les maux. Que l'espérance se conserve, qu'elle anime tout encore. Vous, députés honnêtes, qui restez mêlés aux tyrans de votre pays, mais que tous les bons citoyens distinguent et plaignent, vous ne pouvez plus opérer le bien, arrêtez quelquefois le mal. Soutenez l'état sur son penchant... Vous, juges vertueux, intègres administrateurs, que vos départemens ont le bonheur de conserver encore, continuez à exercer dans l'ombre des vertus que sentent vos concitoyens et qu'ignorent vos tyrans ; que des mesures atroces s'adoucissent en passant par vos bienfaisantes mains, et que du moins le magistrat se montre meilleur que la loi. Vous, simples citoyens, ne cessez de réclamer ces assemblées primaires qu'aucune puissance n'a droit à vous ravir... Dites-vous bien que telle est en France l'immense majorité des amis de l'ordre, que, même après qu'elle est décimée, il en reste partout assez pour comprimer la horde impure qui a juré le pillage de vos fortunes et l'assassinat de vos personnes. Imitons ainsi l'infatigable constance des méchans. Persévérons à vouloir le triomphe des lois... »

Camille Jordan ne ressemble point à ces émigrés qui prêchent l'abstention à leurs concitoyens : c'est qu'il n'est pas un émigré, il n'est qu'un proscrit.

J'ai dit que dans la nuit du 18 au 19 fructidor, Degérando, avec ce zèle dans l'amitié qu'on lui connut toujours, mais qui s'enhardissait alors de tout le feu de la jeunesse, avait dérobé Camille à l'horreur d'être déporté à Sinnamari avec Barbé-Marbois et autres nobles victimes. J'emprunte une expression qui doit être de Degérando même et qui lui ressemble : il *prit en main*, si l'on peut ainsi parler, *les affaires* d'un exil qu'il aurait voulu partager, et il n'eut de repos que quand, grâce à lui, son ami eut réussi à passer la frontière. Les deux inséparables, Oreste et Pylade (comme on les appela depuis), se rendirent d'abord à Bâle, et de là en Souabe, à Tubingen, à Weimar. Camille retrouva en Allemagne Mounier, avec

qui il se lia d'une amitié étroite, cimentée d'une communauté de principes et de sentimens. Il acquit la connaissance de la langue et de la littérature allemande, et voua à Klopstock un culte qui ne savait pas encore s'étendre jusqu'à Goethe (1).

Pendant ce temps-là on l'insultait en France. Le nom de Camille Jordan y était devenu l'enseigne d'un parti et le point de mire des risées ou des haines. On le disait en correspondance avec Rome, un pur papiste. Marie-Joseph Chénier faisait paraître sa brochure: *Pie VI et Louis XVIII, conférence théologique et politique trouvée dans les papiers du cardinal Doria, traduite de l'italien par M.-J. Chénier, avec approbation et aux dépens du concile national de France.* Pie VI, chassé de Rome, était censé rencontrer Louis XVIII, et l'un et l'autre se racontaient leurs malheurs; mais ce n'était pas sans se dire beaucoup de vérités. Dans leur double récit, quantité de noms propres se rencontraient, et, à vrai dire, l'épître était à leur adresse. Chénier soignait tous ses collègues ou confrères, les écrivains ou députés qui n'étaient pas de son bord. La journée du 18 fructidor y était célébrée sous forme d'anathème. Après que Louis XVIII s'était plaint de ce que les républicains avaient battu sa *livrée*, Pie VI, reprenant à son tour, disait :

Ils ont le même jour battu la mienne aussi.
. . . .
Quels hommes j'ai perdus! j'avais saint du Vaucelle,
. . . .
Le clément saint Rovère. . . . .
L'éloquent saint Gallais . . . .
Saint Mailhe. . . . .
Saint Quatremère.. . . . .
. . . .
Saint Laharpe . . . .
. . . .

(1) Camille Jordan visita Goethe à Weimar, mais il ne le vit pas dans un de ses meilleurs jours. Mme de Staël, pendant son voyage d'Allemagne en 1804, écrivait à Degérando : « J'ai beaucoup vu Schiller et Goethe ici ; Goethe est en conversation un homme extraordinairement remarquable. On me dit que Camille Jordan lui-même ne l'a pas vu dans sa belle humeur; en ce cas, il ne peut le connaître. » Cependant Goethe, toujours attentif, avait pris, de son côté, une juste idée de Camille Jordan et de son caractère. Dans la partie de ses *Mémoires* qui a pour titre *Campagne de France*, à la dernière page, après avoir parlé des différens essaims d'émigrés qui traversèrent successivement l'Allemagne et qui s'y firent estimer par leur résignation, leur patience, leurs industrieux efforts pour gagner leur vie en travaillant : « Ils ont su, ajoute-t-il, se rendre assez intéressans pour faire oublier les défauts de la plupart de leurs frères et pour changer l'antipathie en une faveur décidée. Cette impression profita à ceux qui vinrent après eux et qui plus tard s'établirent dans la Thuringe. Parmi ces derniers, je n'ai besoin que de citer Mounier et Camille Jordan pour justifier le préjugé en faveur de la colonie entière, qui, sans se conduire comme ces hommes, ne se montra pas néanmoins indigne d'eux. »

J'avais saint Vauvilliers. . . . .
. . . .
Mais parmi ces grands saints, canonisés tout vifs,
Du vicaire de Dieu vicaires adoptifs,
Nul n'était comparable à saint Jordan Camille;
Chacun valait un saint, lui seul en valait mille.
Cet apprenti sous-diacre, en vrai pauvre d'esprit,
S'était senti toujours du goût pour Jésus-Christ :
Il aimait du vieux temps les sottises prospères,
Et réclamait surtout les cloches de nos pères;
Cent oisons répétaient ses pieuses clameurs.
Dans le château Saint-Ange, au bruit de ces rumeurs,
Mon âme était ouverte à la douce espérance
De voir des indévots le sang couler en France,
Et j'entendais de loin crier de tout côté :
« Guerre aux républicains! meure la liberté!
Mais vivent les clochers, la tiare, l'étole,
Camille, et les oisons, sauveurs du Capitole! »

Dans une autre brochure non plus en vers, mais en prose, aux approches des élections de 1798, on faisait parler d'une part Robespierre à ses sectateurs, et de l'autre Camille Jordan aux siens: *Robespierre aux frères et amis, et Camille Jordan aux fils légitimes de la monarchie et de l'église*. Robespierre conseillait aux siens toutes les exclusions possibles, excepté celle des terroristes; mais, faute de terroristes, il préférait encore le royaliste le plus ardent à un républicain modéré, et de son côté Camille Jordan, recommandant des hommes du bon choix, concluait à préférer aussi, en désespoir de cause, des anarchistes à des modérés. Dans ce singulier rapprochement de deux noms qui hurlaient de se voir accouplés, le pamphlétaire concluait que la séquelle de Robespierre, aussi bien que la secte de Camille Jordan, ne redoutait rien tant que l'affermissement de la constitution de l'an III, et que l'un et l'autre appelaient à tout prix une révolution. L'on faisait dire au noble Camille, à la fin de cette espèce de sermon et de capucinade fanatique :

« En vérité, en vérité, je vous le dis et je vous en assure, c'est un nouveau baptême de sang qu'il faut à la France pour la purifier de tant de souillures et pour la rendre digne du rétablissement des autels et du trône. Que la terreur se réorganise, qu'elle couvre encore la république de prisons, d'échafauds, de ruines et d'ossemens! Et je jure par les saints évangiles que le nouveau 9 thermidor qui terminera ce second empire de la terreur sera le premier jour de la royauté renaissante et affermie pour les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Et c'est ainsi que la calomnie s'acharnait sur un proscrit, sur un

exilé sans défense. Marie-Joseph, dont le cœur valait mieux que les passions, et qui avait des retours généreux après ses colères, reconnut-il jamais son tort envers celui avec qui il se rencontra plus tard dans la résistance à l'empire?

Rentré en France au mois de février 1800, dès les premiers mois du consulat, Camille Jordan vint à Paris, et l'on nous dit qu'avec son ami Degérando il fut l'hôte de Mme de Staël à Saint-Ouen. Ce qui est vrai, c'est que le château de Saint-Ouen, qu'elle n'habitait pas cette année-là, fut mis par elle à la disposition de M. et de Mme Degérando (1), et Camille y vint passer quelque temps. Les relations amicales de Degérando avec Mme de Staël amenèrent vite celles de Camille. Si (ce qui est douteux) quelques relations déjà avaient pu être nouées avant le 18 fructidor, elles ne devinrent intimes et tendres que depuis ces années du retour. Il paraît que le bonheur que dut avoir Camille Jordan en revoyant la France ne fut pas exempt de quelques ennuis. Ses ennemis (il en avait toujours) déterrèrent je ne sais quelle lettre qu'il avait écrite, qu'il avait peut-être publiée anciennement, et qui était de nature à donner le change sur ses opinions actuelles. Cette pièce, reproduite probablement dans quelque journal hostile, provoqua la lettre de Mme de Staël qu'on va lire, et qui, je crois, est la première en date de la série que nous possédons.

« Ce 1er ventôse (1801?).

« Vous avez du chagrin, mon cher Camille, et je voudrais que vous fussiez avec moi. Je vous aurais montré que votre peine est beaucoup moins fondée que vous ne le croyez. Rien de plus simple que votre lettre *à l'époque où vous l'avez écrite*. Apprend-elle rien à personne sur vos opinions d'alors? Touche-t-elle en rien à la moralité du caractère? Si, comme je le crois, vous avez depuis senti combien les principes de la liberté sont supérieurs à tout cela, vous écrirez une fois de manière à vous faire connaître, et vous vous classerez quand vous le voudrez dans un parti qui recevra toujours le talent et le courage avec reconnaissance. Vous ne feriez rien que ceci vous laisserait dans la position où vous étiez en fructidor, et vous ne l'avez pas désavouée. Mettez-vous bien dans l'esprit que cela ne change rien à votre situation, et que votre courage et votre conduite à l'assemblée étant royalistes, vous aviez toujours besoin d'une action quelconque pour sortir de cette ligne, et cette action ou cet écrit, vous êtes toujours libre de le faire, et vous avez une élévation de style, une candeur d'âme qui vous donnera toujours le moyen

(1) Je consulte une intéressante brochure intitulée *Souvenirs épistolaires de Mme Récamier et de Mme de Staël*, par M. Degérando fils, et qui a fait le sujet d'un discours à l'académie de Metz en mai 1864. Le nom de Camille Jordan y revient souvent.

de convaincre quand vous le désirerez. Enfin, quand vous resteriez tel que vous êtes, seriez-vous dans une autre position que Malouet, dont les lettres sont oubliées, et pensez-vous qu'en politique, dans un pays tel que celui-ci, rien dure plus de six mois? — Vous savez que je suis républicaine, et vous me savez très vive dans tout ce que je suis : je vous atteste que votre lettre ne m'a point étonnée, que je l'ai trouvée naturelle dans votre situation et qu'elle n'a rien changé à l'opinion que j'avais de vous. Je vois la même manière de penser dans les autres. Ne vous affligez donc pas et venez nous voir. Vous ne savez pas combien vous serez remonté par l'affection de vos amis. Vous passerez l'été à Saint-Ouen, vous y ferez un bon ouvrage et tout ira bien. — Adieu, mon cher Camille, songez quelquefois à mon amitié pour vous, si vous vous souvenez encore que vous me trouviez aimable. »

C'est encore à cette première saison et comme à ce printemps de l'amitié que je crois pouvoir rapporter le petit billet suivant, qui n'est pas sans coquetterie et qui sent le gracieux prélude :

« Vous vous entendez bien aux rendez-vous romanesques : vous arrivez une heure avant et vous ne revenez pas. Allons! il ne faut plus vous en donner.

« Gérando et vous, voulez-vous venir dîner avec moi à *cinq* heures précises? Nous irons ensuite ensemble voir la pièce qui me touche le plus, *le Philosophe sans le savoir*, où j'ai une loge où je vous mène — *loge grillée;* monsieur Camille, votre incognito sera respecté. — Dites à Gérando que je me plains de lui. Il vient quand il sait que je n'y suis pas. »

Et dans une lettre à Degérando lui-même, qu'elle lui adressait de Coppet : « En écrivant à Camille Jordan dites-lui que j'aime quelqu'un à Genève, *seulement de ce qu'il lui ressemble un peu.* »

L'écrit marquant que Mme de Staël désirait pour Camille, et qui devait dissiper les nuages du passé en le classant décidément dans son vrai parti, il ne tarda pas à le produire : c'est la brochure de 60 pages intitulée *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, qui est de 1802. L'écrit parut d'abord sans nom d'auteur; mais la première édition ayant été saisie et l'imprimeur (ou celui qui avait remis la copie à l'imprimeur) ayant été inquiété ou même incarcéré, Camille Jordan crut devoir se faire connaître, et l'affaire n'eut point d'autres suites.

On a souvent posé cette question et exprimé ce regret : pourquoi le premier consul n'est-il pas resté consul, pourquoi a-t-il poussé si vite ses destinées jusqu'à l'empire? pourquoi n'a-t-il point assis la France sur la base modérée du consulat? et qu'aurait-il eu à

faire pour tirer de cet état de choses et de cette forme politique toutes les institutions et les garanties qu'eût réclamées une France libre, mais apaisée et rangée sous le pouvoir d'un seul chef, magistrat à vie? L'écrit de Camille Jordan répond complétement à ces questions; l'auteur les traite à cœur ouvert et les embrasse avec autant de lumière que de franchise. Il discute les moyens, il indique les points essentiels et les articles du programme; il réfute les objections des empressés et des intéressés, des enthousiastes et des ambitieux, de tous les courtisans de la veille, et enfin il présente sans chimère, en homme d'ordre et de liberté, toutes les conditions, selon lui possibles, mais à la fois indispensables, qui eussent été à remplir, de la part du chef illustre que la France s'était donné, pour consommer l'œuvre de la réparation sociale et pour arriver (le mot déjà est de lui) jusqu'au « couronnement de l'édifice (1). »

Ceux qui ont prétendu et qui prétendent plus que jamais aujourd'hui que l'empire était implicitement et nécessairement renfermé dans le consulat, que l'un n'a été que la déduction et, pour ainsi dire, l'épanouissement de l'autre, devraient lire cette brochure de Camille Jordan : ils reconnaîtraient peut-être qu'il y avait en réalité deux issues possibles, que l'esprit du temps et la nature des choses ne commandaient pas l'une plutôt que l'autre, et que ç'a été surtout dans le caractère et la toute-puissante personnalité du chef qu'a été la raison dominante et invincible de la solution qui a prévalu.

Je ne rappellerai de cet écrit peu connu, non réimprimé depuis, que l'entrée en matière et l'exorde; on aura du moins le ton, on prendra une juste idée de l'homme qu'admira et qu'aima Mme de Staël :

« Et moi aussi, homme indépendant, j'ai suivi la foule: j'ai voté pour le consulat à vie. Mais, déterminé en effet par des motifs plus hauts que ces votans que pousse au hasard l'adulation ou l'exemple, j'ai besoin de marquer, dans une conduite semblable, la différence des vues; il m'importe que ma pensée entière soit connue : n'ayant pu la consigner sur un registre, je la déposerai dans cet écrit.

« Que parlé-je, au reste, de mon vœu personnel? J'ai le bonheur de le pouvoir dire, c'est celui de nos plus vrais citoyens, de tous les hommes faits, par leurs lumières et leurs vertus, pour servir de guides à l'opinion. J'ai parcouru leurs honorables rangs, j'ai recueilli leurs libres sentimens, je n'en suis que l'organe, et c'est en leur nom que j'offre à la nation et

(1) Page 46 de la brochure.

au gouvernement des vérités qui seront à la fois un hommage pour l'une et une instruction pour l'autre.

« Car enfin le moment est venu où il est permis, où il est utile, où il est nécessaire d'écrire. Un assez long silence a réparé l'abus que nous fîmes de la parole, c'était le sommeil succédant au délire de la fièvre; mais ce sommeil ne put être celui de la mort, le retour de la santé en a marqué le terme. Nous voici délivrés à la fois des habitudes serviles de l'ancien ordre et des exagérations passionnées du nouveau, appelés par notre gouvernement à délibérer sur de grands intérêts, reconnus par lui-même assez sages pour les bien déterminer; eh! comment aurait-il espéré un vœu éclairé sans de franches communications? comment aurait-il consulté la volonté nationale, si la pensée publique n'était manifestée?

« Que lui importent des listes de vulgaires suffrages, toujours d'avance assurés au pouvoir, toujours n'enfermant aucune réserve généreuse, et qui n'ajouteront rien à ses droits véritables? Mais ce qui lui importe, c'est de recueillir des votes indépendans, c'est de savoir ce qu'entendent dans cette grande circonstance, sous quelle condition viennent de souscrire tous ces hommes qui ont une opinion, une conscience, et dont la voix semble l'interprète naturel de la vérité et de la justice.

« Il fut digne de les interroger, et voici ce qu'ils lui ont répondu :

« Sans doute d'abord il est entré dans notre vote un sentiment profond de reconnaissance pour l'homme qui nous gouverne. Nous n'avons pas besoin de répéter ici ces louanges sans mesure que lui-même dédaigne; il nous suffit de dire, dans un langage plus simple parce qu'il est plus vrai : Oui, ce citoyen a bien mérité de son pays. Il fut appelé au pouvoir dans des jours de discorde, et il répondit dignement à sa haute mission; d'une main ferme, il contint les factions au dedans, il vainquit les ennemis au dehors, il dicta la paix, *il commença la justice,* il consola le malheur. Quelques partielles erreurs purent se faire douloureusement remarquer, mais elles trouvèrent leur excuse dans de difficiles circonstances; elles n'ôtent point à son administration, jugée dans son ensemble, ce caractère à la fois énergique et bienfaisant qui la distingue, et il est naturel, ce mouvement d'un peuple généreux qui aime à prolonger l'autorité qui l'a sauvé, et cherche pour le plus grand des services la plus haute des récompenses.

« Sans doute encore nous avons été frappés de cette utilité politique, qu'après tant de déplacemens funestes, et dans un état si vaste, le pouvoir acquière plus de fixité; qu'il persévère longtemps dans les mêmes mains, surtout lorsque ces mains se montrèrent heureuses, lorsque le chef a fait d'illustres preuves de talent, lorsque, respecté dans son pays et redouté en Europe à l'égal de nul autre, il semble avoir identifié avec sa fortune la fortune publique.

« Mais en même temps nous nous hâtons de le déclarer, et nous vou-

lons que la France l'entende, ces motifs qui ont pu suffire à quelques-uns, qu'ils ont longuement commentés, dont ils ont avec adulation exagéré la force, ne nous auraient jamais décidés seuls à une concession de cette étendue; nous nous fussions défiés même de ce sentiment de la reconnaissance, comme trop sujet à égarer les peuples, même de cette importance de la stabilité, comme devant être cherchée plus dans les lois que dans les hommes, si à ces considérations ne s'en était jointe une autre qui a dû fixer nos suffrages : c'est la ferme confiance que bientôt Bonaparte, appréciant les nouvelles circonstances qui l'entourent, n'écoutant que l'inspiration de son âme et la voix des bons citoyens, posera lui-même à l'autorité dont il est investi une limite heureuse, qu'il ne profitera de cette prolongation de sa magistrature que pour achever, réaliser des institutions qu'il n'est pas temps de détailler encore, mais dont le but sera de former dans le sein de ce peuple un pouvoir véritablement national, qui seconde le sien, qui le tempère, qui le supplée au besoin, qui en assure la transmission légitime.

« Voilà ce qui fut, avec notre intention expresse, l'intention moins développée, mais réelle, de la majorité du peuple, ce qui forme de ce vote un contrat tacite entre la nation et son chef, ce qui seul, aux yeux d'une raison sévère, peut justifier le don que nous lui fîmes... »

L'écrit de Camille Jordan est donc l'œuvre d'une haute raison restée libérale. L'homme politique était alors tout à fait mûr et formé en lui. Les développemens sont abondans, solides, animés d'un mouvement et d'un nombre qui, dans la bouche de l'orateur et sortant de ses lèvres, seraient de l'éloquence. L'expression, toujours saine, élevée et digne, manque un peu d'éclat.

Et en général, même quand il s'agit des meilleurs écrits de Camille Jordan, parlons moins de son style que de son langage soutenu, toujours noble, de sa parole même : elle a l'ampleur, l'abondance, le *flumen;* elle se présente par de larges surfaces et se déroule d'un plein courant, comme il sied à ce qui tombe et s'épanche du haut d'une tribune : elle n'offre pas la nouveauté, l'imprévu, l'éclat, la finesse, qu'on aime à distinguer chez un écrivain proprement dit, les expressions créées, les alliances heureuses, la fleur du détail et ce qui accidente à chaque pas la route. Il n'y a pas de ces paroles de feu qui restent, de ces flèches aiguës qui traversent les âges et atteignent au cœur de la postérité. En un mot, il y a du talent, un beau talent : il n'y a pas miracle de talent. Chateaubriand eut de tels miracles au milieu de bien des hasards. Royer-Collard en eut aussi sous sa forme sentencieuse et sévère.

Quoi qu'il en soit de ces réserves purement littéraires, par son moment, par ses prévisions et ses vœux si nettement exposés, par

la justesse et la gravité des raisons produites, non moins que par la générosité de son inspiration, la brochure de Camille Jordan appartient tout à fait à l'histoire. M. Duvergier de Hauranne l'a bien senti, et il n'a eu garde d'en omettre la mention dans son *Histoire du gouvernement parlementaire*, à l'endroit où il signale le vote du consulat à vie. Il ne s'éleva en effet à cette minute rapide qu'une seule voix, une seule, pour réclamer les garanties et les libertés désirables; mais cette voix isolée, qui est celle de Camille Jordan, a suppléé à toutes les autres, et elle a su tout résumer. M. Ballanche a eu raison de dire dans son *Éloge* de Camille, prononcé en 1823 : « Tout ce qu'il y a de prévision dans cette brochure confond actuellement la pensée. Rien n'est si habile, rien n'est si éclairé qu'une haute conscience et un désintéressement complet de tout intérêt personnel. Cet écrit sur le consulat à vie est nécessaire pour juger tout Camille... » J'ajouterai que ce même écrit est nécessaire aussi dans une histoire politique du consulat pour qu'il n'y ait pas lacune; il y manquerait, si l'on ne l'y faisait entrer comme une ombre au tableau. En regard du côté brillant, il laisse voir le côté sacrifié, qu'on serait tenté d'oublier ou de faire moindre qu'il ne fut réellement. Il ouvre une perspective dans le sens opposé à celui où l'histoire a marché et triomphé. Qui oserait dire qu'elle n'aurait pu tout aussi bien se diriger dès lors dans cet autre sens sous une impulsion différente? Le philosophe aime à rêver et à méditer sur ces problèmes. Le possible, — ce qui eût été possible, — est comme une mer immense et sans horizon.

Plusieurs des lettres de Mme de Staël à Camille se rapportent évidemment au lendemain de cette publication, qui lui alla au cœur; on ne laisse pourtant pas d'être dans l'embarras quand on veut les dater exactement. Je n'ai jamais vu une aversion du chiffre et du millésime aussi complète que dans les lettres de cette femme supérieure. Cela me rappelle un mot d'un de ses amis, le duc de Laval, et qu'il prononçait avec une certaine moue : « les dates! c'est peu élégant! » Voici, quoi qu'il en soit, des pages qui rendent au vif l'admiration et l'enthousiasme que ressentit Mme de Staël à la lecture du manifeste indépendant de Camille Jordan. Un journal avait apparemment critiqué cet acte public comme étant d'un mauvais exemple.

« (1802, Coppet).

« Je profite, mon cher Camille, d'une occasion rare pour vous écrire. Je voudrais que vous m'envoyassiez ce numéro du *Défenseur* que je n'ai jamais lu. Je n'imagine pas quel tour on peut prendre pour arriver à dire du mal de vous. Il n'y a pas ici un être pensant qui vous ait lu

sans en être enchanté; il y a des morceaux que je sais par cœur et que je déclame si bien qu'il faudra que vous me les entendiez réciter. Je n'ai rien lu qui ait été plus au fond de mon âme. Je ne me suis livrée à rien avec un sentiment aussi complet. J'avais une bague de mes cheveux qui a appartenu au pauvre M. de St. (*Staël*), je voulais vous l'envoyer; mais vous me paraissez si engoué des cheveux blonds de M[me] de Krüdner que j'ai été timide sur mes cheveux noirs, et ils restent là jusques à ce que nous nous revoyions. Matthieu (1) vous dira qu'on m'a donné des inquiétudes sur mon repos cet hiver. Je suis décidée à n'y pas croire. D'ailleurs, cela fût-il vrai, vous me trouverez quelque habitation près de Paris et vous viendrez m'y voir. C'est de mes amis et non de Paris que j'ai besoin. Oh! quel tissu ourdi pour enchaîner tout ce qui pense que ce I[er] C. (*premier consul*)!!! Mais je ne veux pas commencer à parler: ce sera pour l'heureux jour où je vous reverrai, Camille; c'est avec le respect qu'on doit à la plus noble des actions que je vous reverrai. Mon amitié me fera reprendre le ton familier, mais il me restera au fond du cœur de l'admiration pour votre caractère et votre talent. Ne le perdez pas, ce talent; c'est, après mon père, la dernière voix de la vertu sur la terre. Qu'avez-vous pensé de l'ouvrage de mon père (2)? N'avez-vous pas trouvé que c'était vos sentimens appliqués aux institutions? Je ne sais rien qui s'accorde mieux que votre jeunesse et sa vieillesse. Mandez-moi ce vous en pensez et ce qu'on en dit. — Adieu, je vous aime à présent bien plus que vous ne m'aimez. »

Voici encore une autre lettre du même temps et de la même veine d'admiration; on y sent combien, chez M[me] de Staël, le goût pour les personnes et la tendresse même dépendaient de l'esprit, et comme l'attrait passionné lui arrivait par la communauté des sentimens politiques et la sympathie des opinions.

« Ce 6 septembre (1802).

« Combien j'ai été heureuse, et mon père aussi, de votre lettre, mon cher Camille! Ah! combien, depuis que je vous ai quitté, vous avez encore grandi à mes yeux! Quelle place vous prenez dans l'opinion par cette double résistance dont l'une interprète si bien l'autre (3). — On a dû vous écrire pour vous redemander des exemplaires. — Les journaux allemands n'ont fait jusqu'à présent que copier les journaux anglais. On

(1) Matthieu de Montmorency qui, dans cette correspondance, est ainsi désigné par son nom de baptême.

(2) *Dernières Vues de politique et de finances*, offertes à la nation française, 1802.

(3) Par cette double résistance, M[me] de Staël entend probablement la protestation de Camille Jordan au 18 fructidor en même temps que l'opinion sur le consulat à vie, deux actes en effet qui se complètent, dont l'un (le dernier) donne l'entière explication de l'autre et en détermine le vrai sens.

a envoyé un extrait bien fait : on attend s'ils l'inséreront. Je vous rapporterai l'argent, si l'ouvrage de mon père ne leur donne pas de l'humeur contre moi, ce qui, je l'avoue, me semblerait plus qu'injuste. — Je la braverai, cette humeur. — Une seule chose (ceci pour vous seul, pas même à Matthieu ni au *bon* (1), une seule chose m'aurait donné l'idée de ne pas revenir cet hiver : c'eût été si vous aviez voulu venir à la fin d'octobre ici et partir avec une ou deux personnes de Genève et moi pour l'Italie. Nous aurions vu M. de Melzi, qui m'y invite, Rome et Florence et le printemps. En repassant à Genève, peut-être auriez-vous emmené mon père en France. J'ai assez d'argent pour faire ce voyage agréablement presque sans frais pour vous. Benj. (*Benjamin*) passe l'hiver à Paris. Il nous en donnerait en route des nouvelles. — Si vous ne saisissez pas ce projet qui me touche, n'en parlez pas *absolument*, car il ne faut pas refroidir les autres amis par cette idée. — Oublier tout ce qui m'oppresse pendant six mois, l'oublier avec vous, que j'aime profondément, sous ce beau ciel d'Italie, — admirer ensemble les vestiges d'un grand peuple, verser des larmes sur celui qui succombe avant d'avoir été vraiment grand, ce serait du bonheur pour moi; je mènerais avec moi mon fils aîné, qui est très bon, et je suspendrais la douleur pendant six mois. — Pourquoi donc n'avez-vous pas le même mouvement? Mais encore une fois, si vous ne l'avez pas, si je n'ai pas cet événement heureux pour me consoler de tant de peines, — ne dites jamais que je vous ai écrit un seul mot, c'est important. — Oui, mon ami, l'on est lassé du *temps* et bientôt aussi de la vie; j'ai senti ma voix se briser dix fois en lisant haut votre lettre, en pensant même à ce bon Duchesne (2), à qui je vais écrire un mot en lui envoyant le livre de mon père. — Oh! que le mot de Brutus prêt à se tuer est beau! et dans ce temps on n'avait pas encore découvert ce *dissolvant* des temps modernes, la plaisanterie, qui veut remettre en doute tout ce que l'âme nous inspire. Je n'ai point encore vu Mme de Krüdner. Je crois que vous ne savez peut-être pas qu'au milieu de la nature et de la solitude je vous conviendrais mieux, quoique au reste, vous aussi, vous ayez comme moi cet esprit de société qui donne du mouvement à la vie. Adieu, mon cher Camille. — Sous l'adresse de François Coindet, vous pouvez m'écrire sans inconvénient. Je désire savoir les divers effets de l'ouvrage. »

« *P. S.* Dites à Malouet que je l'aime. Mon père lui a écrit. »

Ce projet de voyage en Italie, cette offre qui en est faite à Camille, et pour lui seul, sous le secret, nous indique le moment le

(1) Le *bon*, c'était Degérando, dont la bonté était, pour ainsi dire, la fonction; il l'appliqua depuis, un peu trop indistinctement, à la philanthropie universelle.

(2) Duchesne était un parent des Jordan, celui qui avait remis à l'imprimeur la brochure de Camille, et qui avait été un moment arrêté.

plus vif du goût de Mme de Staël pour cet aimable esprit et cette âme généreuse. Camille, il faut le dire (et je ne lui en fais pas précisément mon compliment), résista, ne prit pas feu, ne s'enflamma point par l'imagination. La lettre qui suit nous le prouve trop bien.

« Ce 23 octobre (1802), (Coppet).

« Je savais bien, mon cher Camille, que ce qu'on appelle communément la raison n'était pas pour mon projet; mais j'avais eu un élan vers quelque chose de mieux qu'elle, quand cette idée me vint. N'en parlons plus. Je ne l'aurais pas eue, cette idée, avant ce que j'ai lu; mais j'ai eu l'orgueil de trouver là tant de réponses à mes sentimens les plus intimes qu'il me semblait que tout pouvait être d'accord. Ma vengeance se borne maintenant à désirer qu'en lisant *Delphine* (1) vous regrettiez le projet évanoui. J'ai vu assez souvent Mme de Krüdner. Je la trouve toujours distinguée; mais elle raconte une si grande quantité d'histoires de gens qui se sont tués pour elle que sa conversation a l'air d'une gageure, et que, sans être précisément affectée, on ne se confie pas à son naturel. Il m'est revenu que vous aviez eu un peu de goût pour sa fille, et je vous avouerai que, si cela est, je ne conçois pas comment tout ce qui a quinze ans ne vous a pas enchaîné. Je l'ai bien observée depuis qu'on m'a dit cela, et je n'ai jamais pu y voir qu'un très joli visage de Greuze, parlant sans accent de l'âme, mais avec douceur. Elle m'a dit des vers d'une énergie remarquable comme un bouquet à Iris : c'est gracieux à regarder; mais il me semble que, pour aimer, il faut peut-être ce visage, mais sûrement un autre esprit. — Je range donc cette passion de vous avec celle de Mlle Hulot. Si je me trompe, dites-le-moi; je l'étudierai mieux, et je l'aime d'avance, si elle est digne d'être aimée de vous. Benj. (*Benjamin*) sera peut-être retenu par son père à Genève la moitié de l'hiver, et vous me reverrez seule et peu de jours après mon roman. J'espère que vous me soignerez d'autant plus qu'un de mes amis me manquera. Je vous le répète, j'arriverai vous aimant plus que quand je suis partie. C'est pour vous avoir mieux connu. La cause doit vous plaire. Un voyageur de ma connaissance vous portera toutes les nouvelles de Suisse que vous désirez. Nous allons après-demain, mon père et moi, passer deux jours à Lausanne pour tirer un parti quelconque de nos droits féodaux, qui seront reçus, dans l'achat de quelques terres, à peu près au taux des assignats; mais enfin mon père, qui n'aime point à se déplacer, le fait quand il s'agit de l'intérêt de sa famille. Nous serons de retour bien avant que vous pensiez à m'écrire. Je lis l'ouvrage de Gérando pour Berlin (2), qui me frappe de vérité et de clarté. Je lui écrirai quand je

(1) Le roman de *Delphine* parut à la fin de 1802.

(2) *De la Génération des connaissances humaines*, mémoire qui a partagé le prix de l'Académie des Sciences de Berlin, 1802.

serai plus avancée. Villers m'écrit des lettres où l'amour de Kant et de moi se manifestent, mais Kant est préféré. — Adieu, Camille, adieu. »

Le nom de Mme de Krüdner, qui revient assez ironiquement sous la plume de Mme de Staël, nous est un indice que Camille se sentait alors de l'attraction vers cet autre côté. Il n'avait que trente-un ans. Nature saine et droite, s'il regardait avec tant de complaisance *tout ce qui avait quinze ans* et la fille même de Mme de Krüdner, une douce beauté, sans doute c'est qu'il pensait déjà à des affections régulières et justes, au mariage qui devait bientôt, près d'une autre personne, le fixer et l'enchaîner (1).

Mme de Staël, refusée pour son projet un peu romanesque de l'Italie, n'en garda pas rancune à Camille; mais le paroxysme de son enthousiasme diminua un peu. Nous avons pourtant d'autres lettres qui sont d'une date voisine et d'une grande vivacité encore. Camille Jordan lui avait envoyé des parties de sa traduction de Klopstock :

« Ce 3 juillet (1803 (2), Coppet).

« Comment vous exprimer, mon ami, l'enthousiasme que m'a fait éprouver votre traduction de Klopstock? J'ai tressailli, j'ai pleuré en la lisant comme si j'avais tout à coup entendu la langue de ma patrie après dix ans d'exil. Je vous ai aimé d'un sentiment nouveau qui avait plus de vie, plus de dévouement, plus d'émotion, que tout ce que j'avais éprouvé pour vous jusqu'alors. C'est là le vrai talent, celui de l'âme. L'imagination de Chateaubriand à côté de cela ne paraît que de la décoration. Le réel, le sincère est dans ces odes. Il y a une vie derrière ce style. Il y aura une vie après, et celle-là peut-être vous en passerez quelques jours avec moi. — Je ne puis vous dire tout ce que je voudrais, mais devinez-moi. Un de mes amis que vous connaissez assez froid, du moins en apparence, m'a égalé dans mes impressions : il a jugé, il a senti de même; je n'ai de plus que lui qu'une tendresse pour l'auteur qui sera désormais l'un des trésors de ma vie. Mon père a dit en parlant de cette traduction : « Elle met le traducteur sur la première ligne des écrivains. » Croyez-moi, c'est ainsi que tous les hommes dignes de vous

(1) Mme de Staël n'aimait pas voir ses amis se marier; elle le disait naïvement. Dans une lettre d'elle à Degérando vers ce même temps, je lis ce passage : « Camille Jordan m'a écrit une lettre qui l'a fait beaucoup aimer de mon père. Pour moi, c'est décidé depuis longtemps, j'ai le plus tendre attrait pour lui, et je pense avec peine que vous le marierez, et qu'il aura des affections nouvelles qui me reculeront de plusieurs degrés. Je lui écrirai la première fois contre le mariage; j'ai un beau morceau sur ce sujet, qui vous convaincrait vous-même, si Annette (*Mme Degérando*) n'était pas là. »

(2) Je mets à cette lettre la date de 1803. En effet, il résulte de deux passages que Chateaubriand était déjà célèbre, et que M. Necker vivait encore.

vous jugeront. — A présent, parlons des moyens de faire connaître en Allemagne cette belle imitation de leur premier poète. Les imprimeries d'ici sont trop chères et trop françaises pour rien d'un peu allemand : à vingt lieues d'ici, on trouverait mieux; mais là ce ne peut être moi et encore moins Pictet, qui n'a point de goût pour la littérature. Je pensais que, si vous aviez l'idée de faire un voyage, vous viendriez ici, — premier plan de bonheur, — et que nous songerions ensuite à vous envoyer à l'une des petites universités où votre talent pour traduire l'allemand trouverait à se placer. Dans la solitude où nous vivons, vous ne pourriez être connu de personne, mais vous ne seriez pas fâché de passer ainsi quelques jours, et le tout ne vous éloignerait pas plus d'un mois de vos amis. Réfléchissez à mon projet, et n'allez pas le croire mauvais parce que j'y trouverais du bonheur. — Adieu. Dites-vous bien que vous pouvez disposer de moi comme de votre sœur. Je voudrais avoir droit à ce titre par quelque ressemblance avec vous. — Répondez-moi le plus tôt possible comme vous m'avez écrit. »

C'est dans l'automne de cette année 1803 que Mme de Staël vint à Paris ou aux environs, et qu'elle se flatta d'échapper à l'attention du premier consul, tout occupé qu'il était du projet de descente en Angleterre. Elle n'y réussit pas et fut priée de quitter la capitale et son rayon. Elle a raconté toutes ces tracasseries, et comment, après avoir éludé et tardé le plus longtemps possible, elle se décida, en quittant Paris, à partir pour l'Allemagne. Une petite lettre de Mme Récamier à Mme de Staël, et qui se trouve je ne sais comment mêlée aux papiers de Camille, se rapporte juste à ce moment et a trait à une démarche qui fut faite par Junot auprès du premier consul :

« Au moment où je recevais le billet qui m'annonce votre départ, on m'en a remis un de Junot qui m'écrit : « J'ai vu ce matin le consul; il « m'a dit qu'il consentait à ce qu'elle ne quittât pas la France; il veut « bien qu'elle réside même à Dijon, si cela lui est agréable; il m'a même « dit tout bas que s'il n'y a rien de nouveau par la suite... — J'espère « que sa sagesse et nos vives sollicitations feront achever la phrase. » — Vous savez sans doute tout cela. Pour moi, j'ai bien besoin d'espérer de vous revoir bientôt pour me consoler un peu de votre absence. Je vous prie en grâce de me faire savoir vos projets. Je n'oublierai pas l'affaire de M... — Adieu. Il est bien difficile de s'accoutumer à ne plus vous voir, quand on a eu le bonheur de passer quelques jours près de vous. J'attends de vos nouvelles avec une inquiète impatience.

« JULIETTE R.

« Dimanche soir. »

Mme de Staël avait à peine attendu la réponse de Junot (1) : elle considérait la partie comme perdue. Les lettres d'elle qui suivent viennent bien à l'appui de tout ce qu'elle a écrit dans ses *Dix années d'exil*. On l'y voit tourmentée surtout par son imagination et ne sachant pas prendre dès l'abord son parti d'une persécution qui, mesquine assurément dans son principe, aurait pu être supportée avec plus de calme et de simplicité; mais il faut accepter les natures comme elles sont, et celle de Mme de Staël, orageuse, sentimentale et digne, rachetant quelque faiblesse par beaucoup de courage, mérite qu'on fasse pour elle toutes les exceptions. Arrivée à Metz et s'y reposant quelques jours avant de mettre le pied en Allemagne, elle écrivait à Degérando d'abord :

« Metz, ce 26 octobre (1803).

« Me voilà ici, mon cher Degérando, où j'attends mes lettres de Strasbourg avant de continuer ma route. J'ai envoyé à M. Turckeim votre excellente lettre; mais je ne passerai pas par Strasbourg parce que c'est un détour en allant à Francfort. Envoyez-moi donc ici vos lettres pour l'Allemagne, mais écrivez-moi courrier par courrier, car je ne veux pas rester ici plus de six jours. Ce qui m'y plaît, c'est Villers, à qui je trouve vraiment beaucoup d'esprit, et je vous recommande de tirer parti de cet esprit cet hiver : il a toutes les idées du nord de l'Allemagne dans la tête. Je vous ai écrit un mot en partant de Bondy. Sans Benj. (*Benjamin*) j'aurais succombé à l'excès de peine que j'avais là. Je n'ai pas retrouvé le sommeil, et mon cœur est bien rempli de pensées et de douleurs. — Adieu, mon excellent ami. Parlez de moi à Annette (2). J'écrirai à Camille par le premier courrier.

« Mon adresse à Francfort sera chez ce pauvre Maurice Bethmann, dont nous riions, Camille et moi, dans mes jours heureux. »

(1) Si l'on compare ce billet avec le récit de Mme de Staël dans ses *Dix années d'exil*, on peut en tirer quelques remarques. Mme de Staël, dans ce voyage de 1803, fit deux séjours chez Mme Récamier, qui passait la saison à Saint-Brice. La première fois, elle y resta quelques jours, se croyant hors d'inquiétude; la seconde fois, déjà relancée par son officier de gendarmerie, elle ne s'y arrêta que quelques instans en venant de sa campagne à Paris. C'est cette seconde fois qu'elle y rencontra Junot, l'un des adorateurs alors de la belle Juliette, et qui, par dévouement pour elle, promit d'aller parler le lendemain au premier consul. Mme de Staël, dans son récit, dit que la démarche de Junot échoua. Il résulte du billet de Mme Récamier que la réponse faite à Junot n'était pas tout à fait négative; mais elle ne pouvait satisfaire la brûlante impatience de Mme de Staël, et au moment où Junot informait Mme Récamier à Saint-Brice, l'illustre exilée avait déjà quitté Paris. — Il est même à croire que le billet de Mme Récamier ne fut pas remis à Mme de Staël, car, en ce cas, comment se trouverait-il dans les papiers de Camille Jordan? Mme Récamier l'aura sans doute remis à Camille pour le faire tenir à Mme de Staël, et il n'aura pu s'acquitter de la commission.

(2) Mme Degérando, très estimée et goûtée de Mme de Staël.

Nous n'avons pas sa lettre à Camille; mais nous en avons une autre adressée à Matthieu de Montmorency :

« Metz, ce 28 octobre (1803), samedi.

« J'ai reçu deux lettres de vous, cher Matthieu, que je n'ai pu lire sans beaucoup de larmes. Je suis bien faible, et les nuits que je passe avec un sommeil sans cesse interrompu achèvent de m'ôter la force. J'étais loin de croire que je souffrirais ce que je souffre; je me serais conduite autrement, si je l'avais prévu. Pour m'achever, ma fille a repris un rhume coqueluche, et je ne sais absolument que devenir. J'espère cependant être en état de partir jeudi prochain, mais je meurs de peur que le climat du nord ne convienne pas à ce pauvre enfant. Quel mal le 1er C (*premier consul*) m'a fait! Je crois encore pour l'honneur du cœur humain que, s'il en avait eu l'idée tout entière, il aurait reculé devant elle. — J'ai la conviction que c'est moi qui suis cause que votre oncle est rappelé : il aura voulu vous donner une compensation. Mais n'est-il pas vrai, cher Matthieu, que ce n'est pas une compensation, parce que personne ne vous aime comme moi et parce que votre oncle a le bonheur de ne pas souffrir par l'imagination? J'ai été hier voir la cathédrale de Metz et la synagogue des juifs. Ces tombeaux dans la cathédrale, ces cris aigus dans la synagogue, tout agissait sur moi, et j'avais une terreur de la vie qui ne peut se peindre. Il me semblait que la mort menaçait mon père, mes enfans, mes amis, et ce sont des sensations de ce genre qui doivent préparer le désordre des facultés morales. Pourquoi vous peindre, cher Matthieu, un si misérable état? Mais mon âme va se réfugier dans la vôtre, et j'ai pour vous de ce sentiment que vous inspirent les personnes en qui vous vous confiez et que vous croyez meilleures que vous. — Benj. (*Benjamin*) est excellent pour moi. Certainement, sans lui, il me serait arrivé quelque chose de bien extraordinaire. Je vous prie de l'aimer du bien qu'il me fait, ou plutôt du mal dont il me sauve. — J'ai trouvé ici Villers de Kant, qui est vraiment un homme d'esprit et intéressant par son enthousiasme pour ce qu'il croit bon et vrai. Il a avec lui une grosse Allemande, Mme de Rodde, dont je n'ai pas encore percé les charmes. Le préfet a été parfait pour moi; mais je n'en cause pas moins une peur terrible dans la ville. On y a tout exagéré, si exagérer est possible, et un pauvre président du tribunal criminel, beau-frère de Villers, ne croit pas pouvoir me voir sans courir le risque d'être destitué. A Paris, on connaît mieux le vrai, mais ici l'on est comme une pestiférée dans la disgrâce. Raison de plus pour n'y pas rester. Mais ces lettres qui arrivent tous les jours et au bout de deux jours, c'est encore un lien à déchirer que de s'en éloigner. — Cependant j'y suis résolue, si la santé de ma fille me le permet. Si vous recevez cette lettre à Paris lundi, vous pouvez encore me répondre ici mardi (jusqu'à) midi. Plus tard je vous écrirai ce que

je fais. Je change d'avis quatre fois par jour; cependant je crois que je vais à Francfort. Adieu, cher Matthieu, ne vous lassez pas d'aimer votre pauvre amie. (Que dit-on) à Paris de mon histoire? — Je vous ai écrit de (Châlons), avez-vous reçu ma lettre (1)? »

C'est pendant son voyage d'Allemagne que Mme de Staël reçut le terrible coup de la mort de son père. Elle s'empressa de revenir à Coppet, et, après avoir accompli le pieux devoir de publier les manuscrits paternels, elle résolut de partir pour l'Italie. Elle eut encore l'idée d'associer Camille à ce voyage, et elle l'y convia par une lettre d'une tendre amabilité :

« Vous savez, cher Camille, que Matthieu est ici et qu'il vous y attend avant le 10 août pour retourner avec lui à Paris. Aurez-vous un attrait de plus pour venir en sachant que je le souhaite autant que je puis souhaiter encore? — Dans mes lettres à Matthieu, je vous appelais Pylade et Oreste, Gérando et vous, et par une équivoque il a cru que je proposais à Gérando de venir en Italie avec moi. Je n'y avais jamais songé, mais je renouvelais l'idée chérie de vous y mener. — Se peut-il en effet que vous refusiez l'occasion, peut-être la dernière (si la guerre continentale a lieu), de voir un tel pays? Vous ne seriez pas seul avec moi, puisque j'emmène mes trois enfants et leur savant instituteur (2)? — Vous feriez un acte de charité pour une personne dont l'âme est cruellement malade, et c'est un beau motif à donner. — Vous auriez jusqu'au 1er de novembre pour aller à Paris. Je vous irais prendre à Lyon, si vous vouliez. Vous seriez de retour le 15 de mai. En vérité un grain d'enthousiasme pour l'Italie, l'amitié et le malheur, devrait vous décider. — Venez ici en causer avec moi, ne me refusez pas sans m'entendre. — Adieu.

« Coppet, ce 21 juillet (1804). »

Camille, enchaîné par ses habitudes et un peu casanier, ce semble, résista encore. Son amitié a des limites. On lui voudrait sans doute plus d'entraînement, un élan plus vif vers cette sœur de génie qui lui faisait signe tant de fois de venir. Résignons-nous à le voir tel qu'il était.

Camille Jordan, par son écrit sur le consulat, s'était annulé politiquement pour tout le temps de l'empire. Il vivait d'ordinaire à Lyon, il s'y maria (3); il fut reçu membre de l'académie lyonnaise

(1) Je supplée par les quelques mots placés entre parenthèses à des mots déchirés.

(2) Guillaume Schlegel.

(3) « Camille Jordan n'avait pas de fortune. Il épousa par inclination une Lyonnaise, Mlle Julie de Magneunin, qui lui apporta, avec une fort belle dot de 5 ou 600,000 francs, un minois assz piquant, avec de beaux yeux bleus, un petit nez retroussé et des dents

et y donna des lectures sur différentes questions d'une littérature élevée : *l'Influence de la révolution sur l'éloquence française*, un mémoire sur la *Littérature allemande*, dont Klopstock, à son point de vue, était le centre; un *Éloge* de l'avocat-général Servan. Les manuscrits de ces divers ouvrages ne se sont malheureusement point retrouvés, et l'on n'en a que des analyses dans les procès-verbaux de l'académie. Pendant cette résidence à Lyon, il n'était pas très éloigné de Mme de Staël; il était sur la route de Genève et de Coppet. Mme de Staël, dans les essais de voyages qu'elle faisait en France, ne manquait pas de le chercher au passage. Elle lui écrivait souvent, elle l'appelait à elle quelquefois. Camille Jordan n'entrait pas toujours, comme elle l'aurait voulu, dans l'excès de ses inquiétudes et dans l'agitation de ses projets. Cela ressort de quelques lettres qui doivent se rapporter aux années 1806 et 1807, pendant lesquelles elle vint en France et s'approcha de Paris aussi près qu'elle pouvait pour surveiller l'éducation de ses fils et aussi l'impression de *Corinne*. Je donnerai ces lettres dans l'ordre qui me paraît le plus naturel.

« Près d'Auxerre, ce 1er mai (1806).

« En arrivant à Lyon, j'ai écrit à votre frère aîné, mon cher Camille, qui était indisposé et qui m'a envoyé César. Je lui ai exprimé le plus vif désir de voir Mme Camille. Il m'a répondu qu'elle était à la campagne, et j'ai cru entrevoir dans sa physionomie qu'il eût été indiscret d'insister. J'ai donc renoncé par force à un véritable plaisir, celui de connaître une personne qui vous est aussi chère; mais je ne sais pas pourquoi vous vous étiez placé d'avance hostilement contre mon jugement. J'ai beaucoup plus de bienveillance que je n'en inspire. Une personne que vous aimez n'a qu'une chose à faire pour me plaire : c'est de me montrer de l'intérêt. — Je n'aime pas trop, j'en conviens, que mes amis se marient; mais quand ils le sont, ce ne serait plus de l'amitié que de ne pas partager leurs sentimens, — et si je vois Mme Camille, je serai aussi coquette pour elle que je l'ai été pour vous, n'est-ce pas bien? Je ne sais rien du tout de mes affaires, et je suis ici dans la plus solitaire de toutes les re-

blanches, que rendait encore plus blanches une fine moustache noire. M. de Gravillon possède son portrait peint en miniature par Guérin lorsqu'elle était jeune encore. Camille en fut épris autant que pouvait l'être sa nature un peu froide. Il eut de cette jeune personne, qui était elle-même une miniature au physique et au moral, trois enfans, deux fils et une fille qui fut Mme de Gravillon. Les fils et la fille n'existent plus, et il ne reste plus aujourd'hui de postérité masculine de Camille. » (Extrait d'une lettre de M. de Chantelauze.) — J'ai quelque regret d'ajouter que la veuve de Camille Jordan ne demeura point fidèle à ce nom illustre, et qu'elle se remaria, à l'insu de toute la famille, avec un capitaine, rédacteur de *la Sentinelle de l'armée*. Ce second mariage ne fut point heureux.

traites, soutenue seulement par l'ineffable bonté de Matthieu. — J'espère vous voir. Je voudrais bien ne plus souffrir, car je suis arrivée à un point où je crains de n'avoir plus du tout de forces pour rien supporter. Adieu. »

Après quelques détails d'affaires sans intérêt pour nous, la seconde lettre, qui se rapporte au même séjour, continue en ces termes :

« Auxerre, ce 20 juin (1806).

« ... Il se pourrait que Matthieu vînt avec moi à Lyon, si je me décidais pour cette ville. — Je n'ai pas su démêler dans votre lettre si ce serait un plaisir pour vous de m'y voir. Vous ne m'avez pas dit non plus si Mme Camille savait combien j'avais désiré de la connaître. Je vous enverrai *Johnson* (1) au premier jour. J'aime qu'on soit enthousiaste de la distinction de l'esprit; mais Boswell l'est un peu trop, car on peut s'en moquer, et c'est ce qui nuit à l'enthousiasme surtout en France. — Je suis misérable d'âme et de santé; mais le plus beau vers de Voltaire n'est-il pas :

Tout mortel est chargé de sa propre douleur.

Adieu, Camille; vous êtes un peu rude pour moi. Si vous avez raison, j'en voudrais profiter; mais il est peut-être vrai seulement que, si vous m'aimiez davantage, vous seriez moins rude. — Adieu. »

« Meulan, ce 10 avril (1807).

« Vous avez écrit à Matthieu que je vous boudais. C'était un peu vrai. Je vous aimais plus que vous ne m'aimiez. De ce désaccord est né de la peine pour moi. — Il n'y a aucun chagrin vrai et sincère qui ne doive intéresser, surtout quand ce chagrin, comme vous le verrez par *Corinne*, coûte beaucoup de larmes, mais pas une platitude; enfin, quand ce chagrin a courbé mille fois plus grands que moi, le Dante, Cicéron, etc. Enfin, croyez-moi, l'on m'a dit sur ma peine, comme on dit sur toutes les peines du monde, mille choses qui m'ont blessée, et je n'ai conservé de rancune que contre vous, parce que je vous aime. N'est-ce pas juste? Je vais vous envoyer *Corinne*. Quand vous l'aurez reçue, écrivez-moi à Coppet, où je vais passer l'été dès que *Corinne* sera imprimée. Je vous embrasse, rancune tenante.

« Mes complimens à votre enfant et à la mère, si elle le permet. »

Cette sorte de crainte que Mme Camille avait de Mme de Staël et cette première glace à briser, de la part d'une jeune femme timide en présence d'une femme supérieure, ne tinrent pas, et d'autres

(1) La *Vie du docteur Johnson*, par Boswell.

lettres nous la laissent voir en tiers avec son mari et celle qui savait si bien se proportionner. Je mets à la suite plusieurs de ces lettres et billets qui montrent si bien l'active bonté de Mme de Staël et la sollicitude avec laquelle elle entrait dans toutes les affections de ses amis :

« Voulez-vous bien, mon cher Camille, me retenir une chambre à l'hôtel d'Europe pour dimanche 15? J'arriverai pour dîner à cinq heures avec vous. Restez libre pour me donner cette soirée et le lendemain lundi, car il faut absolument que je parte le mardi de grand matin. — Dites à lady Webb que j'irai passer deux heures avec elle lundi matin. — Je ne veux d'ailleurs voir personne. Je n'ai fait le détour de Lyon que pour vous embrasser et causer avec vous. Dites à madame Julie que j'ose la mettre de l'un et de l'autre. Adieu. A dimanche! J'ai le cœur bien serré.

« Ce 10 avril, Coppet. »

« Lyon, dimanche — 3 mai.

« J'arrive ici espérant vous y trouver d'après la lettre que Matthieu et moi nous vous avons écrite, et je me désole de ce que vous n'y êtes pas. — Je vous envoie un exprès pour vous demander de revenir demain. — Songez que je reste demain sans avoir quoi que ce soit à faire à Lyon, seulement pour avoir quelques heures de vous. — Passerai-je donc sans voir Mme Camille?

« Je remets mon billet à monsieur votre frère, qui est plein de bonté qour moi. »

Les billets suivans qui me semblent d'une date un peu postérieure se rapportent au même ordre de sentimens :

« Ce 16 avril (1812?).

« Lady Webb écrit à une personne de mes amies que vous êtes inquiet de la santé de Mme Camille. — Si vous pouvez vous distraire d'un intérêt si cher pour en parler encore, mandez-moi en deux lignes ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle, qui m'a cruellement troublée. — J'ai moi-même la fièvre depuis quinze jours et j'avais de tristes pensées sur ma santé, quand ce qui vous concerne a captivé toute mon attention. — Quand je vous crois heureux, je pense quelquefois que vous ne m'aimez guère; mais, quand je me figure que vous souffrez, je sens seulement que je vous aime encore beaucoup. »

« Ce 19 avril (1812?).

« Vous pouvez, si vous voulez, mon cher Camille, me répondre par celui qui vous remettra cette lettre et qui vous a déjà porté celle que je

vous ai écrite ce matin. C'est un M. Bert, Genevois, négociant et très brave homme... S'il me rapporte un *oui* de vous pour me projets, je sens que je lui en saurai gré toute ma vie. — Je vous dis mille tendres amitiés pour la troisième fois depuis quatre jours. »

« Ce 26 avril (1812?).

« J'ai été bien touchée, mon cher Camille, du billet que j'ai reçu de vous. Vous avez dû voir que je vous avais prévenu et que la lettre de lady Webb m'avait vivement inquiétée. Je vous demande encore un petit mot sur la santé qui vous est si chère et à laquelle je prends un intérêt si vrai. — J'ai été moi-même bien souffrante et je ne sais trop si je me guérirai; mais ma vie est si triste qu'elle ne vaut pas trop que l'on s'en occupe. — Voulez-vous me renvoyer le livre de Goethe (1)? Il y a une personne ici qui voudrait le traduire. Je ne le trouve guère meilleur que vous; mais il a un grand succès en Allemagne, et le succès inspire toujours le désir d'en connaître la cause. — Mais de quoi me mets-je à vous parler? Comme toute la littérature du monde paraît chose frivole à côté d'un sentiment du cœur! — Je ne vous demande que deux lignes ou plutôt qu'un bulletin.—Auguste est à Châlons depuis quinze jours (2). Je l'attends à toutes les minutes.

« Renvoyez-moi le livre de Goethe sous bande, comme vous l'avez reçu. — Adressez à Genève, dép[t] du Léman. »

Nous revenons un peu en arrière. Le grand moment, le moment décisif pour M[me] de Staël en ces années fut celui de son livre de *l'Allemagne*. Elle avait conçu le projet assez étrange de passer en Amérique, tant c'était pour elle un poids insupportable que le chagrin solitaire! Mais elle aurait eu une grande consolation, si elle avait pu laisser en partant son *Allemagne* publiée, lue, débattue dans les salons, dans les journaux, et occupant la renommée : un succès lui eût peut-être fait changer de projet. L'ouvrage tirait à sa fin. Tout occupée de le terminer, elle comptait bien le faire imprimer à Paris sans encombre. Pour cela, elle était allée s'établir près de Blois, dans l'antique château de Chaumont-sur-Loire, et de là elle écrivait à Camille :

(1) Il s'agit de l'*Autobiographie* (*Poésie et Vérité*), la première partie, qui parut en octobre 1811, mais qui ne vint qu'assez tard aux mains de M[me] de Staël. « En ce temps-ci, disait-elle à ce propos, les voyages des livres ne sont guère plus libres que ceux des personnes. »

(2) Nous savons qu'Auguste de Staël alla deux fois à Châlons pour y rendre visite à M[me] Récamier exilée, qui passa dans cette ville les derniers mois de 1811 et les premiers mois de 1812. C'est cette circonstance qui indique la date probable de ces billets de M[me] de Staël.

« Chaumont par Écure, dép[t] de Loir-et-Cher, ce 7 mai (1810).

« Il me serait cruel, cher Camille, de partir sans vous dire adieu. J'ai senti à Lyon plus que jamais combien vous m'étiez cher; mais toutes mes affections ne sont pour moi que des peines, et je les sens au fond de mon cœur comme un mal. — Mon fils n'a pu voir l'empereur avant son départ. — Il circule autour de lui qu'on pourrait bien m'accorder dix lieues (1); mais je n'en sais rien encore, et je ne sais pas si je le désire. En attendant, je travaille à mon livre, qui ne sera pas fini de deux mois. Il y a des négociations de paix, dit-on, mais on n'y croit pas. — J'ai écrit à M. de Lally pour savoir de lui s'il voulait donner la traduction de Cicéron à votre libraire. — Avez-vous adopté mon idée? Faites-vous quelque chose de votre discours (2)? Il y avait tant de pensées et d'éloquence que ce serait vraiment dommage qu'une telle chose ne fût connue que de votre académie. Je ne sais pourquoi vous négligez la gloire. Je ne sais pourquoi vous ne considérez pas comme un devoir de faire usage de vos talens dans le noble sens que votre âme vous inspire. Je crois que c'est une grande erreur de borner les devoirs au cercle des vertus domestiques. Chaque faculté est un devoir de plus, et les vôtres sont en rapport avec le monde. Cette émotion qu'on éprouve quand on exprime ce qu'on a dans l'âme est une impulsion à laquelle il faut céder et qui nous vient d'une céleste source. — Je resterai encore trois mois. Du moins tel est mon projet actuel; mais après ce terme je partirai : tout me le persuade; ne vous verrai-je donc pas? Matthieu est ici, et nous nous sommes déjà beaucoup parlé de vous. Il m'a paru bien de santé et, grâce au ciel, dans une assez agréable disposition. Son âme, ses sentimens, toujours les mêmes, se soutiennent et donnent de l'intérêt à sa vie. – Juliette va venir. Vous trouveriez ici trois cœurs bien à vous. Cela ne vaut-il pas quelques jours et quelques lieues?

« Je me crois ici jusqu'au 15 juillet. »

Sur cette même lettre et sur le dernier feuillet, je lis quelques lignes non signées qui paraissent bien être de M. de Montmorency; on remarquera le tutoiement, qui témoigne de la dernière intimité avec Camille :

« J'arrive ici, cher ami, à temps pour mettre mon mot d'amitié à la fin de cette lettre. J'ai trouvé notre amie contente de son passage à Lyon, et de ce qu'elle y avait entendu. Tâche de me procurer bientôt la même jouissance, qui me sera très précieuse... etc. »

(1) C'est-à-dire qu'il lui serait permis d'approcher de la circonférence de Paris jusqu'au rayon de dix lieues.

(2) Le discours qui avait pour sujet l'*Influence de la Révolution sur l'éloquence française*. Il va encore en être fort question plus loin.

Mme Récamier, peu après son arrivée, s'empressait à son tour d'écrire; sur ces entrefaites, il y avait eu séance publique de l'académie de Lyon le 1er mai, et Camille y avait lu son discours de réception, le même dont Mme de Staël avait eu connaissance dans son passage à Lyon, et dont il avait déjà été donné lecture à l'académie dans trois séances privées :

« Chaumont, 17 mai (1810).

« C'est mal à moi d'être restée si longtemps sans vous écrire, cher Camille. Vous savez pourtant que vous occupez bien souvent mes pensées, et, s'il était possible de vous oublier, vous nous faites donner de vos nouvelles par la *Renommée*. J'ai lu avec un vif intérêt ce qu'on nous dit dans les journaux de votre discours. Je me sens toute disposée à avoir de l'amour-propre pour vos succès; nous en parlons avec Matthieu et Mme de Staël, et vous n'êtes pas trop maltraité dans ce joli coin de Chaumont. Que vous seriez aimable d'être fidèle à la promesse que vous aviez faite d'y venir! Comme vous seriez bien reçu! Je compte rester encore plusieurs semaines. — Comment se porte votre charmante petite Caroline? Que je voudrais encore pouvoir embrasser sa jolie petite tête blonde! et votre Julie, ne nous l'amenez-vous pas à Paris? Les fêtes lui donnent-elles de la curiosité? Je serais charmée de la revoir. Adieu, cher Camille, je vous trouverais bien aimable de répondre promptement à toutes mes questions, et, si vous m'annonciez que nous vous verrons, je ne puis dire comme j'en serais heureuse.

« J(ULIETTE) R. »

Et dans la même lettre, sur le même papier, Mme de Staël ajoutait, revenant sur ses précédentes exhortations, et en personne d'excellent conseil pour tout ce qui était de littérature et de publicité :

« Je vous ai écrit, il y a quelques jours, et je reçois votre lettre qui m'intéresse bien vivement. — Vous voyez que la nouvelle de votre succès est arrivée dans *le Publiciste* (1). — Je vous prie de faire imprimer

(1) *Le Publiciste* du 17 mai 1810 avait en effet un petit article ainsi conçu : « On lit dans le *Journal de Lyon* que, dans la dernière séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville, M. Camille Jordan a lu des fragmens d'un discours fort étendu sur cette question : *quelle a été l'influence de la révolution sur les progrès de l'art oratoire en France, et quels ont été les effets de l'éloquence sur la révolution?* Ce sujet semble faire le complément de celui qui a été proposé pour le dernier prix de la deuxième classe de l'Institut; il achève le tableau de la littérature du XVIIIe siècle. L'auteur y passe en revue presque tous les orateurs qui se sont fait un nom dans nos assemblées délibérantes : il a cherché à déterminer le genre et le degré de leur mérite littéraire. Ces fragmens ont été écoutés avec un vif intérêt; on y a retrouvé le talent de M. Camille Jordan mûri et fortifié par l'étude et la méditation. On espère que ce discours sera bientôt imprimé. »

ce que vous avez lu plutôt que la traduction des odes de Klopstock. — (Malheureusement mon premier volume est tiré.) Mais ce n'est pas à cause de cela que j'insiste pour que vous commenciez par une chose de vous et une chose qui est décidément plus intéressante pour les Français que les odes de Klopstock et plus belle même, car la poésie fait tant aux odes qu'aucune traduction ne peut en rendre l'effet. — De plus, il y aura un parti contre ce qui vient de l'allemand au moment où mon ouvrage paraîtra, et la disposition est à vous admirer sur le sujet que vous avez traité. — Travaillez-y, venez me le lire dans deux mois et donnez-le à l'impression à Paris. Vous ferez ainsi du bien à ce qui est noble, et vous aurez un grand succès. — Dans votre traduction, les orthodoxes trouveront des bizarreries, des négligences, et vous reparaîtrez à demi, tandis qu'il convient que votre premier retour sur la scène soit éclatant. — Enfin je vous donne ma parole d'honneur que j'ai raison. — Écrivez-moi que je vous ai persuadé; écrivez-moi surtout que je vous reverrai. Mon cœur en a tout à fait besoin. »

Camille Jordan, un peu trop absorbé dans les joies et les soucis de la famille, trop loin du centre, n'ayant pas à Lyon ses vrais juges, même parmi ses confrères de l'académie, un peu trop abondant dans les matières qu'il traitait devant eux, comme il arrive d'ordinaire quand on n'a pas en vue une publicité immédiate, Camille ne tint pas assez compte des judicieux conseils littéraires de Mme de Staël, et toute cette partie de sa vie qui se rapporte à la période de l'empire a pu paraître de loin non occupée : elle est restée comme enfouie dans les registres de l'académie de Lyon. C'est qu'en définitive il n'était pas surtout et avant tout un écrivain; il avait de cette paresse des orateurs qui ne retrouvent pas dans la solitude du cabinet tout le degré de chaleur nécessaire à la production active, et il fallut plus tard les circonstances politiques pour que l'homme de tribune, l'ardent improvisateur, retrouvât tout naturellement son heure et son à-propos.

Cependant Mme de Staël s'était cruellement trompée sur la destinée de son livre. On sait trop bien ce qui en arriva, et elle va elle-même nous le redire d'une façon plus précise et plus accentuée que nulle part ailleurs. Les lettres de Sismondi, dans lesquelles il n'est que l'écho de la société de Coppet, ont, à ce sujet, fortement incriminé Esménard, et l'ont fait responsable du tour que prit l'affaire. Dans une lettre à Mme d'Albany, du 16 août 1811, Sismondi, à propos de la mort d'Esménard, a dit : « Esménard, qui s'est tué à Fondi, est bien en effet et le poète et le censeur, et celui des fausses lettres de change, et celui qui a fait supprimer l'ouvrage de Mme de Staël, parce que le libraire s'est refusé à le gagner à prix

d'argent (1)... » Esménard en effet dut beaucoup agir sur l'esprit de son ministre, le duc de Rovigo, et il put lui communiquer une première impression défavorable; mais en telle matière la responsabilité ne descend pas, et il est juste qu'elle remonte aussi haut que possible, et qu'elle incombe à qui de droit. Tenons-nous-en donc à la lettre suivante de Mme de Staël, écrite sous le coup même de l'émotion, et qui n'est pas sans ajouter quelques traits bien caractéristiques à ce qu'elle a écrit ailleurs et à ce qu'on savait déjà :

« Ce 1er novembre (1810), Coppet.

« J'ai beaucoup souffert, mon cher Camille, et vous le croirez aisément. — Je n'ai pas voulu passer par Lyon, parce que dans ce moment on observait toutes mes démarches et que je ne voulais pas attirer sur vous l'attention; mais à présent que je suis retombée dans l'oubli, puisque le but est atteint, que le livre est brûlé, si vous venez me voir cet hiver, ce me sera un moment bien doux et le dernier, car vous m'en croyez bien, ou je mourrai, ou je m'en irai. — Quoi! mon livre est censuré par Portalis, qui certainement n'est pas facile, et l'on me le saisit! Après cette saisie, tous les censeurs de la police sont convoqués, Esménard, Lacretelle, Fiévée, etc.; ils sont d'avis que rien ne doit en empêcher la publication, et l'on le pile tellement que l'édition entière de dix mille exemplaires ayant rendu 500 francs en carton, on a donné 500 francs à Nicolle comme dédommagement, tandis que moi je viens de lui en envoyer quinze mille. — Le duc de Rovigo a dit à mon fils : « *Quoi! nous aurons fait la guerre pendant quinze ans pour qu'une femme aussi célèbre que madame votre mère écrive un livre sur l'Allemagne et ne parle pas de nous!* » A cela j'ai répondu que louer l'empereur, lorsqu'il me retenait mon

(1) Il est fâcheux que les témoignages contemporains concernant Esménard ne le mettent point au-dessus de ce genre de soupçon. On lit dans les Mémoires du comte de Senfft, ancien ministre de Saxe à Paris vers l'an 1809, à l'occasion d'une parente compromise qu'il s'agissait de sauver des rigueurs extrêmes auxquelles elle était exposée : « M. Esménard, poète de beaucoup de talent, mais homme de plaisir, sans principes, qui s'était fait par besoin intrigant et instrument de la police, et qui s'attachait aux pas des étrangers de marque et des membres du corps diplomatique, offrit à M. de Senfft ses services dans cette affaire, et en reçut quelques centaines de louis sous prétexte de prévenir par leur emploi les rapports défavorables de la police westphalienne, qui auraient pu donner à l'affaire une tournure plus odieuse. » — En ce qui concerne l'affaire de Mme de Staël, il est toutefois à remarquer, à la décharge d'Esménard, que, dans la lettre à Camille Jordan qu'on va lire, Mme de Staël ne le distingue point des autres censeurs, qu'elle donne pour favorables à la publication. Dans *les Souvenirs et la Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier* et publiés par Mme Lenormant, Esménard, sollicité par Mme Récamier en faveur de Mme de Staël, ne paraît point non plus si farouche ni si hostile (tome Ier, p. 161); mais il était déjà trop tard quand Mme Récamier intervint auprès de lui, et la décision était prise.

bien et m'exilait de ma patrie, me semblait une pétition et non une louange, et que j'aurais cru manquer de respect en me le permettant.— Il a dit encore, le duc, « *que l'état avait besoin de mes talens; qu'il fallait me décider pour ou contre comme au temps de la ligue, que j'avais tort de louer les Prussiens, qu'on ferait plutôt du vin muscat avec du verjus que des hommes avec des Prussiens,* etc. » La saison trop avancée ne m'a pas permis d'aller en Amérique; mais, cher Camille, qui pourrait vivre à de telles conditions? J'ai brûlé votre lettre, et je ne ferai point paraître mon livre sur le continent. Ainsi vous pouvez venir me voir sans aucun inconvénient cet hiver; mais, si vous étiez moi, ne feriez-vous pas ce que je ferai? et trouvez-vous que, mes enfans et moi, nous sommes faits pour planter des choux à Coppet sans rien faire de nos esprits ni de nos âmes? — Pardon de vous parler si longtemps de moi; mais je voulais profiter de l'occasion du chevalier Webb pour vous dire ce que je ne peux écrire par la poste. — Je serai charmé de voir Mme de Royer, et c'est uniquement la discrétion qui m'empêche d'insister sur son voyage; vous pouvez bien le lui dire. — Mais expliquez-moi quelle infernale méchanceté a fait dire à Lyon que j'avais voulu dédier mon livre à l'empereur? Certes, quand tout tenait à une seule phrase d'éloge, il est un peu dur que celle qui a le courage de la refuser passe pour avoir voulu l'écrire. — Au reste, c'est peut-être une seule personne qui a dit cette bêtise recherchée. — Adieu, cher Camille; ah! faites que je vous voie cet hiver!

« *P. S.* Rappelez-moi au souvenir de Mme Julie. »

Est-il besoin de faire remarquer, dans la sortie du duc de Rovigo, son étrange théorie physiologique et historique sur la race prussienne? L'insolente et outrageuse bévue peut servir de leçon aux hommes dits pratiques et positifs, aux hommes du jour, pour ne point se hasarder sur le terrain des prédictions et des prévisions historiques. Les plus vigilans argus, en fait de police, sont souvent des myopes du lendemain. A l'heure où le duc de Rovigo s'avisait de prophétiser de la sorte, le baron de Stein était à l'œuvre et se chargeait, lui et sa nation, de lui répondre.

Chose non moins singulière, dans le temps même où Mme de Staël quittait Pétersbourg et allait chercher un asile en Suède, Napoléon, maître de Moscou et à la veille de cette fatale retraite, trouvait le moment de donner son avis sur la question de la presse comme il l'entendait, et il le donnait en des termes formels qui font le plus absolu contraste avec le procédé qu'on avait tenu envers Mme de Staël. C'est à n'y pas croire, tant la contradiction entre ce qu'il prescrivait en 1812 et ce qui avait été pratiqué en 1810 est directe et flagrante! M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, ayant soumis à l'empereur une décision de la direction de l'imprimerie et de

la librairie « pour prohiber la publication d'un ouvrage historique susceptible de porter atteinte à la réputation d'un membre de la famille royale d'Angleterre, » Napoléon répondait en marge :

« Moscou, 10 octobre 1812.

« Je désapprouve entièrement cette fausse direction donnée à la censure : c'est par là se rendre responsable de ce qu'on imprime. Mon intention est qu'on imprime tout, absolument tout, excepté les ouvrages obscènes et ce qui tendrait à troubler la tranquillité de l'état. La censure ne doit faire aucune attention à tout le reste. »

Et le lendemain, dans une lettre adressée à M. de Montalivet, il réitérait sa prescription en y appuyant encore davantage :

« Moscou, 11 octobre 1812.

« Je n'approuve pas la direction que prend la censure. Mon intention est qu'on laisse une liberté entière à la presse, qu'on n'y mette aucune gêne, qu'on se contente d'arrêter les ouvrages obscènes ou tendant à semer des troubles dans l'intérieur. Du reste, qu'un ouvrage soit bien ou mal écrit, bête ou spirituel, contenant des idées sages ou folles, utiles ou indifférentes, on ne doit point y faire attention. La question que doit se faire le directeur de la librairie est celle-ci : 1° l'ouvrage est-il obscène, et sa publication serait-elle contraire aux règles de la police municipale? 2° l'ouvrage a-t-il pour but de réveiller les passions, de former des factions ou de semer des troubles dans l'intérieur? Toutes les fois qu'un ouvrage n'est point dans l'un de ces deux cas, on doit le laisser passer. »

On est confondu de voir, rien qu'à deux années de distance, une décision d'un si ferme et si large bon sens qui vient juger et condamner de tout son poids l'acte exorbitant de 1810.

A partir de ce moment où toute production de sa pensée lui fut interdite et où ce fut chose conclue et décidée, l'existence de Mme de Staël à Coppet et à Genève ne fut plus qu'un long tourment. Elle se considérait comme dans une geôle et n'était occupée qu'à épier le moment et le moyen pour s'échapper. Ses amis s'affligeaient de ce trouble extrême et étaient quelquefois tentés de l'en blâmer. C'est sans doute ce que fit Camille Jordan, et les réponses suivantes de Mme de Staël nous initient à cet instant de désaccord dans leur amitié, mais ce ne fut qu'un instant.

« Coppet, ce 3 octobre (1811).

« Je ne résisterai point à deux lettres de vous, et je tâcherai d'oublier celle qui en effet a produit sur moi la plus vive sensation que j'aie

éprouvée de ma vie. — Je ne vous avais point accusé de n'être pas venu me voir : quand vous vous y étiez refusé, je ne croyais pas au nouveau paroxysme de persécution que j'ai souffert. Si je l'avais prévu, assurément j'aurais résisté à la générosité de Matthieu, comme j'ai résisté, mais inutilement, à celle de Juliette. — Je trouve ridicule d'imiter le baron de Voght, c'est-à-dire d'abandonner une amie pour des places; mais quand il s'agirait de l'exil, on ne pourrait pas me causer une plus grande douleur que de le braver, et je me meurs à la lettre du malheur de mes amis. — Ma santé, qui était forte, est détruite, et il se pourrait très bien que je mourusse avant la traversée. Tout cela est égal. J'aime mieux cette situation que ce qu'on m'offre pour en sortir. — Mais je vous le dirai de toute la hauteur de mon âme : je pense qu'en fait de *dignité morale* les circonstances me placent aussi haut qu'il est possible, et je m'étonne que vous, qui êtes si indulgent pour l'inconcevable conduite de Gérando, vous tourniez toutes vos foudres contre une malheureuse femme qui, résistant à tout, défendant ses fils et son talent au péril de son bonheur, de sa sécurité, de sa vie, est un moment touchée de ce qu'un jeune homme d'une nature chevaleresque sacrifie tout au plaisir de la voir (1). — J'estime avant tout sur cette terre le dévouement, l'élévation et la générosité. — Je voudrais qu'on pût y joindre l'absence totale des faiblesses d'imagination; mais de toutes les faiblesses, celles qui souillent le plus à mes yeux, ce sont celles du calcul ou de la pusillanimité! — On peut encore accomplir toutes les vertus, quand on serait trop susceptible de goût pour les agrémens et les qualités; mais de quoi reste-t-on capable quand on recherche la faveur aux dépens de l'amitié, aux dépens des consolations qu'on peut donner aux malheureux? *Que signifient ces aumônes aux pauvres, quand on néglige la charité du cœur?* quand on n'encourage pas les sacrifices en estimant ceux qui les font? enfin quand on consacre son existence à servir les petites haines, les petites passions des cœurs, en foulant aux pieds les âmes d'une nature relevée? — Certes je n'ai pas besoin de vous dire que cela ne vous regarde pas. — Votre vie est parfaitement honorable; nos rapports ensemble n'exigent rien au-delà de ce que vous faites pour moi, et vous n'êtes pas responsable de l'espèce de sentiment d'enthousiasme qui m'aurait portée à désirer plus parce que j'aurais fait davantage. — Je n'ai donc jamais, je vous le répète, soupçonné votre caractère, et votre lettre m'a confondue, parce qu'il me semblait que, si vous vouliez bien employer votre indignation, il ne devrait pas vous en rester de libre, et encore moins contre moi. — J'ai demandé mon passage sur la frégate la *Constitution*. J'espère l'obtenir. — Je ne vous dirai pas ce que je souffre; vous le comprendrez; mais, excepté le moment où un homme tel que

(1) De quel jeune homme s'agit-il? On croit deviner que c'est M. de Rocca.

vous m'a fait douter de son estime, Dieu m'a fait la grâce de penser que je donnais un noble exemple à mon siècle. — Adieu. Peut-être vous reverrai-je en passant; quoi qu'il en soit, je suis sûre que vous me rendrez justice. C'est dans ma conscience que je cherche votre opinion. — Adieu.

« Schlegel m'est rendu.

« Auguste se rappelle à votre souvenir. »

« Ce 15 février (1812?).

« Cher Camille, aucune course ne peut m'empêcher d'être ici le jour que vous me désignerez. Ce sera une telle émotion pour moi et les miens que vous voir! — Je vous remercie des renseignemens que vous m'avez envoyés; mais vous avez ôté le nom de l'homme, de manière qu'il est impossible de lui écrire directement. — Croyez-vous que Mme Lyonne de Royer ait vraiment envie de venir ici? C'est par discrétion que je n'ai pas continué à l'en prier; dites-le-lui. — Notre jeune peintre est dans les montagnes. Son grand-père trouvait bien mal qu'il se fît persécuter chez lui. — On me mande de Paris que Degérando est mécontent d'une réponse de moi qu'il a reçue à Rome. Peut-on écrire sans froideur à quelqu'un qu'on a vraiment aimé? Enfin le grand fleuve passera sur tout cela, j'espère. Mais vous, mais vous, ne m'oubliez jamais, car je vous aime jusqu'au fond de l'âme, et c'est de moi dont je douterais et non pas de vous, si vous étiez mal pour moi. — Tout ce qui m'entoure vous aime et vous admire. Apportez ce morceau sur Klopstock, nous le lirons. — Cela se peut-il qu'il n'y ait plus ni sentimens ni pensées? — Adieu. »

Il ressort de ces lettres que Mme de Staël croyait avoir à se plaindre de quelques-uns de ses amis. Dans la disgrâce évidente où elle était, elle se voyait comme une pestiférée dont on craignait de s'approcher, et en effet elle eut à s'apercevoir trop visiblement de plus d'une de ces peurs subites, *déguisées en mal de poitrine*. Degérando en particulier n'était plus l'homme du 18 fructidor, celui qui se risquait généreusement pour un ami; le *bon* était resté bon, mais il était devenu timide à l'égard des puissances, et Mme de Staël, en raison précisément de leur liaison étroite, avait pu lui en vouloir plus qu'à un autre et le lui reprocher. Voici encore une lettre d'elle qui est d'une date antérieure et qui a dû précéder le voyage de Degérando à Rome, où il était en mission; elle l'y raille agréablement, et elle dit même de lui et sur sa philanthropie un peu banale le mot décisif. Cette lettre renferme d'ailleurs quelques obscurités que je ne me flatte pas d'éclaircir :

« Genève, ce 16 janvier (1810?).

« Je ne fais jamais rien de ce que je veux, et je me suis trouvée

retenue par mille raisons. Mandez-moi quand vous partez pour Paris. Je veux vous voir et je m'arrangerai pour cela. — Le baron (1) a fait des sociétés du dimanche de Genève la cour (?) de Paris. — *Il met trop de philanthropie dans l'amitié, et l'on a peur d'être traitée par lui comme un pauvre.* — Il sait cependant vous aimer et vous admirer; mais je vous aime encore plus. — Vous m'avez écrit que vous me souhaitiez des idées plus religieuses : j'en voudrais sûrement davantage; mais, cher Camille, je m'en crois bien autant que vous, et sûrement j'ai plus d'usage à en faire.

« Matthieu m'a écrit une admirable lettre à l'occasion de ses malheurs. Cet homme n'est pas tout à fait sur la terre. — Je veux vous dire adieu. Tracez-moi votre marche. Je vous rattraperai quelque part.

« Qu'est devenue la petite dame qui demeurait à Écully (2)? Elle ne m'écrit plus.

« Faites que mes complimens soient agréables à Mme Camille. — Mille impérissables sentimens. — Adieu.

« Prosper (3) est ici depuis trois semaines. »

On aura remarqué ce qu'elle dit de ses sentimens religieux et de ceux de Camille Jordan : c'est un avertissement pour nous, si nous en étions tentés, de ne pas faire Camille plus catholique qu'il n'était en effet.

La fuite de Mme de Staël, qui, s'échappant de Coppet le 23 mai 1812, traversa la Suisse, puis l'Autriche et la Galicie pour gagner Moscou, Pétersbourg, et se rendre par ce long circuit jusqu'en

(1) Le baron Degérando.

(2) « Écully est un frais et verdoyant vallon où Camille venait souvent se délasser auprès de M. et Mme Lacène, son beau-frère et sa belle-sœur; il y trouvait le calme profond de la solitude à deux pas du bruit de la ville. La petite maison où il venait se réfugier, et où il recevait d'intimes amis, d'illustres visiteurs tels que Mme de Staël, existe encore. Elle est assise sur une hauteur, dominant une grande pelouse circulaire, entourée de grands arbres d'un autre siècle. C'est presque une thébaïde, tant le site est sévère; on n'y entend d'autre bruit, pendant la belle saison, que celui des oiseaux, des insectes et des eaux courantes. Dans cet asile, le plus grand plaisir de Camille était de causer avec son beau-frère, M. Lacène, horticulteur et botaniste distingué, ou de jouer avec lui au trictrac. Souvent la partie s'échauffait au point que l'un et l'autre se lançaient les dés et les cornets au nez à la fin de la soirée; puis on éclatait de rire, et le lendemain on recommençait de plus belle. Mme Lacène, née Magneunin, la belle-sœur de Camille, vit encore et habite dans ce joli nid d'Écully. Elle a quatre-vingt-neuf ans et toute la fraîcheur de sa mémoire. » (Extrait d'une lettre de M. de Chantelauze.) — La *petite dame* qui demeurait à Ecully et dont parle Mme de Staël est sans doute cette Mme Lyonne de Royer, dont il a été question précédemment. C'était une très jolie personne d'une trentaine d'années, et qui vivait avec une vieille tante à Écully. Elle se nommait *Lyonne*, ayant été tenue par le consulat de *Lyon* sur les fonts baptismaux. Il y avait quelque mystère dans sa naissance comme dans sa vie.

(3) Prosper de Barante.

Suède, interrompit nécessairement sa correspondance avec Camille Jordan. Elle trouva moyen pourtant de lui faire parvenir ce billet qui doit être écrit de Stockholm :

« 18 décembre (1812).

« Je ne vous ai point écrit par discrétion. Je disais comme Du Breuil à Pechméjà (1) : « *Mon ami, ma maladie est contagieuse, et il ne doit y avoir que toi ici.* » — Vous daignez penser à moi, et je pense à vous comme à un être noble et qui n'a sacrifié des devoirs qu'à des devoirs. — Je suis plus affermie que jamais dans des sentimens qui me réunissent aux premiers jours de ma jeunesse et surtout à mon père. — Peut-être, dans ce monde ou dans l'autre, nous nous retrouverons : vous partagerez ce que j'éprouve. — J'ai couru de grands dangers; je m'applaudis de les avoir bravés. — Je suis sous une zone (?) très triste : je me relève par mon âme. — J'admire aussi *complètement* le chef qui me protége ici (2). Jamais de plus hautes qualités, selon moi, ne se sont trouvées réunies à un charme de bonté qui met le cœur à l'aise. — Ce que je deviendrai, Dieu le sait, mais je reste ce que je suis. — C'est vous dire que je vous aimerai et vous estimerai toujours. »

Durant l'absence de Mme de Staël, nous n'avons plus pour nous introduire particulièrement auprès de Camille Jordan que quelques lettres de Mme Récamier. Elle avait passé auprès de lui, à Lyon, les derniers mois de 1812. Il lui avait présenté son ami Ballanche, qui, du premier jour, se voua à elle comme à une Béatrix. Partant pour l'Italie dans les premiers mois de 1813, elle avait désiré que l'un des deux amis vînt l'y retrouver. Ballanche seul fit le voyage. Voici deux agréables lettres de Mme Récamier à Camille, qui donnent bien le ton de cette douce intimité; elles témoignent en même temps d'une véritable justesse et finesse d'observation chez cette belle Juliette, dont le goût se formait et mûrissait au soleil de la seconde jeunesse :

« 26 mars (1813).

« Il est impossible, cher Camille, d'écrire une plus charmante lettre que celle que je reçois de vous; elle m'a émue jusqu'au fond du cœur. Vous ne pouvez vous imaginer la tristesse qui s'était emparée de moi en arrivant au sommet de ce Mont-Cenis et en le redescendant. Il me sem-

(1) Pechméja, collaborateur de l'abbé Raynal, était un homme de lettres instruit, modeste et sensible, dont le beau monde du XVIIIe siècle s'était engoué; pauvre et d'une santé débile, il vivait à Saint-Germain-en-Laye auprès de son ami le docteur Du Breuil. On les citait tous deux comme le modèle des amis. Le mot de Du Breuil à Pechméja se retrouve, employé ailleurs, dans d'autres lettres de Mme de Staël.

(2) Bernadotte.

blait mettre une barrière éternelle entre moi et tous ceux que j'aime, et j'étais si souffrante en arrivant à Turin que j'ai cru tomber tout à fait malade. Je commence depuis deux jours à me ranimer, à reprendre à des projets, à de l'avenir, et à sortir un peu de ce cercle d'idées si fatal que je suis bien décidée à éloigner le plus possible. — Je commence à observer ce qui m'entoure et à voir quelques personnes. — L'influence de l'Italie commence à se faire sentir ici non par le climat, mais par les mœurs. — Les femmes ont des sigisbées pour société et des abbés pour intendans. — Le prince Borghèse, qu'on n'appelle ici que *le prince*, a, dit-on, la petite cour la plus solennelle de l'Europe. Les anecdotes, les toilettes et les amours de cette petite cour me paraissent occuper tous les esprits et faire le fond de toutes les conversations. Notre ami, le comte Alfieri, a un prodigieux succès comme maître des cérémonies. — Les anciens grands seigneurs piémontais et les Français dans les administrations se rencontrent sans cesse à la cour et ne s'en aiment pas davantage. Les vanités du rang et de la puissance rappellent le grand monde de Paris, mais sont bien plus ridicules parce qu'elles s'agitent dans un plus petit cercle et ne se lient à aucun intérêt politique. — Je ne crois pas qu'il y ait de pays où l'on tienne plus à la représentation; les maisons sont des palais, et l'on y conserve l'ancien luxe d'avoir un grand nombre de domestiques; mais quand on arrive sans être attendu, on est tout surpris, après avoir traversé des antichambres, des salons, des galeries, de trouver la maîtresse de la maison dans un cabinet écarté, éclairé par une seule chandelle. — En tout, il me paraît d'usage ici de se donner le superflu aux dépens du nécessaire. — *Le prince* mène la vie la plus retirée, excepté les heures de représentation. Il passe tout son temps renfermé seul au fond de son palais. Cette retraite dure depuis deux ans. On a remarqué que depuis cette époque les jalousies des dernières pièces de son appartement étaient constamment restées fermées. — Un seul valet de chambre pénètre dans le dernier appartement, qui est tous les jours garni de fleurs nouvelles et... » (*Le reste manque.*)

L'autre lettre, datée de Rome, nous offre des traits assez fins sur les personnes, et n'est pas exempte, par endroits, d'une douce malice :

« Rome, 21 avril (1813).

« Vous avez raison : je suis un peu difficile à vivre, mais pour rancuneuse, je ne le suis pas; je dis ce qui me blesse et puis je n'y pense plus. — Me voici à Rome depuis douze jours. J'en ai passé cinq ou six couchée et souffrante; me voici mieux, et je vais commencer à faire quelques courses. — J'ai déjà vu de fort belles choses, et je regrette de n'avoir pas le talent descriptif du baron de Voght pour vous en parler. — Il a laissé de bons souvenirs ici, et votre ami Deg. (*Degérando*), pour lequel c'était

bien plus difficile comme situation (1), n'a laissé aussi que des impressions flatteuses. S'il n'a pas pu contenter tout le monde, du moins il n'a mécontenté personne, et tous rendent justice à son caractère et à ses intentions. — Vous êtes bien bon de penser à lui demander des lettres pour moi; elles seraient inutiles. J'ai été priée en arrivant chez toutes les autorités, le gouverneur, le préfet et l'administrateur de police. Je n'ai pas accepté les invitations parce que j'étais encore souffrante; mais je me trouve en relation de visite avec tout le monde. — Werner, que vous connaissez, je crois (auteur d'*Attila* et de *Luther*, deux tragédies qui ont fait grand bruit en Allemagne), se trouve dans ce moment à Rome. Il s'est fait catholique et me paraît dans la plus haute exaltation religieuse. — J'ai vu aussi M. de Chabot, ami de Matthieu, un jeune homme aimable et bon, passant aussi sa vie dans les églises. Voilà les heureux du siècle! — Il vient d'arriver M. Millin l'antiquaire : il m'a parlé de M. Artaud, de M. Richard, de M. Revoil (2); mais je n'ai trouvé d'autre charme dans sa conversation que les souvenirs de la *patrie lyonnaise*. Quoiqu'il soit homme d'esprit et qu'il ait le goût et l'habitude du monde, je ne sais pourquoi il ne me plaît guère. Il vient de m'envoyer ses derniers ouvrages; si je les trouve dignes de vous, je vous les ferai passer. — Le directeur de la police, M. de Norvins, m'a parlé de vous; il connaît plusieurs de vos amis et des miens, et parle de vous comme tout le monde en parle. C'est une chose rare dans les temps actuels que d'avoir traversé tous ces orages sans se faire un ennemi, et d'être suivi dans sa retraite de l'affection de ses amis et de la haute estime des indifférens. — Ce M. de Norvins est certainement un homme d'esprit. Il m'a mise dans la confidence de quelques écrits qui prouvent du talent; mais il y a en lui un mélange de l'ancien et du nouveau régime qui m'étonne toujours. C'est quelquefois M. de Narbonne, et l'instant d'après c'est Regnaud de Saint-Jean d'Angély. Du reste il est parfaitement soigneux et aimable pour moi. — Le général Miollis paraît le meilleur homme du monde; il est aimé. Je lui ai parlé de *Corinne;* il ne savait pas ce que je voulais dire. Il a cru que c'était une ville d'Italie qu'il ne connaissait pas. — Pourquoi donc vous opposer au départ de M. Ballanche? Voilà un vrai sujet de querelle. Savez-vous bien que M. Ballanche est, après vous, la personne avec laquelle j'aimerais le mieux voyager! Mais j'avoue que c'est après vous. Il me plaît, lui, par tout ce que j'ai de bon dans l'âme; mais vous, vous me plaisez également par ce que j'ai de bon et par ce que j'ai de mauvais. Prenez cela pour une épigramme, si vous

(1) Degérando avait été récemment l'un des commissaires préposés à l'administration des états romains.

(2) MM. Revoil et Richard étaient les deux peintres les plus distingués de l'école lyonnaise; M. Artaud, autre que son homonyme le diplomate, était le directeur du musée de Lyon.

voulez, et plaignez-vous d'être à la fois assez aimable pour plaire à mes goûts frivoles, tandis que vous me prenez l'âme par tout ce qu'il y a de noble et de pur dans la vôtre. Julie ne sera pas jalouse de cette déclaration; je la porte avec vous dans mon cœur, cette aimable et attachante Julie. — Pourquoi ne me donnez-vous pas de nouvelles de Mme de Luynes et de Mme de Chevreuse? Je suis inquiète de cette dernière (1), et je vous demande d'aller de ma part savoir de ses nouvelles. — Soyez assez bon aussi pour parler de moi à M. et Mme..... (*Le reste de la lettre manque.*)

1814, en changeant l'aspect de la France, ramena sur la scène Camille Jordan. Lyon se voyant investi par les armées étrangères, ses concitoyens le nommèrent d'une députation qui fut envoyée à Dijon, au quartier-général de l'empereur d'Autriche. Louis XVIII une fois reconnu roi de France, il fut membre d'une autre députation solennelle chargée de présenter au lieutenant-général du royaume les hommages et les vœux de la cité anti-révolutionnaire. La première restauration toutefois le laissa encore à l'écart, ou du moins simplement mêlé aux affaires et aux fêtes municipales. Un service public à rendre à ses compatriotes lyonnais, un legs considérable à recueillir au profit des hôpitaux, l'obligea vers ce temps d'aller à Londres. Aux approches du 20 mars, il se signala entre les personnes dévouées qui assistèrent Monsieur, comte d'Artois, venu à Lyon pour conjurer le retour de l'île d'Elbe : il fut le dernier, dit-on, à se séparer du prince. Camille Jordan prit tout à fait rang, à cette époque, parmi les royalistes bourbonniens. Il s'effaça néanmoins pendant le reste de cette année 1815, résista aux suffrages qui venaient s'offrir, et ne fit point partie de la chambre introuvable. Il fut lent, selon sa propre expression, à « s'ébranler du sein d'une longue retraite qu'embellissaient pour lui toutes les affections domestiques. » Ce ne fut qu'après l'ordonnance du 5 septembre qu'il fit sa rentrée dans la carrière politique, en 1816. Élu député, il eut bientôt le titre de conseiller d'état. Un nouveau et dernier Camille Jordan, désormais tout en vue, nous apparaît.

Les événemens de 1815 et l'absence de Mme de Staël, qui était partie après les cent-jours pour l'Italie, avaient causé une interruption de correspondance entre elle et Camille. Il est à remarquer cependant combien il est lent et paresseux à écrire, et comme il a souvent besoin d'être provoqué. Dès le commencement de leur liaison, Mme de Staël l'avait agréablement signalé à Degérando pour ce défaut-là. « Il a une paresse à la Narbonne, » disait-elle. Dans une lettre qu'elle écrivait à Mme Degérando en partant pour l'Italie, et

(1) La duchesse de Chevreuse, exilée, se mourait d'ennui et de consomption; elle ne tarda pas à s'éteindre à Lyon, en juillet 1813.

qui est datée de Martigny le 27 septembre 1815, je retrouve une mention de Camille avec le vœu que formait pour lui alors sa généreuse amie :

« Parlez de moi, je vous prie, à Camille Jordan. Il m'a bien négligée depuis un an, mais je crois encore que nous nous entendons sur tout. Il pourra faire un grand bien et jouer un beau rôle dans la chambre peu libérale où il va se trouver. *Dites-moi s'il est disposé à faire pour la liberté ce qu'il fit contre l'injustice.* »

Camille y était tout disposé, si bien que ce mot de Mme de Staël renferme le programme et offre comme le résumé de toute sa vie publique. Ce que lui et son ami Royer-Collard avaient tenté avant fructidor pour la réintégration de la justice dans les lois, ils le tentèrent après 1815 pour le maintien et l'accroissement de la liberté dans les institutions; mais Camille, encore une fois, ne fut point de cette première chambre, comme le supposait Mme de Staël, et Royer-Collard était déjà sur la brèche et en pleine lutte, que Camille attendait encore son moment.

Aussitôt revenue de ce voyage d'Italie où elle avait assisté au mariage de sa fille, la duchesse de Broglie, Mme de Staël refaisait appel à Camille et lui demandait raison de ses lenteurs :

« Dites-moi pourquoi vous ne me donnez pas signe de vie, cher Camille, depuis un mois que je suis ici. — Je retourne le 10 du mois prochain à Paris. — Que faites-vous? où serez-vous? Nous donnez-vous l'hiver? Enfin il est triste de vous aimer et de ne pas causer avec vous. — Vingt fois je me dis : Comment pense Camille? que dit-il? que fait-il? Mais je saurais mieux tout ce que je suppose, si je vous voyais. — Mes complimens à madame Camille.

« Ce 20 août (1816), Coppet. »

Le retour à Paris annoncé comme prochain fut retardé par l'état de santé de M. de Rocca, et c'est de Coppet encore que, sur la nouvelle de son élection, Mme de Staël écrivait à Camille en l'exhortant vivement de reprendre la vie politique comme elle l'avait précédemment convié à la gloire littéraire :

« Coppet, ce 12 septembre 1816.

« Je vous prie, mon cher Camille, au nom de la France et de vous, d'accepter la place de député et d'y consacrer toute votre éloquence. Jamais le pouvoir des individus n'a été plus grand qu'à présent, et c'est peut-être la seule fois depuis 1789 où les hommes puissent créer les

circonstances. Je vous demande deux lignes sur votre nomination, votre acceptation et vos collègues.

« Je vous adjure de renoncer à la vie privée au nom de tous les devoirs, devant Dieu et devant les hommes.

« *P. S.* Lady Jersey, qui est chez moi dans ce moment, se rappelle à votre souvenir. »

Enfin le billet suivant, le dernier que nous ayons, fut écrit après le retour à Paris :

« Comment n'êtes-vous pas venu me voir hier, ayant à me parler de votre nomination? — Je vous attends ce soir jusqu'à dix heures. — Il faut absolument que je parle avec vous. — Vous n'oubliez pas que vous dînez chez moi samedi.

« N. DE STAEL-H.

« Ce mardi. »

Il ne saurait entrer dans mon dessein d'achever la biographie de Camille Jordan. Il faudrait pour cela reprendre dès l'origine, et de 1816 à 1821, l'histoire des sessions parlementaires auxquelles il ne cessa d'être mêlé et où son éloquence reparut et se manifesta avec tant d'éclat : de dignes historiens l'ont fait en marquant dans chaque discussion la part importante qui lui revient. Son rôle pendant ces quatre années peut se diviser en deux temps fort distincts : dans toute la première période, il est avec le ministère; il appuie le gouvernement, car le gouvernement à cette époque avait à lutter contre un parti et contre une faction. Mais du moment que le gouvernement recule et dévie, qu'il rouvre la porte à ce parti de la réaction, à ce funeste parti de 1815, malheureusement plus vivace en France qu'on ne l'aurait cru, et qu'il lui concède une influence croissante dans les conseils et dans la proposition des lois, Camille Jordan se retire; il reprend sa place à la tête de l'opposition, et d'une opposition qui, pour être dynastique et royaliste, n'en est pas moins énergique et vive. Il marche dans une parfaite union, dans un concert unanime avec Royer-Collard. Il ne craint pas de mécontenter en haut lieu et d'encourir la disgrâce. Sa parole est ardente, et comme aux jours de fructidor, quand une accusation injuste, quand une mesure illégitime vient froisser sa conscience, quand un appel à l'iniquité s'élève, quand la constitution, la charte, lui paraît en péril, il est des premiers à protester avec émotion : il s'enflamme, et son éloquence a cela de particulier entre toutes, qu'elle exhale le cri des entrailles. Sa santé affaiblie, une affection organique incurable dont il se sentait miné lentement et qu'il supportait avec douceur et presque avec sourire,

imprimait à ses discours un accent plus profond, plus pénétré. Il avait d'abord songé, dès les premières atteintes du mal, à renoncer à la vie publique, à refuser sa réélection de député (octobre 1818) : désapprouvé, blâmé fortement par ses amis politiques (Royer-Collard, M. Guizot, même M. Lainé) pour cette résolution qu'il avait prise de loin sans les consulter, il se laissa vaincre; mais en le revoyant ils purent trop bien reconnaître que leur ami faisait un sacrifice au devoir. Chaque discours de lui désormais était au prix d'un visible et touchant épuisement. Un témoin de ce temps-là, un anonyme en qui je crois reconnaître la plume distinguée de Henri de Latouche, nous l'a présenté tel qu'il parut à la session de 1820, dans cette esquisse ressemblante et fidèle : « Si vous voyez s'avancer à la tribune d'un pas lent et réfléchi un homme de taille élevée, la figure douce et valétudinaire, les cheveux courts, poudrés et un peu crêpés; si cet orateur promène sur l'assemblée un œil de bienveillance et de conviction; que son discours soit commencé d'un accent noble, assuré et modeste à la fois, recueillez-vous, gardez un religieux silence, prêtez une exclusive attention. M. Camille Jordan va parler (1)! »

Mme de Staël l'avait précédé dans la tombe : si elle lui avait survécu, elle l'aurait approuvé et applaudi jusqu'au terme; elle l'eût de plus en plus admiré. Mme Récamier continua de l'aimer comme aux jours d'autrefois, comme aux années de l'exil à Lyon, comme aux plus anciennes et riantes saisons de 1802, quand elle l'allait chercher loin du monde, dans sa petite chambre de Meudon, pour faire ensemble des promenades dans les ruines. Les deux billets d'elle qui suivent, et dont l'un est écrit de la Vallée-aux-Loups, se rapportent aux dernières années de Camille :

« Cher Camille, j'ai été si triste et si souffrante que je n'ai même pas

(1) Pour suivre dans ses divers degrés la conduite de Camille Jordan et sa marche progressive courageuse à travers les débats passionnés de la restauration, pour s'en faire une juste idée, il faut lire l'*Histoire du gouvernement parlementaire en France* de M. Duvergier de Hauranne; on y verra notamment, au tome IV, pages 67-69, le discours de Camille Jordan sur la liberté individuelle; p. 255-257, son discours sur la juridiction du jury en matière de presse; p. 294, son discours sur la loi du recrutement; p. 466-469, son écrit intitulé *La session de 1817;* — puis au tome V, après une absence causée par la maladie, pages 458-460, son discours de rentrée contre le projet de loi sur la presse, discours qualifié d'*acte de délire* par M. de Serre; p. 539-541, son discours pour un amendement à la loi électorale; — enfin, au tome VI, page 34, sa lettre à M. Decazes, et p. 140-142 son dernier discours à l'occasion de l'adresse (31 janvier 1821), le chant du cygne. La collection des *Discours* de Camille Jordan, publiée en 1826, ne les donnant qu'en bloc, sans explication, et séparés des circonstances où ils se produisirent, est insuffisante. — On les retrouvera aussi, résumés et par extraits, mais encadrés comme il convient, dans l'*Histoire de la Restauration* par M. L. de Viel-Castel.

eu le courage de vous demander de venir dans cette belle petite vallée. Je voudrais bien obtenir de vous et de Julie la journée de mardi. — Je pars incessamment pour les eaux, et je voudrais emporter le souvenir d'une journée de vous. J. R.

« De la vallée, 5 juin (1819). »

Et encore :

« Voici, cher Camille, l'ouvrage que vous désirez. Je me flatte que vos impressions seront d'accord avec les miennes. — Donnez-moi de vos nouvelles et des nouvelles de Julie. — Quelle douce soirée nous avons passée hier! que vous êtes aimable! »

Mme Récamier pourtant n'était pas sans souffrir quelquefois du refroidissement inévitable que des lignes politiques de plus en plus divergentes amenaient par degrés dans cette tendre intimité de Camille Jordan et de Matthieu de Montmorency. La situation était plus forte que les sentimens; la contradiction des esprits s'étendait et prenait jusque sur les cœurs : la grâce elle-même et son doux génie en personne n'y pouvait rien.

Au contraire de la plupart des hommes, au lieu de se décourager et de s'amollir en avançant dans la vie, Camille, sans cependant s'aigrir et s'irriter, était allé s'affermissant de plus en plus et se trempant d'une énergie nouvelle. Après tout, quand on le considère de près et qu'on l'étudie, on reconnaît qu'il suivit toujours la même ligne de principes, le même ordre d'inspirations, puisées aux mêmes sources morales; mais il était en progrès. Sous le directoire, au conseil des cinq cents, il avait voulu civiliser, humaniser la révolution et tirer de cette constitution de l'an III la véritable liberté, la véritable égalité et la justice. Le lendemain du vote pour le consulat à vie, il avait essayé de montrer que cette autre constitution de l'an VIII était perfectible, et qu'avec un peu de bonne volonté on pouvait en tirer des institutions, des garanties, tout un ordre de choses qui terminât la révolution en assurant et en limitant ses conquêtes politiques et civiles. Sous la restauration, il essayait de même de demander à la charte tout ce qu'elle contenait, et d'en faire découler les conséquences naturelles; il s'indignait surtout qu'on la faussât, qu'on la torturât dans un mauvais sens, au gré des passions, au détriment de la monarchie comme du peuple. Dans cette triple carrière et en ces trois grandes conjonctures, Camille Jordan fut fidèle à ses principes et à lui-même; mais sous la restauration il avait toute sa maturité, son autorité croissait de jour en jour, son éloquence dans un corps usé avait grandi, et le poids

de chacune de ses paroles, auquel s'ajoutaient tous les titres du passé et l'honneur d'une belle vie, était considérable.

Et cette autorité, ne vous semble-t-il pas qu'il l'ait léguée à son ami Royer-Collard, à cet autre lui-même qui en hérita et qui vit bientôt doubler la sienne? Et lorsque plus tard, dans cette lutte déclarée du droit contre la fraude et du pays contre un parti, lorsqu'à l'heure du triomphe légal le grand citoyen fut nommé député sept fois, j'ai peine à croire que de ces sept élections il n'en fût pas revenu deux ou trois à Camille, s'il avait vécu. Mais à chacun sa destinée, à chacun son lot! et la carrière de Camille, sans être allée jusqu'à la vieillesse, est assez complète, assez parfaite en soi, pour n'avoir rien à envier.

Immortel honneur de son nom! belle et pure et rare louange qu'il mérite! il ne se blasa jamais comme tant d'autres avec les années; l'expérience n'émoussa point sa vivacité et n'amortit point sa fraîcheur morale; il garda jusqu'à la fin toute sa tendresse d'impressions, sa sincérité et sa candeur. En un mot, il resta toujours une âme neuve qui se révoltait, qui éclatait en présence du mal, du mensonge, de l'intrigue, de l'injustice. Cela étonnait un peu ses amis du monde et de salon, qui se demandaient comment un tel homme si doux, si plein d'aménité dans le commerce habituel, pouvait trouver à la tribune des paroles souvent si âpres et si brûlantes. Nature intègre, conscience restée vierge et non usée, ils ne le connaissaient qu'à demi. Rendons-lui le plein et entier hommage qui lui est dû. Mort à cinquante ans (19 mai 1821), sans une déviation, sans un pas en arrière, sans une tache, je ne sais point parmi les hommes qui ont traversé la politique, et qui y ont marqué par le talent, — je ne crois pas qu'en aucun temps on puisse trouver une plus attrayante physionomie, une plus belle âme.

Il n'est pas, il ne sera pas oublié, il ne saurait l'être; mais les générations passent vite, et les réputations d'orateur excellent, et même d'orateur homme de bien, comme était la sienne, ne sont bientôt plus qu'un nom. Le hasard l'a mieux servi aujourd'hui. Les lettres retrouvées de Mme de Staël, dans lesquelles il nous est rendu si vivant et avec charme, seront désormais un heureux rajeunissement pour sa mémoire, une dernière et perpétuelle couronne sur son tombeau.

SAINTE-BEUVE.

LES

CHEMINS DE FER

A PARIS

LA GARE DE L'OUEST (RIVE DROITE).

Pendant longtemps, on ne put voyager en France qu'à pied ou à cheval, et la voiture faisant de longs trajets est une invention relativement moderne. Les premiers *coches* appartenaient à l'université, dont les *messagers*, autorisés à se charger du transport de l'argent et des marchandises, étaient primitivement destinés à conduire les écoliers à Paris et à les ramener dans leurs provinces. Ils partaient un peu au hasard, selon les besoins qu'ils avaient à satisfaire, selon le temps qu'il faisait, selon la saison, selon leur fantaisie. En 1571, on voit s'établir entre Paris et Orléans le premier service de carrosses. Henri IV, guidé par Sully, qui semble avoir toujours été préoccupé de mettre les différentes parties de la France en communication permanente les unes avec les autres, institua un surintendant-général des carrosses publics, et le parlement ne dédaigna pas de fixer lui-même le prix des places. En 1610, au moment de la mort du roi, les coches mettaient Paris en relations suivies et régulières avec Orléans, Châlons, Vitry, Château-Thierry et quelques autres villes. Louis XIV, qui voulait que tout en France découlât directement de l'autorité royale, ordonna en 1676 que les divers services de messageries seraient adjoints à la ferme des

postes. C'était surcharger cette dernière administration d'un labeur au-dessus de ses forces; aussi, ne conservant que le transport des dépêches, elle abandonna celui des personnes et des marchandises à différens industriels qui l'acceptèrent à bail débattu. Cet état de choses dura jusqu'en 1775. A cette époque, le roi, réunissant au domaine les concessions précédemment faites, résilia tous les baux et fit créer un service de voitures uniformes pour tout le royaume. Les *messageries royales* s'établirent rue Notre-Dame-des-Victoires, où elles sont encore; les diligences qu'elles livrèrent au public furent ces *turgotines* dont on a tant parlé jadis, et qui semblaient alors le *nec plus ultra* du comfortable et de la rapidité. Ce fut là en réalité le premier service public régulier, sérieux, responsable, établi en France pour le transport des voyageurs.

Modifiée dans sa constitution par les lois du 29 août 1790, du 25 vendémiaire an III, du 9 vendémiaire an VI, cette entreprise s'est sans cesse améliorée; elle a servi de modèle à ses rivales, qui ne l'ont jamais complétement égalée, et elle a fonctionné avec un succès toujours croissant, mais que la construction des chemins de fer devait arrêter pour toujours. Autour de ces messageries qui, tour à tour et suivant le vent politique qui soufflait, furent royales, nationales, impériales, s'étaient groupées diverses entreprises reliant Paris à la banlieue et à la province. C'étaient les diligences Laffitte et Caillard, les *gondoles*, les *accélérées*, les *carabas*. Les chemins de fer ont mis à néant tous ces véhicules. Quelques-uns cependant ont tenu bon contre la mauvaise fortune et ont voulu protester jusqu'à la fin. Le dernier coucou n'a disparu de Paris qu'en 1861; il siégeait place de la Bastille et allait à Vincennes. Son cocher, un vieux cocher d'autrefois, à carrick et à sabots fournis de paille, appelait les voyageurs, les entassait dans sa boîte incommode, en prenait un en *lapin*, fouettait ses rosses amaigries et partait au petit trot balancé. Il était fier sans doute de son entêtement, car sur la caisse jaune de la voiture on lisait en grosses lettres noires : *Au coucou obstiné.*

Nous qui sommes accoutumés aux merveilleuses rapidités de la vapeur, nous sourions volontiers de ces façons de voyager si désagréables et si lentes. Ces voitures de toute sorte, lourdes et traînantes, étaient cependant bien supérieures à ce qui les avait précédées. Avant elles, les moyens de communication étaient presque nuls. Quand, le 21 août 1715, Louis XIV, après avoir passé une revue à Marly, rentra souffrant du mal qui devait l'emporter, et qu'on lui ordonna les eaux de Bourbon-l'Archambault, on fut obligé d'établir entre cette dernière localité et Versailles des relais pour deux cents chevaux destinés à traîner les six charrettes, payées

à 25 livres par jour, qui servaient à voiturer la boisson et les bains du roi. Le bonhomme Buvat raconte dans son très curieux *Journal de la régence* qu'à Lyon, Aix, Strasbourg, Bordeaux, au moment des malsaines fureurs d'agiotage de la rue Quincampoix, « les carrosses et autres voitures publiques étaient retenus deux mois d'avance, et que même on agiotait sur le prix des places, tant il y avait d'empressement de tous les côtés pour venir à Paris pour avoir des actions, comme si c'eût été le comble de la fortune la plus assurée. » Lorsqu'en 1721 Mlle de Montpensier épousa le prince des Asturies, elle mit trente jours à franchir les cent quatre-vingt-sept lieues qui séparent Paris de Bayonne. Il est juste de dire qu'elle marchait en gala et s'arrêtait souvent; mais en 1775 le service régulier des *turgotines* employait vingt jours, c'est-à-dire quatre cent quatre-vingts heures pour accomplir le même trajet : aujourd'hui il dure exactement seize heures dix minutes, et encore on perd cinquante minutes à Bordeaux. Il y a cent ans, il fallait douze jours pour aller de Paris à Strasbourg, dix pour aller à Lyon, trois pour aller à Rouen. La moyenne du parcours quotidien était de dix lieues; le soir on s'arrêtait pour faire la *nuictée*, à toutes les côtes on descendait de voiture pour soulager les chevaux, à toutes les descentes on mettait pied à terre par prudence; la maréchaussée escortait les diligences par crainte des voleurs, qu'on n'évitait pas toujours. Les chemins de fer, en supprimant la distance, ont doublé la vie de l'homme qui voyage. Ah! si l'on rendait le bon vieux temps à ceux qui le regrettent sans le connaître, quels cris de détresse on les entendrait pousser!

I.

La France a été lente, très lente à accepter franchement les chemins de fer; par un esprit de défiance et de paresse assez difficile à définir, elle en était encore aux hésitations, aux tâtonnemens, que déjà l'Angleterre et la Belgique construisaient en hâte et partout des voies ferrées. Comme bien des découvertes, celle de la locomotion par la vapeur s'égara dès le début, et il a fallu attendre longtemps avant qu'elle pût franchir l'énorme distance qui sépare la théorie de la pratique. En principe, les chemins de fer sont nés de cette idée fort simple qui déjà dans l'antiquité avait créé les voies romaines : supprimer par des moyens artificiels les causes de résistance que le sol offre à la traction. Depuis des siècles, on se servait en Allemagne, dans les mines du Harz, de chemins à bandes de bois (*hundegestænge*) qui facilitaient singulièrement le passage des chariots. Il est à présumer que les ouvriers allemands ont in-

troduit ce système en Angleterre, lorsque la reine Élisabeth les y appela pour exploiter les mines de Newcastle. C'est là du moins qu'en 1676 on constate d'une façon certaine l'emploi dans les houillères anglaises des premiers chemins de bois. Un siècle plus tard, en 1776, l'ingénieur Cun, voyant les traverses de bois s'user rapidement au pesant contact des roues, imagina de les remplacer par des bandes de fer qu'il nomma *rails*. Ces rails, d'abord plats, n'offraient pas une grande solidité; on les modifia, et, sauf des détails peu importans, on les façonna tels que nous les voyons encore aujourd'hui; la roue qui devait les parcourir était munie d'un ourlet extérieur débordant qui l'empêchait de dévier. En somme, *la voie* était trouvée. On hésitait entre la fonte et le fer, et il fallut qu'en 1820 John Birkinshaw découvrît l'art de laminer les rails de fer pour que ces derniers fussent définitivement adoptés.

Restait le moteur à découvrir, et ce ne fut pas l'affaire d'un A cette époque, les wagons étaient traînés par des chevaux comme sur le chemin de fer dit américain qui va de la place de la Concorde à Sèvres. Le premier homme qui tenta d'appliquer la vapeur à la traction des voitures sur les routes ordinaires fut un officier du génie nommé Cugnot, qui fit différens essais à Paris en 1769, et construisit même une machine ingénieuse que l'on peut voir exposée dans l'une des salles du Conservatoire des Arts et Métiers. Destinée au transport des grosses pièces d'artillerie, elle fut expérimentée en présence de MM. de Choiseul et de Gribeauval. Asthmatique et manquant de souffle, elle s'arrêtait fréquemment; mal pondérée, elle donnait des *à-coups* inattendus et défonça un des murs de l'Arsenal. Bref, elle ne fut jamais que ce qu'elle est encore, un objet de curiosité. James Watt, le véritable inventeur de la machine à vapeur, c'est-à-dire celui qui la rendit pratique, apporta dans la construction des perfectionnemens dont chacun profita, et dès 1804 une locomotive construite par Trewithick et Vivian fut attelée à des wagons sur un chemin de fer des mines de Newcastle; elle avait la vitesse d'un cheval de roulage, et le foyer était activé à l'aide de soufflets mis en jeu par les mouvemens mêmes de la machine. Tout cela était embryonnaire. On était parti d'une théorie fausse, qui longtemps paralysa les essais. On croyait que la pesanteur de la locomotive l'immobiliserait et la forcerait à tourner sur place. Pour remédier à cet inconvénient imaginaire, Blenkinsop inventa des roues dentelées, et Brunton alla jusqu'à armer sa locomotive de deux béquilles de fer qui s'élevaient et s'abaissaient à chaque tour de roues. Ce fut en 1813 seulement qu'on revint de cette erreur, grâce aux expériences faites avec succès par Blackett, et l'on reconnut que, si le poids de la

locomotive était suffisant pour maintenir l'adhérence sur les rails, il était loin d'être assez considérable pour la rendre stationnaire. Ainsi qu'on le voit, on avançait lentement, pas à pas, à travers mille tentatives dont chacune constituait un progrès, mais n'apportait aux engins de traction ni sécurité ni vitesse.

La France peut réclamer à bon droit sa part de gloire dans la mécanique appliquée aux transports, car ce fut M. Marc Séguin qui, en 1828, inventant la chaudière tubulaire, étendit *la surface de chauffe* dans des proportions qui devaient donner à la locomotion une force irrésistible. A la même époque, George Stephenson imaginait d'activer le tirage par un jet de vapeur échappée du cylindre. Ces deux améliorations étaient toute une révolution; on allait enfin entrer dans la pratique, et en cette matière la pratique, c'était l'établissement des chemins de fer, c'est-à-dire une rapidité de locomotion sans exemple, et l'application d'une puissance infatigable aux transports de toute espèce. Aussi, lorsqu'en 1829, au concours des machines ouvert par la compagnie du *rail-way* de Manchester à Liverpool, George Stephenson exposa la locomotive *the Rocket*, la Fusée, construite d'après les principes nouveaux de la chaudière tubulaire et de l'accélération du tirage, ce fut un cri d'admiration. Elle était à la fois forte et vite, car, pesant 4,316 kilogrammes, elle faisait 22 kilomètres à l'heure et remorquait un poids de 12,912 kilogrammes. Elle ne ressemblait guère aux admirables machines que chaque jour et sans même y prendre garde nous voyons rouler sur nos voies ferrées : elle était aux locomotives de Crampton ce que l'ichthyosaure est aux lézards; mais telle qu'elle était, avec ses roues trop écartées, son *tender* chargé d'une barrique contenant l'eau réservée à la chaudière, elle renfermait les organes principaux, organes de vie, de mouvement, de vigueur, qu'on a pu améliorer depuis, et qui sont restés les organes essentiels et primordiaux de toute machine destinée à la traction. Le moteur et la voie étant trouvés, les chemins de fer étaient inventés. C'était une révolution analogue à celle qui, par la découverte de Gutenberg, avait substitué l'imprimerie à l'art des copistes. Dans sa biographie de James Watt, Arago se sert d'une comparaison saisissante pour faire comprendre à quelle puissance l'homme parvenait, grâce à la machine à vapeur. « L'ascension du Mont-Blanc, dit-il, à partir de la vallée de Chamonix, est considérée à juste titre comme l'œuvre la plus pénible qu'un homme puisse exécuter en deux jours. Ainsi le maximum mécanique dont nous soyons capables en deux fois vingt-quatre heures est mesuré par le transport du poids de notre corps à la hauteur du Mont-Blanc. Ce travail ou l'équivalent, une machine à vapeur l'exécute en brûlant un kilo-

gramme de charbon de terre. Watt a donc établi que la force journalière d'un homme ne dépasse pas celle qui est renfermée dans 500 grammes de houille. »

L'invention devait avoir d'incalculables conséquences; mais le plus difficile restait à faire : il fallait qu'elle sortît du domaine de la science industrielle et entrât dans nos mœurs. La France y fut réfractaire à un point qu'il serait bien difficile de comprendre, si nous ne savions que l'esprit de routine semble être l'âme même d'une nation dont l'entêtement seul égale la mobilité. Une ordonnance du 26 février 1823 avait autorisé la création d'un chemin de fer entre Saint-Étienne et Andrézieux; inauguré cinq ans après, le 1er octobre 1828, il ne servait guère qu'au transport des marchandises. Ce fut ce bassin houiller qui donna l'exemple au reste du pays : les voies ferrées y furent promptement adoptées et offertes aux besoins de l'industrie; des lignes très courtes, locales, égoïstes, si l'on peut dire, s'ouvrent successivement de Rive-de-Giers à Givors (1830), de Givors à Lyon (1832), de Rive-de-Giers à Saint-Étienne (1833), d'Andrézieux à Roanne (1834). Une gondole traînée par trois chevaux était mise à la disposition des voyageurs. Cependant quelques députés qu'on traitait volontiers d'imprudens et de téméraires demandaient que la France ne se refusât pas plus longtemps à un progrès qui tendait à devenir universel, et qu'elle ne laissât pas l'Angleterre nous devancer trop rapidement dans cette admirable et nouvelle voie ouverte à l'activité humaine. Efforts inutiles! c'est à peine si on les écoutait, et ce ne fut pas sans grande difficulté qu'on arracha aux représentans du pays légal, ainsi qu'on disait alors, le vote de la loi du 27 juin 1833, qui accordait un crédit de 500,000 francs pour études et *exécutions* de chemins de fer : c'était dérisoire ou peu s'en faut. Une mauvaise volonté latente et perpétuelle semblait déjouer les intentions les meilleures. Dans la séance du 7 mai 1834, M. Larabit réclama l'établissement immédiat des lignes de chemins de fer dont la France avait besoin. Ce qui prouve combien la question était loin d'être mûre et sur quelles illusions on vivait, c'est que l'orateur estimait qu'une somme de 400 millions serait suffisante pour mettre Paris en rapport avec ses frontières à l'aide de voies ferrées. Ce fut M. Auguis qui lui répondit, et, après avoir affirmé que la dépense totale dépasserait même 800 millions, il se servit, pour faire repousser la motion de M. Larabit, de l'étrange argument que voici : « l'intérêt le plus élevé dans les chemins de fer anglais ne va pas au-delà de 9 pour 100, tandis que l'intérêt dans les canaux va de 30, 32 à 50, 52, 70 et 72 pour 100, » et il termina en disant avec l'approbation de la chambre : « Ne nous engageons pas facilement dans la construction

des chemins de fer! » Précisément à la même époque, dans un *meeting* à Tamworth, Robert Peel, chef du ministère anglais, s'écriait : « Hâtons-nous de construire des chemins de fer; il est indispensable d'établir d'un bout à l'autre de ce royaume des communications à la vapeur, si la Grande-Bretagne veut maintenir dans le monde son rang et sa supériorité. » Pendant qu'en Angleterre les chefs du cabinet stimulaient l'émulation de leurs compatriotes, nos ministres et nos députés raillaient les efforts des nôtres. Dans cette même année 1834, un homme d'état français, après avoir été visiter le *rail-way* de Liverpool, déclarait tenir en médiocre estime le nouveau mode de transport. « Il faut voir la réalité, disait-il, car, même en supposant beaucoup de succès aux chemins de fer, le développement ne serait pas ce que l'on avait supposé. Si on venait m'assurer qu'en France on fera 5 lieues de voie ferrée par année, je me tiendrais pour fort heureux! » Le résultat d'un pareil aveuglement est facile à constater : en 1836, l'Angleterre avait 3,046 kilomètres de chemins de fer en exploitation, la France en avait 142.

Cependant on ne pouvait rester absolument sourd aux appels de l'opinion publique; mais, au lieu de prendre une détermination sérieuse, on préféra s'arrêter à un moyen terme peu digne d'une grande nation, et une loi votée le 9 juillet 1835 autorisa la construction d'un chemin de fer entre Paris et Saint-Germain. Selon l'expression d'un ingénieur, ce n'était qu'un *joujou;* mais ce joujou apprit aux Parisiens d'abord, aux Français ensuite, quels services innombrables un chemin de fer pouvait leur rendre. Ce fut donc là en réalité le germe expérimental d'où notre grand réseau ferré devait sortir. Une ordonnance du 24 août 1837 nomma auprès du chemin de Paris à Saint-Germain des commissaires spéciaux de surveillance, et l'inauguration du premier *rail-way* que posséda Paris eut lieu officiellement le 26 août de la même année. La musique de la garde nationale joua des fanfares pendant le trajet, qui dura vingt-cinq minutes; on fit des discours, personne ne s'enrhuma sous les tunnels, la locomotive n'éclata point, les wagons ne déraillèrent pas, et l'on put croire qu'un voyage en chemin de fer n'était pas nécessairement mortel. Les journaux, les ingénieurs, les industriels, invoquant de plus belle l'exemple de l'Angleterre, recommencèrent à demander que la France fît enfin construire des voies ferrées. Le gouvernement prit cette fois l'initiative, et en son nom M. Martin (du Nord) déposa le 15 février 1838 un projet de loi autorisant la création de sept lignes principales partant de Paris et aboutissant : 1° à la frontière de Belgique, 2° au Havre, 3° à Nantes, 4° à la frontière d'Espagne par Bayonne, 5° à Toulouse par la région centrale du pays, 6° à Marseille par Lyon, 7° à Strasbourg par Nancy. De

plus on devait établir deux lignes supplémentaires : l'une aurait relié Marseille à Bordeaux par Toulouse, l'autre aurait rejoint Marseille et Bâle par Lyon et Besançon. Le projet était libéral et vraiment grandiose. Le 24 avril, Arago lut son rapport, qui se ressent singulièrement des indécisions du moment : il combat l'établissement simultané de toutes les lignes, disant avec raison qu'il faut, par des constructions successives, profiter de toutes les améliorations, qu'il est plus facile de prévoir que d'indiquer, et apprendre par l'exemple des fautes commises à éviter les fautes à commettre. Tant d'intérêts locaux étaient en jeu, tant de compétitions se faisaient jour, tant d'appétits mauvais étaient éveillés, que la chambre des députés n'osa prendre un parti, et que l'ensemble de la loi fut rejeté le 10 mai par 196 voix contre 69. On retomba dans le système des concessions partielles, on accorda des têtes de lignes plutôt que des lignes entières; on ne savait vraiment que faire au milieu de tous les tiraillemens des rivalités diverses, on semblait ne pouvoir se résoudre ni à l'action ni à l'inaction, et, comme toujours en pareil cas, les demi-mesures que l'on adoptait ne satisfaisaient personne.

Une loi du 7 juillet 1838, une autre du 15 juillet 1840, avaient accordé la concession de Paris à Orléans et de Paris à Rouen; mais cela ne suffisait guère aux justes exigences qui se manifestaient avec d'autant plus d'intensité qu'elles se heurtaient sans cesse à une résistance passive. Le gouvernement se décida enfin à reprendre l'application des idées que la chambre avait repoussées en 1838, et le 7 février 1842 un nouveau projet de loi fut présenté par M. Teste. M. Dufaure, nommé rapporteur, qualifia sévèrement dans la séance du 16 avril l'état languissant où la France se traînait en matière de chemins de fer, et « l'œuvre incomplète et incohérente commencée dans les dernières années. » Le réseau était décidé en principe; mais, pour l'exécuter, on se trouvait en présence de deux systèmes qui avaient chacun de bons et de mauvais côtés. L'un, s'inspirant de l'exemple de l'Angleterre, voulait confier à l'industrie privée le soin de construire toutes les lignes projetées; l'autre, à l'imitation de la Belgique, voulait le réserver exclusivement à l'état. Pendant quinze jours, on parla pour et contre, on mêla dans d'égales proportions les deux systèmes en présence, et le 12 mai la loi fut votée à la majorité de 225 voix contre 83. Cette loi, promulguée le 11 juin 1842, est pour ainsi dire le code des chemins de fer français, elle fixe dans quelle mesure l'état et les compagnies concourent aux charges et aux bénéfices de la construction et de l'exploitation. On se mit à l'œuvre sans plus de retard; mais ce qui domina d'abord, ce fut un agiotage effréné. Vingt compagnies pour une s'étaient

constituées à un capital quelconque, émettaient des actions qui, selon les chances variables, subissaient des fluctuations dont les manieurs d'argent savaient tirer profit. Ce fut pendant quelque temps une folie scandaleuse qui put remettre en mémoire les beaux jours du système de Law. Tout ceux qui en France avaient une influence quelconque s'ingénièrent à tirer de leur côté les concessions définitives. La spéculation se jeta dans le mouvement à corps perdu, délia les cordons de sa bourse, et, entraînée par l'espoir et l'exemple de gros bénéfices, offrit aux futurs chemins de fer plus d'argent qu'ils n'en demandaient. Si le mobile fut peu louable, le résultat du moins fut excellent, et l'on put, grâce aux capitaux qui abondaient, grâce à une armée d'ingénieurs intelligens, déployer dans la construction de nos voies ferrées autant d'activité qu'on avait mis jadis de lenteur et de mauvais vouloir à les adopter. Partout à la fois on se mit à l'œuvre, et l'on commença enfin ce réseau français qui s'achève aujourd'hui et ne tardera pas à être complet. On n'a pas à se repentir d'avoir pris ce grand parti, et les prévisions les meilleures, celles des prétendus utopistes qui promettaient un grand avenir à nos chemins de fer, sont restées au-dessous de la réalité dans des proportions que des chiffres feront vite apprécier. Quand on a construit la ligne de l'Est (Paris à Strasbourg), on avait évalué le produit des marchandises à 12,000 francs par kilomètre, et celui des voyageurs, messageries, bagages, à 6,000 francs. Or en 1864 le produit de la petite vitesse sur la voie de l'Est a été de 38,959 francs par kilomètre, et celui des voyageurs, bagages et messageries de 27,893 fr., c'est-à-dire que le produit total, étant de 66,732 francs au lieu de 18,000, a dépassé les premiers calculs de près de 48,000 francs (1). Est-ce à dire que de si magnifiques résultats aient désarmé les adversaires systématiques des chemins de fer? Non pas, et en 1854 un archevêque dont je tairai le nom a dit, dans un mandement rendu public et affiché à la porte des églises, que les chemins de fer avaient été suscités pour punir les prévarications des cabaretiers, dont l'impiété ne craignait pas de donner à boire le dimanche aux rouliers qui passaient. C'est là un côté de la question que l'on n'avait pas encore étudié.

Quand on regarde une carte de France, on croirait voir une forte toile d'araignée dont le nœud est situé à gauche et en haut; c'est là en effet la forme de notre réseau, dont toutes les lignes convergent sur Paris. La solution de continuité est encore apparente sur Clermont-Ferrand, Aurillac et Mende, sur Gap et Digne, sur Bres-

(1) J'emprunte ces chiffres et d'autres renseignemens techniques à l'ouvrage de M. Jacqmin, *De l'Exploitation des Chemins de fer,* 2 vol. in-8°; Paris, Garnier frères, 1868.

suire et Napoléon-Vendée, vers Avranches et Mayenne; mais partout ailleurs les mailles du grand filet métallique se serrent, s'entre-croisent, portant avec elles la fécondation et la vie. Les lignes exploitées ont coûté plus de 8 milliards à construire; on est loin, comme il est facile de le voir, des 400 et des 800 millions dont on parlait en 1834; pour être complet, le réseau doit se développer sur un rayonnement de 21,040 kilomètres, dont 15,750 étaient livrés à la circulation le 1er janvier 1868. Les compagnies chargées de les exploiter ont à leur service une véritable armée composée de 95,565 employés commissionnés; leur force motrice est représentée par 4,064 locomotives, et leurs moyens de transport par 90,490 voitures ou fourgons. Pendant l'année 1866, le transport effectué par les chemins de fer français a été : voyageurs, 92,124,914 (1); espèces d'or et d'argent (valeur déclarée), 4,016,442,694 fr. 56 c.; voitures, 19,779; bagages, 177,662,872 kilogrammes; articles de messageries et denrées fraîches, 378,015,403 kil.; animaux, tels que chiens, chevaux, porcs et bestiaux, 6,112,788 têtes; marchandises, 38,782,977,125 kil. De tels chiffres font comprendre mieux que tout raisonnement les incalculables services que les chemins de fer rendent aujourd'hui à la France.

II.

A mesure que le réseau s'étendait et se complétait, on reconnaissait les nombreux inconvéniens qu'offrait dans la pratique de l'exploitation le morcellement des concessions. Pour y remédier, pour parvenir autant que possible à l'unité de direction nécessaire dans de telles administrations, les chemins de fer furent divisés en six groupes, et chacun d'eux fut attribué à une seule compagnie. Cette fusion très intelligente, dont les résultats ont été excellens, fut consacrée par diverses lois en 1859 et 1863. Les six compagnies qui exploitent aujourd'hui les chemins de fer français sont celles de l'Ouest, de l'Est, du Nord, de Paris à la Méditerranée, d'Orléans et du Midi. Les voyageurs partent de Paris et y arrivent par huit gares, qui sont celles du Nord, de l'Est, de Lyon, d'Orléans, d'Orsay, de Vincennes, de l'Ouest rive gauche et de l'Ouest rive droite. C'est de cette dernière que nous parlerons principalement, car c'est la gare-mère, et de plus c'est celle qui, par ses lignes de banlieue, a les rapports les plus fréquens avec les Parisiens.

Quand il fut question de la construire, quelque temps avant l'inauguration du chemin de fer qui aboutissait au Pecq, on trouva

(1) La population de la France est de 36,877,000 habitans.

l'emplacement qui lui était réservé place de l'Europe si éloigné du centre des affaires, du Paris habité, qu'on agita très sérieusement le projet de l'établir à l'angle sud-est de la place de la Madeleine et de la rue Tronchet. Les rails, supportés sur « d'élégans arceaux de fonte élevés de 20 pieds au-dessus du sol et ayant une longueur de 615 mètres, » selon le rapport, auraient traversé les rues Saint-Lazare, Saint-Nicolas, des Mathurins et Castellane, dont chacune aurait eu une station particulière. Aussi, dans le principe, la gare de la place de l'Europe ne fut-elle que provisoire; mais les propriétaires des immeubles menacés d'expropriation firent entendre de telles clameurs, l'ouverture du chemin de fer amena dans le quartier Saint-Lazare une si grande affluence de voitures, qu'on abandonna définitivement ce projet, qui avait été poussé bien loin, car on avait arrêté et soumis à l'autorité compétente le plan du bâtiment destiné à faire façade sur la place de la Madeleine. Ce plan existe encore, et je l'ai sous les yeux. Rien qu'à le voir, on comprend combien on avait peu deviné l'avenir réservé aux chemins de fer. Quoique qualifiée de « monumentale, » la façade de cette gare, qui heureusement n'a jamais été construite, est de dimensions singulièrement restreintes; elle ne suffirait même pas à loger un des magasins qui s'étalent maintenant aux angles de certains carrefours. C'est une sorte de maison à l'italienne, à trois étages percés chacun de huit fenêtres; le dégagement principal est représenté par un escalier de vingt-quatre marches s'ouvrant sous un porche plein cintre assez large pour laisser passer cinq ou six personnes de front. La gare d'une ville de province de troisième ordre a aujourd'hui une importance plus considérable que cette triste et insuffisante construction. Elle était cependant bien réellement monumentale, si on la compare à la masure qui sur la place de l'Europe recevait les voyageurs. Cette dernière était située au-dessus du premier tunnel, à l'endroit où fut planté un square récemment enlevé et remplacé par ce magnifique pont en forme d'étoile sorti des ateliers de M. Cail, et qui est un des chefs-d'œuvre métallurgiques de notre époque. Le bâtiment était petit, assez mal distribué, bâti en *limousinerie*, peint en jaune clair, et donnait accès à la voie par deux rampes non abritées qui laissaient les voyageurs exposés à la pluie, à la neige ou au soleil.

Le matériel de l'exploitation était en rapport avec la gare; il y avait cinq espèces de voitures : 5 berlines fermées, 2 berlines ouvertes, 8 diligences, 20 wagons garnis, 70 wagons non garnis. Ces 105 voitures contenaient ensemble 4,070 places. C'était, croyait-on à cette époque, de quoi satisfaire largement dans le présent et dans l'avenir aux besoins du public. Les diligences et les berlines

ressemblaient aux voitures dont elles portaient les noms; sur l'impériale, on entassait les bagages, pour lesquels on n'avait pas encore inventé de fourgons spéciaux; les berlines ouvertes et les wagons garnis étaient plus ou moins rembourrés, n'avaient point de murailles, mais étaient latéralement protégés par des filets à larges mailles qui donnaient passage à d'insupportables courans d'air; quant aux wagons non garnis, il faut les avoir vus pour imaginer qu'on ait osé offrir de tels tombereaux à des voyageurs. Ils représentaient de grandes auges meublées de bancs en bois, sans plafond et sans côtés; on y était absolument en plein air. Il ne fallut rien moins qu'une campagne vertement menée par les journaux pour faire abandonner ce moyen de transport inhumain, qui céda la place à ce que l'on nomme aujourd'hui *les troisièmes*. On était tellement en garde contre les imprudences et les enfantillages du public parisien, que toute voiture était fermée à clé, et qu'il était impossible d'en sortir sans l'intervention d'un des employés chargés d'accompagner le train. Cette prétendue mesure de sécurité eut d'épouvantables conséquences, ainsi que j'aurai à le raconter plus loin. La force motrice de l'exploitation était composée de douze locomotives représentant ensemble une puissance de 360 chevaux. Il y avait sept départs de Paris pour le Pecq et huit du Pecq pour Paris; c'était donc un total de quinze convois circulant dans la gare de la place de l'Europe. A Batignolles, on avait construit une gare destinée aux marchandises; on en admirait dans ce temps-là les vastes proportions; elle avait 250 mètres de long sur 100 mètres de large.

La gare du chemin de fer de Saint-Germain a fait comme ces cactus dont les feuilles, poussant successivement l'une sur l'autre, finissent par devenir un arbre énorme. Aujourd'hui, ouverte sur la rue Saint-Lazare, bordée par la rue de Rome, le pont de l'Europe, la rue de Londres, la rue d'Amsterdam, elle couvre une superficie de 11 hectares; elle est la tête d'un réseau qui se développe déjà sur une étendue de 2,054 kilomètres. L'exploitation possède 630 locomotives et 13,686 voitures de toute espèce; en 1866, elle a transporté 22,122,224 voyageurs, dont 14,140,025 pour la seule banlieue de Paris, et son personnel classé se compose de 12,572 agens. Le nombre de trains que la gare expédie et reçoit est énorme : le 2 juin 1867, il s'est élevé au chiffre invraisemblable de 475; il faut dire que ce jour-là les préposés aux guichets ont délivré 159,742 billets pour la banlieue. Ainsi qu'on le voit, le public s'est familiarisé avec cette façon de voyager; il y a trente ans cependant, bien des gens croyaient faire acte de courage en allant de Paris au Pecq en chemin de fer. Quant au mouvement que les voies ferrées ont imprimé aux habitudes sédentaires des Parisiens, on l'appréciera

par la comparaison de deux chiffres. On a calculé qu'en 1836 le va-et-vient annuel entre Paris et Saint-Germain était représenté en nombres ronds par 400,000 personnes se servant des accélérés, de tapissières et de coucous; en 1866, 3,482,789 voyageurs ont fait le même trajet par le chemin de fer.

Il faudrait un volume pour raconter en détail tous les aménagemens divers de la gare de l'Ouest et toutes les opérations qui s'y exécutent à chaque instant, depuis le départ du premier train, qui quitte Paris à 4 h. 50 m. du matin, jusqu'au départ du dernier à minuit 45 m. Elle n'est pas uniquement consacrée à l'exploitation, elle loge l'administration, la comptabilité, et offre le double aspect d'une usine en activité et d'un ministère. Chaque destination spéciale a son guichet où l'on délivre des billets, ses salles d'attente particulières, son quai réservé pour l'embarquement. De plus il faut compter les échoppes de libraires, de marchands de journaux, les buffets et buvettes, les bureaux de correspondance pour les villes qu'une route et un service d'omnibus relient à une station éloignée, des postes pour les agens de police, les douaniers et les employés de l'octroi, une boîte aux lettres, un bureau télégraphique, des salles différentes de bagages pour le départ et pour l'arrivée, enfin un bureau de renseignemens dont l'employé me paraît l'homme le plus à plaindre du monde, car il doit répondre avec exactitude et résignation à des questions multiples sans cesse renouvelées, embrassant une quantité de localités diverses, questions fatigantes, monotones, souvent inutiles et parfois saugrenues. En Angleterre, il n'en est point ainsi : dans les gares sont tendues de grandes affiches où tous les indications imaginables concernant l'exploitation de la voie sont minutieusement détaillées. C'est au voyageur à se rendre compte des formalités qu'il doit remplir. L'administration l'a mis à même d'apprendre vite et bien tout ce qu'il lui importe de savoir; elle ne s'inquiète plus du reste, et l'idée ne lui vient même pas d'avoir un agent chargé de répéter de vive voix les renseignemens qu'on peut lire d'un seul coup d'œil sur une pancarte placée en évidence et à la portée de tous. Que de fois, dans une gare française, nous avons vu un employé, dont la patience nous émerveillait, expliquer des heures de départ et d'arrivée à un voyageur qui n'avait qu'à se retourner pour en voir le tableau affiché à côté de lui! On se plaint souvent de la vivacité des agens d'administration; a-t-on bien réfléchi que les saints se damneraient eux-mêmes à être à toute minute en contact avec un public exigeant, questionneur, très puéril, dont la paresse augmente l'ignorance, et qui s'imagine volontiers que les employés doivent tout savoir et sont tenus de répondre à chaque interrogation qu'on leur adresse, même lorsqu'elle ne concerne pas leur service? Aussi les agens trouvent le public injuste

et font entendre bien des doléances sur leur sort. Cela même devient parfois assez plaisant. Les employés du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée portent sur leur casquette, qu'on appelle indifféremment *le tampon* ou *la plaque tournante*, les lettres initiales P. L. M. Ils prétendent que ces trois lettres signifient : plaignez les malheureux.

La partie de la gare réservée au public, partie extérieure, est sans cesse dans une animation excessive. Ce qui s'y passe, chacun le sait : on prend son billet, on fait peser et inscrire son bagage, on se rend dans une salle d'attente correspondant à la ligne sur laquelle on doit voyager et à la classe de wagons que l'on a choisie. Ces salles, gardées par des agens qui vérifient votre billet, sont spacieuses, garnies de siéges plus solides qu'élégans, et maintenues en hiver à une température égale par de nombreuses bouches de chaleur. L'industrie s'en est emparée, et, grâce à une redevance assez faible, elle a le droit de tapisser les murs de cadres contenant des affiches et des annonces. La gare intérieure, celle qui est consacrée au départ et à l'arrivée des trains, commence au quai, sur lequel s'ouvrent à larges battans les portes des salles d'attente, et s'arrête au souterrain qui passe sous le boulevard des Batignolles. Elle a plusieurs *gares d'évitement;* on appelle ainsi une voie latérale supplémentaire où un train peut se ranger momentanément, si, par suite d'une circonstance fortuite, la voie normale qu'il parcourt est occupée. La gare de la rive droite a un inconvénient qui est inhérent à sa destination spéciale, et que rend inévitable son service de banlieue. Dans une gare bien distribuée (celle de Paris-Lyon est, je crois, la plus parfaite), les salles d'attente s'ouvrent latéralement sur le quai de départ. Les voyageurs n'ont donc que quelques pas à faire pour se trouver en face de leurs voitures et y monter; mais ce système excellent n'est praticable que pour les trains à longs parcours, qui ont deux, trois, quatre départs au plus dans la journée. Le train se forme quelques instans avant l'heure réglementaire, est amené wagon par wagon et rangé ainsi le long du quai sur la voie qui lui est réservée. Dans une gare qui dessert la banlieue et où les convois se succèdent avec une extrême fréquence (souvent 116 par jour de Paris à Versailles et *vice versâ*), il ne peut en être ainsi. Les trains, composés dès le matin aux deux gares extrêmes, font la navette toute la journée; celui qui arrive repart presque immédiatement : on se contente de détacher la locomotive; à l'aide d'une plaque tournante, on la met sur une voie parallèle; elle s'éloigne jusqu'à l'aiguillage, qui la rend à sa voie spéciale, où elle revient, machine en arrière, reprendre la tête de son train. La gare de l'Ouest dessert trois lignes de banlieue toujours en mouvement : Saint-Germain-Argenteuil, Versailles, Auteuil-Ceinture; le quai de départ

et le quai d'arrivée sont les mêmes pour chaque destination. On comprend dès lors qu'à moins de couper les voies elles-mêmes par des bâtimens latéraux contenant des salles d'attente il faut que les portes de dégagement soient situées à l'arrière des trains, et que les voyageurs fassent un trajet relativement assez long pour gagner les voitures. C'est là l'inconvénient majeur, mais forcé de la gare de l'Ouest. A part ce défaut, auquel on ne pense guère, elle est excellente, large, disposée sur un assez grand espace pour que les manœuvres s'y exécutent toujours avec ponctualité et sécurité, abritée sous d'immenses constructions vitrées qui ont donné l'idée première des halles centrales, surveillée par de nombreux employés qui dirigent le public, maintiennent l'ordre et assurent la régularité du service. Dans toute cette gare du reste, on sent je ne sais quelle impulsion à la fois ferme et rapide qui semble faire mouvoir tous les employés vers un but déterminé et très nettement défini. Il n'y a là ni lenteur, ni hésitation, et à travers les complications des trains qui s'entre-croisent à chaque minute on reconnaît une activité sérieusement réglée, qui ne s'égare pas en vains efforts, qui ne fait pas de bruit, mais n'en arrive que plus sûrement à une précision mathématique.

La composition des trains, les diverses combinaisons par lesquelles, tout en obéissant à chacune des exigences du service, ils doivent éviter les retards et ne jamais être exposés à aucun accident, incombent au chef du mouvement, fonctionnaire à responsabilité illimitée, fort inconnu du public, qui n'est jamais en rapport avec lui, mais ayant son bureau sur le quai même, afin de pouvoir être prévenu sans délai de tout incident produit sur la voie. Pour être à la hauteur de cette fonction délicate et périlleuse, il faut connaître avec certitude et d'une façon absolument complète non-seulement le chemin, les stations, les embranchemens, mais aussi le matériel qu'on emploie et le personnel auquel on le confie; il faut en outre être doué d'un singulier esprit de prévision pour ne laisser, sur une ligne exceptionnellement chargée de trains, très souvent parcourue par des convois supplémentaires, comme celle de la banlieue, aucune place à la possibilité d'une erreur pouvant entraîner des désastres. Bien des généraux d'armée qui ont remporté des victoires reculeraient devant une pareille tâche, car ici le combat est incessant. On ne sait jamais par où l'ennemi viendra, et si l'on ne perdra pas la bataille. Quand chaque point a été étudié, quand les instructions les plus précises et les plus méticuleuses ont été données, quand les agens les meilleurs ont été choisis, quand tout a été prévu, il reste encore ce que le hasard tient dans sa main. C'est le chef du mouvement qui est réellement l'âme du chemin de fer : pour mettre cette vaste machine en œuvre, le chef de

traction lui fournit les muscles, mais c'est lui qui est le cerveau.

Le chef du mouvement indique la marche des trains qui feront le service de la journée, le nombre et l'espèce de voitures qui le composeront, le genre de locomotive qui les remorquera, le nombre d'agens qui les accompagneront. Il spécifie la quantité de wagons *à freins* qui doivent réglementairement faire partie du convoi. Ces freins, destinés à appuyer latéralement deux sabots sur les roues et par conséquent à diminuer singulièrement la force d'impulsion, sont disposés de manière à être très aisément manœuvrés par les conducteurs soit dans les pentes rapides, soit à l'arrivée aux stations. Sur la ligne de l'Ouest, la moyenne des wagons à freins est de 14 pour 100. On peut donc affirmer qu'un convoi de vingt voitures est toujours muni de trois freins. Dans ces énormes trains de marchandises qui nous paraissent cheminer si lentement et qu'autrefois nulle malle-poste n'aurait pu atteindre, on a soin de donner le chargement le plus lourd aux wagons-freins, pour que la pesanteur, augmentant la force de résistance, rende plus facile l'arrêt ou le simple ralentissement. On a expérimenté sur la ligne d'Auteuil des freins à vapeur mus par la machine elle-même, mais on y a promptement renoncé; ils procédaient par saccades qui auraient pu avoir des résultats fâcheux. Grâce au sifflet de sa locomotive, le mécanicien est en rapport avec le conducteur, et lui parle un langage convenu auquel celui-ci doit obéir; deux coups de sifflet très brefs signifient : serrez les freins, un seul : desserrez-les. De plus, comme il faut pouvoir parer à un accident, chaque train est muni d'une boîte de pansement et de certains outils propres à réparer un dégât inopiné et peu considérable; en outre toute station un peu importante a sous remise un wagon spécial gréé de toute sorte de crics, de pinces, de leviers, prêt à être attelé à la machine de secours et à partir.

Ce n'est pas tout que d'avoir composé un train; il reste à en déterminer la marche de façon qu'il ne gêne pas les autres convois et ne soit pas gêné par eux. Il faut tenir compte de la distance et du temps par mètre et par minute. Quand une ligne a deux voies, l'une descendante (s'éloignant de Paris), l'autre montante (venant vers Paris), cela offre moins de difficulté, car ces voies sont toujours consacrées au même parcours; mais que dire lorsque, le chemin de fer n'ayant qu'une voie, comme cela se rencontre encore malheureusement dans certaines parties de la France, il faut combiner le passage et le garage des trains avec une prudence et une sagacité qui défient toute possibilité d'accident? J'avoue, pour ma part, que j'admire une si ingénieuse prévoyance : elle est telle que sur le chemin de l'Ouest, où parfois cinq cent vingt-neuf convois se sont entre-croisés en une seule journée, cha-

cun d'eux est arrivé à destination à heure fixe, sans avarie, comme s'il eût eu pour lui seul pendant tout le parcours une voie absolument spéciale. Il l'avait en effet, puisqu'en lui assurant ses heures de départ, de passage et d'arrivée, on lui avait fait la route libre.

Tout voyage de train exige un travail préliminaire, c'est ce que l'on nomme le tracé de la marche, ou, en langage administratif, *le graphique*. Lorsqu'on voit un graphique pour la première fois, on n'y comprend rien. C'est un entre-croisement de lignes qui paraissent inextricables et tout à fait arbitraires; mais, dès qu'on en a la clé, la lumière se fait, l'enchevêtrement se débrouille, et l'on reste étonné de la simplicité du procédé. Une feuille de papier est partagée verticalement en autant de traits qu'il y a d'heures de départ dans la journée; chaque heure est divisée en six parties égales dont chacune équivaut à dix minutes. Les lignes verticales représentent donc le temps. Elles sont croisées par des lignes horizontales qui, figurant les distances, sont aussi nombreuses que les stations du parcours. En face de chacune de ces dernières lignes, le nom de la station est écrit, comme le chiffre de l'heure est placé au-dessus des premières : le temps et la distance étant donnés, tout devient facile. Pour figurer, par exemple, la marche du train qui, partant de Paris à 7 h. 1/2 du matin, arrive à Versailles à 8 h. 22 m., on trace une ligne qui prend naissance à la troisième des six divisions marquées entre les lignes verticales de 7 et 8 heures, sur la ligne horizontale intitulée Paris, et on la conduit un peu au-delà de la deuxième division verticale, entre 8 et 9 heures, au trait horizontal correspondant à Versailles. Si le trajet était direct, la ligne serait droite; mais, comme le train s'arrête à toutes les stations, la ligne se brise à chacune d'elles, et la brisure est plus ou moins étendue selon que l'arrêt est plus ou moins prolongé. Le chef du mouvement prépare ainsi tout son service, fait un travail analogue pour les services extraordinaires motivés par les fêtes locales, les grandes eaux, les revues, les trains de plaisir, et peut d'un coup d'œil voir l'ensemble de sa ligne en mouvement avec les heures de départ, d'arrivée, de stationnement; en somme, c'est un plan animé qui s'explique de lui-même et n'a pas besoin de légende. Tous les employés du mouvement, tous les agens de la direction des gares, lisent *le graphique* avec autant de facilité que nous lisons le journal.

De plus, sous le titre de *roulement du matériel*, une pancarte est rédigée qui indique le mouvement des trains d'un point à un autre pour les jours de la semaine et pour le dimanche. Chaque train est spécifié par son numéro d'ordre (les trains descendans portent toujours des numéros impairs, les numéros pairs sont réservés aux trains montans), par son heure de départ, par son heure d'arrivée à destination; on précise que le convoi s'arrête à toutes les stations,

ou à certaines stations désignées, ou qu'il est *haut le pied*, c'est-à-dire qu'il ramène le matériel vide. Il faut enfin faire la *répartition du travail des employés* dans la gare, afin d'assurer le service et de savoir au besoin à qui faire remonter la responsabilité d'une faute ou d'une erreur. On divise les employés en autant de groupes qu'il y a de lignes spéciales : Versailles, un groupe; Saint-Germain-Argenteuil, un autre groupe et ainsi de suite. On les désigne par leurs noms et par leurs fonctions; on écrit le nombre d'heures de travail effectif qu'ils doivent, on délimite avec soin leurs attributions, et dans des *notes* on leur adresse les recommandations particulières que comporte leur travail de tel ou tel jour, de telle ou telle heure. *Le graphique, le roulement du matériel, la répartition du travail*, sont le comble de la prévoyance. Ces trois documens sont remis au chef de gare, qui est chargé de faire exécuter les prescriptions qu'ils contiennent et dont chaque employé intéressé peut prendre connaissance. Ainsi, quand un train part, il a, comme un régiment qui change de garnison, sa feuille de route expliquant toutes ses étapes et le temps qu'elles doivent durer. Les communications rapides de l'électricité ont apporté une force de plus au commandement et à la direction. Aussitôt qu'une irrégularité quelconque se manifeste, on en informe qui de droit; des renseignemens, des instructions, sont transmis dès qu'on peut soupçonner qu'ils auront quelque utilité pour le service. Chaque gare a un employé spécial chargé du service télégraphique, et celle de l'Ouest (rive droite) a pendant l'année 1867 échangé 43,901 dépêches relatives à l'exploitation du chemin de fer.

Muni des documens émanés de la direction du mouvement, et dans lesquels, comme nous venons de le voir, il peut lire tous les ordres concernant ses fonctions, le chef de gare a pour mission de veiller à la formation des trains, qu'il fait ranger, selon la destination, contre un des quais qui servent au départ et à l'arrivée (à l'Ouest, il y en a 20). Il surveille l'installation des voyageurs, fait décomposer le train parvenu à terme de voyage, après qu'on a relevé le numéro d'ordre de chaque wagon et vérifié si les voyageurs n'ont rien oublié dans les voitures; enfin il commande les trois cent quatre-vingt-neuf employés qui font le service de son domaine particulier.

Lorsque, tournant le dos au souterrain à triple tunnel qui passe sous le boulevard des Batignolles, on aperçoit l'ensemble de la gare (1), on reconnaît qu'elle a presque la forme d'une immense mandoline dont les rails seraient les cordes, et dont les poteaux

(1) Le soir, la gare est éclairée par plus de 800 becs de gaz, et dans les temps de service exceptionnel par 1,100.

de signaux placés à chaque embranchement seraient les chevilles. L'endroit est curieux, car on y comprend mieux que partout ailleurs la complication et la simplicité des manœuvres. Un son de *huchet* retentit au loin, il est immédiatement répété à l'entrée de la gare; on voit un homme sortir d'une petite cabane vitrée, saisir le levier d'une aiguille, l'abaisser, modifier par ce seul mouvement la position d'un disque indicateur et mettre le train sur la voie qui doit le conduire à son quai spécial. Incessamment, pour les trains qui arrivent comme pour les trains qui partent, une manœuvre analogue se reproduit. Dès que la nuit approche, quand le brouillard s'épaissit, on allume sur les disques des feux dont la position déterminée, les couleurs différentes, verte, rouge, jaune, ont une signification particulière qui est comprise par tous les employés comme un ordre écrit. Les combinaisons diverses qui servent à acheminer un train vers un point précis et à lui réserver en temps utile une voie spéciale sont tellement ingénieuses et tellement claires, que les accidens survenus en gare, là même où les trains semblent des navettes toujours en mouvement, sont assez rares. Plusieurs années se passent souvent sans qu'on puisse en signaler un seul. Les aiguilleurs sont toujours à leur poste, on les choisit parmi les agens les plus intelligens et les plus attentifs; leur travail, purement mécanique, n'exige qu'une force médiocre; dès qu'un train doit passer devant eux, ils sont prévenus d'abord par le son du huchet, ensuite par le sifflement prolongé de la locomotive, enfin par une sonnette électrique placée près de leur guérite. Un agent particulier, chargé de l'inspection des aiguilles et des disques, est sans cesse sur la voie, surveillant les aiguilleurs, examinant les manœuvres, punissant toute négligence et assurant la prompte et stricte exécution du service. Le bon fonctionnement des signaux et le respect qu'ils imposent sont la meilleure garantie de sécurité pour un chemin de fer; aussi le règlement contient-il cette prescription : *tout employé, quel que soit son grade, doit obéissance passive aux signaux.*

On a essayé souvent des signaux automatiques, mais on y a renoncé; le meilleur instrument de sécurité, c'est encore l'homme, lorsqu'on est parvenu à lui faire comprendre l'importance de son devoir, et l'on rendra cette justice aux employés des chemins de fer, qu'ils connaissent et pratiquent le leur avec sagesse et ponctualité. Pour plus de sûreté néanmoins, on a, par un procédé très ingénieux, combiné le jeu des aiguilles avec celui des signaux, de telle sorte que, lorsqu'il dirige un train sur une voie, l'employé, avant de pouvoir manœuvrer l'aiguille, met forcément à l'arrêt le signal protecteur de cette voie. De plus, quand le signal est à l'arrêt, il amène sur le rail interdit un pétard détonant. Si, par suite

d'un hasard, le signal n'a pas été aperçu, la locomotive passe sur la boîte fulminante, qui, écrasée par les roues, lance un avertissement acoustique auquel le mécanicien se hâte d'obéir. Cette invention est due à M. Vignier, ingénieur à l'Ouest; elle lui a valu un grand prix à l'exposition universelle de 1867. Tout mécanicien qui, malgré l'ordre d'arrêt, arrive jusqu'à l'aiguille et fait détoner le pétard, est puni d'une amende, quoiqu'il n'ait donné lieu à aucun accident. Le disque, visible pendant le jour par sa forme, la nuit par ses feux, est l'indicateur spécial. Selon qu'il est *effacé* ou *fermé*, c'est-à-dire parallèle ou perpendiculaire à la voie, selon qu'il montre un feu blanc ou un feu rouge, la route est déclarée libre ou obstruée. Normalement l'absence de tout signal indique la voie libre, mais la surveillance est toujours sur le qui-vive; l'article du règlement est positif : « sur tous les points et à toute heure, les précautions doivent être prises comme si un train était attendu. » L'Ouest a renchéri encore sur les signaux en usage, et l'on vient d'y inaugurer un nouvel indicateur composé d'une plaque carrée où sont pratiquées deux ouvertures éclairées par une seule lampe à réflecteur. Suivant que les lumières sont apparentes ou cachées, les trains s'arrêtent ou continuent leur route. Pour bien faire comprendre avec quelle sagacité les signaux et les aiguilles sont distribués à l'issue de la gare de l'Ouest, il faudrait un plan indicatif et détaillé. Ce plan existe, il est annexé au règlement spécial que la compagnie remet à tous les aiguilleurs, mécaniciens ou conducteurs de convois; 70 aiguilles, 26 signaux différens s'affirmant, se détaillant, se rectifiant les uns les autres, expliquent comment les accidens sont naturellement évités malgré les causes multiples qui sembleraient devoir les faire naître. Grâce aux manœuvres des aiguilles et des signaux, on peut dire que dans une gare bien distribuée il y a autant de voies qu'il y a de trains montans et descendans. Je ne puis mieux comparer la gare de l'Ouest qu'à une caisse de sûreté; pour l'ouvrir et pour la fermer, il faut connaître le secret des serrures, des verrous. Ce secret, qui au premier coup d'œil paraît très compliqué, est d'une simplicité extrême, et il est confié à des hommes, toujours surveillés, qui le connaissent et le pratiquent avec une précision que rien ne met en défaut.

III.

Pour des motifs que les droits d'octroi suffiraient seuls à expliquer, la gare des marchandises des chemins de fer de l'Ouest est située hors Paris, au-delà de l'enceinte des fortifications. J'ai dit plus haut quelles en étaient les dimensions il y a trente ans; au-

jourd'hui elle couvre une superficie de 50 hectares (1). Elle s'étend à droite de la voie quand on tourne le dos à Paris; elle se compose des bâtimens d'administration et d'immenses hangars côtoyés par des quais où les trains viennent déposer et charger les marchandises. Il faut un large emplacement pour loger tous les colis qui arrivent jour et nuit; le mouvement de va-et-vient est énorme, et il a été évalué pour l'année 1866 à 3,569,481,005 kilogrammes. Là s'amoncellent, soit revêtues de paille ou renfermées dans des caisses de bois blanc marquées de grosses lettres noires, soit en *vracque*, c'est-à-dire sans enveloppe, soit en sacs, en bouteilles, en fûts, des denrées de toute espèce, des marchandises de toute nature venues de la province, mais venues aussi d'outre-mer et débarquées dans nos ports de la Manche et de l'Océan. En voyant cette activité, ces piles de caisses, ces hommes agiles qui vérifient des numéros d'ordre, ces douaniers qui examinent les objets, ces sergens de ville qui se promènent l'œil aux aguets et l'oreille tendue, ces déchargeurs qui font bruyamment rouler leur brouette sur les parquets de bois, ces camions attelés de forts chevaux qui viennent chercher livraison de la marchandise attendue, ce désordre apparent qui cache une extrême régularité, on ne peut s'empêcher de penser à la description du port de Tyr, que nous apprenions dans *Télémaque* au temps du collége. L'Ouest a reçu en 1866 plusieurs millions de colis, sur lesquels 532 ont été égarés et dont la valeur a été remboursée aux propriétaires. Cette proportion est tellement minime que j'en parle seulement pour prouver avec quel soin toutes ces manutentions sont faites et quelle sécurité offre un si puissant moyen de transport.

En France, une difficulté de plus vient s'ajouter à toutes celles que présentent déjà la réception, le pesage, l'enregistrement et l'expédition d'une pareille quantité de marchandises. Au lieu de les faire retirer aussitôt qu'ils ont reçu leur lettre d'avis, les destinataires les laissent volontiers en gare, sachant que là elles sont emmagasinées avec précaution, qu'elles ne courent aucun risque et qu'elles ne seront grevées que d'un droit de consigne assez faible (2). En un mot, les négocians considèrent volontiers les gares comme des docks où ils ont le droit de mettre leurs marchandises en dépôt. C'est là un abus grave et qui retombe de tout son poids sur les compagnies. Si, indépendamment de l'encombrement déjà excessif occasionné par les arrivages journaliers, il faut encore se charger de la garde, parfois très prolongée, des marchandises parvenues à destination

(1) Un point de comparaison donnera une idée nette de cette étendue; le Champ de Mars n'a que 40 hectares.

(2) 2 cent. par 100 kilogrammes et par jour pendant les quinze premiers jours; 5 cent. par 100 kilogrammes et par jour pour chaque jour en sus, *sans limite de temps*.

de route, nul emplacement ne sera suffisant, et le personnel devra être augmenté dans des proportions toujours croissantes. Les compagnies se plaignent, les négocians font la sourde oreille, le service général souffre, les employés sont accablés de travail. Cet abus tend à s'établir et à dégénérer en droit acquis. Il y aurait, il me semble, un moyen bien simple de faire cesser cet état de choses : ce serait d'établir un tarif proportionnel pour le séjour des marchandises en gare au-delà d'un certain laps de temps largement déterminé. De cette façon, les destinataires y regarderaient à deux fois et se hâteraient probablement de faire retirer les objets qui leur appartiennent, les compagnies seraient délivrées d'un embarras qui ralentit le service et rend souvent illusoire la meilleure volonté.

De l'autre côté des rails nombreux qui, en face de la gare des marchandises, sillonnent la voie, rendue exceptionnellement large en cet endroit pour pouvoir suffire à toutes les nécessités de l'exploitation, s'élèvent les constructions du *dépôt*. Là sont les bâtimens où les wagons de toute sorte attendent leur tour de voyage, et les remises où l'on garde les locomotives; près de là, en plein air, s'élèvent des montagnes de charbon. Ce sont les chefs de dépôt qui fournissent chaque jour le nombre de machines et de voitures demandé par le chef de mouvement. On ajoute quotidiennement deux locomotives supplémentaires, dites *locomotives de secours*, et qui restent en gare prêtes pour un service inopiné. Quelque considérable que soit le matériel moteur et roulant d'une compagnie, il peut se présenter certains cas où il ne suffit pas aux exigences du moment. Ainsi en 1867 le chemin de l'Ouest eut à pourvoir au service de l'exposition universelle. Du 1er avril au 3 novembre, 15,210 convois ont été expédiés et reçus à la gare Saint-Lazare; 1,473,196 voyageurs ont été transportés, ce qui donne une moyenne de 70 trains et de 6,789 voyageurs par jour. La compagnie, pour subvenir à ces transports excessifs, a fait transformer 200 wagons à marchandises en voitures de 3e classe, 100 voitures de 3e classe en voitures de 2e et construire en outre des voitures des trois classes réglementaires. Aussi l'on se rappelle avec quelle régularité a fonctionné ce service adjoint.

Les dépôts de locomotives sont des bâtimens circulaires ou carrés. On renonce aux premiers et l'on fait bien, car ils offrent un notable inconvénient. Une seule plaque tournante en occupe le centre; lorsqu'elle est détraquée, toutes les machines sont immobilisées, et l'on ne peut plus les faire sortir, tandis qu'un bâtiment carré, ouvert de nombreuses baies garnies de rails, donne autant d'issues aux locomotives qu'il y a de portes. Le parcours moyen d'une locomotive est annuellement de 30,000 kilomètres, soit 82 kilomètres par jour, ce qui est peu, si l'on a égard à l'extrême

puissance de ces engins; mais on ménage les locomotives exactement comme un bon cavalier ménage son cheval, et jamais, à moins de circonstances exceptionnelles, on ne leur demande un service qui ne soit bien au-dessous de leur force. Dès que la locomotive a terminé sa route, elle est ramenée au dépôt et livrée aux soins d'hommes qu'on pourrait appeler ses palefreniers et qui sont chargés de la nettoyer. Le travail que nécessite la mise en état d'une locomotive qui a parcouru sa distance réglementaire dure au moins deux jours et occupe deux hommes. Chaque écrou, chaque vis, chaque tube de la chaudière est visité. Selon M. Jules Gaudry (1), une locomotive est en moyenne composée de quatre mille pièces différentes; or on peut affirmer qu'après un pansage complet chacune de ces pièces a été examinée, fourbie et huilée. Aussi, quand une machine sort des mains de ces hommes, elle est nette, reluisante et polie. Il faut trois heures pour mettre une locomotive *en train*, c'est-à-dire pour lui donner le degré de chaleur qui, développant sa puissance, la rend propre à être attelée aux wagons et à commencer sa route. Dans les cas extrêmes, qui se présentent très rarement, on peut, en allumant le foyer avec du bois, en promenant la machine sur la voie de façon à activer le tirage, arriver au même résultat en une heure et demie. Cela s'appelle *pousser le feu*. La locomotive, tout allumée, est remise au mécanicien, qui ne l'accepte qu'après avoir vérifié par lui-même qu'elle est en bon état et propre au service exigé.

Il est un des organes de la locomotive qu'on examine toujours avec soin avant le départ, c'est le chasse-pierres. Il se compose de deux bandes de fer légèrement concaves, terminées par deux fortes dents recourbées rasant les rails sans les toucher, de manière à rejeter tout obstacle qui pourrait les encombrer. Cet instrument fort simple a rendu d'immenses services et a sauvé bien des convois en repoussant loin du train lancé à toute rapidité les poutres et les pavés que de sinistres farceurs *s'amusent* à mettre sur le parcours afin de jouir du spectacle d'un convoi déraillé. En Amérique, le chasse-pierres est remplacé par le *chasse-bœufs*. Là en effet, la voie ferrée n'étant point garantie par des balustrades où des *passages à niveau* s'ouvrent à distance déterminée, les bestiaux qui paissent dans les prairies viennent souvent se coucher en travers des rails; un engin fait en forme de grille convexe, très solide et membré de fortes barres de fer, enlève les animaux et les rejette au-delà du tracé.

Les locomotives dont on se sert en France sont excellentes. Qu'elles soient, pour les trains de voyageurs, d'après le système

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1863 et du 15 juin 1864.

Crampton, ou d'après le système Engerth pour les convois de marchandises, elles sont irréprochables au triple point de vue de la rapidité, de la puissance et de la sûreté de manœuvre; mais, si parf ites qu'elles soient, elles présentent un grave inconvénient, car elles sont découvertes et laissent le mécanicien exposé à la pluie, à la grêle, à la neige, à un courant d'air dont la force égale au moins la vitesse de la marche. Depuis quelque temps, on a adopté les lunettes qui du moins garantissent du jet de face; mais les côtés sont libres et il n'y a pas de plafond, de sorte que l'amélioration, à peine sensible pendant le beau temps, devient illusoire pendant les bourrasques. En Allemagne, en Belgique, en Hollande et dans d'autres pays, les mécaniciens sont garantis par une sorte de capote de cabriolet retournée, armée de quatre larges œillères qui permettent de découvrir la voie en face et latéralement. De cette façon, ils sont abrités contre les intempéries, contre le froid, contre la neige aveuglante, contre la pluie fouaillée, qui abrutit à ce point qu'un mécanicien à qui l'on demandait pourquoi un jour d'orage il n'avait pas obéi à un signal a pu répondre avec véracité : Je l'ai vu trop tard! L'objection formulée par les ingénieurs contre une amélioration que réclame l'humanité la moins exigeante est très nette : si nous abritons nos mécaniciens, disent-ils, ils dormiront! Cela est possible, et je n'ai point compétence pour décider la question. La chaleur émanant du foyer incandescent, condensée sous la capote que ne balaierait aucun courant d'air, serait peut-être plus intolérable encore que le froid et l'humidité. Pourtant dans les momens de tourmente, quand les mécaniciens sont entourés par une véritable tempête qui souffle contre eux avec une force irrésistible, il n'est pas rare de les voir s'endormir debout, appuyés sur les plats-bords de la locomotive, oscillans et comme anéantis par la trombe qui les entoure. Ce métier est très pénible, non-seulement par la responsabilité qu'il entraîne, mais par les souffrances qu'il contraint à endurer; toutefois l'homme est un animal si admirablement doué qu'il se fait assez vite à ce rude labeur. Au bout de quinze jours ou de trois semaines d'exercice, on n'y pense plus guère. Ces hommes du reste, hommes de courage, de prévoyance et de résolution, sont bien payés; en dehors des primes qu'ils obtiennent facilement en ménageant le combustible tout en arrivant aux heures réglementaires, ils gagnent environ 10 francs par jour; mais ce dur métier épuise vite leurs forces, qu'ils sont obligés de réparer par une nourriture très substantielle, et l'on peut croire qu'ils ne font pas beaucoup d'économies.

Tout mécanicien, tout chauffeur est pourvu d'un livret de dimensions calculées pour entrer facilement dans une poche, imprimé en gros caractères et divisé en trois chapitres comprenant les attri-

butions et la responsabilité, les mesures de sûreté, les mesures d'ordre. Dans ce petit livre, composé d'une centaine de pages et qui est un modèle de clarté, le mécanicien trouve non-seulement les prescriptions qui fixent d'une façon absolue toutes les précautions, tous les soins qui doivent assurer sa route, mais encore l'indication des mesures à prendre pour chaque circonstance exceptionnelle qui peut se présenter devant lui; s'il sait son livret par cœur, il est à l'abri de tout accident qui n'est pas produit par un méchant hasard. Ce qui frappe le plus quand on étudie consciencieusement et sans parti-pris les chemins de fer, c'est l'extrême prévoyance des chefs de service, qui, à force de réflexion, de travail et de combinaisons ingénieuses, sont parvenus à se rendre maîtres de toutes les conjectures possibles et à annuler presque les chances mauvaises qui menacent toujours une semblable exploitation.

L'intelligence pratique des mécaniciens assure la stricte exécution des règlemens. Tout, pour ces hommes dont les sens sont parvenus à un degré d'acuité extraordinaire, est un indice et un renseignement. La nuit et les yeux bandés, sur une route dont ils ont l'habitude, ils sauront précisément où ils sont. A l'air plus frais qui frappe leur visage, ils pressentent l'approche des vallées; par le bruit plus strident et pour ainsi dire multiplié du train en marche, ils sont prévenus qu'ils passent entre des remblais; une fade odeur de moisi leur annonce le voisinage des tunnels; le parfum humide et pénétrant des bois endormis leur apprend que la forêt est auprès d'eux; quand le train glisse presque sans rumeur, c'est qu'on descend une pente; si au contraire il *peine* comme un homme chargé d'un fardeau trop lourd, c'est qu'on gravit une rampe; les oscillations de la machine leur indiquent une voie fatiguée et qui a besoin de réparations. Semblables à ces chefs de caravane qui, dans un désert toujours semblable, sous la morne immensité du ciel obscur, savent distinguer à des signes invisibles pour d'autres le lieu qu'ils traversent, les mécaniciens paraissent doués de sens spéciaux qui leur permettent en toute conjoncture de reconnaître avec certitude chaque point de leur parcours et de manœuvrer en conséquence.

Lorsqu'un convoi est composé de quinze voitures au moins, il est accompagné par trois agens qui sont : le chef de train, le conducteur, le conducteur d'arrière. Ils doivent se tenir pendant le trajet chacun dans une loge vitrée placée au sommet d'un wagon, ayant les freins sous la main et pouvant d'un seul coup d'œil embrasser la voie entière. Ces hommes-là sont aussi porteurs d'un livret spécial, qui renferme leurs instructions et les met à même de pourvoir à tous les cas accidentels. L'article 38 de ce règlement contient les recommandations relatives aux rapports des conducteurs avec les voyageurs; la citation du premier paragraphe montrera dans

quel esprit elles sont conçues : « Les conducteurs doivent avoir pour tous les voyageurs les plus grands égards et se montrer toujours prévenans et empressés. » Et plus loin : « Ils doivent éviter avec le plus grand soin tout ce qui serait de nature à troubler les voyageurs. » — Il est superflu de dire que les employés ont une caisse de secours largement alimentée par la compagnie, et qu'ils reçoivent les soins gratuits du médecin. Ce dernier fait chaque jour en gare, à midi, une visite des agens qui croient devoir recourir à lui. En hiver et en été, des boissons toniques sont distribuées aux employés, qui trouvent en outre à l'économat de l'administration des vêtemens d'excellent drap, qu'on leur livre exactement au prix de revient. Parmi les conducteurs que nous voyons à chaque station descendre, crier le nom de la gare, courir aux portières, qu'ils ouvrent, donner le coup de sifflet du départ et remonter à leur vigie quand déjà le train est en marche, beaucoup sont d'anciens militaires. Ils apportent dans leur service la régularité et l'agilité pratique de leur ancien état. Ces fonctions, qui exigent une assez grande résistance physique, demandent des gens alertes et vigoureux; aussi les compagnies ont fixé une limite d'âge au-delà de laquelle on n'est plus admis à entrer dans les chemins de fer; l'Ouest ne reçoit aucun employé âgé de plus de trente-cinq ans. Pour ces hommes continuellement en rapport avec les voyageurs, ayant à veiller sur les bagages, les groups, les mille objets qu'on laisse dans les voitures, lorsqu'on descend momentanément à une station, la probité est devenue l'esprit de corps (1). Leurs actes recommandables sont devenus tellement fréquens qu'on ne les récompense même plus, on se contente de les indiquer sur un tableau mensuel.

Il ne suffit pas aux compagnies de transporter les voyageurs et les marchandises aux stations des lignes exploitées; elles les conduisent aussi sur différens points de Paris, et pour cela elles ont un service spécial d'omnibus et de camions. L'Ouest emploie à cette exploitation particulière 350 voitures et 650 chevaux. Ses omnibus roulans sont au nombre de 41, 24 pendant l'hiver, 30 pendant l'été et 11 de réserve pour les jours d'affluence exceptionnelle. Les voitures de factage et les camions portent les colis, les groups et les marchandises à domicile. Les omnibus ont été mis à la disposition des voyageurs à la gare de l'Ouest dès le principe, quand fonctionnait la seule ligne de Saint-Germain. Un ancien maître de poste, M. Aureau, avait pris ce service à cœur, et lui donna au début même une importance considérable : les chevaux étaient choisis

(1) Les employés ont, pendant l'année 1867, recueilli 7,382 objets dans les wagons arrivés à la gare de l'Ouest (rive droite). Sur ce nombre, 1,615 ont été rendus à leurs propriétaires, qui les ont réclamés; 3,630 ont été livrés au domaine; 1,301 ont été déposés à la préfecture de police, et 836 restent au bureau des réclamations.

avec un soin extrême; forts, vigoureux, à large poitrail, à jambes irréprochables, ils ont fait de tout temps l'admiration des maquignons. On peut dire que la compagnie de l'Ouest a trouvé, sinon créé, le type modèle du cheval d'omnibus (1). Ces chevaux fournissent une longue et très utile carrière; quand ils ne sont plus aptes à traîner rapidement et sûrement les voitures réservées aux voyageurs, on les fait entrer dans le factage, ensuite on les attelle aux camions, et enfin, quand ils sont épuisés et vieux, on les réduit à ces charrois faciles qu'exige l'exploitation intérieure de toute gare de marchandises.

IV.

En échange des concessions faites aux compagnies, l'état leur impose un cahier des charges, dont la rigoureuse exécution est surveillée par un commissaire spécial. Ce cahier fixe la direction, la largeur de la voie, le nombre des stations, détermine le nombre de wagons qui composent un train (2), le prix par tête, par kilomètre, par kilogramme, des voyageurs, des bagages, des valeurs d'or et d'argent, des marchandises. De plus il frappe les compagnies de certaines obligations en faveur des services publics: gratuité de transport des bureaux ambulans de la poste et des voitures cellulaires, réduction des trois quarts pour les militaires ou les marins voyageant isolément ou en corps. Cette dernière mesure, parfaitement juste en elle-même, donne lieu à un abus qu'il est bon de signaler, car il est fréquent. Qu'un soldat, quel que soit son grade, voyageant en uniforme pour affaire de service, soit exempté, sur la simple exhibition de sa feuille de route, de la majeure partie des frais de transport, rien de mieux; mais qu'un général, un haut fonctionnaire des ministères de la guerre ou de la marine, voyageant en bourgeois, pour son plaisir, puisse à l'aide d'une feuille de congé délivrée par complaisance jouir des mêmes avantages, cela est absolument hors de l'équité qui a présidé à la rédaction du cahier des charges. C'est dépasser de beaucoup l'esprit de la convention acceptée, et c'est grever les chemins de fer d'une sorte d'impôt additionnel que rien ne justifie. Les compagnies subissent

(1) C'est aussi la compagnie de l'Ouest qui la première a, sur les omnibus, abrité les voyageurs d'impériale par une tente en toile cirée, et leur a permis de gagner leur place à l'aide d'un escalier à rampe, supérieur, sous le double rapport de la facilité et de la sécurité, aux marchepieds superposés dont on garde encore l'usage dans d'autres entreprises.

(2) Au maximum 50 pour les trains de marchandises, 24 pour les trains de voyageurs, 30 pour les trains portant des troupes (cependant la compagnie de Paris-Lyon a obtenu en 1859, un jour d'urgence, l'autorisation d'attacher 35 voitures à la même locomotive).

plutôt qu'elles n'acceptent cet inconvénient, que moins de facilité de la part des chefs de corps et des ministères ferait disparaître immédiatement.

Arago, dans la discussion de 1838, semble douter de l'utilité stratégique des voies ferrées; de récens exemples ont donné un démenti à cette prévision, qui prouve une fois de plus combien l'établissement des chemins de fer français avait laissé d'hésitation dans les esprits les meilleurs et les plus perspicaces. Ce qui s'est passé en France même pendant la campagne de 1859 démontre quels secours puissans les *rail-ways* apportent à la guerre. Le chemin de Paris à Lyon et la Méditerranée a transporté dans l'espace de quatre-vingt-six jours 185,000 hommes, 33,000 chevaux, 4,500 voitures d'artillerie et de train, 40 convois de matériel et de munitions; la moyenne des wagons mis quotidiennement à la disposition de l'armée était de 518; le nombre des trains a été de 2,636, dont 302 spéciaux, et ils ont circulé en moyenne avec une vitesse de 27 kilomètres 1/2 par heure; pas un accident n'est venu entraver la marche des convois, dont le nombre était cependant de 30,6 par jour, ce qui donne 1,28 à l'heure. Dans cette circonstance, les chemins de fer ont été les auxiliaires de la victoire, mais bien plus encore l'ont-ils été dans la campagne d'Allemagne en 1866. C'est l'emploi intelligent qu'on a su en faire qui, joint à l'excellent et homogène esprit de l'armée prussienne, a, bien mieux que le fusil à aiguille, remporté les foudroyantes victoires de Bohême. Aussi la Prusse se l'est tenu pour dit. Prévoyante et réfléchie, elle a délégué des officiers auprès des principales gares de chemins de fer afin de surprendre sur le fait même toutes les parties de l'exploitation, et de pouvoir par ce moyen rendre plus tard d'importans services à une armée prête à entrer en campagne. Cet exemple est bon, il mérite d'être médité et suivi. La victoire est dans le courage des soldats, mais elle est aussi dans leurs jambes : le mot est de Napoléon Ier. Un train faisant dix lieues à l'heure remplace très avantageusement toutes les marches forcées imaginables; il s'agit donc, pour les gouvernemens qui se préoccupent de réformes militaires, de comprendre que les voies ferrées font aujourd'hui partie du matériel de la guerre. Si ce n'est pas un engin de destruction, c'est un moyen de rapidité pour l'acheminement des masses. On doit en étudier le mécanisme avec un soin tout particulier, et les officiers d'état-major devraient à ce sujet se faire une éducation complète. La chose est grave et vaut que l'on y pense. Le matériel de toutes les compagnies françaises réuni sur une seule ligne peut au besoin, et si les circonstances l'exigeaient impérieusement, jeter en vingt-quatre heures 300,000 hommes sur une frontière. A ce point de vue encore, les chemins de fer sont un bienfait pour la civilisation.

En favorisant un énorme entassement d'hommes sur un point déterminé, ils donnent à la guerre une force irrésistible, mais par cela même ils en limitent la durée et la contraignent à s'épuiser elle-même en deux ou trois combats.

Les services que les compagnies de chemins de fer rendent journellement à la population et à l'état sont considérables; cependant on est injuste envers elles, volontiers on les accuse, et, sans tenir compte des améliorations que l'expérience a indiquées et qui presque toutes ont été réalisées depuis trente ans, on ne tarit pas en plaintes. Les chemins de fer ne sont point encore parfaits, cela n'est pas douteux, et il est probable que nos enfans auront des moyens de locomotion perfectionnés que nous ne soupçonnons guère; mais, dans l'état actuel de la science, nos *rail-ways* font ce qu'ils peuvent, et c'est tout ce qu'on est en droit d'exiger d'eux. On leur reproche principalement l'espèce de monopole dont ils jouissent et les accidens dont ils sont le théâtre, malgré les soins inconcevables qu'on met à leur ôter toute chance de se produire.

Le monopole des chemins de fer n'a rien d'absolu. Il vient de la perfection même de l'installation et du prix énorme qu'elle coûte. Personne ne songera jamais à établir une ligne concurrente et parallèle entre Paris et Rouen. Ce monopole, qui existe en fait beaucoup plus qu'en droit, repose sur la concession primitive; mais cette concession a autorisé l'état à intervenir pour fixer le prix des transports, ce qui en réalité n'est pas d'un intérêt majeur. Elle lui a permis aussi, et cela est extrêmement important, de forcer les compagnies à épanouir leur réseau de manière à étendre les voies ferrées jusque dans les pays les plus éloignés et les moins populeux. Les compagnies n'ont pas à s'en plaindre, puisque les pertes d'une ligne secondaire sont amplement compensées par les bénéfices d'une ligne principale, et qu'on arrive ainsi à un intérêt normal et régulier. Paris étant le centre, c'est-à-dire le cœur, la vie est portée jusqu'aux extrémités de la France par les lignes du premier réseau, qui sont les artères, par les lignes du second, qui sont les veines, par les routes communiquant à la voie ferrée, qui sont les vaisseaux capillaires. De cette façon, la circulation est complète et vivifie toutes les parties du pays. C'est là un bienfait dont il faut tenir un grand compte et qui fait de nos chemins de fer une institution absolument démocratique. En ce sens, l'intervention de l'état a été féconde et excellente. En Angleterre, où l'industrie privée a été seule chargée de la construction des *rail-ways*, il n'en est point ainsi. Les compagnies en ont dirigé le tracé comme elles l'ont voulu; guidées par leur seul intérêt, elles ont recherché avant tout ce qui pouvait leur procurer de grands gains matériels; elles ont relié entre eux les grands centres, les centres riches, industriels, né-

gligeant les voies secondaires qui ne leur promettaient que des bénéfices restreints; elles présentent une organisation purement aristocratique. Si, comme chez nos voisins d'outre-Manche, l'industrie privée avait été laissée sans contrôle souveraine maîtresse du terrain, nos grandes lignes seules fonctionneraient aujourd'hui, et les diligences rouleraient encore sur presque toutes nos routes.

On croit volontiers aussi que les compagnies de chemins de fer ont d'incalculables richesses, et l'on est tenté de s'imaginer qu'elles vivent sur les rives d'un Pactole où l'on peut à toute heure puiser des flots d'or. On ne réfléchit pas que cette fortune appartient à tout le monde, qu'elle se divise à l'infini, et que, depuis le membre du conseil d'administration jusqu'au porteur d'une seule action, chacun participe aux bénéfices selon l'importance des fonds qu'il a versés. Par le nombre des capitaux qu'elles ont employés, les compagnies sont en quelque sorte dépositaires de la fortune publique. Les huit milliards que la construction de nos chemins de fer a coûtés sont sortis des poches de la France entière et représentent son épargne. L'intérêt, excessif dans le principe, s'est régularisé peu à peu par l'établissement des lignes secondaires, et il offre aujourd'hui au capital une rémunération juste, suffisante et assurée.

Quant aux accidens, c'est moins la fréquence que la gravité, parfois excessive, qu'ils présentent, qui met la population en rumeur et jette dans son esprit un trouble que traduisent les exigences les plus folles. Le premier désastre, c'en fut un, qui vint épouvanter le public eut lieu un dimanche, le 8 mai 1842, sur le chemin de fer de Paris à Versailles (rive gauche). C'était jour de grandes eaux; dix-huit wagons pleins revenaient à Paris remorqués par deux locomotives et poussés par une troisième placée à l'arrière. Un peu au-dessous de Bellevue, à un endroit où la voie est en déblai, la première locomotive, qui s'appelait le *Matthieu-Murray*, brisa net les deux extrémités de son essieu à l'endroit où il s'encastre dans les moyeux. A cette époque, les locomotives n'avaient que quatre roues. La seconde locomotive, brusquement arrêtée dans son élan, versa sur la première, et la tête du train s'arrêta. La dernière locomotive, continuant forcément à pousser le convoi en avant, le plia en hauteur et le renversa sur lui-même. Par un surcroît de précautions insensé, dont j'ai parlé plus haut, les portières étaient fermées à clé. Les wagons, culbutés sur les locomotives, dont le foyer brisé avait répandu les charbons ardens, prirent feu presque immédiatement, et l'on eut alors un spectacle indicible. Les voyageurs prisonniers se précipitaient à l'étroite ouverture des portières, luttaient, s'étranglaient, brûlaient. Soixante-treize cadavres furent retrouvés; je ne compte pas les blessés. Ceux qui sont contemporains

de cet accident n'ont point oublié l'effroi dont Paris et la France entière furent saisis. Les recettes des chemins de fer baissèrent immédiatement; la ligne de la rive gauche fut littéralement abandonnée, et il fallut bien longtemps pour refaire une éducation qui commençait à peine. L'épouvante fut telle, on envisageait les locomotives comme des instrumens si particulièrement dangereux, si difficilement gouvernables, qu'il fut très sérieusement question, pour les chemins de Paris à Rouen et de Paris à Orléans, qui devaient être prochainement inaugurés, de remplacer la traction mécanique par des attelages de chevaux. Cette terreur se calma peu à peu, et les chiffres que j'ai cités prouvent que le public, plus sage, s'est accoutumé aux voies ferrées et s'est familiarisé avec ce genre de locomotion. Il peut paraître paradoxal de soutenir que les diligences étaient un moyen de transport plus périlleux que les chemins de fer; rien cependant n'est plus vrai. De 1846 à 1855, les diligences ont donné 1 tué sur 355,463 voyageurs, et 1 blessé sur 29,871; de 1837 à 1855, c'est-à-dire dans une période double, les chemins de fer donnent 1 tué sur 1,955,555 voyageurs et 1 blessé sur 496,551. La différence est notable, et mérite d'autant plus d'être remarquée qu'elle est prise dans l'époque la plus défavorable de l'exploitation des *rail-ways*, dans l'époque des essais, des tâtonnemens, des écoles, dans l'époque qui a vu se produire l'accident de Bellevue, dont je viens de parler, et celui de Fampoux, qui coûta la vie à quatorze personnes. La proportion est de plus en plus rassurante; en effet l'*Exposé de la situation de l'empire de* 1866 constate que dans l'année précédente, sur 71 millions de voyageurs, 5 seulement ont péri par suite d'accidens; c'est moins d'un pour 15 millions (1).

Le malheur arrivé à Bellevue a été du moins une leçon effrayante dont on a profité. Les locomotives ont aujourd'hui six roues au moins, et à chaque station où il y a un arrêt de cinq minutes et plus, un employé spécial frappe les essieux de la locomotive et de tous les wagons pour s'assurer qu'ils sont en bon état. Si l'un d'eux sonne faux et indique une simple fêlure, la voiture dont il fait partie est immédiatement retirée du train, remplacée par une autre et envoyée au dépôt pour être réparée. Chaque jour, depuis cette époque déjà lointaine, a consacré un progrès dans l'art

(1) Voici une statistique instructive, car elle est empruntée aux Américains, qui, on le sait, ne pèchent pas par excès de prudence dans l'exploitation de leurs voies ferrées. Pendant les années 1863, 1864, 1865 et 1866, la circulation sur les chemins de fer a été de 400 millions de voyageurs; sur ce nombre, on compte, tués par accident que le voyageur ne pouvait éviter, 1 sur 4,999,285; tués par imprudence personnelle, 1 sur 4,304,888; blessés par accident que le voyageur ne pouvait éviter, 1 sur 319,948; blessés par imprudence personnelle, 1 sur 634,817.

de construire les machines, et chaque jour a amené des améliorations dont on s'est hâté de profiter. Les mécaniciens, chauffeurs, conducteurs, aiguilleurs, ont une expérience et une éducation pratique qu'ils n'avaient pas autrefois. Les mécaniciens sont à la fois très hardis et très prudens; ainsi qu'ils le disent eux-mêmes, « ils y vont pour leur peau, » et ils sont toujours les premières victimes de ces désastres. A quoi tient un accident? A bien peu de chose souvent. M. Pilincki, mécanicien du chemin de fer du Nord, conduisait un train express; à une courbe aux environs de Creil, il aperçoit en travers de la voie un fardier chargé de pierres de taille abandonné par le charretier, qui, s'étant engagé sur le passage à niveau, n'avait point eu le temps de dégager la route avant l'arrivée du convoi. Le mécanicien siffla d'abord aux freins pour modérer sa vitesse et rendre le choc moins redoutable; il comprit immédiatement que la précaution était illusoire et entraînait à un déraillement certain. Il siffla de lâcher tout, donna à sa machine la plus grande force d'impulsion qu'elle pouvait supporter et attendit le choc. La voiture fut enlevée et dispersée de chaque côté de la voie sans même que les voyageurs se fussent aperçus de l'accident. La locomotive, visitée en gare de Creil, portait à peine la trace du coup de bélier qu'elle venait de donner. M. Pilincki fut, pour ce trait de courage, immédiatement nommé mécanicien de première classe. C'est fort bien; mais si, au lieu de couper le fardier, la locomotive l'avait simplement fait pivoter, il tombait sous les roues du convoi; si le fardier avait été arc-bouté, il y avait déraillement, chute des wagons les uns par-dessus les autres, blessures, morts, procès, et le mécanicien qui a sauvé son train en accélérant sa marche aurait été condamné pour ne pas l'avoir ralentie.

Ce que l'on peut affirmer, c'est que toutes les précautions possibles sont prises par les compagnies. Sans compter les rapides dépêches du télégraphe électrique, qui renseigne toujours au besoin sur l'état de la voie, des règlemens précis et spéciaux imposent des prescriptions auxquelles les agens ne peuvent se soustraire sans encourir des amendes, l'expulsion et, si le cas est grave, le renvoi devant les tribunaux. Lorsqu'une voie est obstruée, le mécanicien en marche est immédiatement prévenu par une série de signaux très définis et auxquels il ne peut se méprendre. Si un train tombe inopinément en détresse, le conducteur doit immédiatement faire couvrir la voie à une distance déterminée par des drapeaux pendant le jour, par des boîtes détonantes et des lanternes pendant la nuit; le convoi qui arrive s'arrête alors, fait les mêmes dispositions, qui sont répétées par les trains suivans, et une ligne est souvent fermée sur une étendue considérable, parce qu'un

accident est survenu à un point donné de la voie. Des gens fort bien intentionnés sans doute, mais fort peu au courant des lois de la mécanique, ont demandé avec instance qu'on trouvât un moyen de donner au mécanicien la possibilité d'arrêter subitement un train dans le cas où l'on s'apercevrait que la voie n'est pas libre. En admettant, ce qui est douteux, qu'on pût découvrir un frein assez puissant pour immobiliser tout à coup un convoi lancé, on amènerait infailliblement un déraillement immédiat, et devant la locomotive ainsi arrêtée tous les wagons se renverseraient en montant les uns sur les autres. Chaque train roulant à sa vitesse normale contient une somme de mouvement déterminée; si l'on passe subitement à l'état de repos, ce mouvement ne cesse pas, il se brise, et produit alors des effets désastreux, semblables à ceux qui résulteraient du choc le plus violent. Il faut au moins agir pendant 200 mètres pour qu'un train puisse, se ralentissant graduellement, être arrêté sans danger, et encore le mécanicien, pour opérer avec certitude sur une si courte étendue, renversera sa vapeur et n'aura pas trop de trois bons freins pour l'aider. Pour éviter les accidens imprévus, et qui appartiennent à l'exploitation des chemins de fer comme à toute œuvre humaine, beaucoup de prudence et des règlemens nets, positifs, ne pouvant donner lieu à aucune méprise, telle est en somme la meilleure garantie.

Quant aux accidens partiels, ils sont dus le plus souvent à l'imprudence des voyageurs eux-mêmes, qui refusent d'écouter tout avis et se font un jeu d'enfreindre les consignes les plus plausibles. Les avertissemens affichés en grosses lettres dans les stations ne peuvent empêcher personne de descendre, au risque de blessures graves, pendant que le convoi est encore en mouvement. Souvent les compagnies sont absolument débordées, et par ce fait deviennent irresponsables. Le 6 juin 1867, trois souverains passaient une revue sur l'hippodrome de Longchamp. L'espoir d'un tel spectacle avait attiré une affluence énorme à la gare de l'Ouest. Le train de banlieue fut littéralement pris d'assaut. Rien n'y fit, ni les observations des employés, ni les menaces des agens de police, ni la vue de l'écharpe des commissaires : les wagons furent escaladés; il y avait des voyageurs sur le toit, sur le marchepied des voitures; partout où un homme avait pu s'accrocher, la place était prise. Force fut de partir dans de si redoutables conditions; nul accident ne se produisit, ce fut un miracle, car il suffisait qu'un imprudent se levât sous un tunnel pour être décapité, ou laissât traîner ses jambes pour les voir brisées contre un poteau. Si ce malheur fût arrivé, on eût poussé toute sorte de cris, attaqué la compagnie et traduit les agens devant les tribunaux. Le système an-

glais n'est-il pas préférable? Quand un voyageur monte en wagon, il prend, moyennant 3 *pence*, un *ticket* d'assurance qui donne droit à ses héritiers, en cas de mort, à une somme de 1,000 livres sterling; les diverses *avaries* auxquelles un voyageur est exposé en chemin de fer sont cotées selon la gravité et représentées par des sommes proportionnelles. De cette façon, tout se passe librement, par un contrat spontanément consenti et à l'abri de l'intervention toujours pénible de la justice; mais de tels moyens sont trop simples et trop pratiques pour être adoptés en France, où le parti excellent qu'on peut, en toutes choses, tirer des compagnies d'assurances est à peine soupçonné.

Un crime, celui qui a fait périr M. Poinsot sous les coups de l'insaisissable Jude, a causé aussi une profonde émotion. Tout de suite on a réclamé pour les voyageurs le droit de pouvoir au besoin faire arrêter le convoi. Cela est absolument inadmissible. Il ne faut jamais accorder à une seule personne, fût-elle en danger de mort, le privilége exorbitant de mettre en péril, et en péril très grave, toutes les personnes qui font partie d'un train. En effet, sur les voies, les trains se suivent à intervalles souvent très rapprochés; réglementairement dix minutes au moins doivent les séparer les uns des autres, mais il suffit parfois d'un léger ralentissement d'une part et d'une faible accélération de l'autre pour que l'équilibre de la distance soit rompu. Dans ces circonstances, si le premier convoi s'arrête, il a de grandes chances pour être rattrapé par celui qui le suit et pour recevoir ce que l'on appelle *un coup de tampon*, c'est-à-dire pour être brisé par un choc irrésistible. Confier un tel pouvoir avec toutes les conséquences qu'il entraîne à chaque voyageur, c'est centupler immédiatement la somme des accidens qu'on enregistre chaque année. Il faut trouver un moyen pratique de mettre les voyageurs en rapport direct et facile avec les conducteurs, établir entre les compartimens des voitures une communication, soit par une ouverture, soit à l'aide d'une glace sans tain; mais il faut surtout réfléchir que, pendant une période de trente années, il ne s'est commis qu'un seul crime dans un wagon en marche, qu'on assassine partout, dans les maisons, dans les rues, sur les promenades publiques, dans les théâtres, et qu'il ne faut jamais conclure de l'exception à la généralité.

Ce qu'on est en droit d'exiger des compagnies, c'est qu'au fur et à mesure qu'elles renouvellent leur matériel roulant, elles lui donnent les qualités de comfortable et de bien-être qui manquent encore sur beaucoup de lignes, et dont cependant les *rail-ways* étrangers nous offrent l'exemple depuis longtemps. On peut leur demander aussi que la complaisance des employés pour les voya-

geurs n'aille pas jusqu'à permettre à ces derniers d'introduire dans les wagons des paniers, des malles, qui sont une cause permanente de gêne pour tout le monde et occupent au moins la place d'une personne. Le fourgon des bagages est fait pour ces sortes de colis, et c'est un insupportable abus que d'en laisser encombrer les voitures. Il est certain que l'avenir modifiera singulièrement le matériel des voies ferrées et lui donnera des facilités qu'on ne prévoit pas encore. Les voyages gagneront en rapidité et en agrément, lorsque l'on pourra circuler sans péril d'un wagon à un autre, et qu'un restaurant sera attaché à tout convoi devant parcourir une certaine distance. L'Allemagne tente aujourd'hui cette dernière expérience; nous saurons donc bientôt si elle peut définitivement entrer dans l'exploitation.

Les tarifs pourront être abaissés, et les chemins de fer subiront sans doute un jour une réforme analogue à celle qui a atteint et enrichi l'administration des postes. En cette matière, fort délicate à traiter en France, car elle touche aux intérêts financiers de tout le monde, l'exemple vient d'être donné par le gouvernement belge, qui le pouvait sous sa propre responsabilité, puisque là les chemins de fer ont été construits par l'état. La différence qui existe, depuis la loi votée à Bruxelles le 1er mai 1866, entre le tarif belge et le tarif français est considérable, et sera vite expliquée par un exemple : Paris est séparé d'Orléans par une distance de 121 kilomètres, le prix des places est de 13 fr. 55 c. pour les premières, 10 fr. 15 c. pour les secondes et 7 fr. 45 c. pour les troisièmes. — Entre Bruxelles et Ostende, il y a 124 kilomètres; les premières coûtent 5 francs, les secondes 3 fr. 50 c., les troisièmes 2 fr. 50 c. — Si nos compagnies adoptaient une réforme aussi radicale, on irait de Paris à Marseille pour 20 francs, et l'on rendrait à la population peu aisée, c'est-à-dire à la majeure partie de la population, un service inexprimable. Nous verrons peut-être un tel fait se produire, mais tant d'intérêts légitimes et sérieux sont engagés au maintien de l'ordre de choses actuel que nous attendrons longtemps encore avant de voir les chemins de fer français s'engager, à leurs risques et périls dans une voie si hardie. Du reste, l'expérience tentée en Belgique semble ne pas donner de bons résultats, et il ne serait pas surprenant qu'on en revînt purement et simplement aux anciens tarifs.

Cette étude ne serait pas complète, si, avant de terminer, je ne disais un mot d'essais très sérieux qui se font en ce moment même, et dont le but est de prouver que la traction mécanique est possible sur les routes ordinaires. Dès le début des machines à vapeur, on se le rappelle, tous les efforts des inventeurs avaient

porté sur ce point, et c'est en désespoir de cause que les rails avaient été adoptés. Depuis l'inauguration du premier chemin de fer anglais, bien des tentatives ont échoué devant les difficultés très graves que le terrain irrégulier des chemins de terre offre aux machines. Je me souviens parfaitement d'avoir vu, il y a quelques années, une lourde locomotive portant des voyageurs marcher péniblement sur les quais de Billy et de la Conférence. Depuis la dernière exposition universelle, qui, par la seule introduction de l'acier fondu dans la pratique industrielle, apportera tant d'heureuses modifications aux voies ferrées, le problème semble résolu. On y a vu figurer une locomotive qui, remorquant des wagons chargés de personnes et de marchandises, manœuvrait avec facilité sur toute espèce de route à une vitesse moyenne de 12 kilomètres par heure, vitesse qui peut être portée jusqu'à 20 sur les terrains exceptionnellement favorables. Une expérience qui paraît décisive a eu lieu entre Marseille et Aix. La distance, — 30 kilomètres, — a été plusieurs fois franchie en quatre heures sur une route qui est sous plusieurs rapports, par ses pentes rapides, par une de ses portions couverte de pavés, par ses courbes subites, un modèle de difficultés à surmonter. Une *compagnie générale de messagerie à vapeur* s'est formée, a son siége à Marseille et fonctionne dès à présent. De nouveaux essais faits au bois de Boulogne ont parfaitement réussi, et ont engagé le gouvernement à concéder une ligne d'expérimentation longue de 5 kilomètres, qui doit relier le Raincy à Montfermeil.

Si, comme tout le fait supposer, ce moyen de traction est assuré, il sera d'une utilité précieuse pour nos populations agricoles, et desservira les nombreux chemins locaux que le langage administratif appelle voies de petite vicinalité. En un mot, ces messageries à vapeur seront un puissant auxiliaire pour les chemins de fer, car ils remplaceront les troisième et quatrième réseaux des voies ferrées, qu'on ne peut établir en raison des pertes certaines que la construction et l'exploitation feraient subir aux capitaux engagés. Les convois restreints remorqués par des locomotives routières, visitant les groupes les plus chétifs d'habitation, seraient pour les transports ce que les facteurs ruraux sont pour la distribution des dépêches. Il est à désirer que l'expérience s'affirme et donne raison aux prévisions de l'inventeur, car alors, avec ses grandes lignes de chemins de fer, avec les voies adjacentes du second réseau, avec la traction à vapeur sur les routes, la France sera sur tous les points en communication rapide et permanente avec elle-même.

MAXIME DU CAMP.

DARWIN

ET SES CRITIQUES

I. *The Origin of species*, par Darwin. — II. *La Variabilité des espèces et ses limites*, par M. Faivre. — III. *The Reign of Law*, par le duc d'Argyle. — IV. *Le Matérialisme contemporain*, par M. Paul Janet. — V. *Journal des Savans*, articles de M. Flourens : *De l'Origine des espèces et des lois du progrès chez les êtres organisés*. — VI. Agassiz, *On the Origin of species*.

Les discussions scientifiques n'ont pas souvent le don d'émouvoir les ignorans : aussi y aurait-il lieu de s'étonner de la popularité rapide du nom de Darwin et de l'émoi que ses idées ont jeté dans le monde philosophique, si l'égoïsme humain n'avait trouvé au fond de ses doctrines quelque chose qui l'intéresse et qui le touche de près. En essayant de résoudre le grand problème de l'origine des espèces, Darwin ne pouvait exclure en effet l'espèce humaine du sujet de ses recherches : son système n'est qu'une théorie nouvelle de la création, et, si la théorie est bonne, elle doit pouvoir s'appliquer à l'homme comme à tous les animaux. Sur ce point délicat, l'origine de l'homme, M. Darwin a eu beau rester sur la réserve et conserver un silence énigmatique, les commentateurs, les disciples d'une part, les adversaires de l'autre, ont poussé le système jusqu'à ses dernières conséquences logiques, et sur leur foi un grand nombre d'esprits croient ces conséquences injurieuses pour notre espèce, attentatoires à notre grandeur et à notre dignité. Savant modeste, laborieux et patient, vivant comme un sage dans sa terre de Kent, épiant les secrets des fleurs, des insectes, des oi-

seaux, Darwin n'avait jamais prévu les orages que devait soulever l'apparition de *l'Origine des espèces*. Il n'entendait pas plus fournir des armes à certain matérialisme grossier que troubler le repos de ces philosophies satisfaites qui brûlent sans cesse devant l'âme humaine un fade encens. La vraie science n'a point de parti-pris : elle se tient aussi loin d'un sensualisme qui n'aperçoit rien derrière les faits que d'une métaphysique qui vit dans les chimères.

Les critiques de Darwin appartiennent à deux classes. — Nous y distinguerons les philosophes et les naturalistes. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que la science doive rester absolument indifférente aux remarques de la philosophie. Celle-ci n'a, il est vrai, aucune prise sur ces sciences achevées et parfaites qui se nomment les sciences mathématiques : là tout est certain, précis, soustrait au doute, à l'interprétation; mais, sitôt qu'on pénètre dans le domaine des réalités physiques, l'interprétation devient nécessaire. La vérité ne s'y présente plus sous des traits immuables, elle a une sorte de croissance, comme les œuvres vivantes elles-mêmes. Il n'y a rien à changer aux œuvres d'Euclide, aux théorèmes de l'algèbre; il y a toujours quelque chose à modifier aux conceptions que nous nous formons des phénomènes matériels, surtout s'il s'agit de cette catégorie de phénomènes que gouvernent les lois mystérieuses de la vie. On fait de temps à autre des découvertes dans les sciences tout idéales qu'on nomme assez faussement les sciences positives; mais ces découvertes ne modifient en rien celles du passé. Chaque découverte physique ou physiologique au contraire colore d'une lumière nouvelle toute la science de la matière animée. Les problèmes éternels qui se cachent derrière les phénomènes sont aujourd'hui ce qu'ils ont toujours été. La géologie plante des jalons dans l'effrayante longueur des temps antéhistoriques; mais ces distances, si énormes qu'elles soient, s'évanouissent devant la simple notion de l'infini. L'astronomie jette sa sonde de plus en plus loin dans le ciel, mais peut-elle aller jamais aussi loin que la pensée? La physique voit aujourd'hui dans la lumière, dans la chaleur, dans le magnétisme, dans l'affinité, dans la gravité, les jeux d'une même force soumise à d'éternelles métamorphoses; mais que sait-elle sur la force même et sur la cause du mouvement? Il y a une école scientifique qui s'enivre trop aisément de ses triomphes, et qui a perdu, pour ainsi dire, le sens de l'absolu. La lutte même et l'effort nécessaires pour les saisir attachent trop étroitement à quelques vérités partielles ceux qui ont su les démêler par l'observation et la discussion analytique des faits. Tirer de ces faits les enseignemens les plus élevés qu'ils renferment n'en reste pas moins le rôle propre de la philosophie.

I.

Avant d'aborder l'examen des critiques soulevées contre Darwin, qu'on nous permette de rappeler sa doctrine. On peut admettre deux théories sur la création : ou elle est discontinue ou elle est continue. On peut imaginer, et c'est la forme que toutes les genèses ont d'abord revêtue, que la force créatrice, d'ordinaire inactive, se réveille de temps à autre pour donner naissance à des formes organiques nouvelles. De l'éternelle matrice sortiraient ainsi toutes faites et à leur heure des espèces végétales et animales complètes, achevées, semblables à des acteurs qui font leur entrée sur un théâtre. Ainsi s'expliquerait la succession des formes innombrables qui remplissent les archives géologiques de notre planète, ainsi s'expliquerait surtout l'apparition du couple humain, arrivé le dernier pour jouir d'une royauté que les âges lui avaient préparée. Ces vues, autrefois admises presque sans conteste, sont assurément devenues plus difficiles à soutenir depuis que la paléontologie a porté à un chiffre effrayant le nombre des espèces qui ont vécu sur la terre. Au lieu d'une création opérée par saccades, Lamarck imaginait déjà que l'œuvre créatrice avait pu être continue, que, sous l'influence de lois éternelles, toujours actives et sans interrègne, la population terrestre n'avait jamais cessé de se modifier. Les espèces d'aujourd'hui auraient pour aïeules les espèces dont les restes se retrouvent dans les couches terrestres. Les moules de la vie ne seraient jamais inflexibles, ils céderaient continuellement et insensiblement à la pression des forces ambiantes. Quelles sont pourtant ces forces invisibles qui ont le don de modeler à leur gré les formes de l'organisation? Lamarck n'examine que celles qui agissent extérieurement sur l'être vivant, les influences du climat, du froid, de la chaleur, de l'altitude, de la nature du sol, de tout ce qu'on est convenu d'appeler le milieu physique. Le monde organique n'est pas seulement livré à ces forces externes, il porte dans son propre sein des causes de changement. Si on regarde toute la nature animée comme un seul être dont la vie est décomposée et morcelée en des millions de vies éphémères, toutes ces existences partielles réagissent sans relâche les unes sur les autres. De même que dans un système stellaire on ne saurait altérer le mouvement ou la masse d'un astre quelconque sans modifier l'équilibre de tous les autres, de même on ne peut imaginer aucun changement dans le monde organique qui n'exerce un contre-coup sur tout ce qui en fait partie. L'animal, la plante, ne sont pas seulement soumis à la tyrannie des agens inorganiques, ils subissent aussi celle de la flore et de la

faune contemporaines. Lamarck s'est occupé du milieu physique, Darwin du milieu organique.

Le corps humain ne s'altère point d'une façon soudaine. Les changemens y sont graduels; ils se produisent d'abord sur quelques élémens anatomiques, puis s'étendent avec plus ou moins de vitesse. Il en est de même, d'après Darwin, dans le monde organique, et les variations spécifiques ne sauraient avoir d'autre point de départ que des variations individuelles. Examinons donc comment de la vie individuelle prise comme centre ont pu se propager, ainsi qu'autant de cercles de plus en plus élargis, les différences organiques que nous pouvons constater chez les animaux. Il est clair que, si chez l'individu même les variations étaient purement accidentelles, sans lien avec le passé ni avec l'avenir, elles ne serviraient qu'à ajouter quelques bigarrures inutiles au tableau de la nature; mais rien n'est livré au hasard, et il existe une force qui veille à la conservation de toute variation qui se produit. Cette force n'est autre que l'hérédité. Les effets physiologiques de l'hérédité, de tout temps attestés par l'histoire des peuples, des races, des familles, ont été à notre époque analysés par une science rigoureuse. La puissance de cette force conservatrice des types est reconnaissable dans les traits purement extérieurs, la forme, la couleur, les fonctions, les organes, et aussi, comme l'a bien établi Darwin, dans les habitudes, dans le tempérament, dans les instincts. On pourrait aller plus loin et en reconnaître l'empire chez l'homme jusque dans le domaine de l'intelligence et de la vie morale. Nous ne considérerons ici que les effets les plus tangibles et, pour ainsi dire, les plus grossiers de l'hérédité. Une expérience quotidienne nous apprend que le mystère de la génération gît non-seulement dans la reproduction d'un certain type spécifique, mais encore dans la répétition des traits individuels, des particularités propres à une race, à une famille. Kant l'avait bien dit, la formation d'un être nouveau est une épigénèse; le produit présent puise tous ses élémens dans les facteurs du passé. Il reste toutefois à franchir la distance qui sépare les variations individuelles et héréditaires des variations profondes et radicales qui servent de caractère à l'espèce. Comment la nature subit-elle d'aussi fortes déviations? Darwin les explique par ce qu'il nomme la concurrence vitale, le combat pour l'existence.

L'existence des êtres vivans n'est pas une idylle, c'est une bataille. S'il arrive qu'une famille animale ou végétale se trouve héréditairement douée de quelque avantage particulier qui lui assure une domination plus facile, une nourriture plus abondante, des amours plus fécondes, elle étendra graduellement son empire, et

petit à petit disparaîtront autour des nouveaux privilégiés de la nature les familles moins favorisées. Il faut bien comprendre ce que Darwin entend par le combat vital. « Nous voyons, écrit-il, la nature étincelante de beauté, et nous y apercevons en abondance tout ce qui peut servir à nourrir les êtres; mais nous ne voyons pas ou nous oublions que les oiseaux qui chantent paresseusement autour de nous vivent surtout d'insectes et d'oiseaux, et sont ainsi toujours occupés à détruire. Nous oublions que ces chanteurs, que leurs œufs, que leurs nids, sont détruits par des oiseaux ou des bêtes de proie; nous ne nous souvenons pas que la nourriture, qui est aujourd'hui abondante, ne l'est pas dans toutes les saisons. Quand on dit que les êtres luttent pour vivre, il faut entendre ce mot dans le sens le plus large et le plus métaphorique, il faut y comprendre les dépendances mutuelles des êtres et, ce qui est encore plus important, les difficultés qui s'opposent à leur propagation. Dans un temps de famine, on peut dire que deux carnassiers sont en lutte pour trouver de quoi soutenir leur existence; on peut dire aussi que la plante jetée sur la marge du désert lutte pour vivre contre la sécheresse. Un arbuste qui donne annuellement un millier de graines lutte en réalité contre les plantes de même espèce ou d'espèces différentes qui déjà couvrent le sol. » On a vu s'introduire depuis un siècle dans l'élève des animaux une pratique qui porte le nom de *sélection*. L'éleveur surprend dans un individu un caractère spécial, il le suit dans une famille, il choisit avec soin les reproducteurs qui peuvent le transmettre, et obtient ainsi par de longs et patiens efforts une variété nouvelle, une race. La nature inconsciente ne fait pas autre chose, suivant Darwin : dans ses opérations, la volonté humaine se trouve remplacée par la nécessité. L'homme fait des races artificielles, la vie crée des races naturelles. Elle exclut impitoyablement tout ce qui est faible, impuissant, morbide; elle laisse l'empire aux plus prompts, aux plus forts, aux plus résistans. La variété, assurant de mieux en mieux sa prééminence, s'élève bientôt au rang et à la dignité de l'espèce, comme l'ébauche devient tableau. La nouvelle espèce régnera longtemps sans partage, parce qu'elle est en complète harmonie avec le milieu physique et le milieu organique; mais que ces milieux viennent à changer, et les variations où toujours s'essaie la force créatrice se fixeront bientôt sur des races nouvelles qui à leur tour détrôneront les espèces dont le règne est fini. Il y a pourtant, Darwin l'a bien senti, quelque chose de trop simple, de trop nu dans une théorie qui ne rattache la création d'une espèce nouvelle qu'à l'apparition d'un caractère organique isolé. Si les espèces se transforment, ce n'est point par la simple juxtaposition d'un trait nouveau : il faut

que leur être entier subisse une façon de métamorphose; mais la profonde unité de la vie suffit à mettre tous les organismes en harmonie. Cuvier avait déjà signalé la corrélation des organes. C'est en se fondant sur les inductions qu'elle fournit qu'il a opéré la reconstruction de tant de types aujourd'hui perdus. La corrélation n'existe pas seulement dans les espèces à l'état de repos, elle persévère quand l'espèce s'ébranle et se modifie; elle devient alors ce que Darwin a nommé la *corrélation de croissance*.

Dans la vie des individus, on observe des coïncidences, des rapports souvent mystérieux entre le développement des fonctions et la structure d'organes ou de tissus qui souvent n'ont avec ces fonctions aucune connexion visible. C'est ainsi que la puberté va avec un changement du larynx et de la voix, avec un développement nouveau du tissu pileux. La corrélation de croissance soumet le développement des espèces à des règles semblables. Les moules organiques ne peuvent se déformer sur un point sans que des inflexions se produisent partout. Le principe de la corrélation vient ainsi en aide à la concurrence vitale pour expliquer la création des espèces nouvelles. Darwin l'utilise pour rendre compte de variations que rien ne rattache visiblement à la défense, à la conservation, à la propagation des êtres. La genèse d'une espèce suppose en somme dans cette théorie tout un enchevêtrement, une série de phénomènes. L'apparition d'un caractère nouveau chez un individu, la transmission héréditaire dans une famille, la fixation dans une race de cette particularité, le développement graduel de caractères divers liés à la variation primordiale par la corrélation de croissance, le triomphe de la race nouvelle sur les rivales qui lui disputent l'empire, telles sont les phases successives que présente la création d'une espèce. Dans cette théorie, il n'y a point en réalité d'abîme profond entre l'espèce et la variété; celle-ci n'est qu'une espèce en cours de développement. Que faut-il à la nature pour renouveler entièrement la face de la terre? Elle n'a besoin que du temps, qui n'a point de limites. La sélection que les éleveurs opèrent artificiellement produit sous nos propres yeux des merveilles; mais combien ces métamorphoses sont insignifiantes auprès des œuvres de la sélection naturelle, qui n'a point de trêve, qui sans cesse élimine du monde organique les formes vieillies, qui n'agit pas seulement sur quelques caractères visibles et superficiels, mais qui descend aux profondeurs les plus secrètes de la vie!

Les adversaires mêmes de cette théorie ne sauraient nier qu'elle ait une simplicité, une ampleur saisissantes. La faune terrestre y apparaît comme une sorte de grand corps vivant qui rejette des molécules usées pour se rajeunir perpétuellement. Sans cesse mo-

delé par la main invisible de la nature, il est toujours ancien et toujours nouveau. Cette doctrine a cependant soulevé chez les philosophes des objections que nous allons d'abord présenter. M. Paul Janet, dans ses études sur *le Matérialisme contemporain*, n'a point négligé de la discuter et l'a considérée dans ses traits généraux et ses tendances. Elle a été critiquée aussi dans un livre récemment paru en Angleterre sous ce titre un peu énigmatique : *le Règne de la Loi*. Le duc d'Argyle, qui en est l'auteur, est un de ces hommes d'état, dont le type n'est point rare dans son pays, qui consacrent à la culture des lettres les loisirs que leur laisse la politique. *Le Règne de la Loi* est une œuvre singulière, où les observations du naturaliste, très fines quelquefois et décrites avec beaucoup de charme, se mêlent aux plus hautes considérations philosophiques et même religieuses. On y sent partout les préoccupations d'un esprit qui voudrait ramener toutes choses, les phénomènes spirituels comme les phénomènes matériels, à certaines lois invariables que l'âme puisse considérer comme les desseins éternels de Dieu.

L'objection d'ensemble qu'on peut élever contre la théorie de Darwin, c'est qu'elle abolit l'idée de la création : elle donne tout au moins à la nature les moyens de faire sortir les espèces les unes des autres, et exclut par conséquent les interventions directes, répétées, miraculeuses et personnelles d'une puissance créatrice. Il est bien vrai que, même en l'adoptant, il reste à expliquer l'apparition des premières formes organiques, des types primordiaux d'où par une lente évolution sont sortis tous les êtres. Si leur genèse avait été spontanée, s'il y avait au sein de la nature inorganique des forces endormies qui à une certaine heure, en certaines circonstances, puissent créer une plante, un animal, comme nous voyons se former un cristal en vertu de certaines affinités chimiques, le miracle disparaîtrait entièrement de la création; mais une science sévère repousse encore la doctrine de la génération spontanée, et rien n'autorise à admettre que les premiers êtres vivans soient sortis de l'inertie inorganique par l'action des forces qui nous sont connues. M. de Candolle, le savant botaniste de Genève, esprit prudent et presque timide qui s'est laissé pourtant entraîner aux idées de Darwin, l'a dit avec raison : « la probabilité de la théorie de l'évolution devrait frapper surtout les hommes qui ne croient pas à la génération spontanée. »

Qui ne voit pourtant que, si le fil de la création reste suspendu dans la théorie de Darwin à quelque chose d'inconnu, il reste du moins solide et entier dans toute la longueur, tandis que dans la théorie de la création discontinue il se rompt en une multitude de parties? D'un côté, il y a un seul mystère, un seul miracle, si l'on

veut employer ce mot; de l'autre, il y a un miracle toujours répété, pour chaque misérable mollusque, pour chaque herbe, chaque insecte, chaque forme organique nouvelle. Il y aura toujours des voiles entre la nature et l'homme, mais il n'est pas nécessaire de les multiplier, d'en superposer les plis. Les mots, qui devraient être les serviteurs de la pensée, en deviennent trop souvent les tyrans. On parle de miracle, comme si le miracle pouvait être autre chose qu'un phénomène dont la loi est inconnue. L'ordre humain peut être violé, l'ordre universel ne saurait l'être. La puissance créatrice n'a ni caprices ni fantaisies. « La prétendue séparation, dit avec beaucoup de raison le duc d'Argyle, entre ce qui est dans la nature et ce qui est hors de la nature est un démembrement de la vérité. » Que la création soit continue ou discontinue, elle n'achève ses ouvrages qu'en usant de lois éternelles; la théorie de Darwin, loin donc d'être la négation de l'ordre universel, est une affirmation de cet ordre : elle ne relègue point les forces créatrices hors de la nature, elle leur asservit la nature en tout temps, en tout lieu, comme une argile molle qui serait perpétuellement modelée par une inspiration sans trêve.

Une objection plus sérieuse a été développée par le duc d'Argyle. Admettons avec Darwin qu'un caractère organique nouveau, qui d'abord est le propre d'un individu, se transmette à ses descendans, qu'ainsi se forme une variété, que cette variété triomphante se fixe et devienne une espèce. On pourra toujours se demander d'où a surgi le nouveau caractère qui a servi de point de départ à la genèse de cette espèce. L'hérédité conserve les formes organiques, elle ne les crée pas. Le titre même de l'ouvrage de Darwin est donc erroné, car en réalité sa doctrine, fondée entièrement sur la transmission héréditaire des caractères, traite de la conservation, non de l'origine des formes organiques. Elle n'explique point comment les variations se produisent chez les êtres vivans, elle explique seulement à la faveur de quelles circonstances elles se perpétuent, et d'individuelles deviennent spécifiques. La sélection naturelle ne façonne point les matériaux de la vie, elle ne peut qu'exclure les uns, garder les autres. Darwin traite de l'espèce comme si à l'origine elle était un pur *hasard* et non pas une chose nécessaire. Il dit quelque part : « Je ne crois à aucune loi de développement nécessaire; » ailleurs il est moins absolu et se contente de dire : « Notre ignorance des lois de variation est profonde. » En attribuant l'apparition de caractères nouveaux à un accident, à un caprice de la nature, il désire qu'on sache qu'il veut simplement « reconnaître notre ignorance de la cause de chaque variation particulière. » Toute sa doctrine a pour point de départ la modifica-

tion des formes, mais elle n'explique point comment cette modification se produit.

Cette objection méritait d'être posée; voici toutefois ce qu'on peut répondre. Sans doute, pour établir une théorie complète de l'origine des espèces, Darwin aurait dû remonter à l'origine de toute variation et la chercher dans les lois mêmes de l'organisation. Il ne l'a point fait, et cette tâche, il faut le reconnaître, est plutôt dévolue aux physiologistes qu'aux naturalistes. Habitués à scruter les fragiles édifices des tissus, à suivre les délicates métamorphoses des élémens anatomiques, les physiologistes ne sauraient attribuer à la forme, à la structure des êtres vivans une inflexible rigidité. Ceux qui se demandent comment l'espèce peut varier oublient trop que l'individu lui-même varie sans cesse: depuis la naissance jusqu'à la mort, l'animal n'est pas deux années, deux jours, deux heures durant absolument le même. La molécule vivante, ce petit édifice complexe que nous appelons l'élément anatomique, n'est pas un corps inaltérable; il a sa naissance, sa croissance, son histoire, ses phases de dépérissement. Les globules rouges ou blancs du sang ne sont point identiques chez l'enfant, chez l'adulte, chez le vieillard. L'individu se modifie sans cesse, première cause de variation dans les organismes. Il y en a une seconde, la différence des deux sexes. L'homme, ce n'est pas seulement Adam, c'est Adam et Ève. La science ne peut discerner nettement ce qui appartient dans un être nouveau à l'élément mâle et à l'élément femelle; mais l'expérience la plus vulgaire permet de reconnaître que l'hérédité ne puise pas tous ses traits d'un seul côté, qu'elle combine, mélange en toutes proportions les caractères des aïeux. On peut soutenir, il est vrai, que ces fusions, ces échanges, doivent contribuer à ramener à une sorte de moyenne les modifications : c'est là, suivant nous, une vue trop étroite des choses, et il peut se présenter des circonstances où les effets de l'hérédité deviennent au contraire cumulatifs et servent à fixer des traits d'abord éphémères. Deux forces peuvent s'ajouter aussi bien que se retrancher : si deux parens possèdent la même particularité, il y a chance pour qu'elle soit encore plus marquée dans leur progéniture. Loin donc de s'étonner qu'il surgisse des variations dans la nature organique, on devrait peut-être s'émerveiller de voir qu'elle reste si servilement fidèle à ses desseins, et jette les êtres dans des moules si uniformes. La variation n'est point hasard, exception; elle est plutôt la règle.

Mais, dira-t-on, qu'est-ce que cette métamorphose dont les phases se comptent par millions d'années et qui a fait passer l'animalité des formes dégradées dont quelques rudimens se retrou-

vent dans les terrains siluriens aux formes si riches et si variées des êtres qui vivent aujourd'hui? Y a-t-il un sens, un dessein, dans ce long drame qui a eu des myriades d'acteurs? Faut-il chercher une pensée, une unité secrète dans cet interminable *devenir?* La loi qui de ses mains toutes-puissantes et cachées pétrit éternellement les élémens de la vie est-elle le ministre d'une pensée divine? ou ne faut-il voir en ces perpétuels changemens qu'une suite de hasards et d'aveugles fatalités? C'est ici qu'une doctrine que des esprits alarmés confondent avec un matérialisme grossier peut s'élever au contraire d'un coup d'aile aux hauteurs les plus élevées du spiritualisme. Les choses visibles passent, les invisibles demeurent. Les choses visibles, ce sont les corps, les individus, les variétés, les espèces, les genres, les familles; les choses invisibles, ce sont ces types immortels auxquels s'attache la divine esthétique de la création.

Je discutais un jour, qu'on me pardonne ce souvenir personnel, avec Agassiz cette grande question. Il défendait avec une éloquente chaleur le dogme de l'immutabilité des espèces : il accumulait les argumens paléontologiques, zoologiques, géologiques, lorsque, prenant tout d'un coup un accent plus ému : « Les espèces, me dit-il, sont pour moi les caractères d'un alphabet incompréhensible. Les efforts du génie littéraire, les inspirations de la poésie, sont-ils gênés par la fixité des caractères dont se composent les mots? Avec quelques lettres, toujours les mêmes, l'homme réussit à rendre toutes ses pensées. Nous ne comprenons point cette langue supérieure que parle la création visible; mais tenez pour certain que les espèces ne sont pas autre chose que les caractères de cette langue. Les lettres sont inaltérables, le discours est toujours nouveau. » Je fus très frappé de cette comparaison; mais les découvertes mêmes d'Agassiz peuvent fournir des argumens à ceux qui soutiennent que les espèces ne sont point absolument indépendantes les unes des autres et se rattachent par une filiation secrète. Agassiz a montré que les poissons du temps dévonien (1) ont les formes et la structure des embryons de nos poissons actuels; il semble donc que la succession des formes organiques dans une même classe, dans une famille, dans un genre, soit une sorte de longue embryogénie. Dès lors comment se refuser à regarder les espèces comme solidaires? Les êtres vivans ne sont pas seulement semblables aux caractères jetés sur une planche d'imprimerie; la rigidité des symboles dont se composent les mots des langues humaines est non pas une per-

(1) Les terrains dévoniens sont ceux dont le dépôt a immédiatement précédé la formation des terrains houillers.

fection, mais une imperfection : la langue de la création ne s'enferme point dans des figures inaltérables, et les moyens d'expression qu'elle emploie peuvent sans doute toujours changer.

La théorie de la création continue trouve un puissant appui dans toutes les découvertes de la géologie : on ne peut plus nier aujourd'hui qu'il y ait eu une progression continuelle dans le développement des formes organiques à la surface de la terre. Ce sont les types les plus humbles, les plus bas qui apparaissent les premiers. La vie multiplie graduellement ses organes, les spécialise; les fonctions se séparent, la sensibilité s'aiguise, trouve des instrumens de plus en plus délicats. Sur le tronc d'abord informe de la vie surgissent des branches, sur les branches des feuilles, après les feuilles les fleurs. Si mutilée que soit la liste des anciennes espèces, la loi de la continuité y est si visible que tout être nouvellement découvert y trouve une place toute prête. Il n'y a rien d'arbitraire dans la nature; on y sent je ne sais quelle profonde et puissante logique qui se fait toujours obéir. « Malgré les objections nombreuses que nous avons élevées contre la théorie de Darwin, écrit M. Janet en terminant sa critique, nous ne prenons pas directement parti contre cette théorie, dont les zoologistes sont les vrais juges. Nous ne sommes ni pour ni contre la transmutation des espèces, ni pour ni contre le principe de l'élection naturelle. La seule conclusion positive de notre discussion est celle-ci : aucun principe jusqu'ici, ni l'action des milieux, ni l'habitude, ni l'élection naturelle, ne peut expliquer les appropriations organiques sans l'intervention du principe de finalité. L'élection naturelle non guidée, soumise aux lois d'un pur mécanisme et exclusivement déterminée par des accidens, me paraît, sous un autre nom, le *hasard* d'Épicure, aussi stérile, aussi incompréhensible que lui; mais l'élection naturelle, guidée à l'avance par une volonté prévoyante, dirigée vers un but précis par des lois intentionnelles, pourrait bien être le moyen que la nature a choisi pour passer d'un degré de l'être à un autre, d'une forme à une autre, pour perfectionner la vie dans l'univers et s'élever par un progrès continu de la monade à l'humanité. »

L'aveu est d'autant plus précieux à recueillir que M. Darwin, en parlant des variations organiques comme de hasards, d'accidens, avoue que par là il exprime seulement son ignorance de la loi mystérieuse de la création. S'occuper des causes secondes, ce n'est pas nier qu'il y ait des causes premières. Toute science est idéale en dépit d'elle-même : l'anatomie devient métaphysique quand elle ramène toutes les formes à des types, quand elle identifie l'aile de l'oiseau, la nageoire de la baleine, la main de l'homme; elle est

métaphysique toutes les fois qu'elle parle des homologies animales ou végétales, et cherche des correspondances qui sont non point fonctionnelles, mais rationnelles; elle l'est encore quand elle parle des organes rudimentaires, organes sans emploi, simples témoins de la fidélité de la nature à certains types absolus. La théorie de Darwin n'exclut point la finalité de la nature; bien plus, elle donne à cette finalité un sens beaucoup plus profond que certaines doctrines qui ne regardent qu'aux apparences. Si l'on admet que toute forme organique ait été créée directement, elle doit contenir en soi tout ce qui lui est nécessaire et rien que ce qui lui est nécessaire. Dès lors comment expliquer par exemple que les mammifères du sexe masculin aient les rudimens de mamelles inutiles, que certains oiseaux aient des ailes sans pouvoir voler, que l'appareil floral chez certains végétaux soit construit de façon à rendre la fécondation particulièrement difficile. Toutes ces singularités qui déroutent les partisans des causes finales, telles qu'autrefois les comprenait une philosophie trop ignorante, ne sont point faites pour embarrasser les partisans de l'évolution organique. Ces défectuosités, qui sont l'héritage du passé, sont enveloppées dans une finalité plus haute que celle qui s'applique seulement aux individus. Toutes les anomalies rentrent dans une loi générale. Ce qui aujourd'hui ne sert plus a servi autrefois : les caractères qui naguère profitaient à l'organisme ne sont point supprimés d'un coup, ils ne s'altèrent que par degrés et résistent longtemps aux influences qui les condamnent à l'inertie. L'individu, l'espèce, le genre, la famille, sont comme autant de cercles de plus en plus étendus : la doctrine des causes finales se heurte à d'insurmontables difficultés quand elle s'épuise en quelque sorte sur l'espèce : elle ne trouve son sens véritable qu'en s'appliquant à l'œuvre entière de la création.

Il n'y a en vérité aucun lien forcé entre la théorie de Darwin et un matérialisme qui regarderait l'histoire du monde vivant comme une succession anarchique de causes et d'effets, sans choix, sans direction, sans but. On peut épouser les idées du naturaliste anglais sans renoncer à reconnaître une fin dans la nature, un progrès dans la création. Darwin ne cherche en somme à éclaircir que la façon dont se propagent les variations; il n'en étudie ni la genèse, ni l'ordre chronologique, ni les rapports mutuels. Pourtant, quand il parle de corrélation organique, n'avoue-t-il pas implicitement que toutes les variations qui impriment à la vie des caractères changeans sont reliées par une loi supérieure? Il est incontestable que, dans l'exécution de ce grand dessein, l'élection naturelle, c'est-à-dire l'élimination des faibles par les forts, joue un grand rôle, peut-être un rôle prépondérant. On peut toutefois se demander si cette lutte

brutale est le seul moyen qu'emploie la puissance secrète qui s'y manifeste. N'y a-t-il point d'autre ministre de cette volonté immanente à l'ensemble du monde vivant, qui en détermine les formes, les instincts, les harmonies complexes, les corrélations sans nombre? Ce n'est point l'avis du duc d'Argyle. Il oppose à cette prétention un argument que je n'ai rencontré chez aucun des adversaires de Darwin. Suivant lui, la théorie de ce naturaliste ne serait autre que la théorie de l'*utile* appliqué à la nature. La sélection naturelle repose en effet tout entière sur la possession de caractères défensifs ou offensifs, utiles dans la mêlée et la bataille des espèces; mais dans le monde vivant il y a autre chose que l'utile, il y a le beau. Les espèces ne se caractérisent pas seulement par des traits qui témoignent de la force, de l'adresse, de certaines aptitudes avantageuses pour elles; elles se distinguent aussi, comme les œuvres de l'art humain, par des traits qui ne parlent qu'à notre esthétique instinctive. On n'aperçoit point l'emploi, l'usage de mille détails charmans, de tant de caprices infinis de la forme et de la couleur qu'on découvre au monde des fleurs, des oiseaux, des insectes. A quoi servent, dans la lutte des espèces, tant de grâces sans rapport avec l'accomplissement des fonctions de la vie? Dans un chapitre où abondent les plus fines observations, le duc d'Argyle étudie le vol des oiseaux : il ne regarde là qu'à l'*utile*, il fait ressortir l'admirable corrélation entre les moyens et le but, entre l'organe et la fonction. Ailleurs il décrit le luxe de montre, le luxe inutile du plumage des colibris. Un ornithologiste, M. Gould, qui a particulièrement étudié ce groupe d'oiseaux, y compte quatre cent trente espèces, et il en reste encore beaucoup à découvrir dans l'Amérique centrale. Ces petits êtres se classent non-seulement par les caractères des organes, du bec, des ailes, mais encore par le coloris. La fantaisie créatrice semble s'être complu à les orner de toutes façons; elle s'est exercée tantôt sur la tête, qu'elle couronne d'aigrettes, tantôt sur la gorge, qu'elle ceint de colliers, tantôt sur la queue, où se détachent des plumes de toute longueur. Comme un lapidaire, elle a semé sur leurs ailes frissonnantes le rubis, la topaze, l'émeraude et le saphir. Comment le principe de l'élection naturelle expliquera-t-il cette richesse inouie de tons, ces irisations prodigieuses? Dans le règne animal, on découvre encore une sorte d'utilité indirecte à la pure beauté, en ce qu'elle peut servir à stimuler l'ardeur des sexes différens et contribuer ainsi à la perpétuité de la vie; mais en quoi la beauté peut-elle influer sur les froides amours du règne végétal? Les étamines, les pistils, sont prisonniers et ne peuvent se chercher; le vent, les insectes, portent au hasard le pollen fécondant. Pourtant la nature a logé les organes de la reproduction végétale au sein de ses

ouvrages les plus délicats, elle y a versé ses plus doux parfums, elle y essaie toutes les symétries de la forme, toutes les hardiesses de la couleur. La théorie de Darwin considère les espèces comme des armées toujours en guerre : elle ne regarde donc qu'à leurs armes, c'est-à-dire aux organes; elle oublie le beau, l'ornement, le style, elle est donc incomplète, au dire du duc d'Argyle. Suivant lui, on n'aurait qu'une idée étroite et insuffisante de la puissance créatrice en la montrant sans cesse asservie à l'action et en refusant de reconnaître dans ses œuvres l'expression d'un idéal de beauté souvent incompréhensible à l'homme, mais quelquefois en harmonie visible avec nos instincts esthétiques.

Darwin n'admet pas que rien ait été fait beau pour plaire aux yeux de l'homme, et l'on ne peut nier que les faits ne lui donnent raison à cet égard d'une manière éclatante. La terre était déjà parée longtemps avant que ses merveilles pussent avoir notre espèce pour témoin. Les formes fossiles sont tout aussi admirables que les formes vivantes. Aujourd'hui même que de richesses pour nous perdues! Le poëte Gray l'a dit :

Many a flower is born to blush unseen!

Plus d'une fleur est née pour rougir loin de tout regard. Le naturaliste anglais va plus loin. Pour lui, le beau ne peut être dans la nature autre chose qu'un moyen, il ne saurait être un objet, une fin. Les philosophes ont toujours incliné à penser que les lois de symétrie, d'harmonie et de proportion, qui constituent les lois de la beauté, ont pour origine les corrélations que notre esprit perçoit entre la forme et la destination d'un objet. Platon et ses élèves ne séparaient pas le beau de l'utile dans les œuvres de l'homme; pour eux, la beauté y traduit toujours une nécessité, une convenance, un but. Les savans qui examinent de près l'œuvre de la nature ne sauraient penser là-dessus autrement que les philosophes. Bien que ces rapports entre la fin et les moyens y soient souvent moins visibles et même impossibles à découvrir, il n'est pas rare d'y saisir l'utilité, l'avantage immédiat d'une forme ou d'une coloration qui au premier abord eussent pu ne sembler que belles. Le duc d'Argyle cite lui-même des exemples où il s'établit une coïncidence presque parfaite entre la couleur des animaux et le milieu où ils vivent. La couleur n'est plus alors un ornement, c'est une protection contre l'ennemi. Les plumes du *ptarmigan* (gibier écossais très estimé) changent de nuance avec les saisons; l'été, d'un gris de perle qui se marie admirablement avec les lichens des montagnes, elles deviennent l'hiver blanches comme

la neige. La bécasse, chassée en automne, a toutes les nuances brunes, jaunes et cendrées des feuilles mortes. Dans le plumage de la bécassine s'insère une série remarquable de plumes couleur paille qui la rend plus difficile à apercevoir sur les terrains où elle a coutume de poser. Quelquefois la couleur et l'ornementation sont utiles à la fois pour l'attaque et pour la défense. C'est le cas de certains insectes dont la structure imite parfaitement celle des fleurs sur lesquelles ils se posent. On en trouve de nombreux exemples parmi les orthoptères, notamment dans quelques genres des *mantidæ* et des *phasmidæ*. Sans s'écarter du plan général sur lequel elle construit tous les insectes, la nature semble s'être complu à en faire des fleurs vivantes; elle a donné les mêmes formes et les mêmes couleurs aux voraces *mantis* et à des plantes paisibles. La ressemblance est telle que les dessins légers de l'aile du mantis rappellent exactement les nervures de la feuille. L'utilité n'est pas toujours aussi clairement perceptible dans le beau, tel que nous le trouvons dans le monde organique. Ce qu'on peut affirmer, c'est que la corrélation des organes joue ici un rôle important et mystérieux. Quelques indices de cette corrélation que les observateurs sont parvenus à démêler en font entrevoir, sans les expliquer, les effets bizarres : pourquoi, par exemple, la surdité va-t-elle toujours chez les chats avec la couleur bleue d'un des iris? pourquoi la couleur écaille de tortue ne se voit-elle chez ces animaux que dans le sexe femelle? L'être vivant est un petit monde où tout se lie, se ramifie, se correspond. Les variations d'un organe, d'un système d'élémens anatomiques, d'une fonction, exercent une action sur toutes les parties du système. L'estomac bizarre des ruminans va toujours avec le pied fourchu; un seul os permet à l'anatomiste de préjuger la forme générale de tout le squelette.

Oui, sans doute, l'élection naturelle, par où Darwin cherche à expliquer les métamorphoses du monde organique, laisse tout à fait inexpliquées des modifications qui s'opèrent dans cette partie des organismes dont l'utilité fonctionnelle n'est point visible; mais, pour que l'argument du duc d'Argyle triomphât de la théorie de Darwin, il faudrait qu'on pût définir nettement où commence et où finit l'utile, où commence et où finit le beau dans la nature. La vie, mystère éternel, ne peut être interprétée avec une fidélité parfaite. Il y a des phénomènes qui semblent exceptionnels, étranges, presque absurdes, et qui sont tout simplement comparables à ces perturbations qui ont dérouté les astronomes jusqu'à ce que la loi de Newton en eût dévoilé le caractère, les règles et la nécessité. S'il est un principe dont la science moderne doive s'attacher à suivre partout les conséquences, c'est le principe de la permanence et de

l'indestructibilité de la force. L'être vivant doit être considéré comme un réservoir d'énergie où certaines fonctions trouvent leur aliment; on ne peut donc imaginer aucune variation dans les fonctions qui n'aboutisse à une métamorphose dans les organes.

II.

Il est temps d'entrer dans le domaine plus humble de l'expérience. Il ne suffit point qu'une philosophie large et compréhensive n'ait pas d'objections à opposer à la théorie de la création continue; il faut examiner si cette théorie soutient l'examen scientifique, si les faits recueillis par l'observation lui sont favorables ou contraires. Dans l'examen des objections purement scientifiques faites à la doctrine de Darwin, notre tâche sera facilitée par l'apparition d'un livre publié tout récemment : *la Variabilité des espèces et ses limites.* L'auteur, M. Faivre, professeur de botanique à la faculté de Lyon, possède une science aussi variée que profonde. Son livre, auquel on peut reprocher de manquer çà et là d'art et de proportion, a le mérite d'être un catalogue très complet et très fidèle de tous les faits qui touchent à la question de l'origine des espèces. Il est regrettable toutefois que les faits paléontologiques soient passés sous silence. Toutes les inductions de l'auteur sont tirées des phénomènes actuels, et il s'est privé des enseignemens du passé sans limites dont les couches terrestres recèlent les précieux débris. Dans l'horizon étroit où il s'est placé, il a du moins tout aperçu et tout décrit avec une minutieuse fidélité. Nous allons d'abord présenter avec détails, et sans chercher à les affaiblir, les observations et les raisonnemens par lesquels il défend sa thèse, qui est l'immutabilité des espèces; nous nous réservons ensuite de la discuter et de conclure, après avoir mis sous les yeux du lecteur tous les élémens du débat, tel qu'il est aujourd'hui pendant entre les naturalistes, les géologues et les philosophes.

Dès le début, il se sent obligé d'agrandir la définition et les limites de l'espèce : il ne la présente plus comme une forme absolument invariable, asservie à une fixité absolue. L'espèce en effet a un polymorphisme normal et propre qui se manifeste de diverses façons. En premier lieu, les individus qui sortent de la même souche ne sont jamais identiques, ce qui se voit sur les enfans d'une même famille, sur les petits d'une même portée, sur les produits d'un même pied végétal; tout être vivant, végétal ou animal, a son idiosyncrasie, pour employer une expression des médecins, qui s'accommode avec les besoins généraux de l'espèce. En

second lieu, l'unité de l'espèce embrasse deux sexes; or les sexes sont toujours dissemblables, et parfois les différences deviennent très profondes : les mâles, les femelles, ont une livrée différente. Chez les insectes et les oiseaux surtout, la nature a rendu ce dualisme aussi saisissant que possible; elle ne s'est pas bornée à dissocier les formes, la taille, les couleurs, elle a tenu séparées certaines fonctions; la femelle du ver luisant ne peut voler, elle ne cherche pas le mâle, agile et ailé; elle l'appelle, immobile, par sa mystique et phosphorescente lueur. Darwin a reconnu le polymorphisme sexuel sur les primevères, les lins, les menthes : le groupe si bizarre des orchidées a permis de distinguer aussi des variations qui ne tiennent qu'au sexe; mais deux formes ne suffisent pas toujours à la nature pour représenter une espèce : il lui faut quelquefois plusieurs acteurs. C'est ainsi que sous ce mot spécifique, abeille, nous devons comprendre quatre formes : la reine, qui pond les œufs, les mâles, qui les fécondent, les neutres ou nourrices, qui soignent les larves, les cirières, qui font métier d'architectes. Sous ce mot, termite, il faut voir huit formes, car les rois, les reines, les ouvrières, les soldats, se dédoublent. Pour figurer le termite, il faut huit dessins différens. Un troisième genre de polymorphisme normal, qui n'a pas toujours été connu des naturalistes, a été nommé par M. Faivre le polymorphisme d'évolution. Je viens de dire que l'espèce est parfois simultanément représentée par des acteurs ou personnages divers; mais il peut arriver que ces acteurs n'apparaissent pas à la fois et se succèdent chronologiquement : ils ne semblent vivre que pour se transformer, et l'histoire de l'espèce devient une succession de métamorphoses. La ressemblance, chez les méduses par exemple, n'est plus entre les pères et les fils, elle est entre les petits-fils et les aïeux. L'unité de l'espèce n'est toutefois pas atteinte, parce que le cycle des métamorphoses se referme, et dans les cas les plus complexes de la génération alternante on retrouve toujours un parent qui produit un germe d'après les lois de la sexualité. Toutefois l'étude de ces cycles naturels, l'extraordinaire variété des formes qui s'y trouvent enveloppées, ont contraint les naturalistes modernes à élargir singulièrement la définition de l'espèce. Il faut la considérer d'une façon générale comme constituée par un groupe d'êtres qui peuvent coexister dans l'espace ou se succéder dans le temps. Ordinairement ce groupe est réduit à deux personnages, à deux sexes. Voilà le polymorphisme normal, inhérent à l'espèce, indépendant de toute force physique, de toute action extérieure : on y voit éclater, en même temps que la fidélité de la nature à ses types choisis, une tendance visible à la variabilité.

Les variations peuvent venir du dehors aussi bien que du dedans. Examinons quelles sont les forces externes qui agissent sur l'espèce. Il faut considérer d'abord l'influence du milieu physique. M. Faivre analyse avec grand soin les modifications que le climat, la station, exercent sur les formes végétales; les plantes ont des formes secondaires, naines, ombreuses, faméliques, frimaires, qui témoignent de la flexibilité organique. L'influence de la température sur le pelage des animaux est bien connue. Les êtres se mettent toujours en harmonie avec la nature physique qui les enveloppe. L'art humain a tiré un merveilleux parti de la flexibilité des organismes vivans. Veut-on agir par exemple sur les végétaux, que de moyens s'offrent à l'horticulteur! Il modifie d'abord le pied-mère dont il veut conserver les graines de façon à le rapprocher autant que possible de l'état où il a l'espoir d'amener le jeune plant, par la culture dans un sol plus ou moins fertile, par l'ablation partielle des fleurs et des fruits, qui accumule la séve dans les fleurs ou les fruits réservés, par les gênes physiques, la torsion, la bouture, les incisions. Quelquefois la nature n'attend pas que l'homme la tourmente; un végétal, un arbuste, est une collection d'individus. L'unité vivante est la feuille, dont la fleur et le fruit ne sont, comme Goethe l'a compris le premier, que des transformations. On conçoit dès lors que, par suite d'une tendance naturelle au polymorphisme, il se développe spontanément sur un pied des variétés nouvelles. C'est ainsi que le pin sylvestre nain et monstrueux est né fortuitement. Une branche de pin sylvestre ordinaire a été la mère de tous les représentans de cette variété. De Candolle raconte que le marronnier à fleurs doubles, aujourd'hui répandu dans toute l'Europe, naquit accidentellement sur un marronnier des environs de Genève en 1824. L'homme ne profite pas seulement des variétés fortuites ou des altérations que produit un système particulier de culture sur un pied-mère. La fécondation artificielle lui donne un moyen de créer des variétés presque à l'infini. Sa main porte le pollen où elle veut: forcée dans ses retranchemens, la nature, docile, lui livre des fleurs doubles ou pleines, roses, renoncules, anémones, primevères, camellias, chrysanthèmes, véritables fleurs de luxe, enrichies, opulentes, nobles et souvent aussi stériles; elle lui permet d'essayer toutes les bigarrures et les fantaisies de la couleur, les stries, les ponctuations, les panachures les plus variées. Il suffit de parcourir des serres ou une exposition d'horticulture pour voir tout ce qu'a produit l'intelligence, la patience ou l'imagination des jardiniers.

Nous ne disposons pas de moyens aussi nombreux ni aussi faciles pour ébranler l'espèce dans le règne animal. En agissant sur l'ali-

mentation, sur les habitudes, sur l'activité, sur la procréation, l'homme a produit pourtant toute une faune domestique qui sert à ses principaux besoins. L'art de la sélection, mis en pratique depuis un siècle seulement, a permis de pousser presque jusqu'au raffinement la faculté que nous possédons de modeler les formes organiques. Le cheval de course anglais, par exemple, est un être tout artificiel, si étrange, que la peinture, la sculpture, ne sauraient convenablement s'en approprier les contours élancés et trop tendus. Qui n'a vu dans les fermes-modèles des porcs, des moutons, qui sont comme des caricatures des porcs, des moutons ordinaires? Les éleveurs réussissent à porter toute l'activité vitale tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, ou vers les fonctions de relation, ou vers les fonctions végétatives; ils font à leur gré du nerf, du muscle, de la graisse. L'éducation vient en aide à la sélection. On sait ce que l'entraînement produit sur les chevaux. L'existence factice imposée aux animaux ne change pas seulement leurs formes, elle agit sur leur précocité, sur leur fécondité. L'espèce, une fois ébranlée, s'ébranle de plus en plus aisément, comme un édifice fissuré. Détournée de ses voies primitives, la nature, semble-t-il, se laisse conduire de plus en plus loin avec une docilité toujours plus grande.

Les preuves de la variabilité des êtres vivans abondent; mais cette variabilité va-t-elle, peut-elle aller jusqu'à la mutabilité des espèces? C'est ici que les naturalistes cessent de s'accorder. Les déviations du monde organique sont-elles comparables aux oscillations d'un aimant qui retourne toujours à sa direction, ou les variations sont-elles cumulatives, continues, sans rebroussemens? Grave question, qui reste toujours en suspens. M. Faivre s'attache à la théorie, généralement préférée en France, de l'immutabilité de l'espèce. Dans la doctrine de Darwin, l'espèce n'est autre chose qu'une variété, qu'une race particulière, peu à peu fixée et qui a obtenu la victoire dans la continuelle compétition des êtres. Si la limite entre les espèces n'est point tranchée, on doit s'attendre à retrouver les formes qui ont servi de transition entre les formes primitives et celles qui en sont sorties. « Si l'espèce de l'âne vient de l'espèce du cheval, écrivait déjà Buffon, cela n'a pu être que successivement et par nuances; il y aurait eu, entre le cheval et l'âne, un grand nombre d'animaux intermédiaires, et pourquoi ne verrions-nous pas aujourd'hui les représentans, les descendans de ces espèces intermédiaires? » N'est-ce point peut-être parce qu'elles étaient intermédiaires, parce que les extrêmes seuls avaient une vitalité spécifique assez résistante? Les intermédiaires ont été mis au rebut, comme des ébauches devenues inutiles. Au reste, la paléontologie, à me-

sure qu'elle s'enrichit, comble de nouveaux vides dans les séries des familles animales et végétales. Elle trouve, par exemple, pour ne parler que des mammifères, une foule d'animaux, aujourd'hui disparus, qui ont des caractères mixtes, disparates, empruntés de toutes parts. Si les espèces étaient sans aucun lien, pourquoi ne pourrait-on dans le passé ressaisir des fossiles dont les caractères eussent quelque chose de plus inattendu, de plus exceptionnel? Si jeune qu'elle soit, la science paléontologique n'a plus guère de surprises. Toutes les formes qu'elle découvre viennent prendre place comme d'elles-mêmes sur les degrés restés vides de la classification rationnelle.

Les ennemis comme les partisans de la doctrine de l'immutabilité de l'espèce reconnaissent sous le nom de *races* des variétés de l'espèce, constantes, perpétuées par la génération, et capables de se féconder par le croisement. La doctrine de Darwin suppose deux choses, en premier lieu que les races se forment spontanément dans la nature, en second lieu qu'elles sont indéfiniment variables. Suivant M. Faivre, rien n'est plus rare, à l'état sauvage ou de nature, que la naissance des races, des variétés. Certains naturalistes ont été jusqu'à dire qu'il n'y a point de races naturelles, que l'homme seul peut, par la domesticité, scinder une espèce en variétés. M. Faivre tire parti, à l'appui de sa thèse, de l'immense extension de certaines espèces. Le tigre royal est resté le même depuis les îles de la Sonde jusqu'au nord de la Sibérie; les jaguars ne changent pas depuis l'équateur jusqu'au 40e degré de latitude. On trouve le même cresson de fontaine dans les eaux de Madère, des Canaries et dans celles de la Russie, du Japon. Certaines fougères, certains lichens, semblent des plantes universelles. Que conclut-on de là? La résistance de l'espèce au changement, aux influences du milieu. Les espèces changent-elles du moins quand l'homme les transporte d'un continent à l'autre? Parmi les plantes que l'ancien et le nouveau continent ont échangées, M. de Candolle déclare n'en pas connaître une qui, transplantée, soit devenue le point de départ d'une race nouvelle. On a de nos jours fondé des sociétés d'acclimatation; les enthousiastes ont cru pouvoir renouveler une sorte de paradis terrestre où se retrouveraient réunies toutes les bêtes et toutes les plantes de la création. Étrange illusion! on n'acclimate que ce qui va au climat. Qu'on essaie donc de faire vivre en Europe les singes des pays chauds; les plantes tropicales ne viennent que sous les serres étouffantes. Les espèces transportées sur un sol, dans un air nouveaux, soustraites aux influences accoutumées, refusent souvent de se plier à de trop dures tyrannies : elles protestent contre la violence qui leur est faite, se vengent par la stérilité. L'homme ce-

pendant triomphe parfois, il fait des races; mais sa puissance créatrice n'est point sans limites. Les forces qui rendent si difficile la genèse spontanée des races naturelles luttent aussi contre les races artificielles. Disons-le tout de suite, le point faible où la nature les atteint, c'est la fécondité; dès que l'espèce est ébranlée, il semble qu'il lui devienne plus difficile d'engendrer. L'impuissance la frappe. Les étalons pur sang sont ceux qui ont le moins de descendans. Toutes les races perfectionnées, poussées et comme forcées dans une direction particulière, deviennent difficiles à propager. Même phénomène parmi les végétaux. « La stérilité, écrit le botaniste Lindley, est une maladie ordinaire aux plantes cultivées. » Les variétés de fruits et de fleurs se propagent non point par des graines, mais par des moyens artificiels, boutures, greffes, et l'on sait qu'à la longue ces procédés entraînent parfois une véritable dégénérescence des races végétales.

Les races créées par l'homme ne sont pas seulement menacées de stérilité, elles ne peuvent se passer de soutiens artificiels. Rendez-les à la vie sauvage, elles perdront promptement les traits dont la domesticité les avait revêtues comme d'une livrée. Le porc retourne au sanglier; les chiens redevenus sauvages oublient l'aboiement et creusent des terriers; les lapins retrouvent l'habitude de fouir. Les pigeons, nichant loin des colombiers, reprennent les habitudes du biset. Une race rendue à l'état sauvage redevient-elle toutefois identique à l'espèce d'où primitivement elle est issue? Pour le croire, il faudrait admettre que les forces peuvent se perdre dans la nature, que l'état présent ne détermine point l'état à venir, que l'hérédité peut dépouiller sa rigueur inexorable. Diverses races domestiques, rendues les unes loin des autres à l'état de nature, se métamorphoseraient en autant de races sauvages, et conserveraient toujours dans leurs traits devenus rustiques la trace de leurs dissemblances actuelles. Il est trop vrai que nos races artificielles n'ont pas grande stabilité : placées loin de leur berceau, elles se déforment et se dégradent rapidement. « Si la culture, écrit Lindley, abandonnait quelques années seulement ses soins artificiels, toutes les variétés annuelles de nos jardins disparaîtraient, et seraient remplacées par quelques formes typiques sauvages. » Sans doute, mais est-on certain que toutes ces formes sauvages auraient eu leurs identiques dans le passé? Pense-t-on, par exemple, que les nouvelles poires sauvages qui survivraient à la culture seraient les poires sauvages qui l'ont précédée? Est-on assuré que la nature retourne jamais à un type originel d'où elle s'est une fois écartée de gré ou de force?

L'hérédité, dit M. Faivre, assure certainement le retour à un type ancien; comment n'être point frappé par cet étrange phénomène

qu'on nomme l'*atavisme*, c'est-à-dire l'apparition soudaine de caractères qui ont appartenu à des aïeux souvent fort éloignés? La reproduction des traits propres aux ascendans directs témoigne seulement de la continuité des phénomènes organiques : l'atavisme trahit une obstination latente qui relie la suite des générations. Parmi les descendans d'Henri IV, il s'en retrouvera un après trois siècles qui sera comme le portrait du Béarnais. Assurément ces retours à un passé lointain méritent d'être signalés : ils indiquent une tendance, ils révèlent la fidélité occulte de la nature à ses desseins; l'atavisme est une force conservatrice, mais elle ne triomphe pas éternellement de tant de forces destructives qui sont les agens de la mobilité organique. L'image des aïeux reparaît un instant comme un spectre, puis s'évanouit.

M. Faivre invoque encore à l'appui de l'immutabilité de l'espèce les lois de l'hybridation. On entend, on le sait, par *hybrides* les individus issus de l'union entre espèces distinctes. On nomme *métis* les produits de l'union entre les individus appartenant à des races distinctes de la même espèce. Dans la nature, les mariages entre espèces différentes sont très rares; parmi les végétaux, M. Decaisne n'en admet que vingt exemples avérés. Les hybrides animaux sont encore plus exceptionnels. On a vu cependant des croisemens entre le chien et le loup, le cheval et le zèbre, le couagga et la jument, et, dans la captivité des ménageries, entre le chacal de l'Inde et celui du Sénégal, le daw et le zèbre, la tigresse et le lion. Autrefois on considérait tous les croisemens entre espèces comme frappés de stérilité. Cette opinion n'est plus aujourd'hui soutenable. Dans le monde végétal, il n'y a rien d'aussi facile ni d'aussi commun que les fécondations dans les groupes des primevères, des daturas, des nicotianes, des pétunias, des cucurbitas, des linaires. Les anciens, s'autorisant de la stérilité des mulets, hybrides de la jument et de l'âne, avaient regardé tous les hybrides sans exception comme inféconds; mais les lois de la reproduction sont moins absolues. Quelquefois l'hybride peut être fécond avec l'un des reproducteurs; c'est le cas des produits obtenus de l'hémione et de l'ânesse, des hybrides végétaux provenant d'espèces variées de tabacs. Il arrive aussi que les hybrides se fécondent mutuellement et se reproduisent pendant toute une série de générations. Buffon a obtenu jusqu'à quatre générations du chien et de la louve, du chacal et du chien. M. Naudin a vu deux générations hybrides chez les primevères, trois chez les tabacs, cinq chez les linaires. Sur trente-huit hybrides d'espèces qu'il a obtenus et décrits avec grand soin, neuf seulement se sont montrés revêches. La stérilité semblerait presque être l'exception, loin d'être la règle. On sait toutefois que ces ma-

riages successifs ramènent peu à peu les formes organiques, soit à l'une soit à l'autre des formes primitives; les caractères, un moment confondus, se dissocient; les élémens discordans se repoussent. Dans l'état présent de la science, on ne peut citer aucune forme hybride qui soit devenue permanente, typique, qui ait pris droit de cité dans la nature.

J'aurai épuisé toutes les raisons qu'on peut invoquer en faveur de la constance des types organiques, si je rappelle que depuis le commencement des temps historiques ils n'ont subi aucune modification. Pour s'en assurer, on peut examiner les musées et les collections les plus anciennes, les herbiers de la fin du XVI[e] siècle conservés à Upsal et à Bâle, la description de la flore alpine faite par Jean Ray en 1652, les coquilles, les châtaignes, les olives, les noix enfouies en 79 dans les cendres d'Herculanum et de Pompéi, les descriptions anatomiques d'Aristote, de Galien, les graines et les ossemens des tombeaux égyptiens, les figures d'animaux et d'oiseaux gravées sur les monumens de la vallée du Nil. Trente siècles n'ont rien changé aux traits du bœuf, du chien, du chat, du singe, de l'ichneumon, du crocodile, de l'ibis, du vautour, du faucon, de l'oie, de l'abeille, du scarabée, du lotos, du papyrus, du froment. Il est vrai que, si les espèces n'ont pas varié depuis trente siècles en Égypte, les conditions de la vie sont restées les mêmes : l'équilibre organique y est demeuré aussi immuable que le régime du Nil. Le monde animal et végétal n'a pas été atteint par les invasions humaines qui s'y sont succédé comme les inondations du fleuve. Il n'est point difficile de trouver des exemples bien plus frappans de la longue durée des espèces, si l'on veut s'enfoncer dans la nuit des temps géologiques. Un savant botaniste de Zurich, M. Heer, a interrogé les débris de certains lignites dont l'origine remonte bien au-delà des temps historiques; il y a retrouvé toutes les formes alpestres et boréales vivantes de nos jours. Remontons plus haut encore; tous les géologues savent que parmi les coquilles du terrain tertiaire (1) il y a, en proportion de plus en plus nombreuse à mesure qu'on se rapproche de l'époque moderne, des espèces identiques aux nôtres. Nous sommes forcés de considérer la période historique comme un moment dans l'histoire de notre planète : dès que nous sortons des ères dont l'humanité a compté les années, la mesure du temps devient chose arbitraire.

(1) Les terrains géologiques les plus récens et immédiatement antérieurs aux temps que les géologues nomment les temps modernes, mais qu'il faut bien se garder de confondre avec les temps historiques, se nomment les terrains *tertiaires*. Ils sont subdivisés en trois grandes formations auxquelles on a donné les noms de formation *éocène*, *miocène* et *pliocène*.

Quand on l'embrasse dans son cours sans fin, toutes nos mesures sont relatives et ne peuvent s'appliquer au dessein de la nature, qui ne compte ni les jours, ni les années, ni les siècles. Tout ce qui a donc été dit et répété cent fois sur l'étonnante permanence des formes organiques observée en Égypte et ailleurs devient tout à fait insignifiant dès qu'on accorde qu'il y a des espèces qui ne sont point modifiées depuis l'âge pliocène; mais de ce que certaines espèces ont traversé sans altération des périodes si étendues, qui se dérobent à toute chronologie, qu'en peut-on conclure relativement à l'origine des espèces? Absolument rien, car, si certaines formes ont duré, d'autres ont disparu; des espèces nouvelles et en quantités innombrables ont fait leur apparition. Ce qui étonne, ce n'est point de voir durer une espèce, fût-ce un temps prodigieusement long, c'est d'en voir naître de nouvelles. Aussi la paléontologie, qui déroule devant nous une interminable série de figures et qui remet sous nos yeux, resserré dans les bornes étroites de la classification, ce qui a rempli le fond infini des temps, fournit-elle le vrai point de vue pour contempler l'œuvre de la création : si l'on ne regarde qu'au présent, on fait comme celui qui voudrait juger d'un tableau sur un seul trait, d'un opéra sur une mesure.

Reprenons ce vaste problème de l'origine des espèces en ses traits généraux; il se présente en définitive sous cette forme : y a-t-il, n'y a-t-il pas des espèces? Ce mot doit-il s'entendre de types inébranlables, immuables, ou ne doit-il s'appliquer qu'à des catégories organiques qui sont assez fixes pour faciliter nos classifications, mais qui n'ont point une fixité absolue? Le même doute s'applique à ces autres catégories que nous nommons genres et familles. Le monde vivant se transforme-t-il par la création miraculeuse d'espèces nouvelles ou par une insensible et continuelle métamorphose? L'expérience a jeté peu de lumière sur ce problème. Si les partisans de l'invariabilité des espèces mettent leurs adversaires au défi de produire des espèces nouvelles, ou d'en montrer que la nature ait elle-même tirées d'espèces antérieures, ces derniers peuvent demander à quel moment, en quel pays, on en a jamais vu naître de toutes pièces. Quand une science doctrinaire affirme que le polymorphisme des races a des limites infranchissables, cette affirmation manque de preuves. Tous ceux qui ont étudié les opérations de la nature savent qu'elle ne va point par soubresauts : la vie est une lente addition de forces; tous ses effets sont cumulatifs. Elle remplace l'atome par l'atome, la molécule par la molécule, l'élément anatomique par l'élément anatomique. L'induction (et puisque l'expérience fait ici défaut, nous ne pouvons guère consulter que l'induction) ne pousse-t-elle pas aussi un esprit logique à la

doctrine de la création continue des formes ou types organiques, espèces, genres ou familles? Il n'est pas indispensable de lier entièrement une semblable théorie à la doctrine de Darwin. On peut admettre, il nous semble même fort probable, que la sélection naturelle n'est point le seul agent de variation dans le monde animé. Il se peut que d'autres forces plus mystérieuses et moins brutales concourent à achever le dessein naturel et à renouveler la face de la terre pendant l'interminable série des siècles. La concurrence des espèces, la bataille de la vie, sont un puissant moyen d'élimination plutôt qu'un instrument créateur. La sélection naturelle conserve, choisit des traits organiques; pour en expliquer l'origine, il faut descendre aux profondeurs de la vie, interroger les phénomènes étranges de la fécondation sexuelle, chercher dans la genèse même et dans la vie des élémens anatomiques les causes de la flexibilité, de la variabilité innée, qui caractérisent tous les êtres organisés. Comme il arrive presque toujours dans les sciences, c'est en étudiant les phénomènes les plus humbles et les plus vulgaires qu'on arrive à la compréhension des plus difficiles. Le problème de l'origine des espèces a plus de chance d'être résolu d'abord dans le monde végétal que dans le monde animal. Des expériences soutenues et bien dirigées donneront peut-être un jour le secret et les lois de la variabilité végétale : la vie animale est moins obéissante et moins flexible. La difficulté qu'on rencontre à produire des êtres intermédiaires entre ce qu'on nomme les espèces distinctes est l'argument qu'on invoque ordinairement contre la continuité des variations spécifiques. Cette difficulté sera plus promptement levée par les botanistes que par les zoologistes.

Il faut bien comprendre toutefois qu'au bout d'un certain nombre de transformations deux espèces primitivement très rapprochées peuvent se trouver à de telles distances, que tout rapprochement, tout mariage, devienne impossible. Deux courbes qui se touchent à l'origine se trouvent entraînées à une distance infinie l'une de l'autre en vertu des lois contenues dans leur formule analytique. L'impossibilité du mariage entre deux espèces ne démontre pas qu'elles n'aient point une parenté cachée aux profondeurs du passé; mais, pour faire toucher du doigt cette parenté, il faudrait pouvoir faire remonter chacune d'elles à ses origines en traversant à rebours toute la série des métamorphoses qu'elles ont subies. De semblables retours ne s'opèrent jamais, et la nature ne travaille point à la façon de Pénélope, qui défaisait son propre ouvrage. Le temps d'ailleurs, le temps sans limites, est l'étoffe sur laquelle la force créatrice brode ses ouvrages; l'homme n'en dispose point, il ne peut donc pas remonter expérimentalement à l'origine des espèces. Il

est réduit à interpréter avec sa raison l'œuvre de la nature. Il n'a que des inductions et point de certitudes.

Parmi les inductions qui sont permises, on peut ranger, ce me semble, la possibilité d'une altération accidentelle dans le cours de la reproduction des êtres. Darwin, ainsi que la plupart des savans anglais, a accepté la doctrine géologique de sir Charles Lyell; il croit que toutes les modifications que notre planète a subies sont dues aux causes que nous voyons encore agir sous nos yeux, et que ces causes n'ont jamais agi avec plus d'énergie que de nos jours. Une lente usure a creusé les vallées; des mouvemens insensibles ont modelé graduellement les continens et fait surgir les systèmes de montagnes. Il est une autre école de géologues qui croit voir dans les hérissemens de la surface terrestre la preuve de révolutions aussi terribles que soudaines. Si l'on s'y attache, on introduit forcément dans la discussion de l'origine des espèces un élément nouveau. Quelle perturbation profonde ne causerait pas en effet dans le monde organique une révolution qui changerait sur une partie considérable de la terre la forme du sol, et qui déplacerait le lit des mers! Du même coup seraient changés et le milieu physique et le milieu organique. La nature, arrachée à son long repos, ne serait-elle pas contrainte à modifier les expressions vivantes de sa puissance créatrice? Les espèces, outre qu'elles subissent de lentes modifications, traversent donc peut-être des crises subites. Si tout change autour d'elles, comment ne changeraient-elles pas? Les survivans de ces terribles catastrophes, assistant pour ainsi dire à la naissance d'un monde nouveau, pourraient-ils ne pas se transformer?

La géologie, la paléontologie, poussent aujourd'hui visiblement la science à la doctrine de la continuité. Les lacunes qui séparent les espèces se remplissent par la découverte de variétés intermédiaires de plus en plus nombreuses, ou vivantes ou fossiles. De même un polygone se rapproche du cercle quand le nombre des côtés s'y multiplie. C'est par centaines de mille, par millions, qu'il faudrait compter sans doute les formes organiques, si la paléontologie pouvait restituer toutes celles d'où la vie s'est retirée : en face de tels chiffres, il semble que la théorie des créations répétées doive se trouver embarrassée. Peut-on croire que tant de types rattachés par tant de liens, de ressemblances et d'affinités, si difficiles souvent à distinguer, soient sortis séparément de la matière amorphe? Notre vanité aime à imaginer une genèse miraculeuse et directe pour l'espèce humaine; mais quoi! faudra-t-il l'admettre aussi pour tant d'espèces chaque jour découvertes? Les créations ont-elles été innombrables? La génération spontanée ne s'opère jamais

sous nos yeux, même s'il s'agit d'êtres si humbles qu'à peine on sait comment les classer, si dénués de caractères qu'on ne sait comment les décrire, et l'on admettrait la génération spontanée de ces formes supérieures qui s'appellent le lion, le cheval, le tigre! car la théorie des créations discontinues n'est, sous un autre nom, que celle de la génération spontanée de toutes les espèces. Le problème de l'origine des formes organiques n'est point susceptible d'une solution complète, mais il nous semble que la masse des témoignages, que les expériences partielles faites par l'homme, que le courant général et l'esprit même de la science doivent nous entraîner à la théorie de l'évolution et de la création continues. On a le droit d'affirmer que cette doctrine n'est inconciliable ni avec celle d'une finalité dans la nature, ni avec une philosophie qui cherche partout une idée, une loi, sous les phénomènes. Si les espèces subissent des modifications, ce ne peut être que sous cette triple influence, l'action du milieu physique, l'action du milieu organique, l'action profonde de la sexualité. Lamarck a prétendu expliquer par la première toutes les transformations de la nature organique, sans cependant méconnaître les solidarités de tous les êtres vivans. Il restera toujours à Darwin le mérite d'avoir analysé la seconde de ces influences : il a introduit dans la science des mots et des idées qui ne se perdront plus. Il a analysé avec une merveilleuse finesse les phénomènes de cette vie multiple, confuse, déchirée par des luttes incessantes ou comprimée par de muettes servitudes, que la sève créatrice entretient incessamment dans le monde organique. Le reproche le plus fondé qu'on puisse faire à sa doctrine, c'est qu'elle est encore incomplète; elle explique la contagion et le progrès des variations naturelles, elle n'en explique point l'origine. C'est sans doute à la physiologie qu'il appartiendra quelque jour de résoudre ce problème : elle seule, prenant la vie à ses sources mêmes, peut en bien suivre les courans et les déviations. C'est à elle qu'il appartient d'étudier ces lois de l'hérédité qui servent de soutien à toute la doctrine de Darwin, et de démêler les mystérieuses influences qui dans l'acte de la génération lient les élémens mâles aux élémens femelles et font sentir leur empire chez tous les êtres nouveaux. Dans ses traits actuels, la théorie de Darwin n'en forme pas moins déjà un tout compacte et solide. Elle offre une trame admirable aux recherches des naturalistes futurs, elle pousse leurs investigations dans des voies nouvelles, et prête un caractère plus philosophique à leurs travaux.

AUGUSTE LAUGEL.

LES

ÉTATS DE BRETAGNE

IX.

L'AVÉNEMENT DE LOUIS XVI ET LA RÉVOLUTION.

Nous avons assisté au duel engagé par un peuple contre un homme : dans cette poursuite implacable, la Bretagne n'avait pas seulement vaincu son adversaire, elle s'était efforcée de le flétrir. C'était en portant au front l'arrêt qui le déclarait *entaché* que le duc d'Aiguillon venait d'entrer au ministère, auquel sa triste fortune l'éleva la veille du jour où la Pologne succombait en implorant la France. Les coups qui avaient atteint le neveu du dispensateur des lettres de cachet frappèrent directement le régime dont l'ancien commandant de la Bretagne ne pouvait manquer d'être considéré comme l'expression; mais l'éclatante victoire remportée par M. de La Chalotais au profit des franchises provinciales n'était pas encore celle du droit moderne tel que nous le comprenons aujourd'hui dans sa donnée fondamentale. Néanmoins, si en 1772 la souveraineté de la nation était encore à naître, on peut dire qu'après le procès entamé contre l'ami personnel du prince la suprématie royale était pour jamais ruinée dans la conscience publique.

Le succès conquis par l'opiniâtreté bretonne fut toutefois fatal aux vainqueurs, car il entretint leurs illusions en les laissant pénétrés

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1867, du 15 janvier, du 1er et du 15 février 1868.

de confiance dans une force toute prête à leur échapper. D'autres en effet étaient à la veille de recueillir les fruits de ces combats, et commençaient à faire valoir en plein jour des prétentions qui jusqu'alors s'étaient à peine révélées dans l'ombre. Durant la lutte engagée contre M. d'Aiguillon, le tiers avait gardé une attitude fort réservée. Il ne trouvait aucun avantage à seconder contre la cour les efforts de la noblesse, qui possédait dans les états une prépondérance qu'elle entendait bien garder toujours. Quoique pénétrée d'un respect séculaire pour le parlement, la bourgeoisie commençait à se sentir fort humiliée du pacte secret conclu entre les membres de cette grande compagnie pour en défendre l'accès à quiconque ne pourrait justifier de quatre partages nobles tout au moins. Par un déplorable aveuglement, l'ordre privilégié ne s'était jamais montré plus exclusif qu'aux jours où les premiers grondemens de la foudre annonçaient l'approche des grands orages. Tandis que la magistrature fermait ses rangs lorsqu'il aurait fallu les ouvrir, M. de Jarente, chargé de la feuille des bénéfices, épurait l'épiscopat au seul point de vue généalogique, et, pour mettre le sceau à ces réformes insensées, M. de Saint-Germain promulguait une ordonnance dont l'application littérale aurait interdit à plusieurs petits-fils des ministres de Louis XIV l'honneur de porter l'épaulette. Sous l'empire de ces idées, entretenues par un contact devenu plus fréquent avec l'aristocratie de la cour et de l'armée, la noblesse bretonne, longtemps populaire, avait adopté un langage dont elle exagérait l'impertinente fatuité, ainsi qu'il arrive presque toujours en parlant une langue étrangère. Plus d'une fois des mots malheureux prononcés en pleins états servirent de stimulant aux passions dont on n'avait pas soupçonné l'éveil, et qui déjà guettaient leur proie. La seule concession faite par les gentilshommes de bonne race avec un empressement significatif, c'était celle des lettres d'anoblissement, parce que ces lettres, n'ouvrant l'accès ni des états ni d'aucune carrière privilégiée, maintenaient, durant un siècle au moins, les chefs de la bourgeoisie dans une attitude fausse entre l'ordre dont ils étaient sortis et celui dans lequel on consentait à les admettre au prix d'un stage humiliant.

A cette race de métis sociaux appartenaient, au moment où nous sommes parvenus, la plupart des magistrats municipaux et des députés du tiers. Lors donc qu'au mot de liberté, qui ne touchait qu'aux intérêts généraux, fut substitué celui d'égalité, qui atteignait chacun dans sa fibre la plus sensible, quand sur le sol armoricain retentit cette parole qu'aucune oreille n'y avait encore entendue, qu'aucune imagination n'y avait pressentie, la terre fut remuée jusqu'aux abîmes. Ce fut surtout dans les rangs des hommes qui

avaient récemment sollicité leur agrégation à la noblesse qu'eurent lieu les plus violens efforts pour renverser l'ancien ordre social, tant fut terrible cette révélation, que la puissance et la force appartenaient désormais aux classes avec lesquelles personne n'avait compté jusqu'alors! En présence de cette soudaine évolution de la pensée publique, les choses changèrent tout à coup d'aspect, et les mots perdirent leur signification accoutumée : au lieu de défendre les droits de la Bretagne, la noblesse ne défendit plus que d'odieux priviléges; les états, vieux *palladium* de la nationalité armoricaine, apparurent comme le patrimoine d'une caste spoliatrice; le parlement lui-même, pour lequel la bourgeoisie avait livré tant de luttes généreuses, ne fut plus à ses yeux qu'une assemblée de hautains égoïstes. Le passé se vit répudié tout entier comme un obstacle à la conquête de l'avenir, et les épées, tirées en commun contre le despotisme, se croisèrent bientôt avec furie. C'est cette dernière péripétie qu'il nous reste à exposer.

En succédant au duc d'Aiguillon, le duc de Duras bénéficia pendant trois ans du calme qui suit toujours les tempêtes. La noblesse, attachant un grand prix à constater que son opposition n'avait pas effleuré sa fidélité, mit un empressement assez irréfléchi à seconder toutes les demandes que lui adressaient les commissaires du roi. Aux courts états de Saint-Brieuc, que dirigea le président Ogier, elle vota, pour ainsi dire au pas de course et à peu près sans modification, le règlement qui, après lui avoir été imposé dans la tenue précédente, avait enfin été soumis à son approbation sur la pressante insistance du nouveau commandant de la province. Heureuse et fière d'avoir obtenu la reconnaissance de son droit, la noblesse s'inquiéta peu d'en faire usage. Aux états qui suivirent, elle ne contesta aucune demande financière, voulant se montrer aussi facile sur les questions d'argent qu'elle avait paru inflexible sur les questions de principe. Cette condescendance rencontrait cependant une limite : chaque fois que le nom du duc d'Aiguillon était prononcé, chaque fois que les actes, même les plus insignifians de son administration, étaient soumis à l'appréciation des états, la colère éclatait, pour redoubler à chaque nouveau témoignage que le duc recevait de la faveur royale. La plus ardente philippique qui soit peut-être émanée d'une assemblée délibérante est la réponse des états de Bretagne au mémoire apologétique publié par Linguet pour l'ancien commandant de cette province, réponse dont ils ordonnèrent la distribution par milliers d'exemplaires (1). La partie administrative de ce curieux travail manque de solidité;

(1) Registres des états de Rennes, séance du 25 décembre 1770.

mais jamais la colère ne se révéla plus implacable, et, si grande que soit l'habileté de l'avocat, elle est vaincue par l'éloquence de la passion, toujours supérieure à celle de l'art.

Tandis que le parlement de Bretagne condamnait au feu la défense juridique d'un pair de France rendant compte au roi et à la cour dont il était membre de sa conduite administrative, les états, par un vote auquel l'église refusa seule de s'associer, jetaient à tous les échos de la publicité cet acte d'accusation au moment où le roi appelait l'accusé au poste de premier ministre. Entré aux affaires dans une pareille situation, le duc d'Aiguillon n'avait devant lui qu'une voie ouverte. Quoique ce souple courtisan n'eût été formé par la nature ni pour la lutte ni pour la violence, le collègue de Terray et de Maupeou, dont les noms symbolisaient la banqueroute et l'arbitraire, était condamné ou à briser la ligue parlementaire qui enlaçait alors le royaume, ou à tomber bientôt sous ses arrêts infamans. M. d'Aiguillon n'était pas moins fatalement prédestiné que ne le fut de nos jours M. de Polignac à courir la chance des coups d'état. Il la courut en effet avec plus de bonheur qu'il n'était naturel d'en attendre pour un cabinet dirigé par Mme du Barry. Dans la nuit du 20 janvier 1771, Maupeou fit enlever d'un coup de filet tous ses ennemis avec une prestesse à peine dépassée par ses plus heureux imitateurs. Le chancelier accomplit son œuvre ténébreuse avec une audace qui ne surprit personne, mais il déploya dans la série de réformes dont il fit suivre cet acte de violence un esprit politique par lequel il se montra fort supérieur à tous ses contemporains.

Renverser les parlemens en les signalant aux populations comme un obstacle aux réformes les plus vivement souhaitées, associer à la chute de ces corps privilégiés la gratuité de la justice, l'admissibilité de tous les citoyens aux charges de la magistrature, promulguer des édits où se reflétaient la sagacité de Pothier et l'humanité de Beccaria, substituer pour le parlement de Paris à un ressort d'une étendue démesurée des circonscriptions plus restreintes, afin de placer partout la justice à la portée des justiciables, c'était là sans nul doute une idée féconde, dont l'application, si elle n'avait été bientôt interrompue par une restauration parlementaire, aurait rendu possible le succès des tentatives si malheureusement avortées de 1774 à 1787. De toutes les entreprises tentées par le pouvoir royal depuis le ministère du cardinal de Fleury jusqu'à celui de M. de Brienne pour maîtriser les parlemens, celle du chancelier Maupeou est la seule qui ait réussi. Ce coup d'état provoqua une émotion vive, mais passagère; les perspectives nouvelles ouvertes devant une société déjà profondément travaillée par l'esprit démo-

cratique atténuèrent le scandale que cause la violation préméditée des lois chez les peuples dont le sens moral n'est pas encore altéré. A la fin de l'année, Paris avait accepté la nouvelle magistrature; un an plus tard, les résistances provinciales, unanimes au début, avaient cessé à peu près partout. La Bretagne elle-même montra dans la crise de 1771 une sorte de modération que les scènes du passé ne permettaient pas d'attendre.

Le lit de justice tenu à Versailles pour constituer le nouveau parlement de Paris laissa prévoir à Rennes une mesure d'une portée semblable. M. le duc de Duras, à qui revenait l'honneur du rappel de l'ancien parlement, résigna ses fonctions pour n'avoir pas à le frapper; il quitta spontanément le commandement d'une province où il s'était concilié des sympathies nombreuses, et l'arrivée du duc de Fitz-James, son successeur, au nom duquel se rattachaient pour la magistrature les plus irritans souvenirs, fut immédiatement suivie de l'enregistrement forcé des édits portant remboursement des offices du parlement de Bretagne et création de trente-six charges de conseillers rémunérés par l'état. Après une protestation dans laquelle la compagnie invoqua la disposition de l'article 23 du contrat d'union, lequel exigeait le consentement préalable des états pour modifier l'organisation judiciaire de la province, tous ses membres rentrèrent dans une retraite dont ils connaissaient le chemin et qu'ils avaient déjà honorée. Le respect public les y suivit comme toujours; mais le peuple demeura calme, et le palais ne fut pas cette fois déserté par la basoche, comme il l'avait été en 1766. La suppression des *épices* et l'espérance de monter sur des siéges que l'hérédité ne protégerait plus avaient manifestement concilié la faveur des classes moyennes à l'ensemble des mesures prises par le chancelier Maupeou.

Il fallait s'attendre à des réclamations plus vives de la part des états contre des dispositions incompatibles avec les vieilles institutions aristocratiques dont le parlement formait alors la pierre angulaire. Ces réclamations se produisirent en effet aux états de Morlaix, tenus à la fin de 1772; mais le résultat en fut singulièrement amoindri par une querelle longue et confuse engagée entre la noblesse et le tiers sur la forme qu'il conviendrait de donner à ces plaintes adressées au roi. En présence des réclamations de l'assemblée, le duc de Fitz-James, qui assistait à la tenue comme premier commissaire du roi, s'enferma dans un mutisme obstiné, se bornant à répondre aux observations qui lui étaient soumises sur l'incompatibilité manifeste d'une pareille mesure avec le texte de l'acte d'union qu'il avait reçu l'ordre formel de sa majesté d'interdire toute discussion sur cette matière, et suppliant messieurs de la no-

blesse d'obéir aux ordres du monarque aussi aveuglément qu'il le faisait lui-même. A chaque députation nouvelle envoyée par les états, le commandant de la province opposait le même thème avec quelques variantes. Six années auparavant, une pareille attitude aurait mis cette noblesse en insurrection; mais depuis le départ du duc d'Aiguillon les impressions avaient changé. La colère est journalière comme le courage, et l'horizon des esprits n'est pas moins mobile que celui des yeux. Les choses se seraient passées autrement à Rennes ou à Nantes; dans une assemblée peu nombreuse, réunie à l'extrémité de la péninsule, cette violation d'un droit constitutionnel évident ne détermina qu'une protestation inscrite aux registres dans la séance du 25 décembre, protestation qui fut biffée par suite d'un arrêt du conseil rendu le 7 janvier suivant. Cette résolution souveraine, qui atteignait dans son essence la liberté des états, ne provoqua aucune de ces grandes scènes déterminées en d'autres temps par des actes d'une bien moindre importance. Le parlement dissous reçut donc des états un hommage stérile plutôt qu'une assistance effective. L'horizon politique changeait même en Bretagne, et l'on pouvait déjà pressentir que l'intérêt de la magistrature tiendrait une place fort secondaire dans les préoccupations et les luttes de l'avenir. Si un caprice du comte de Maurepas n'avait suggéré à Louis XVI, lors de son avénement, la pensée de relever les parlemens, dont le principal mérite aux yeux de ce ministre frivole était d'être vieux comme lui-même, un gouvernement résolu et réparateur aurait pu profiter de l'œuvre consommée par Maupeou pour assurer le succès de celle qu'allaient entreprendre si vainement l'un après l'autre M. Turgot et M. Necker; mais le mauvais sort de la monarchie en décida autrement. En plaçant M. Turgot dans son conseil et en rappelant les parlemens, le nouveau roi annonçait des réformes qu'il se mettait dans l'impossibilité d'accomplir. Routinières par leurs idées lors même qu'elles affectaient des attitudes presque révolutionnaires, les cours souveraines hâtèrent par leur résistance aux plus utiles innovations la catastrophe dans laquelle elles s'abîmèrent avant le trône. L'infortuné Louis XVI dut consumer les seules années où le bien lui était encore possible dans une lutte stérile pour renverser la barrière qu'il avait spontanément relevée.

De tous les parlemens du royaume déjà soulevés contre le pouvoir au point d'appeler les états-généraux, plus redoutables pour eux-mêmes que pour la couronne, le parlement de Bretagne était le seul qui fût alors placé dans une situation vraie. Gardiens d'un pacte solennellement juré, ses membres défendaient contre les empiétemens ministériels des stipulations précises. Retranché derrière

des garanties écrites qu'il invoquait avec un juste orgueil dans l'anarchie générale des idées et des institutions, ce grand corps aurait été inexpugnable, si le peuple breton ne l'avait soudainement abandonné pour suivre d'autres perspectives et pour se préparer d'autres destinées. L'esprit de réforme, le sentiment du droit commun et de l'égalité devant la loi n'avaient pas pénétré dans les rangs compactes de la noblesse bretonne. Fière de son passé et ne soupçonnant aucun avenir qui pût en égaler la gloire, elle entendait maintenir sans aucun changement des institutions dont elle profitait à peu près seule. Prenant les bornes de son horizon pour les bornes du monde, elle repoussait les idées politiques qui perçaient déjà de toutes parts, bien moins par un calcul sordide dont elle était incapable que par un dévouement aveugle à la seule forme sociale qui revêtît à ses yeux le caractère d'un droit légitime. Elle avait l'esprit moins élevé que le cœur, et ses préjugés de caste tenaient en échec ses meilleurs penchans. Le mouvement si désintéressé qui des sphères de la cour s'épanouit bientôt avec tant d'éclat dans la plupart des assemblées provinciales n'éveilla aucun écho dans les états de Bretagne, et, sauf de très rares exceptions, les idées nouvelles n'y rencontrèrent dans les rangs de la noblesse aucune sorte de sympathie. Il n'y a donc pas à s'étonner si de 1778 à 1782 cette assemblée témoigna une malveillance constante à M. Necker. Les classes ont des instincts sûrs, et, pour cette multitude de gentilshommes, tous résolus à ne pas céder à l'esprit du temps un pouce de terrain, le banquier genevois, dès son premier ministère, laissait pressentir le personnage qui représenterait bientôt en France les deux principes les plus antipathiques aux ordres privilégiés, l'unité administrative du royaume et l'égalité de l'impôt.

Les états n'épargnèrent au directeur-général des finances ni une difficulté ni une chicane, et, lorsque M. Necker fut tombé du pouvoir en 1781, ils enjoignirent à leur procureur-général-syndic de le poursuivre devant le parlement de Rennes pour attaque à la constitution bretonne (1). Ces poursuites, qui ne pouvaient porter sur aucun de ses actes ministériels, furent motivées par plusieurs assertions consignées dans ses écrits. M. Necker avait établi que l'impôt était en Bretagne inférieur pour à peu près moitié à l'ensemble des charges qui pesaient sur la plupart des généralités; il demandait en conséquence une répartition plus équitable, déclarant qu'à ses yeux le premier devoir d'un ministre du roi était de faire rentrer cette grande province dans le droit commun sans tenir compte de dispositions incompatibles avec l'unité de la monarchie (2).

(1) Registre des états, séance du 4 février 1785.

(2) Dans un rapport présenté au roi en 1778 sur les assemblées provinciales,

Transformer les états de Bretagne en une assemblée consultative semblable à celles qu'il se proposait d'organiser dans les autres provinces, telle était manifestement la pensée de M. Necker. Ce fut cette pensée-là que les trois ordres s'accordèrent à trouver criminelle et punissable, et, en se plaçant au point de vue où ils se tenaient eux-mêmes, on comprend qu'elle eût à leurs yeux ce double caractère. Si M. Necker, calviniste et démocrate, ne pouvait espérer en Bretagne ni faveur ni même justice, il y a lieu de s'étonner de l'engouement soudain qu'y excita un personnage sur qui s'était accumulé durant vingt ans le poids de toutes les haines. Les passions font perdre la mémoire en même temps que la raison, et les états oublièrent avec une singulière promptitude le rôle odieux joué par M. de Calonne lors du procès de La Chalotais, pour ne plus voir dans le successeur de M. Necker que l'implacable antagoniste d'un ministre qu'ils détestaient. En s'appropriant une partie des plans de M. Necker relativement aux assemblées provinciales, Calonne avait eu soin de faire pour la Bretagne une exception éclatante. Grâce à cette concession, dont il avait fort bien calculé l'effet, il se trouva en mesure de tout demander à ce pays, qui pressentait l'heure où il aurait à défendre son existence elle-même. Tandis que dans un jour de colère les états refusaient au bon duc de Penthièvre l'avantage dont avaient joui dans tous les temps les princes gouverneurs de recommander quelques sujets pour la charge fructueuse de la députation en cour, ils portaient sans hésiter le don gratuit de 2 à 4 millions, afin d'assister le nouveau contrôleur-général dans l'œuvre de restauration financière entreprise avec une confiance destinée à être cruellement déçue.

A des abus séculaires étaient venues se joindre, pour creuser le gouffre du déficit, les dépenses provoquées de 1778 à 1783 par la guerre d'Amérique. Quoique M. Necker possédât en Europe un crédit personnel jusque-là sans exemple, les emprunts successifs auxquels il avait dû recourir pendant son premier ministère avaient ajouté aux intérêts de la dette une surcharge énorme, et les em-

M. Necker expose la nécessité d'arriver à modifier les constitutions de divers pays d'états. Il insiste spécialement sur la convenance d'abolir la dénomination de *don gratuit* attribuée à la part contributive fournie par eux aux dépenses publiques, l'obligation de concourir aux charges générales du royaume étant de droit strict pour toutes les provinces qui en font partie. A ce passage du rapport, on trouve une note marginale de Louis XVI où l'âme de ce bon prince se révèle tout entière. « Je ne crois pas qu'il soit prudent d'abolir le mot de *don gratuit*, parce que ce mot est antique et attache les amateurs de formes; ensuite il est peut-être bon de laisser à mes successeurs un mot qui leur apprend qu'ils doivent tout attendre de l'amour des Français et ne pas disposer militairement de leurs propriétés. » Voyez *les Assemblées provinciales sous Louis XVI*, par M. Léonce de Lavergne, p. 32.

barras d'argent issus de la guerre étaient immenses, si profitables qu'en eussent été pour la France les résultats politiques. La Bretagne s'était associée avec ardeur à la grande lutte maritime d'où sortit l'indépendance d'un peuple nouveau, et dont les plus émouvans épisodes se passèrent en vue de ses côtes. Elle avait entendu le canon de la *Belle-Poule* et celui de la *Surveillante;* les puissantes escadres que Brest envoyait chaque année devant l'ennemi étaient montées par ses intrépides matelots, et Guichen, Lamothe-Picquet, Kersaint, Kerguélen, tous Bretons, venaient de porter noblement le pavillon français sur toutes les mers. Constituer une marine puissante avait été l'ambition constante de la population bretonne, qui vit avec l'Océan dans un commerce intime de labeurs, de périls et de joies, et cette ambition généreuse était alors satisfaite. Durant trois tenues législatives, la salle des états fut dégarnie d'une portion notable de ses membres, qui avaient en quelque sorte le monopole de fournir leurs officiers aux escadres françaises.

Il n'y a jamais eu de spectacle plus véritablement national que celui de la pompe funèbre ordonnée en 1780 par les états pour honorer la mémoire des officiers et matelots bretons morts dans les deux mondes sous le feu de l'ennemi (1). L'un des détenus de 1766, l'abbé de Boisbilly, membre influent de l'ordre ecclésiastique, avait reçu l'invitation de composer en quelques jours une oraison funèbre : ce discours improvisé, où l'orateur sut faire passer l'odeur de la poudre à canon et l'âpre parfum des grèves natales, remua profondément l'assistance. L'office religieux terminé, les trois ordres, précédés du maréchal d'Aubeterre, alors commandant de la province, rentrèrent en cortége afin d'inaugurer le monument consacré par la Bretagne à ses fils morts pour la France. Au-dessous de la fenêtre ogivale qui éclairait la vaste salle des états se détachaient en lettres d'or sur une large plaque de marbre noir les noms de trente-trois officiers, membres-nés de l'assemblée nationale de leur patrie. Au moment où allait tomber le voile qui les recouvrait encore, M. de La Bintinaye, second de la *Surveillante,* parut sur le théâtre, amputé d'un bras et décoré de la croix de Saint-Louis. A peine âgé de vingt et un ans, cet officier avait reçu de la bouche défaillante du chevalier du Couëdic la double mission d'achever sa victoire et de sauver à tout risque la vie des vaincus. Ce fut à lui qu'incomba la tâche de ramener à Brest, aux acclamations d'un peuple immense, la glorieuse frégate sur laquelle les Anglais arrachés aux flots avaient remplacé l'équipage presque anéanti. Les états avaient décidé qu'une exception serait faite en

(1) Registre des états, séance du 17 janvier 1781.

faveur de M. de La Bintinaye à la disposition du règlement de 1736, dont les termes avaient fixé à vingt-cinq ans l'âge requis pour siéger. Ce jeune homme parut un moment dans l'assemblée pour la remercier d'une distinction qui suffisait, disait-il, à l'honneur de sa vie; il refusa d'ailleurs d'en profiter pour la faire remonter jusqu'au chef héroïque qui avait su inspirer à tous quelque chose de son généreux courage, ajoutant que, s'il était d'âge à mourir pour sa patrie, il manquait encore de l'expérience nécessaire pour en débattre les intérêts. Ces paroles, prononcées avec une modestie charmante, provoquèrent une scène d'enthousiasme dont un historien breton ne peut évoquer le souvenir sans éprouver un serrement de cœur. Huit ans plus tard en effet, la salle qui avait été le théâtre de ces patriotiques effusions vit couler à sa porte le premier sang versé dans nos discordes.

Cependant les événemens marchaient. Les plans de Turgot avaient succombé devant l'obstination de la magistrature, et ceux de Necker ne tardèrent pas à être contrariés par la cour. Le réformateur genevois dut se retirer devant les hésitations de Louis XVI, plein de courage pour supprimer les abus qui le touchaient personnellement, plein de timidité pour réformer ceux qui intéressaient les autres. Après Necker, Calonne succomba sous le poids d'une situation dont il avait commencé par dissimuler toutes les difficultés dans l'espoir de ranimer la confiance, et dont il finit par exagérer tous les périls afin d'imprimer une terreur utile à ses desseins. Dénué des qualités du prêtre et de celles de l'homme d'état, sans vertus comme sans idées, Brienne s'installa aux affaires du seul droit de son impudence. L'unique et le plus fatal effet de son administration fut de paralyser, en le laissant sans direction au moment le plus favorable, le généreux mouvement qui dans les assemblées provinciales avait spontanément rapproché les ordres privilégiés du tiers-état, mouvement qu'à des degrés divers on avait vu se produire partout excepté en Bretagne. En présence de la noblesse française, inclinant dans ses rangs les plus élevés à faire du droit commun en matière financière la base d'institutions encore à naître, nous allons voir en effet la noblesse bretonne s'obstiner seule dans la défense de ses priviléges, partie intégrante à ses yeux des vieilles institutions qu'elle entend conserver.

L'impéritie politique de l'archevêque de Sens eut pour conséquence de retarder la crise dans cette province, parce que Brienne arma simultanément contre lui des intérêts opposés tout prêts à s'y combattre. Afin de faire quelque chose, ce ministre avait convoqué les notables. Un pareil acte, que ne réclamaient ni l'avantage de l'état ni le sentiment public, n'avait eu d'autres signification

que celle d'un refus opposé à la convocation des états-généraux. Réunir des notables choisis par le bon plaisir du souverain, c'était affirmer une fois de plus le droit constamment revendiqué par la royauté de n'avoir à compter qu'avec des pouvoirs consultatifs; rassembler les états-généraux, c'était au contraire reconnaître le droit de la nation de disposer elle-même de ses propres destinées. Ainsi s'engageait la lutte suprême entre l'ancien régime et le régime nouveau, l'un se prévalant de l'autorité des traditions, l'autre lui opposant l'irrésistible élan de ses espérances.

Dans la création d'une *cour plénière* revêtue, sous le bon plaisir du roi, des attributions politiques réclamées par les parlemens, étaient venues se condenser toutes les idées de M. de Brienne et de M. de Lamoignon, magistrat transfuge et ministre fantaisiste. Retirer aux cours souveraines l'enregistrement des édits et retarder la convocation des états-généraux, s'il n'était pas possible de l'empêcher, de cette double pensée était issue une combinaison affublée d'un nom ridicule, puisqu'il ne correspondait pas même au souvenir historique qu'on avait prétendu évoquer. Si l'étrange conception de ces deux personnages, plus impertinens qu'audacieux, avait pu exister ailleurs que sur le papier, elle aurait abouti à une simple réunion de grands seigneurs et de fonctionnaires désignés par la royauté pour contrôler ses actes; l'immense mouvement d'esprit qui travaillait alors la France aurait eu pour seule conséquence de tenir hors des affaires le peuple, la bourgeoisie, le clergé et la noblesse provinciale, c'est-à-dire la totalité des forces vives de la nation. Aussi ne vit-on jamais résistance plus unanime que celle qui fit avorter cet embryon politique. Plus avisé que Brienne, Lamoignon avait imaginé de donner quelque popularité à sa conception malheureuse en y associant une réforme de la magistrature conçue dans un esprit démocratique; il compléta le plan de Maupeou en constituant sous le nom de grands bailliages dans tout le royaume, la Bretagne comprise, des tribunaux dont la juridiction était appelée à s'exercer dans des zones territoriales d'une égale étendue.

Ces édits furent envoyés au parlement de Paris, et celui-ci dut les enregistrer au milieu du plus formidable appareil militaire; mais les difficultés qui se révélèrent dans la capitale n'étaient rien auprès des obstacles que l'œuvre de Brienne et de Lamoignon souleva dans les provinces et plus spécialement en Bretagne. Des ordres secrets enjoignirent au commandant de réunir le parlement de Rennes pour y faire prévaloir par tous les moyens qu'il estimerait nécessaires la volonté souveraine du roi. Ce commandant était alors Henri de Bissy, comte de Thiard, qui venait de succéder au comte

de Montmorin. M. de Thiard était de l'école politique du marquis de La Fayette, école novatrice qui n'aimait pas le despotisme assurément, mais qui détestait encore davantage les priviléges et la prépondérance locale de la noblesse. Le nouveau commandant eut à peine posé le pied sur cette terre, où le passé se dressait encore tout vivant, qu'une barrière infranchissable s'éleva entre l'homme de cour dévoué aux idées nouvelles et le parti des *robins* et des *hobereaux*, comme on disait à Versailles. Ayant, dans la nuit du 10 mai 1788, ordonné au parlement de se réunir à sept heures du matin, M. de Thiard prit ses mesures pour triompher par la force de la résistance désespérée qu'il prévoyait. Un régiment occupa les abords du palais, et la cour en séance se trouva entourée d'un cercle de baïonnettes. A l'arrivée du commandant, elle ordonna de fermer les portes de la salle d'audience et d'en refuser l'accès à M. de Thiard, qui pénétra dans le palais assisté d'une nombreuse et menaçante escorte. Sommé par un huissier, au nom du premier président, de s'expliquer sur les causes d'un appareil si incompatible avec la liberté des magistrats, il déclara venir de par le roi tenir un lit de justice, bien résolu, pour l'accomplissement de ses ordres, à triompher par la force de tous les obstacles, s'il était assez malheureux pour en rencontrer. Cette réponse, transmise à la cour, ne changea point l'attitude de celle-ci. Des sapeurs s'étant présentés pour enfoncer les portes, elles furent ouvertes après que la violence eut été constatée, et le commandant pénétra dans l'enceinte où se tenaient les magistrats assis et couverts. M. de Catuélan, premier président, reçut communication de cinq édits dont il refusa de donner lecture, entendant protester par son silence contre des actes qui entraînaient le renversement de la constitution bretonne et contre la forme en laquelle ces actes lui étaient notifiés. M. de Thiard, avec une inflexibilité militaire, tempérée d'ailleurs par une parfaite politesse, se fit apporter séance tenante les registres du parlement; il enjoignit au greffier d'y inscrire l'un après l'autre ces divers édits, les fit enregistrer successivement *d'exprès commandement du roi*, après avoir demandé toutefois sur chacun d'entre eux ses conclusions en forme à M. le procureur-général. A ces demandes cinq fois réitérées, M. de Caradeuc répondit cinq fois par la lecture de l'article de l'acte d'union de 1532, qui interdisait à des magistrats bretons toute discussion sur des mesures arbitraires, entachées d'une nullité radicale tant qu'elles n'étaient pas validées par l'approbation préalable des états.

L'opération s'accomplit en présence de la cour impassible, mais à laquelle une lettre de cachet du roi déposée par le commandant avait intimé la défense de désemparer. Lorsque M. de Thiard vou-

lut se retirer, il s'aperçut que la retraite était devenue fort difficile. La garnison, qui avait bloqué la cour, se trouvait à son tour bloquée par des masses profondes grossissant à chaque moment, et du milieu desquelles s'élevaient des cris furieux : *Vive le parlement! vive la Bretagne! à bas le despotisme! à bas la cour plénière!* Dans ces clameurs se résumaient les sentimens confus qui agitaient alors cette population, sentimens dans lesquels les vieux souvenirs se mêlaient à des aspirations déjà très vives vers l'avenir, dont l'aube se laissait entrevoir. M. de Thiard avait à peine franchi les portes du palais qu'une grêle de projectiles assaillit son escorte. Les panneaux de sa chaise furent brisés, et une bûche lancée par un bras vigoureux vint à ses côtés atteindre gravement à la tête M. Bertrand de Molleville, intendant de la province, sur lequel la haine publique s'était principalement concentrée. Afin de dégager le commandant, les soldats apprêtaient leurs armes, lorsque M. de Nouainville, capitaine au régiment de Rohan, sortit des rangs en s'écriant : « Soldats, ne tirez pas! ne sommes-nous pas tous citoyens? » Se trompant sur le sens des paroles et sur l'attitude de cet officier, le peuple lapida l'homme qui venait de prononcer le premier un mot destiné à un retentissement immense, et M. de Nouainville tomba baigné dans son sang; mais, désabusés bientôt après et désespérés de leur erreur, les assaillans pénétrèrent dans les rangs de la force armée pour enlever l'officier blessé et le porter en triomphe. Ce mouvement, auquel les soldats s'associèrent avec un empressement significatif, dégagea les abords du palais, et le cortége officiel put regagner l'hôtel du gouvernement au milieu des huées et des imprécations de la foule (1).

Cependant le ministère, informé de cette situation, dirigea sans retard sur la Bretagne toutes les forces alors stationnées dans les provinces limitrophes. Tandis que Rennes était en proie à une exaltation fiévreuse, trois régimens d'infanterie et quelques escadrons se préparaient à entrer dans ses murs; mais une difficulté nouvelle arrêta bientôt le comte de Thiard. Il n'appartenait qu'à la commission intermédiaire de faire les fonds de casernement et d'étapes requis pour une augmentation de garnison aussi considérable. Le comte de Botherel, procureur-général-syndic, l'ayant réunie sur la demande du commandant, cette commission, où venaient se résumer, en l'absence des états, leurs pouvoirs administratifs et toute leur autorité morale, fut unanime pour refuser de concourir à une dépense « manifestement motivée par un projet d'attenter à la

(1) J'ai emprunté le récit de ces événemens et de la plupart de ceux qui vont suivre à un grand nombre d'écrits contemporains, ainsi qu'à l'*Histoire de Rennes*, par MM. Ducrest de Villeneuve et Maillet, et à *Rennes moderne*, par M. A. Marteville, t. III.

liberté du parlement et aux droits et franchises de la province par l'envoi de troupes appelées pour ajouter l'oppression à l'oppression. » Dans ces circonstances critiques, le commandant, déjà en grand ménagement avec la bourgeoisie, où il comptait trouver de futurs auxiliaires, se conduisit avec une grande prudence. Il installa les troupes hors de la ville, pour n'avoir pas à répondre aux réclamations de la communauté, fort jalouse de ses priviléges, quoiqu'elle fût à la veille de les répudier, et il poussa la déférence jusqu'à lui fournir la preuve que la garnison ne faisait aucun des amas d'armes, aucun des approvisionnemens de poudre signalés chaque jour par les rumeurs populaires. M. de Thiard porta des coups secrets, mais terribles, à la puissance du parlement en le présentant comme l'obstacle principal aux progrès des idées d'égalité et de droit commun qui dominaient déjà partout en France. Il ne manqua pas de joindre à cette guerre politique des mesures de précaution afin d'empêcher les magistrats de se réunir pour délibérer, et il fit occuper militairement le palais de justice; mais, des lettres de cachet ayant été adressées dans les derniers jours de mai au premier président et à six de ses collègues pour leur enjoindre de quitter Rennes, la compagnie résolut, en dépit des obstacles, de protester contre la violence. Le 2 juin, la plupart de ses membres se trouvèrent à cinq heures du matin réunis à l'hôtel de Cuillé, mis à leur disposition par le président de ce nom. Ce fut là que le vieux parlement de Bretagne entendit pour la dernière fois le bruit des acclamations publiques, et qu'il prit une délibération solennelle dont l'importance m'oblige à citer le texte même :

« Considérant que l'arrivée de plusieurs régimens dans la ville de Rennes est le présage de nouveaux coups d'autorité et de violences personnelles contre les citoyens, et que les changemens préparés dans la constitution française ne pourraient être opérés légalement que par *la nation assemblée dans les formes anciennes, en états-généraux*,... la cour déclare nulle et illégale la transcription des édits, ordonnances et déclarations portés sur ses registres, fait défense à toutes personnes d'y obéir, à tous juges d'y avoir égard sous les peines qui y échéent,... déclare Thiard personnellement responsable envers le roi, la province et tous ceux qui y auraient intérêt de tous les événemens auxquels le séjour des gens de guerre pourrait donner lieu, déclare de plus ladite cour itérativement dénoncer au roi et *à la nation* comme coupables du crime de *lèse-nation* ceux qui, dans la perversité de leurs cœurs, ont osé concevoir, proposer et faire exécuter des projets qui tendent à la subversion fatale de l'ordre civil. »

Cependant le commandant, tardivement informé, venait de don-

ner l'ordre de pénétrer par la force dans l'hôtel de Cuillé pour dissiper une réunion que ses instructions lui prescrivaient d'empêcher à tout prix; mais les deux régimens de Rohan et de Penthièvre, qui formaient la plus notable partie de la garnison, comptaient dans leurs rangs une fort grande quantité d'officiers bretons. Par une inspiration simultanée, ces officiers résolurent d'offrir leur démission et de briser leur épée pour n'avoir pas à l'employer contre leurs compatriotes. Le comte d'Hervilly, colonel du régiment de Penthièvre, dut donc s'avancer à peu près seul à la tête de ses soldats; mais, avant qu'il ait pu pénétrer jusqu'aux portes massives de l'hôtel, fermées à double tour, des groupes où se mêlent pour cette fois encore de jeunes gentilshommes et des étudians en droit entourent cet officier supérieur, l'interpellent, le menacent. Une Clorinde sort de la foule et vient proposer un duel au colonel éperdu. Par un procédé moins chevaleresque, quelques assaillans renversent M. d'Hervilly et lui arrachent ses épaulettes. Ses soldats s'avancent pour le dégager, et l'on touchait au moment d'une mêlée sanglante, lorsque l'apparition des magistrats, descendus en robes rouges sur la voie publique, suspendit toutes les colères en provoquant tous les respects. Une sorte de transaction intervint, et la multitude consentit à se retirer, sous l'expresse condition que les soldats déchargeraient immédiatement leurs armes et mettraient *la crosse en l'air*. Les choses en effet se passèrent ainsi, et au 2 juin 1788 remonte une première victoire, dont ni le sens ni la formule ne se sont perdus.

Après les scènes qui avaient signalé cette journée, les magistrats ne pouvaient songer à prolonger une situation pleine de périls pour la population tout entière. Obéissant donc aux quarante-huit lettres de cachet qui venaient de leur être notifiées, ils quittèrent Rennes, après avoir désigné une députation de douze membres chargée d'aller porter au roi la protestation de la cour et l'expression de sa profonde douleur. Les gentilshommes habitant les environs de Rennes se réunirent en même temps dans les bureaux de la commission intermédiaire, et délibérèrent sous l'énergique impulsion du procureur-syndic des états, M. de Botherel, sorte de Caton impassible sur les ruines d'un monde écroulé. Ces gentilshommes, se considérant comme autorisés à statuer pour leur ordre, donnèrent aussi mandat à douze d'entre eux de se rendre à Versailles et de faire tous leurs efforts pour être admis auprès du roi. Ces députés partirent en effet sans nul retard; mais ils étaient à peine arrivés à Paris, qu'un ordre ministériel les confinait à la Bastille (1). L'an-

(1) J'emprunte les noms des députés de la noblesse mis à la Bastille à une chanson

nonce de leur incarcération mit la Bretagne en feu. Par un mouvement spontané, les neuf bureaux diocésains se réunirent et décidèrent l'envoi à Paris de six délégués par diocèse, choisis en nombre égal dans les trois ordres. Cette députation de 54 membres reçut pour instruction de rédiger un mémoire général à présenter au roi sur les griefs de la province, et de réclamer avec la liberté des détenus bretons la levée générale de toutes les lettres de cachet. Il était prescrit à ces délégués de se rendre dans la capitale par la voie qu'ils estimeraient la plus sûre; le pouvoir écrit délivré à chacun d'eux portait l'injonction de ne déférer à aucun ordre ministériel de nature à mettre obstacle à l'accomplissement de leur mission, et, dans le cas où l'on tenterait de les arrêter, il les autorisait, après avoir décliné leurs noms et qualités, à repousser au besoin la force par la force, dans la mesure où ils le jugeraient prudent et possible. A cette députation officielle, plusieurs communautés urbaines adjoignirent à leurs propres frais des envoyés spéciaux, chargés d'appuyer à Paris les délégués des trois ordres, d'entretenir avec les corps de ville auxquels ils appartenaient une correspondance politique, qui prit vers la fin de 1788 une forme régulière et exerça sur l'opinion une influence considérable. Le duc de Penthièvre fit le meilleur accueil aux membres de la grande députation, tous réunis à Paris dans le courant du mois d'août; mais la bienveillance de ce prince ne les aurait point empêchés de subir le sort de leurs prédécesseurs, si le cabinet de M. de Brienne n'était enfin tombé sous la réprobation publique, et si ce ministre n'avait lui-même à sa dernière heure évoqué les états-généraux. M. Necker fut reporté aux affaires par la puissance de l'opinion, dont ce ministre n'était lui-même qu'un instrument passager, et l'un des premiers gages qu'il lui donna fut la réintégration des parlemens et la mise en liberté des prisonniers bretons.

En 1788, la Bretagne partageait avec le Dauphiné la sympathique attention de la France. Si opposés que fussent au fond les sentimens et les vues dont s'inspiraient les notabilités de ces deux provinces, l'éclat et la fermeté de leur résistance au pouvoir absolu les avaient enveloppées jusqu'alors dans une sorte de popularité commune. Cette popularité se révéla le 24 septembre 1788 à

populaire en douze couplets composés en l'honneur de chacun d'entre eux. C'étaient MM. de Guer, de La Royerie, de Trémargat, des Nétumières, de Becdelièvre, de Bédée, de Chastillon, de La Fruglaye, de Cicé, de Carné, de Montluc et de Hercé. Les prisonniers de la Bastille furent accueillis à leur rentrée en Bretagne par des démonstrations enthousiastes qui ne concoururent pas peu à tromper la noblesse sur l'état véritable de l'opinion, car à la *Chanson des douze* ne tarda pas à succéder la chanson de *Ça ira*. —Voir *la Révolution en Bretagne*, par M. Duchatellier, t. Ier, ch. IV.

la rentrée du parlement de Paris, solennité pour laquelle la bienveillance des magistrats avait convoqué la nombreuse députation envoyée par les neuf diocèses. Reçus par des officiers de la cour à leur entrée au palais de justice, les membres de la députation furent placés sur des siéges d'honneur, et toutes les têtes se découvrirent sur leur passage aux cris de : *vivent les Bretons! vivent les états-généraux! vive la liberté* (1)!

On pourrait dater de la rentrée des cinquante-quatre délégués en Bretagne la révolution morale qui imprima en quelques semaines aux idées et aux passions politiques de cette contrée un cours tout différent de celui qu'elles avaient eu si longtemps. Partout accueillis avec empressement, ils avaient respiré à pleins poumons l'atmosphère enflammée de la capitale, où leurs yeux furent comme éblouis par des clartés nouvelles. En comparant le vaste champ ouvert devant la bourgeoisie française par la convocation des états-généraux à celui que réservait au tiers-état cette vieille constitution bretonne pour l'intégrité de laquelle on venait de livrer ensemble un rude combat, les classes séparées de l'ordre privilégié par une barrière qu'il fallait plusieurs générations pour franchir en vinrent à penser qu'elles avaient fait jusqu'alors un métier de dupes, et une jalousie d'autant plus implacable qu'elle avait été tardive sembla tout à coup les mordre au cœur. A l'énergie de sa haine, on aurait dit que la bourgeoisie voulait faire payer à la noblesse les longs arrérages de sa patience. Alors s'établirent à tous les foyers domestiques de redoutables parallèles entre les charges et les avantages attribués aux diverses classes de la société par les institutions particulières de la Bretagne : d'un côté, la population rurale accablée sous le poids des fouages, des redevances féodales et des corvées, et la bourgeoisie des villes supportant seule les charges de l'impôt territorial, du casernement, des étapes, acquittant la presque totalité de la capitation (2); de l'autre, la noblesse ne concourant guère qu'aux impôts de consommation, ayant dans l'assemblée représentative de huit à neuf cents représentans tandis que le tiers n'en avait que quarante-deux, maîtresse de l'armée, de la marine et du parlement, se votant à elle-même des subsides nombreux sous forme de gratifications aux officiers des états, de pensions militaires et de subventions aux établissemens d'éducation réservés pour ses enfans.

(1) *Histoire de la révolution dans les départemens de l'ancienne Bretagne*, par M. A. Duchatellier, t. Ier, p. 65.

(2) Sur une somme totale de 1,700,000 livres, la noblesse ne payait pour sa part dans la capitation qu'une somme de 150,000 livres.

Ici donc tous les honneurs et tous les biens, là toutes les charges avec tous les dédains, et, comme par grâce, quelques établissemens de charité : tel fut le thème brûlant des conversations quotidiennes dans un pays qui s'éveillait pour la première fois aux émotions de la vie publique.

L'un des soins du nouveau cabinet avait été de demander à tous les Français d'adresser soit au public par la voie de la presse, soit au gouvernement lui-même par des communications particulières, leurs vues sur l'œuvre de ces états-généraux, dont la convocation venait d'être décrétée sans que personne sût rien encore ni de la forme qu'il conviendrait de leur donner, ni de la direction à imprimer à leur zèle effervescent. Cette invitation, succédant aux travaux des assemblées provinciales, avait communiqué à l'esprit public dans toute la France un mouvement que notre égoïste lassitude nous permet à peine de comprendre. Nulle part cependant la fièvre des nouveautés ne fut plus ardente qu'en Bretagne, nulle part la presse locale ne travailla d'une activité plus furieuse et avec un succès plus complet à rattraper le temps perdu en faisant table rase de toutes les choses et de toutes les idées de la veille. On retrouve dans un monceau de brochures, pour la plupart imprimées à Rennes, la trace des colères du temps et de passions que leur sincérité dispensait de justice. Au premier rang, il faut placer le *Mémoire pour le tiers-état de Bretagne*, ouvrage de M. Gohier, avocat au parlement, qui, après avoir été un moment dans sa province l'émule de Sieyès, en devint plus tard le collègue au directoire exécutif. Cet écrit, dont l'effet fut immense, est un acte d'accusation contre la noblesse bretonne, contre sa prépondérance au sein des états et dans le parlement. A des observations fondées sont superposées des imputations parfaitement fausses, mais alors tenues pour vraies. Les conclusions en sont d'ailleurs plus modérées que les prémisses : elles se réduisent à réclamer, avec le maintien des vieux états de Bretagne, qu'aux premiers mois de 1789 personne encore n'admettait la possibilité de supprimer, l'égale répartition des impôts et un nouveau mode de représentation pour les deux ordres privilégiés. Cet écrit devint l'évangile politique de quiquiconque n'était pas né gentilhomme. Le clergé et le peuple des campagnes y adhérèrent avec moins de passion, mais avec autant de fermeté que la bourgeoisie, et la noblesse demeura seule sur le terrain de l'antique constitution, où, malgré son isolement, elle persistait à se croire invincible. Une presse d'une fécondité inépuisable et que l'autorité ne réprimait plus attaquait chaque jour en langue française, et quelquefois en langue bretonne, les deux idoles de la veille, les états et le parlement, mêlant la calomnie aux bonnes

raisons et imprimant à la polémique populaire le ton le plus injurieux et le plus acerbe (1).

On touchait cependant à l'époque de l'ouverture des états ordinaires de la province, qui venait d'être fixée au 29 décembre 1788. Cette circonstance, coïncidant avec l'injonction faite par le roi à toutes les communautés et corporations du royaume d'avoir à se réunir pour procéder à la rédaction des cahiers destinés aux états-généraux, porta l'effervescence à son paroxysme. Depuis le mois d'octobre 1788, tous les barreaux et tous les corps de ville de la Bretagne furent en permanence. Il n'y eut pas un incident politique survenu soit à Paris, soit à Rennes, qui ne donnât lieu à une consultation juridique et à une délibération municipale. La plupart des grandes communautés urbaines avaient déjà des agens à Paris, et toutes se concertèrent pour faire appuyer à Rennes, par des délégués extraordinaires, les demandes que leurs députés aux états avaient reçu le mandat impératif de faire prévaloir dans cette assemblée. Les membres du tiers allaient donc dans ce moment décisif se trouver placés sous le coup de prescriptions étroites et sous l'œil de surveillans empressés de faire preuve de zèle à l'heure où s'éveillaient dans tous les cœurs les premières étincelles de l'ambition politique.

Durant cette période agitée, une corporation se fit à Rennes, du seul droit de sa dévorante activité, le centre de tous les efforts, qu'il fallût écrire ou combattre, prononcer des harangues ou descendre dans la rue. L'école de droit joua en Bretagne, en 1788 et 1789, un rôle très considérable, et sut associer presque toujours à l'ardeur de la jeunesse une modération généreuse. Fortement organisée, comme l'étaient les diverses corporations intellectuelles dans la vieille société française, ayant sa juridiction et ses priviléges, l'école avait alors à sa tête un prévôt que les magistrats reconnaissans avaient salué, lors de l'émeute du 2 juin, du nom de général du parlement, rôle qu'il abandonna pour prendre contre le parlement celui de général de la révolution. Jean-Victor Moreau, fils d'un honorable avocat de Morlaix, avait été destiné au barreau,

(1) Parmi ces nombreux pamphlets, j'en citerai quelques-uns dont le titre est significatif : — *L'ombre de Duguesclin au clergé et aux nobles de Bretagne;* — *Les mânes de Duparc-Poullain venant éclairer ses concitoyens;* — *Lettres d'un cultivateur à ses frères dans le servage;* — *Homélie où l'on voit ce qu'il faut penser de la conduite de la noblesse de Bretagne;* — *Apologie de la conduite du tiers calomnié par la noblesse à l'occasion des événemens de Rennes;* — *Sentimens d'un patriote sur ce qui s'est passé à Rennes;* — *Arlequin réformateur dans la cuisine des moines;* — *Le droit du seigneur;* — *Confiteor des gentilshommes bretons se confessant à la patrie opprimée;* — *Les litanies du tiers-état de Bretagne;* — *La semaine sainte et les lamentations du tiers-état;* — *Le Magnificat du tiers-état*, etc., etc.

encore qu'au sortir du collége il eût tenté de quitter la maison paternelle pour contracter un engagement militaire. Revenu à plus de déférence pour la volonté de ses parens, il commença son droit en 1782. Spirituel et bienveillant, cet étudiant de septième année exerçait sur ses camarades une autorité universellement acceptée, et jouissait en bon vivant de toutes les prérogatives de sa charge, telles que le droit d'occuper une première loge au spectacle et de recevoir la première visite de toute actrice aspirant à débuter. Le futur vainqueur de Hochstedt et de Hohenlinden, ayant fait des efforts superflus pour conquérir le diplôme d'avocat, se jeta dans la lutte politique, où il trouva une carrière plus conforme à sa vocation. L'année si pleine qui nous occupe vit successivement le jeune Moreau dirigeant dans les rues de Rennes les efforts de ses camarades, portant à Louis XVI, comme l'un des délégués du tiers, les protestations de la ville contre les résolutions prises aux états par la noblesse, organisant à Pontivy la fédération bretonne, et quittant son pays à la tête d'une compagnie d'artillerie pour concourir deux ans plus tard à la conquête de la Hollande comme général de division. Les hommes et les choses marchaient alors à pas de géant; une fortune militaire se faisait en six mois, et encore suffisait-il de moins de temps pour renverser l'œuvre des siècles.

Les quarante-deux communautés représentées aux états avaient, à la fin de décembre 1788, donné à leurs mandataires dans cette assemblée la charge formelle de réclamer préalablement à toute délibération les trois points suivans : suppression de tous les priviléges pécuniaires, représentation pour le tiers égale à celle des deux premiers ordres réunis, et substitution du vote par tête au vote par ordre, jusqu'alors pratiqué, leur enjoignant de plus de ne prendre part à aucune opération tant que cette triple concession n'aurait pas été accordée. Il fallait malheureusement s'attendre, d'après les dispositions bien connues de la grande majorité des gentilshommes, à un refus catégorique, si légitimes que ces réclamations fussent en elles-mêmes. La noblesse s'était engagée par serment, et personne ne l'ignorait, à considérer comme ayant forfait à l'honneur quiconque proposerait, en présence d'injonctions comminatoires, de modifier des institutions dont elle se tenait pour responsable envers la postérité. Consulté par M. Necker sur la représentation du tiers au sein des états-généraux, le parlement de Rennes venait d'ailleurs de repousser, conformément au dernier avis des notables, le principe du doublement, en réclamant l'application du mode suivi en 1614; enfin à l'ardente polémique de la démocratie la noblesse répondait par une polémique non moins animée, dont le ton ne laissait aucun doute ni sur sa pensée ni sur

ses projets aux états. Elle n'admettait du reste en aucune façon que la Bretagne pût consentir à comparaître aux états-généraux du royaume autrement que par l'intervention de députés choisis pour les trois ordres par la représentation provinciale elle-même, selon ce qui s'était constamment pratiqué depuis la réunion à la monarchie, et personne n'ignore qu'elle persista jusqu'à la fin dans cette résolution déplorable.

Un gentilhomme qui s'était fait remarquer aux états par la pittoresque hardiesse de sa parole, M. le chevalier de Guer, se donna la tâche de combattre toutes les demandes du tiers, et l'accomplit avec plus de talent que de prudence. Dans une série de *Lettres au peuple de Rennes*, il s'efforce d'établir une distinction radicale entre ce qu'il nomme le haut et le bas tiers, l'un composé de personnalités ambitieuses, l'autre de deux millions d'hommes qu'il s'agirait de leur sacrifier. Selon M. de Guer, l'égalité des impôts et la substitution du droit commun de la monarchie au régime particulier dont jouit la province et qu'elle a si glorieusement défendu provoqueraient pour le peuple breton une condition matérielle et morale cent fois pire que celle dont on réclame à si grands cris le changement. Le droit commun du royaume introduira en Bretagne la gabelle avec les autres inventions fiscales que ses courageux efforts sont parvenus à écarter du moins en partie. Au lieu de 12 fr. d'impôt par tête, on y paiera la moyenne générale en France, qui est d'environ 22 francs; au lieu de faire ses propres lois, on subira celles que dictera une majorité étrangère à l'histoire comme à l'esprit du peuple breton, et ce noble pays, cessant d'être lui-même, regrettera bientôt d'avoir sacrifié ses intérêts aux exigences de certaines vanités et au prestige d'idées non éprouvées par l'expérience. Tout cela ne manquait pas de portée, et les habitans de l'Ille-et-Vilaine trouvent peut-être aujourd'hui M. de Guer assez sagace pour avoir prévu d'aussi loin les budgets de 2 milliards; mais le jeune publiciste ignorait deux choses : la première, que les masses rurales, inertes par elles-mêmes, ne sauraient empêcher l'évolution d'une pensée puissante, la seconde, que, si dans les grandes crises où sont engagées les destinées des nations il vient un jour où les intérêts peuvent l'emporter sur les idées, les idées marchent tout d'abord au pas de charge et sont toujours assurées de la première victoire.

Pour avoir été tardive, la tourmente ne sévissait en Bretagne qu'avec plus de fureur. Après avoir, durant plusieurs mois d'une polémique implacable, remué toutes les passions et posé tous les problèmes, elle s'abattit tout à coup sur le cloître gothique où venaient de se réunir les représentans de ce petit peuple qui allait

disparaître. Le comte de Boisgelin, M. de Girac, évêque de Rennes, et M. Borie, sénéchal de cette ville, reçurent la charge de présider ces dernières assises, auxquelles les gentilshommes étaient accourus de tous les points de la province, nombreux et armés comme pour une bataille décisive. Après l'accomplissement des formalités d'usage, le président du tiers annonça en assemblée générale que tous ses collègues avaient reçu de leurs communautés l'injonction formelle de ne prendre part à aucune discussion et de ne concourir à aucun vote avant l'admission par les états de certaines demandes qu'ils avaient charge de leur soumettre. Au premier rang figurait, avec la suppression des immunités financières, la concession au sein de l'assemblée provinciale d'une représentation du tiers égale à celle des deux autres ordres réunis, concession qu'un édit royal venait quelques jours auparavant d'octroyer à la nation pour les prochains états-généraux du royaume. Un pareil changement, si naturel qu'il fût de le souhaiter, impliquait un bouleversement complet des institutions existantes, puisque l'assistance aux états était devenue en Bretagne depuis la ligue le droit personnel de tous les hommes d'extraction noble.

Aussi les deux ordres privilégiés, s'appuyant sur le règlement, répondirent-ils tout d'une voix que le cours habituel des travaux ne pouvait être interrompu par une sommation tout au moins intempestive, ajoutant qu'un vœu exprimé relativement à des modifications organiques ne serait à sa place, si les états jugeaient à propos de l'admettre, que dans le cahier final, dont la rédaction devait suivre les opérations ordinaires et non les précéder. Opposer le texte d'un règlement à une révolution qui frappait à la porte, c'était imiter les enfans qui amoncellent du sable pour arrêter la mer. Dans l'isolement où la jetait le cours des idées et des choses, la noblesse s'enivrait du bruit de ses paroles en présence du tiers déployant de son côté une force d'inertie qui suffisait pour lui assurer la victoire. Une semaine s'écoula en négociations stériles; le troisième ordre se refusa même à parapher, selon l'usage, le registre des délibérations, ce qui interdisait toute inscription régulière des actes de l'assemblée. En secrète entente avec la bourgeoisie, dont les vœux ne dépassaient sur aucun point le cercle tracé par le programme de M. Necker, le comte de Thiard saisit avec empressement cette occasion pour interrompre les états, dont les bruyantes allures étaient antipathiques à la froide élégance de ses habitudes. Le 7 janvier 1789, il portait à l'assemblée un ordre du roi qui en suspendait les opérations jusqu'au 5 février suivant, afin de mettre messieurs du tiers en mesure de réclamer une modification à leur mandat impératif, si leurs commettans jugeaient à propos de l'ac-

corder. Le troisième ordre quitta immédiatement la salle, aux applaudissemens du peuple, qui venait de s'introduire dans la tribune réservée au public; il sortit le front serein et parfaitement assuré du sens des délibérations qu'on allait provoquer. La noblesse continua de siéger malgré l'invitation de quitter la salle qui lui fut adressée par le commandant, et le chevalier de Guer commit l'impardonnable faute de lui faire consacrer par un serment l'engagement de maintenir intégralement la constitution bretonne et de n'accepter, sous peine d'infamie, aucun mandat pour siéger au sein des états-généraux du royaume, s'il n'était délivré par les états de la province dans la forme traditionnelle.

Cependant du 15 au 20 janvier toutes les communautés et toutes les corporations constituées se réunirent conformément à l'ordre du roi, et, comme il était facile de le prévoir, aux premières instructions d'une forme mesurée succédèrent des injonctions injurieuses. La réunion des communautés urbaines avait été provoquée par un arrêt du conseil; mais, en se prévalant de la constitution particulière de la Bretagne, le parlement de Rennes avait cru pouvoir déclarer cet arrêt du conseil non avenu, et il était allé jusqu'à décréter d'ajournement personnel tous les maires qui convoqueraient les citoyens pour délibérer sur des matières que le parlement maintenait être du seul ressort des états de la province. On devine qu'une aussi imprudente injonction n'arrêta personne, et qu'elle eut pour seul effet de surexciter encore les passions et de faire des magistrats l'objet principal de la haine publique, le point de mire de toutes les attaques.

Les nobles et les parlementaires, voyant le terrain se dérober sous leurs pas, imaginèrent d'organiser à Rennes, où l'aristocratie de robe et d'épée tenait une fort grande place, des manifestations en sens inverse de celles qui avaient lieu dans un intérêt démocratique, et crurent pouvoir donner le change à l'opinion en faisant réclamer par des assemblées formées sous leur influence le maintien de l'état de choses déserté par la faveur populaire. Le 26 janvier 1789, des avis nombreux convoquèrent au champ Montmorin ce qu'on nommait alors *les réclamans de la constitution noble*. Plusieurs centaines de personnes s'y rassemblèrent, et les témoignages contemporains sont unanimes pour constater que la plus grande partie de l'assistance était formée par les porteurs de chaises et les domestiques des maisons nobles, qui avaient dépouillé leur livrée pour exercer avec une indépendance moins contestable leurs droits de citoyens (1). Dans cette réunion en plein air, assez promptement

(1) Voir entre autres relations le *Précis historique des faits arrivés à Rennes les*

dissipée par un froid glacial, un seul discours paraît avoir été prononcé. L'orateur était un garçon de salle au service des états, et celui-ci n'eut aucune peine à persuader ses auditeurs de l'excellence du régime qui les faisait vivre. A cette manifestation d'un sentiment fort légitime succéda une haute imprudence. Les assistans se rendirent au palais aux cris de *vivent les états! vive le parlement!* dans l'intention de réclamer une diminution dans le prix du pain. La cour siégeait au moment où ils se présentèrent à la barre, et la facilité insolite avec laquelle ils y furent admis ne permit guère de douter d'un concert préalable. Le parlement promit de prendre de promptes mesures pour alléger les souffrances publiques, et les pétitionnaires, charmés d'un pareil accueil, ne tardèrent pas à donner à leur reconnaissance le cours le plus désordonné. Sur la place du palais se trouvait un café, qui, dans ces jours agités, formait pour la bourgeoisie le centre habituel de ses réunions politiques. Une vingtaine d'étudians postés en curieux à la porte, ayant pris en présence de la manifestation une attitude peu sympathique, reçurent une volée de coups de poing et de coups de bâton, déplorables violences qui furent le prélude de scènes plus sanglantes. Ces jeunes gens étaient sans armes, mais ils ne tardèrent pas à s'en procurer, car deux heures après il n'existait plus un seul fusil de chasse chez les armuriers, et le dépôt des compagnies bourgeoises ne tardait pas à être forcé.

L'intervention de la garnison et la nuit qui s'avançait suspendirent la vengeance; mais l'aurore du lendemain trouva chacun armé de fusils, de pistolets, d'épées, et à son poste de combat. D'une part, l'école de droit devint le quartier-général d'une armée dont Moreau fut le chef; de l'autre, la noblesse, munie de fusils à deux coups, rares encore à cette époque, transforma en forteresse la salle des états, dont elle barricada solidement les portes. Bientôt toutes les rues de la ville furent le théâtre de rencontres entre les gentilshommes isolés qui s'efforçaient de rejoindre le gros de la noblesse réunie aux Cordeliers et les jeunes gens, partout postés afin de leur barrer le passage. Des deux côtés, on mit l'épée à la main avec la même bravoure, quoique avec une expérience inégale. Les projectiles pleuvaient des fenêtres sur les combattans, les femmes de la bourgeoisie, comme celles de la noblesse, prodiguant les plus chaleureux encouragemens à ces luttes fratricides. M. de Boishue tomba mort sous les yeux de sa mère, placée à son balcon et l'excitant de la voix; M. de Saint-Riveult succomba après avoir fait

26 et 27 janvier 1789, remis au roi par les députés du tiers-état en cour, mars 1789.

mordre la poussière à plusieurs assaillans; il périt à côté de son ami de collége, le jeune chevalier de Chateaubriand, engagé lui-même dans ce conflit, qu'il a décrit d'une manière moins exacte que pittoresque, car déjà la muse emportait René dans le pays des chimères (1). On eût dit qu'une longue suite de générations sortaient du tombeau pour régler leurs comptes dans ce triste jour. Le sang qui coulait de toutes parts excitait, au lieu de l'éteindre, l'ardeur de ces haines sauvages. Un étudiant fut renversé par quelques domestiques accourus pour défendre leur maître; celui-ci, voulant sauver la vie de ce jeune homme, lui tend la main afin de le relever; l'étudiant la repousse en s'écriant : « Plutôt mourir que de vous rien devoir! » Un autre aperçoit le marquis de Montbourcher sortant de son hôtel profondément attristé et fort résolu à demeurer étranger à cette épouvantable lutte; se trompant sur son attitude, le jeune homme s'écrie : « Vous dédaignez sans doute, monsieur, de vous mesurer avec un bourgeois? — Je vais vous prouver le contraire, répond M. de Montbourcher, qui met aussitôt l'épée à la main, désarme d'une première passe son novice adversaire et se jette dans ses bras en s'écriant : — Ah! monsieur, nous nous haïrions moins, si nous nous connaissions mieux! »

Vers le soir, cinq ou six cents combattans, résolus à vendre chèrement leur vie, étaient renfermés aux Cordeliers, et les flots du peuple n'étaient écartés de cette sorte de place d'armes que par un cordon de troupes de ligne dont les dispositions hésitantes rendaient l'intervention fort périlleuse. A une nuit d'angoisse succéda une journée plus terrible. Le blocus se trouva le matin tellement resserré qu'afin de se procurer quelques vivres les gentilshommes affamés durent rétablir à tout prix leurs communications avec le dehors. Une décharge meurtrière partie de l'intérieur du couvent en dégagea en effet les abords; mais le peuple, un moment dispersé, ne tarda pas à revenir exaspéré et à tout disposer pour l'incendie. En présence du bûcher qui se préparait au centre même de la ville, le sang-froid revint aux plus furieux. M. de Thiard, retrouvant enfin la résolution dont il avait manqué depuis l'ouverture de la crise, entama une négociation qui ne dura pas moins de trente-six heures, et du succès de laquelle il désespéra plus d'une fois. Après des efforts que l'imminence du danger rendit seule efficaces, le commandant parvint à faire agréer aux deux partis les termes d'un arrangement qui n'effleurait l'honneur ni de l'un ni de l'autre. Par une capitulation dont tous les termes furent minutieusement débattus, on s'engagea à ne plus se provoquer de part

(1) Voir *les États de Bretagne* aux *Mémoires d'outre-tombe*, t. Ier.

ni d'autre; il fut en outre décidé que les armes à feu des bourgeois et des étudians seraient placées dans un dépôt public, et que les gentilshommes remettraient les leurs dans la salle des Cordeliers, d'où ils sortirent en conservant seulement leurs épées.

Si cette convention n'avait été signée, pas un noble n'aurait probablement survécu, de nouveaux combattans arrivant de tous côtés pour s'engager dans la lutte avec la double ardeur que leur inspiraient et leur propre jeunesse et la jeunesse de leurs idées. Dès le commencement des troubles, le prévôt de l'école avait expédié à franc étrier des messages à toutes les villes des environs, et déjà quatre cents Nantais, suivis bientôt d'un nombre à peu près égal de Malouins, étaient aux portes de Rennes. Ce ne fut pas sans une peine extrême que M. de Thiard, malgré la faveur que sa conduite venait de lui concilier dans tous les rangs de la bourgeoisie, parvint à décider les volontaires à déposer les armes avant de pénétrer dans la ville, en acceptant pour leur propre compte les termes de l'arrangement conclu la veille.

Alors en butte à toutes les rigueurs de l'opinion, le parlement paya cher le prix de ces funestes journées. Les troubles étaient à peine terminés, qu'il commença une instruction, dont le cours fut bientôt arrêté par un refus à peu près général de comparaître devant lui et de reconnaître sa juridiction. On maintenait que le parlement avait été l'auteur principal de l'émeute par le concours donné aux pétitionnaires du champ Montmorin, de telle sorte que, s'il connaissait de l'affaire, il serait juge et partie dans sa cause. Le barreau de Rennes, qui avait vécu si longtemps avec la magistrature dans une respectueuse intimité, signa une consultation profondément blessante, dont l'existence seule constatait une révolution déjà moralement consommée. Si durant quelques mois le parlement de Bretagne rendit encore des arrêts, à partir de ce jour son existence politique fut terminée.

Cependant une même pensée dominait le peuple jusque dans ses couches les plus obscures. Le règlement royal du 16 mars 1789 venait de convoquer dans les bailliages tous les citoyens appelés à rédiger les cahiers pour les trois ordres et à choisir leurs représentans aux états-généraux, dont l'ouverture définitive avait été fixée au 5 mai. La population bretonne s'y porta en foule, et les députés du tiers aux états-généraux reçurent de leurs commettans des mandats en tout point semblables à ceux que les représentans de cet ordre avaient naguère portés au sein de l'assemblée provinciale. Le clergé paroissial, étroitement associé à la population rurale, dont il sortait presque tout entier, se rendit de son côté aux comices électoraux avec un entrain que ne parvinrent pas à ralentir les

anathèmes lancés à Rennes par les deux ordres privilégiés contre quiconque consentirait à accepter, pour la députation aux états-généraux, un mandat direct délivré dans les bailliages. Vingt-deux curés, élus par leurs confrères au sein des neuf diocèses de Bretagne, assistaient à Versailles à l'ouverture de l'assemblée nationale. Fort dévoués pour la plupart aux idées nouvelles, ces ecclésiastiques furent des premiers à pénétrer au jeu de paume, et leur concours ne devait manquer à la cause de la révolution que lorsque cette cause cessa d'être celle de la liberté.

Immobile et compacte, la noblesse bretonne n'était donc plus qu'un rocher perdu dans l'immensité de l'océan, et dont un dernier flot allait bientôt couvrir la cime. Un ordre royal venait de la convoquer à Saint-Brieuc pour le 16 avril, afin qu'elle eût à lever les obstacles opposés par elle à la nomination de ses députés aux états-généraux, en opérant cette élection conformément au mode déterminé pour la généralité du royaume et pratiqué partout sans aucune observation. Cette noblesse eut alors pour la première fois le sentiment de son isolement profond. Elle tenta d'y échapper par quelques concessions importantes, mais qui toutefois n'entamèrent sur aucun point l'intégrité de sa vieille foi politique. Délibérant, comme à Rennes, sous la présidence du comte de Boisgelin, l'ordre de la noblesse déclara qu'il était disposé à reconnaître la convenance d'une représentation plus étendue accordée à l'église et au tiers, et qu'il était prêt à voter, « à la tenue prochaine des états de Bretagne constitutionnellement assemblés en trois ordres, une égale répartition des impositions qui seront consenties dans lesdits états réunis et délibérant *selon les formes accoutumées* (1). »

On ne pouvait se tromper sur la portée de ces propositions manifestement incompatibles avec les faits accomplis. Afin qu'il ne demeurât aucun doute sur la volonté de la noblesse de n'abandonner, en renonçant à ses avantages pécuniaires, aucune de ses prérogatives politiques, elle déclara « que quiconque maintiendrait erprésenter la province aux états-généraux du royaume en vertu d'une élection qui n'aurait pas été faite dans le sein de l'assemblée provinciale serait considéré comme *traître à la patrie*, » ce qui infirmait la valeur du mandat direct déjà donné à tous les députés du tiers et du clergé. Les états de Saint-Brieuc terminèrent enfin l'acte solennel qu'ils jetaient en défi à la France nouvelle en proclamant non avenues les décisions royales des 27 décembre 1788 et 3 janvier 1789, qui avaient accordé le doublement du tiers et pris le chiffre de la population pour base des circonscriptions élec-

(1) Registre des états de Saint-Brieuc, séance du 19 avril 1789.

torales. Si vaine que fût cette profession de fidélité à une cause désespérée, elle n'était pas sans grandeur, car des onze cents gentilshommes qui la souscrivirent la plupart lui ont rendu témoignage en la scellant de leur sang sur le champ de bataille ou sur l'échafaud.

La victoire du droit moderne devenue irrévocable, il ne restait plus à la vieille Bretagne qu'à se résigner à sa fortune et à tomber dignement. Si sa noblesse se donna le tort grave de ne point envoyer de députés au secours de la monarchie en détresse, un concours de circonstances inattendues ménagea du moins à son parlement des funérailles magnifiques. Par deux arrêts consécutifs (1), cette cour souveraine s'était approprié toutes les résolutions prises à Saint-Brieuc, après les avoir chaleureusement défendues dans un long mémoire au roi. Depuis l'ouverture de l'assemblée nationale, son attitude avait impliqué une sorte de protestation tacite contre des décisions inapplicables à la situation particulière de la province, telle qu'elle persistait à la comprendre. Le 23 novembre 1789, la constituante avait décrété la suspension indéfinie de tous les parlemens du royaume, et cette mesure, sanctionnée par le roi, avait été notifiée à celui de Rennes. La chambre des vacations, qui siégeait seule à cette époque de l'année, refusa d'enregistrer le décret, et ce refus fut suivi d'un ordre adressé par l'assemblée constituante aux magistrats d'avoir à comparaître à sa barre pour y expliquer leur conduite.

Ceux-ci s'y présentèrent en effet au nombre de douze dans la séance du 9 janvier 1790, et le président de La Houssaye porta la parole en leur nom. Avec une fermeté que rehaussaient sa tête austère et ses cheveux blancs, ce vieux magistrat exposa que la chambre des vacations, investie de pouvoirs restreints et temporaires, avait cru ne pouvoir préjuger aucune des graves questions soulevées par le décret royal du 23 novembre; puis, abordant le fond même du débat, M. de La Houssaye n'hésita pas à déclarer que sa compagnie déniait à une assemblée dans laquelle la Bretagne n'avait qu'une représentation irrégulière et incomplète le droit d'anéantir une juridiction dont le maintien avait été formellement stipulé par une convention internationale. Rappelant les actes successifs qui avaient réglé les rapports de cette province avec la France depuis Charles VIII, Louis XII et François Ier jusqu'au temps du roi régnant, il mit sous les yeux de l'assemblée le texte des stipulations intégralement rappelées à chaque tenue des états dans le contrat final, stipulations dont la série n'avait pas été interrompue même sous

(1) Arrêts du 22 avril et 8 mai 1789.

Louis XIV, comme si la Providence avait voulu, sur ce dernier coin de terre libre, empêcher le despotisme de prescrire! Le président de La Houssaye termina sa harangue en exprimant l'espoir que la postérité, plus dégagée de passions que ne pouvait l'être la génération contemporaine pendant la fièvre d'une révolution, rendrait justice aux intentions désintéressées de magistrats auxquels les lois de leur pays avaient été commises en garde, et qui, parvenus pour la plupart au terme de leur vie, n'entendaient pas s'exposer, en abandonnant un pareil dépôt, à charger leur conscience d'un reproche et leur honneur d'une souillure.

Cette affirmation de droits inviolables, faite devant l'assemblée à laquelle la France avait remis tous ses pouvoirs, et dont les actes n'avaient soulevé jusqu'alors ni une protestation, ni une résistance, fit courir dans son sein un long frisson de colère. Toutefois, grâce à cette salutaire liberté de discussion dont la victoire d'une faction ne lui avait pas encore ravi l'usage, la constituante donna au pays à l'occasion des affaires de Bretagne le spectacle de l'un des plus beaux débats qui aient honoré la tribune française. Comme dans ces jeux funèbres où les héros antiques combattaient pour honorer la mémoire d'un mort illustre, tous les grands athlètes prirent part à la lutte suprême engagée entre le droit ancien et le droit nouveau venant se heurter directement l'un contre l'autre. On entendit d'Éprémesnil, grave et triste comme une puissance déchue, Cazalès, à la parole vive et acérée comme la lame de son épée, l'abbé Maury, qui défendit les droits de la Bretagne avec une parfaite connaissance de son histoire, devinée en quelques heures par une intuition merveilleuse. Le parlement et les états rencontrèrent un adversaire violent dans un jurisconsulte breton, dont la parole aurait eu plus d'autorité, s'il n'avait porté dans le cours du débat le poids d'une situation fausse. Avocat distingué au parlement de Rennes, Le Chapelier attaqua sans mesure le corps devant lequel il s'était si souvent incliné. Longtemps investi de toute la confiance des états, près desquels il exerçait les fonctions de substitut des deux procureurs-syndics, il fit de cette institution la critique la plus sanglante; tout récemment anobli, il adressa au corps de la noblesse bretonne des reproches qui laissaient sans excuse son empressement à s'y faire agréger. Un autre avocat, d'un plus grand esprit et d'un plus grand cœur, fut mieux inspiré en attaquant par des motifs de droit le refus d'enregistrement fait par la chambre des vacations; il appartenait d'ailleurs à l'un des témoins des scènes de Vizille d'opposer aux illusions entretenues par la noblesse de Bretagne le généreux dévouement avec lequel celle du Dauphiné avait devancé l'heure des sacrifices. Barnave sut asso-

cier à l'argumentation serrée du jurisconsulte l'éloquence émue du véritable orateur; mais, pour abattre la ruine à laquelle on se cramponnait si résolûment encore, il fallait l'irrésistible intervention de la tempête faite homme. Mirabeau se leva comme l'ouragan dont la furie redouble en présence d'un obstacle inattendu; à peine à la tribune, le géant de la révolution interpella « les pygmées qui, désavoués par tous les députés bretons présens dans l'assemblée, osaient opposer des priviléges unanimement répudiés au cours victorieux des siècles, comme s'ils étaient de taille à faire reculer une œuvre appelée à changer la face du genre humain; étranges accusateurs qui avaient l'audace de parler aux élus de la France du ton dont pourraient le faire des souverains détrônés s'adressant à d'heureux usurpateurs! » Cette hardiesse, jusqu'alors sans exemple, parut à l'orateur exiger un châtiment sévère. Sans préjudice de poursuites criminelles, dont il laissa peser la menace sur la tête des magistrats bretons, Mirabeau requit contre eux l'interdiction perpétuelle de tous les droits de citoyen, pénalité que l'assemblée, pénétrée d'un respect involontaire pour ces fiers vaincus, réduisit à la simple suspension des droits civiques jusqu'au jour où ils auraient prêté serment à la nouvelle constitution du royaume.

Quelques semaines plus tard, le faible Louis XVI entrait dans l'enceinte législative (1) pour revêtir de sa sanction une mesure que n'auraient osé tenter ni Richelieu ni Pierre le Grand, et ce fantôme de roi consommait le seul acte de son règne auquel aurait applaudi Louis XIV, car cet acte fit de la France une vaste surface plane où le char de l'administration pouvait rouler désormais sans obstacle. Sur l'échiquier départemental, la Bretagne occupa cinq cases, et le décret qui fit disparaître un nom plus vieux que celui de la France n'attira pas autrement l'attention que ne le fait aujourd'hui la discussion d'un projet de loi d'intérêt local.

L. de Carné.

(1) Séance du 3 février 1790.

L'ABYSSINIE EN 1868

L'EXPÉDITION ANGLAISE ET THÉODORE II.

Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié le tableau que nous avons tracé, il y a trois ans, des événemens qui avaient signalé à l'attention de l'Europe le pays semi-légendaire de l'Abyssinie. Dans ces rapides esquisses, nous exposions les origines d'un conflit qui ne semblait pas alors appelé à prendre les graves proportions qu'il a aujourd'hui. Quels que fussent les motifs réels de l'arrestation arbitraire du consul anglais, M. Duncan Cameron, il paraissait improbable que Théodore II, avec l'intelligence supérieure qu'on ne peut lui contester, songeât sérieusement à provoquer une lutte où il n'avait rien à gagner, et où ses puissans ennemis pouvaient compter sur le concours de la moitié de l'Abyssinie, insurgée depuis plus de cinq ans. Cependant l'improbable s'est réalisé : aux premières provocations du *roi des rois* est venu s'ajouter le fait plus grave de l'arrestation, sans motif connu, de la mission anglaise chargée de négocier la délivrance des captifs. Après de légitimes hésitations, le gouvernement britannique a dû prendre la responsabilité d'affronter les chances d'une expédition dispendieuse et lointaine. L'honneur de l'Angleterre, la nécessité de rétablir son prestige compromis en Orient par la longue impunité de l'agresseur, exigeaient cet effort. Ne soyons pas trop surpris si cette expédition excite chez nos voisins une émotion qui peut nous sembler excessive, à ne considérer que l'importance matérielle du conflit et le chiffre des forces engagées. S'il s'agissait de châtier quelques-

uns des sauvages tyranneaux de l'Himalaya ou de l'Afghanistan, l'Angleterre y emploierait autant d'hommes et de millions qu'elle en aventure en ce moment sur le plateau abyssin; mais on peut hardiment affirmer que le public anglais ne prêterait pas aux bulletins d'une pareille guerre une attention aussi vive qu'aux télégrammes qui lui arrivent en ce moment de Sanafé. C'est que ce public comprend (peut-être un peu confusément) qu'il y a en jeu autre chose que la punition d'un autocrate affolé d'orgueil, que l'on va toucher à un peuple intéressant, le seul resté libre parmi toutes ces nations, filles du christianisme oriental, que l'islamisme a dégradées en les asservissant : magnifique pays stérilisé par un siècle et demi d'anarchie, mais qui garde encore le souvenir et le reflet du temps où les négus régnaient sur la moitié de l'Afrique orientale, et où leur alliance était recherchée par les rois de Portugal et par Louis XIV. Il dépend du gouvernement britannique que cette entreprise, juste en principe, puisse, comme il arrive si souvent dans ces collisions entre un peuple barbare et un état civilisé, devenir le salut du pays même qu'il s'agit de châtier, c'est-à-dire le faire entrer de force dans les voies d'une civilisation qu'il a jusqu'ici dédaignée faute de la bien comprendre. Cette crise peut être aussi bienfaisante pour l'Abyssinie qu'utile aux intérêts matériels et moraux des peuples européens, appelés à profiter de l'ouverture prochaine du canal de Suez. Nous croyons donc qu'il n'est pas sans utilité d'étudier les chances probables, les conséquences possibles de l'expédition anglaise, et de signaler les fautes et les surprises qu'il nous semble important d'éviter.

I.

Voilà plus d'un mois que nous savons par le télégraphe que l'avant-garde anglo-indienne, après une longue marche à travers les jungles arides qui séparent la Mer-Rouge du plateau abyssin, a pris position sur le rebord supérieur de ce plateau, à Sanafé, limite orientale des possessions de Théodore II. Il serait aujourd'hui assez oiseux d'examiner si la route choisie par l'état-major de l'armée d'invasion est la meilleure des quatre ou cinq voies qui, des environs de Massaoua, mènent aux avant-postes de l'Abyssinie. Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est qu'elle était absolument inconnue aux Européens avant l'arrivée des ingénieurs du colonel Merewether, et que ceux-ci ont eu la bonne fortune d'opérer sur un terrain vierge pour la géographie, laquelle recueille ainsi les premiers bénéfices de l'invasion. Un autre avantage plus pratique qu'il est bon de signaler, c'est que les Anglais ont tracé depuis la mer jus-

qu'à Sanafé par la passe de Koumaïli une route carrossable dont les caravanes, qui succéderont sous peu aux trains d'artillerie, ne manqueront pas de profiter. Ce sera un premier bienfait, et ce ne sera sans doute pas le dernier dont l'Abyssinie sera redevable à l'invasion. Grâce aux correspondances très nourries et très sérieuses des grands journaux anglais (en tête desquels il faut placer sous ce rapport le *Times of India*), il n'y a plus d'incertitude sur l'itinéraire que l'armée se propose de suivre. Le but principal de l'expédition étant de délivrer les prisonniers enfermés par le négus dans les forteresses de Magdala et de Debra-Tabor, le général en chef, sir Robert Napier, semble s'être surtout préoccupé d'arriver à ces deux villes par la voie la plus courte, et la configuration du pays, si mal connue qu'elle fût, a évidemment dicté son plan de campagne.

Depuis le Sennaheit, curieux petit pays que j'ai décrit dans une précédente étude (1), commence une longue chaîne de montagnes qui s'enfonce dans les terres inconnues des Gallas, et dont la partie explorée forme la limite naturelle aussi bien que la frontière politique de l'Abyssinie. Du côté de l'est, cette chaîne présente des escarpemens qui dominent d'une hauteur moyenne de sept mille pieds d'affreuses plaines brûlées sur lesquelles l'Abyssinie et l'Égypte revendiquent une suzeraineté absolument fantastique. A l'ouest, le terrain fléchit en pente douce vers le Nil et son grand affluent le Takazzé; cette pente presque insensible forme un vaste glacis qui est le plateau abyssin. La portion du plateau comprise entre les montagnes et le cours du Takazzé est ce que l'on appelle le Tigré, nom collectif des provinces du nord-est; c'est à peu près le tiers de l'Abyssinie. Le Tigré, moins riche et moins bien arrosé que l'Abyssinie centrale, n'en renferme pas moins une population de plus de douze cent mille âmes, active, intelligente, plus douce de mœurs et plus sympathique aux étrangers que les habitans d'au-delà du fleuve. Comme viabilité, ce pays offre aux Anglais des conditions relativement satisfaisantes. C'est une vaste *dega :* les Abyssins nomment ainsi les terres hautes, cultivées, populeuses, d'une fertilité luxuriante, par opposition aux *kollas* ou terres basses, asiles permanens de la fièvre (*kolla nedad*), et que l'homme abandonne prudemment aux rhinocéros et aux éléphans. Malheureusement toutes les rivières qui naissent à la partie supérieure du Tigré, et qui vont, en suivant la pente générale du plateau, aboutir au Nil et au Takazzé, ont creusé leurs bassins en longues *kollas* dont la largeur varie de une à trois lieues, et qu'on ne peut comparer qu'aux formidables *barrancos* du plateau mexi-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1865.

cain. Ces longs boyaux serpentent entre des murs basaltiques qui ont souvent plusieurs centaines de pieds de hauteur perpendiculaire, et dans les forêts vierges qui les encombrent se déploie toute la vigueur de la végétation tropicale. Ils forment la défense naturelle la plus sérieuse de l'Abyssinie. On comprend toutefois que l'armée d'invasion, tant qu'elle longera la ligne de faîte de ce plateau, sur laquelle elle est actuellement établie, pourra tourner les vingt ou vingt-cinq *kollas* qui la séparent de Magdala et atteindre sans difficulté la source du Takazzé, d'où une marche au sud-ouest peut la mener en trois jours en face de la forteresse fameuse qui renferme M. Cameron et ses principaux compagnons d'infortune.

Les circonstances politiques dans lesquelles se trouve le Tigré assurent aux envahisseurs les chances les plus heureuses pour le début de la guerre. Ce vaste pays est, en face du reste de l'empire, exactement dans la position où se trouvait au moyen âge tout le midi de la France par rapport aux provinces du nord. Foyer primitif de la civilisation abyssine, siége de la monarchie jusqu'aux invasions musulmanes et jusqu'à la destruction de la ville sainte d'Axoum, le Tigré n'a pu se résigner à voir l'empire passer aux Amharas de Gondar, qu'il regarde comme des barbares grossiers et superbes. Il ne comprend pas que ces barbares sont doués d'une énergie et d'un esprit de suite qui ont assuré leur suprématie sur un peuple spirituel, vaniteux, anarchique et romanesque. Le prince amhara Oubié, qui avait conquis le Tigré il y a une trentaine d'années et y régna plus de vingt ans, avait dû ce long règne à l'habileté avec laquelle il avait fait oublier sa victoire en se donnant pour le champion de la nationalité vaincue contre les autres princes amharas. Bien qu'il eût eu fort à se plaindre de la turbulente noblesse du Tigré, il l'avait à peine vaincue qu'il s'était mis à la rassurer dans ses intérêts et à la flatter dans sa vanité, confirmant aux grands barons leurs commandemens héréditaires et leur donnant les places d'honneur à ses banquets : aussi se battirent-ils fort bravement pour lui en 1855, à Derezghié, où sa fortune s'éclipsa devant le pouvoir ascendant de celui qui le surlendemain se faisait couronner sous le nom de Théodore II. Le nouveau négus essaya de suivre la politique d'Oubié envers la noblesse tigréenne, seul élément de gouvernement dans une contrée où tout paysan propriétaire est noble en sa qualité de *balagoult* ou d'homme à fief. Cet état social crée là, comme dans l'ancienne Pologne, une classe de plusieurs milliers de nobles besoigneux qui dédaignent l'agriculture et n'ont guère d'autre moyen d'existence qu'une sorte de domesticité oisive. Les chefs influens à la cour desquels ils sont attachés les nourrissent à leur table, s'en font escorter aux jours d'apparat, et trouvent chez eux, quand

il leur plaît de se jeter dans la guerre civile, des soldats à qui un point d'honneur aveugle tient lieu de discipline. Avec de pareils élémens, il est impossible de constituer un gouvernement régulier et d'assurer trois mois de sécurité aux classes de la population qui vivent de paix et de travail. Théodore, qui avait vigoureusement réprimé cet esprit de turbulence féodale dans le centre de l'Abyssinie, tenta de se concilier la noblesse tigréenne en ajournant les réformes qu'il accomplissait ailleurs, et laissa partout le pouvoir aux grandes familles qui gouvernaient le pays depuis deux ou trois cents ans. Il en fut récompensé par la formidable révolte de Négousié, qui, durant près de six ans, sépara le Tigré du reste de l'empire, et faillit amener une intervention française, que de puissantes influences préconisaient activement.

La leçon ne fut pas perdue. Théodore montra une grande modération dans la répression, fit périr très peu de chefs rebelles, mais il imposa au Tigré une sorte d'état de siége qui dure depuis sept ans, établissant dans le pays le système de cantonnemens militaires qu'il a inauguré ailleurs, et entassant dans ses prisons d'état de Magdala et de Sar-Amba, près Gondar, les nombreux *mokonnen* (gentilshommes) suspects d'être peu sympathiques à son gouvernement. Ces mesures énergiques n'ont eu, du moins jusqu'à l'époque de mon départ d'Abyssinie en 1863, rien de bien draconien. Après un séjour plus ou moins long à Sar-Amba, les anciens complices de Négousié étaient renvoyés chez eux par ordre du négus, qui supposait assez gratuitement que la prison avait porté fruit : les médisans prétendaient avec quelque vraisemblance qu'ils n'étaient élargis que pour faire place à de nouvelles fournées de suspects. Quoi qu'il en soit, Théodore connaissait bien peu les Tigréens, s'il s'imaginait les terroriser par ces stages de prison. Il ne réussissait qu'à accumuler des rancunes personnelles chez des esprits déjà froissés dans un patriotisme provincial absurde, si l'on veut, mais qui constituait toute leur foi politique. Le peuple même, lui aussi, obéissant à ce préjugé, se montrait peu reconnaissant de mesures dont il bénéficiait tout le premier, et se sentait blessé de voir réduire à l'impuissance ces chefs égoïstes et vaniteux, avec les intérêts desquels il avait la naïveté d'identifier la grandeur de sa patrie. Aussi, dès que Théodore II, malheureux dans des expéditions mal organisées contre les insurgés du sud, perdit un peu de son prestige aux yeux mêmes de ses anciens amis, trois ou quatre insurrections éclatèrent dans le Tigré, et, fort peu redoutables au début, elles sont aujourd'hui devenues assez fortes pour dominer le pays et en fermer l'entrée au négus, qui du reste n'a fait aucune tentative sérieuse pour reprendre ces provinces.

Nous avons trop peu de détails sur les chefs de ces insurrections, sur leurs antécédens, leurs tendances et leur force réelle, pour savoir si le dédain que Théodore affecte à leur égard ne couvre pas de graves inquiétudes et le sentiment de son impuissance à comprimer la révolte. Le premier de ces chefs, par ordre de date, semble être un noble d'assez haute famille des environs d'Adoua nommé Kassa, sur la coopération duquel les Anglais fondent aujourd'hui quelques espérances. Ce Kassa était déjà en armes dans les montagnes à la fin de 1862, époque où M. Cameron, sortant d'Abyssinie après un premier voyage fort satisfaisant chez le négus, dut, pour éviter de tomber entre les mains du chef insurgé, se réfugier avec sa nombreuse suite dans le *ghedem* ou lieu d'asile d'Axoum, et s'y vit assiégé pendant plusieurs semaines. Un an plus tard, quand je passai par Axoum, Kassa avait presque disparu de la scène et n'était cité que comme un *chefta* (chef de rebelles) de troisième ordre. Depuis, il a fait du chemin, puisque les correspondances anglaises le citent comme le principal chef du Tigré, et puisqu'il vient de faire acte régalien en envoyant un agent en Égypte pour négocier auprès du patriarche touchant les affaires de l'église d'Abyssinie. En tout cas, l'expédition anglaise devra compter avec lui, mais sans négliger ses deux voisins, le *waagchum* (1) Gobhésié et Terso Gobhésié, commandant le premier près de Magdala, le second dans les basses terres du Woggara et du Takazzé. Je ne sais rien du premier, sinon qu'on m'écrit d'Abyssinie qu'il a une nombreuse armée. Le second, qui a pris les armes dans l'été de 1863, est une figure intéressante à dessiner au passage. Tandis que les deux autres chefs représentent surtout l'élément aristocratique et séparatiste, Terso, chef sans antécédens et probablement plébéien, est un soldat populaire qui semble avoir rallié autour de lui non point un parti politique, mais des paysans ruinés, affamés et désireux d'en finir avec un despote infidèle aux premières promesses de son règne. Lorsque Terso Gobhésié, dont le nom, par parenthèse, est d'un heureux augure (*gobhésié*, mon héros), prit la campagne, il ne voulait admettre dans sa troupe que des hommes qui pussent lui montrer leurs pieds ensanglantés par les marches dans les rochers, leurs mains et leurs genoux déchirés par les épines, et lui prouver ainsi leur aptitude à la guerre de partisans. Quelqu'un des siens lui conseillait de nourrir ses soldats affamés au moyen de l'argent retiré du pillage des caravanes, ressource jusque-là antipathique aux idées des Abyssins, mais à laquelle Théodore, qui ne connaissait plus de frein, commençait à recourir. Terso repoussa ce

(1) *Waagchum*, préfet de la province du Waag.

conseil, déclarant qu'il ne voulait pas se déshonorer. « Il est possible, ajouta-t-il, que Dieu donne la victoire à notre ennemi; alors nous aurons au moins la consolation de laisser une mémoire sans tache et de paraître devant Dieu avec notre honneur intact. »

Voilà les gens sur lesquels sir Robert Napier pourra sans doute compter; il serait toutefois imprudent de faire sur leur concours actif plus de fonds qu'il ne convient. Les rebelles sont braves, mais leur courage ne va pas jusqu'à tenir en rase campagne contre le négus. Leur stratégie a généralement consisté à reculer devant lui, à s'enfermer dans leurs *ambas*, leurs repaires inaccessibles, et à laisser son armée fondre sous l'action combinée des privations, des marches rapides et du mauvais temps. Il exerce sur eux, surtout sur les soldats ignorans et naïfs, une fascination de terreur qui tient en partie à son prestige militaire, au mystère dramatique dont il entoure ses actes, et par-dessus tout à la croyance où sont tous les Abyssins qu'il est protégé par le mauvais esprit, le *démon noir* qui vit au fond du lac Tana. Une légende analogue à celle de *Macbeth* a cours sur l'origine de son règne. Ses amis y croient un peu; pour ses ennemis, c'est un article de foi. Il y a là-dessus un distique satirique incisif et qui porte coup en abyssin. — « Tu as ordonné que chacun revînt à son champ et à sa maison. — Eh bien! toi, retourne au Kuara (province dont Théodore est originaire), et que le démon rentre sous les eaux. » Une histoire qui court le Tigré depuis deux mois veut que le démon noir ait apparu au négus et lui ait annoncé sa chute prochaine. Théodore ayant demandé un peu de répit pour accomplir de grandes choses, le démon lui a dit: « Impossible! ton temps est venu, tu as bu trop de sang abyssin. Tu périras, les Anglais régneront sur l'Éthiopie pendant trois ans, et ils y établiront un bon ordre, après quoi viendra un négus juste qui les renverra et inaugurera un temps des plus heureux pour ce peuple. »

Cette légende est curieuse comme signe de l'état des esprits. On s'habitue à l'idée de la fin prochaine de ce lourd despotisme; mais le prestige subsiste encore, et subsistera jusqu'au premier échec sérieux subi par Théodore II en personne. Alors il y aura un mouvement d'opinion irrésistible et général; d'ici là, le seul concours qu'il soit permis d'attendre de la part des Tigréens ne consistera qu'à ravitailler à beaux deniers comptans le corps expéditionnaire, et à lui fournir des guides sûrs. En entrant dans le pays, sir Robert Napier a lancé une proclamation en langue amharique faite pour rassurer le peuple des villes et des bourgs, les églises et les couvens, et promettant le respect le plus rigoureux pour les personnes et les propriétés. Les chefs du district de Halaï ont été des pre-

miers à répondre par une lettre fort courtoise, mais qui ne les engage qu'à une seule chose, « à donner avis aux Anglais, si Théodore vient dans le pays. » Le principal signataire de cette lettre est le *kantiba* (maire) Tesfaï, homme influent, respecté, brave, et qui a eu l'habileté de sauver sa tête et son fief au milieu des complications de la guerre civile de Négousié. Soumis par raison au gouvernement de Théodore, bien que secrètement sympathique aux insurgés tigréens, il eut en février 1860 le courage de défendre le commandant de Russel, envoyé français près de Négousié, contre un chef indigène trop zélé qui voulait arrêter M. de Russel et le remettre enchaîné à Théodore. Celui-ci, qui n'était pas encore entré dans la voie des violences impolitiques, eût été fort embarrassé de son prisonnier, et ne paraît pas en avoir voulu au *kantiba* qui lui épargna une sotte affaire. Distingué, courtois et madré par-dessus tout, Tesfaï est un spécimen abyssin des « hommes d'ordre, » gens avisés qui se compromettent le moins possible. Les Anglais en trouveront beaucoup de pareils dans la chevaleresque Abyssinie.

II.

Une autre question se présente. Quels sont les moyens de résistance du négus, et quelle sera sa tactique en face de l'invasion? La première partie de cette question est plus facile à résoudre que la seconde. Grâce aux nombreuses révélations publiées depuis quatre ou cinq ans sur l'Abyssinie, on connaît le chiffre des forces dont peut disposer le négus et l'armement de ses troupes. On sait qu'il a substitué une armée permanente à des levées féodales qui rappelaient les *osts* de l'ancienne France : il y a gagné d'avoir sous la main une force dont il est sûr, qui le dispense de compter sur le zèle fantasque et fort douteux des grands vassaux, une armée qui ne discute ni ne raisonne, à qui une fidélité aveugle et rapide à la personne du chef tient lieu de patriotisme, et d'autant plus intéressée à le soutenir qu'elle est le seul corps privilégié et inviolable parmi toutes les classes de l'état successivement opprimées. L'esprit de cette troupe n'est pas trop difficile à pénétrer, car il faudrait une main plus dure encore que celle de Théodore pour plier le soldat abyssin à l'hypocrisie et l'empêcher de dire bien haut ce qu'il pense. D'après ce que j'en ai pu savoir par moi-même, l'armée blâme les provocations insensées du négus à l'endroit des Européens; mais elle se battra vaillamment. Ce n'est pas qu'elle espère vaincre, car elle se rend fort bien compte de la supériorité d'armement des troupes anglaises et s'exagère même l'inégalité qui en résulte pour elle. L'unique mobile qui

la dirigera sera le point d'honneur militaire. La question religieuse, la seule qui puisse soulever les masses abyssines contre les envahisseurs, est ici hors de cause. Les Abyssins sont des gens fort déliés, et, quoi que Théodore aux abois puisse essayer de leur persuader, on ne leur fera jamais croire que l'Angleterre veuille faire en Abyssinie de la propagande religieuse à coups de fusil. Depuis trente ans qu'ils ont chez eux des missions protestantes de toutes nuances, ils ont vu Oubié et Théodore expulser ou emprisonner ces missionnaires sans que l'Angleterre ait jamais protesté, même platoniquement.

On peut évaluer à 40,000 hommes le chiffre moyen des forces que Théodore traîne après lui de province en province : je parle des combattans effectifs, car ce chiffre suppose un nombre presque double de non-valeurs, domestiques, écuyers, femmes ou maîtresses des soldats. Un fait que je puis préciser, c'est qu'un bataillon caserné à Debra-Tabor en 1863, à l'époque de mon voyage, recevait par jour 1,000 rations de vivres, bien qu'il ne comptât en réalité que 222 soldats. Le négus marche donc toujours escorté de 80 ou 100,000 hommes et femmes, qui dévorent en quelques jours, comme un vol de sauterelles, les pays où il passe. L'armement du soldat abyssin est fort défectueux : le fusil, qui n'est porté que par une partie de l'infanterie (*neftenya*), est d'un modèle arriéré, le sabre, bien que très tranchant, est d'un maniement incommode, et je ne vois guère que la lance qui soit une arme sérieuse. Ce n'est pas le fer classique en losange que nous connaissons en Europe, c'est une pointe longue, solide, aiguë, que le soldat manie à volonté comme une javeline ou comme une baïonnette; c'est la seule arme vraiment nationale dans l'Est-Afrique. Il ne faut citer que pour mémoire huit canons, lourdes machines impossibles à transporter à travers un territoire presque privé de routes, et une trentaine d'obusiers, fabriqués à Gafat par les Européens du négus (*négus Frengotch*), comme on appelle en Abyssinie les missionnaires bâlois au service de Théodore. Il est évident que toutes ces troupes, chez qui une bravoure incontestable ne peut remplacer la discipline et l'instruction militaire absentes, ne tiendraient pas une heure en plaine devant un régiment anglais; mais reste à savoir si le négus voudra offrir à ses ennemis l'occasion d'un triomphe aussi facile.

Ce serait se faire une bien fausse idée de l'intelligence de Théodore que de prendre au sérieux les incroyables vanteries de ses proclamations et de supposer qu'il a des illusions sur ses moyens de lutte ouverte contre une force européenne. Il sait parfaitement à quoi s'en tenir à cet égard, et ses proclamations sont calculées pour maintenir l'esprit du soldat dans des illusions qui le gardent contre

toute hésitation dans les momens critiques. Théodore II n'ignore point qu'une seule bataille en rase campagne détruirait en quelques instans tout le prestige de sa puissance; il doit prévoir que son armée, après s'être très bravement battue une fois et après avoir fait ses preuves devant les Anglais, refusera de se laisser docilement conduire à de nouvelles boucheries pour soutenir une politique qu'elle condamne; il n'a pas à craindre une mutinerie de sa part, mais il peut s'attendre à la voir fondre en quelques jours dans sa main et aller chercher fortune près des *cheftas* amis des étrangers. Le « roi des rois » ne serait plus alors qu'un *chefta* en déconfiture, et, comme il a semé autour de lui depuis dix ans bien des haines patientes, il serait à la discrétion du premier chef de bande qui aurait un père ou un frère à venger. Peut-il s'arrêter sur cette pente rapide, après une première bataille perdue, en acceptant les conditions modérées que lui imposeraient les Anglais, et dont la première serait la restitution des prisonniers? Quel que soit le parti qu'il prenne, il est incontestable que les Anglais n'ont qu'à gagner à une bataille aussi prochaine que possible. Cette vérité est trop évidente pour que le négus ne la saisisse pas tout le premier. Sous quelle pression peut-il être forcé à livrer un combat où il est sûr de succomber? Sous celle de l'opinion publique? Jamais souverain absolu ne l'a plus hardiment dédaignée et provoquée. Sous celle de son orgueil de souverain, blessé de voir la moitié de l'empire victorieusement parcourue par une force ennemie? Il a de ce côté une indifférence qui prend sa source dans la persuasion sincère ou affectée qu'il aura toujours le dernier mot. Il a laissé quatre ans le Tigré aux mains du prétendant Négousié, qu'il eût pu écraser en six mois. Il est bien certain qu'il n'a pas sérieusement lutté contre les princes rebelles du Godjam et du Kolla Voggara, en armes depuis quatre et cinq ans. Le temps ne lui coûte rien. Il ne faut pas croire qu'on lui coupe les vivres par l'occupation du Tigré, dont l'impôt ne lui est nullement nécessaire. La stratégie qu'il semble décidé à employer, et qui lui est commandée par les conditions physiques et géographiques de son pays, est extrêmement simple : c'est de ne risquer aucun engagement sérieux contre l'armée d'invasion, tout au plus d'embarrasser et de ralentir la marche des Anglais en profitant des *kollas* et des obstacles naturels accumulés sous leurs pas; c'est de traîner la guerre en longueur jusqu'au mois de mai, époque de ces pluies estivales sur lesquelles il fonde évidemment les mêmes espérances que les Russes fondaient en 1812 sur l'arrivée du « général Hiver. »

En lisant les feuilles anglaises, on peut s'étonner de voir ces journaux, remplis de correspondances fort bien faites et d'explica-

tions très compétentes sur tout ce qui touche à l'affaire d'Abyssinie, se montrer si peu inquiets du seul danger qui menace le corps expéditionnaire, danger sur lequel il est impossible que le *war-office* ne possède pas d'abondantes informations. L'Abyssinie n'a pas quatre saisons comme l'Europe, elle n'en connaît que deux : la saison sèche, qui dure du 5 septembre au 10 mai, la saison des pluies, qui occupe le reste de l'année. Durant la saison sèche, pays tempéré, salubre, couvert de cultures et de moissons, arrosé par cinq ou six mille ruisseaux qui y maintiennent la fécondité et la vie, l'Abyssinie est un Éden que le voyageur ne peut trop admirer. Dès la fin de mars, ce paradis terrestre change d'aspect : l'épais feuillage des arbres jaunit, l'herbe prend des tons roussis, les rivières traînent un filet d'eau limpide et frais, mais indigent, parmi les galets de leur lit; le sol gris du Tigré se dissout en poussière, pendant que les terres noires et grasses du centre durcissent comme de la brique : le plateau altéré demande l'irrigation périodique. Les pluies commencent avec le mois de mai, et, d'abord irrégulières, elles s'établissent définitivement du 15 au 20, et deviennent quotidiennes jusqu'à la fin de juillet. Pendant quinze jours et plus, le terrain desséché s'imbibe sans rien rendre, et le voyageur, qui s'attend à des crues subites et impétueuses de torrens éphémères, comme celles qu'on voit en Nubie, est déçu jusqu'au moment où, du sol saturé à l'égal d'une vaste rizière, sortent des ruisseaux permanens que le plateau abyssin vomit aux basses terres par les brèches basaltiques de trois mille cataractes mugissantes. J'ai vu telle de ces rivières, comme la Goumara, qui avait trois pouces d'eau en mars 1863, rouler trois mois plus tard vers le lac Tana une masse liquide égale au débit moyen du Danube devant Silistrie. Jusqu'au sommet des collines, la terre est tellement imbibée que chaque habitant est obligé d'entourer sa maison d'une tranchée drainante pour la préserver des infiltrations qui sourdent de tous les côtés. On n'a pas de peine à comprendre que, durant les quatre mois de la saison des pluies, toute opération de guerre, de commerce, toute circulation de caravanes, soient suspendues par force majeure; la contrée n'est qu'un immense bourbier et ne possède que cinq ou six ponts, bâtis il y a trois siècles par les Portugais, et qu'on ne répare ni ne relève quand une crue les dégrade ou les emporte, comme la crue de 1863 a emporté le pont du roi Fasilidès, sur la route de Gondar à Debra-Tabor. Aussi, dès les premières pluies, Théodore prend-il prudemment ses quartiers d'été dans quelque plaine élevée, un peu moins insalubre que le reste du pays, à Ambadjara, à Debra-Tabor, à Isti, à Vofarghef, toutes localités (sauf la première) situées dans la province de Beghemder,

entre Magdala et Gondar. Si l'armée du négus, bivouaquant dans des positions choisies à loisir, acclimatée, approvisionnée, voit le typhus et la dyssenterie faire dans ses rangs d'effrayans ravages, que n'a-t-on pas à craindre pour une armée étrangère, surprise en pleines opérations militaires dans les pâtés montagneux ou les *barrancos* qui abondent entre Magdala et Debra-Tabor, sur un terrain dévasté d'avance, ayant ses communications avec la mer gênées par la saison et interceptées peut-être par des partis armés!

Il ne faut pas espérer que l'armée puisse prendre ses quartiers d'été ailleurs que sous la tente. A l'exception d'Adoua, qui est fort éloignée de la ligne d'opérations adoptée par les Anglais, il n'y a pas en Abyssinie une seule ville assez vaste pour qu'il soit possible d'y caserner un bataillon européen. Les deux capitales modernes de l'empire, Gondar et Debra-Tabor, ont été incendiées par Théodore lui-même; on ne rencontre que des bourgades écartées les unes des autres, et on ne peut guère supposer que sir Robert Napier prenne la grave responsabilité d'éparpiller ses troupes sur une surface dont le diamètre serait pour le moins de cinquante lieues. L'armée doit donc d'avance se résigner à la dure perspective de bivouaquer pendant quatre mois sur des plateaux noyés par des pluies quotidiennes, d'effroyables averses, dont l'Inde aura d'ailleurs pu lui donner un avant-goût. Il faut froidement et virilement envisager ce côté de la question et accepter la nécessité d'un douloureux tribut à payer à un climat si différent du nôtre; mais d'autre part il ne faut pas non plus s'exagérer l'étendue du sacrifice à prévoir. La quotité des pertes en hommes dépendra naturellement du soin avec lequel l'administration militaire pourvoira au bien-être et à l'hygiène des troupes expéditionnaires, et on peut s'en reposer sur elle en toute sécurité.

On peut même trouver à la rigueur que les précautions ont été sous ce rapport poussées jusqu'à l'exagération, et que l'expédition, avançant pas à pas, lentement, ne hasardant pas une étape avant d'avoir bien tâté le terrain en avant et assuré les communications en arrière, a perdu tous les avantages qu'une marche hardie à travers l'Abyssinie pouvait lui donner. En face des difficultés de la situation présente, de la lenteur dispendieuse de l'expédition, de l'inquiétante probabilité d'avoir, selon l'expression d'un correspondant anglais, une seconde fête de Noël à passer en Abyssinie (*another Christmas to spend here*), il est difficile de ne pas se demander si le plan adopté est bien le meilleur. Sans vouloir empiéter sur les attributions d'hommes aussi dignes de la confiance publique que les officiers éprouvés qui ont tracé le plan de campagne aujourd'hui en cours d'exécution, nous en aurions compris un autre. Nous n'a-

vons pas le plus léger doute sur la sincérité de sir Robert Napier, affirmant aux Abyssins qu'il vient non pas conquérir leur pays, mais seulement châtier l'agresseur qui a répondu aux bons procédés du gouvernement britannique par des brutalités gratuites. Dès lors la question est fort simple. Autre chose est de conquérir l'Abyssinie et de la garder malgré elle, autre chose de régler une querelle toute personnelle avec un despote dont les récentes violences ont épuisé la patience du pays. Pour exécuter le premier projet, le corps expéditionnaire serait trois fois trop faible; pour mener à bien le second, il est trois fois trop fort. Nous aurions préféré qu'un corps de quatre mille hommes, principalement composé d'infanterie légère, fût lancé hardiment au cœur de l'Abyssinie par la route directe de Gondar et de Debra-Tabor, d'où trois étapes mènent à Magdala. Ce corps pouvait être entièrement composé d'Européens; les cipayes du Pundjab, qui font partie de l'expédition, ne sont pas musulmans, mais ils portent le turban, ce qui peut amener des méprises fâcheuses dans un pays qui n'a qu'une passion politique bien vivace, la haine furieuse de l'islamisme. Nous n'aurions pas voulu d'artillerie, elle est inutile, et la carabine Snyder suffisait pour démoraliser un ennemi qui d'ailleurs se souvient d'avoir battu les Égyptiens malgré leurs canons. On ne se serait fait suivre que de très peu d'équipages : ils auraient gêné la rapidité de la marche, et l'armée devait aisément trouver à se nourrir dans une contrée fertile, la rapidité même de cette marche ne permettant point au négus de dévaster méthodiquement le pays sur le passage des Anglais. S'il risquait une bataille, il courait à sa perte. Ses troupes, ne combattant que par acquit de conscience, n'eussent pas tenu une heure devant les feux réguliers de l'infanterie ennemie, et le petit nombre des vainqueurs n'aurait fait qu'ajouter aux yeux des Abyssins à l'effet moral de la victoire. L'occupation des villes saintes, Axoum, Gondar, aurait donné un caractère plus officiel à la déchéance du « roi des rois; » la prise de Magdala et la délivrance des prisonniers, objectif principal de la guerre, n'étaient plus qu'un jeu, et l'on achevait la ruine du négus en ouvrant ces prisons d'état où sont entassés ses ennemis mortels, tous les chefs qui sont à tort ou à raison populaires en Abyssinie, comme les deux Oubié ou Balgada Arœa. Si le négus avait voulu éviter la bataille et se replier en emmenant ses captifs vers les forêts de l'ouest, derrière le lac Tana, un corps de quatre mille hommes l'eût suivi plus aisément et plus efficacement. Pour une poursuite aussi laborieuse à travers les bois et les torrens, j'aurais même eu moins de confiance en « Jack Sepoy (1) » que dans les rudes *highlanders* d'É-

(1) Sobriquet familier des cipayes.

cosse, à qui l'Amba-Haï aurait rappelé le Ben-Nevis, et qui d'ailleurs (les *cameronians* du 33e par exemple) ne pouvaient pas manquer d'apporter dans la délivrance de leur compatriote et parent, M. Duncan Cameron, l'ardeur légitime d'une affaire de famille à régler. Quant à la grave question de l'approvisionnement et du casernement des troupes pendant les pluies, je n'ai pas besoin d'insister sur ce fait incontestable, que quatre mille hommes ne devaient pas éprouver de difficulté à vivre sur un terrain que les foules armées du négus n'avaient pu encore épuiser. Enfin, si la campagne traînait en longueur et nécessitait un campement d'été sur le plateau abyssin, rien n'était plus facile que de franchir le Takazzé avant les crues, et de s'établir dans les villes d'Axoum, Adoua, Gundepta et Enkitchoou (1), groupées au cœur du Tigré, et commandant un pays fertile très sympathique aux Européens.

Ce plan, quelle qu'en puisse être la valeur pratique, n'a pas été adopté, peut-être même ne s'est-il présenté à l'esprit d'aucun des officiers supérieurs de l'expédition : dès lors il n'y a pas lieu d'en discuter plus longuement les chances de succès, et nous n'avons plus à juger que les faits qui se passent sous nos yeux. Nous savons aujourd'hui que le corps anglo-indien massé à Sanafé doit se diriger sur Magdala en tournant les *kollas* profondes et malsaines de la Tselaré et du Takazzé. A la date des dernières nouvelles, un corps de 1,500 hommes venait d'entrer dans Antalo, l'un des principaux marchés du Tigré, et rien ne fait prévoir de sérieux obstacles entre ce point et Magdala, que l'on pourrait atteindre en douze jours d'une marche rapide, y compris les deux jours qu'exige le passage pénible des *kollas* de la Djidda et du Bachilo. On peut assurer d'avance que le négus ne profitera pas de l'occasion tentante qui s'offrira de disputer ce passage aux envahisseurs : ils ont toutes les chances d'arriver jusqu'à Magdala sans coup férir et d'y entrer de même. La garnison est brave, elle est très dévouée au négus; mais il n'y a pas un Abyssin qui ne soit convaincu que l'artillerie anglaise « brise les montagnes, » et elle ne forcera même pas l'armée expéditionnaire à faire un siége, si court qu'il puisse être d'ailleurs. Ce qui était à craindre, et ce qui est en effet arrivé, c'est qu'à la première nouvelle de la marche des Anglais en avant, le négus n'accourût à Magdala pour emmener les prisonniers et s'en faire à tout hasard des otages. Quelques écrivains à qui l'Abyssinie est peu familière avaient pris au sérieux des bruits de journaux sur la détresse du négus et l'interruption de ses communications avec Magdala; ils en avaient conclu que les Anglais pouvaient y devan-

(1) *Anticho, Antichau* des cartes, fief appartenant à un savant honorablement connu en Europe par ses études de botanique, le Dr Schimper, de Strasbourg.

cer Théodore et délivrer les captifs avant que le négus et sa lourde armée, harcelés par les deux Gobhesié et par les Gallas insurgés, eussent seulement atteint le Bachilo. La réalité ne répond guère à ces espérances. Je crois volontiers que toute l'Abyssinie a aujourd'hui le négus en médiocre sympathie, et que cette terre, inondée d'un sang gratuitement versé, aspire à rejeter de son sein le tyran qui la sauva jadis et l'opprime aujourd'hui; mais il n'en est pas moins vrai que les insurgés les plus hardis n'osent lui tenir tête, qu'il continue à parcourir librement l'Abyssinie du Godjam au Semen, et que l'étrange fascination qu'il exerce est aussi forte que jamais. Il y a quelques semaines, sa situation pouvait sembler désespérée. Il campait au Beghemder, non loin du Wadela, province jadis affectionnée, mais qu'il venait d'irriter par une exécution odieuse, le massacre de près de 700 hommes du contingent de Wadela, soupçonnés probablement de méditer une désertion. Il avait sur sa droite le *waagchum* et sa grosse armée, formée de montagnards du Waag et du Lasta, connus par leur solidité au feu. Les populations de Daont, de Talanta, de l'Amba-Ghechen, non moins guerrières, s'étaient ralliées au *waagchum* et coupaient la route de Magdala, tandis que les environs mêmes de la forteresse étaient au pouvoir des Gallas, commandés par une reine belliqueuse, Oïzoro Oarkèt, célèbre en Abyssinie. Elle avait envoyé son fils en otage au camp de Théodore comme garantie de sa soumission. Le jeune prince avait pour compagnon dans cette demi-captivité le petit-fils de Sahlé-Salassié, Menilek, prince héritier du royaume de Choa, que le négus avait adopté dans des vues toutes politiques, et qu'il destinait à devenir son gendre. Menilek, moins flatté de cette alliance que sensible aux traditions de sa famille, n'avait pas plus tôt appris la révolte de plusieurs nobles du Choa contre le négus, qu'il s'était échappé pour se mettre à leur tête. Comme il traversait le pays des Gallas, la reine, ignorant peut-être sa scission avec le négus, lui avait accordé l'hospitalité. Cette courtoisie coûta cher à la malheureuse souveraine : Théodore, apprenant qu'elle avait fait bon accueil à un rebelle, fit lancer au fond d'un précipice son fils et tous les otages gallas qu'il avait en son pouvoir. C'est à la suite de ce meurtre que la mère désespérée avait repris les armes.

La meilleure protection de Théodore contre ses ennemis est le peu d'entente qui règne entre eux. Sur ces entrefaites, le *waagchum* provoqua une révolution chez les Gallas, et remplaça par une nouvelle reine la vaillante Oïzoro Oarkèt, l'ennemie mortelle du négus. Suivi de son alliée, le *waagchum* menaça un instant Magdala, puis, sur un simple bruit de l'approche de Théodore, il repassa précipitamment le Takazzé. Menilek, avec plus de 40,000 hommes de troupes, ne fit guère mieux. Il commença par rendre le trône

des Gallas à Oarkèt, qui s'était réfugiée chez lui (les Gallas semblent avoir conservé la vieille coutume éthiopienne de la gynécratie), puis il fit couronner par son armée les escarpemens du plateau voisin de Magdala, et somma la garnison de lui rendre la place. Le commandant convoqua un conseil de guerre qui se prononça pour une résistance énergique, et, comme Théodore approchait, Menilek rentra dans son sauvage royaume; sa précipitation ne l'empêcha même pas d'être atteint et mis en déroute. Les gens de Daont, Talanta et Ghechen, furieux contre le *waagchum,* qui les avait sottement compromis et abandonnés, ont fait leur soumission au négus, et font affluer les provisions à son camp. Cette triste campagne des *cheftas* coalisés a bien justifié le mot dédaigneux du négus. « Quand même, a-t-il dit, Kassa, Menilek et Gobhesié réuniraient leurs armées contre moi, je n'aurais qu'à leur lancer un bâton pour les mettre tous en fuite. » Le *waagchum* s'est consolé de son échec en écrivant à sir Robert Napier une lettre amicale où il lui dit : « Reposez-vous sur moi du soin d'*observer* l'ennemi commun et de lui résister; ne vous laissez pas tromper par Kassa, l'homme le plus fourbe de l'Abyssinie. » On peut juger par ce fait de l'union qui règne parmi les *cheftas,* et en Angleterre on commence à les apprécier à leur juste valeur. Le *Times* a déjà raillé le *waagchum.* « Ce *gentleman* distingué, dit-il, a une qualité qu'on a crue jusqu'ici spécialement anglaise : c'est de ne pas savoir quand il est battu. Puisqu'il est question de lui faire un présent, nous conseillons de lui envoyer une bonne lunette d'approche afin qu'il continue à *surveiller* le négus : encore sera-t-il bon de lui faire observer que le rapprochement produit par cet engin n'est qu'apparent. » En attendant, Théodore a dû célébrer les fêtes de Noël à Magdala.

Les Anglais, eux, en sont à douze étapes au moins, et ces douze étapes représentent un mois ou six semaines, s'ils ne réussissent pas à sortir rapidement des embarras qui naissent de la question des subsistances, bien autrement compliquée pour eux que celle des opérations militaires. Quoique le désert ait été franchi et qu'on soit entré dans les districts populeux et cultivés, la difficulté de s'approvisionner est telle qu'on a pu lire dans un rapport émané de l'intendance même, si nous avons bonne mémoire : « Nous nous sommes tenus pour heureux non d'assurer le service des subsistances pour un temps plus ou moins long, ce qui serait en ce moment chimérique, mais seulement d'avoir pu nourrir l'armée *au jour le jour.* » Il y a là, nous l'avouons, un point mal éclairci. L'intendance militaire chez nos voisins, défectueuse il y a quinze ans, s'est fort améliorée aujourd'hui. Ni le zèle, ni l'intelligence, ni l'argent, ne lui manquent pour remplir les fonctions qui lui ont été

confiées, et l'on pouvait raisonnablement compter que les Chohos de Zoulla et les Abyssins, fort agréablement surpris de voir une armée d'invasion payer largement tout ce qu'elle consomme, s'empresseraient d'apporter leurs grains et leur bétail à un ennemi transformé en client et achetant leurs denrées plus de 60 pour 100 au-dessus du cours. Cette prévision, je ne sais pourquoi, ne s'est réalisée qu'à moitié. Je lis une lettre d'un correspondant qui déclare être dans un Éden relatif, parce qu'il a le bœuf à 3 *pence* la livre, d'où je conclus que l'on rançonne un peu les nouveau-venus, puisqu'en 1853 je payais (à Gondar, il est vrai) 18 francs une vache de boucherie et 65 centimes un mouton. C'est le fourrage qui paraît créer le plus d'embarras au corps expéditionnaire. La mortalité qui a sévi sur les mulets emmenés à grands frais de Turquie et de Syrie, mortalité qu'il était facile de prévoir, a beaucoup simplifié la question, mais elle n'en reste pas moins inquiétante. Pour une opération qui exige, par exemple, un convoi de 1,000 mules chargées, il leur faut adjoindre 1,200 autres mules qui portent uniquement la subsistance nécessaire aux unes et aux autres. L'Abyssinie produit une des premières races de mules du monde, une race sobre, vigoureuse, endurante, et qui coûte fort peu : le prix moyen d'une mule de charge est de 10 dollars. Quelle raison a donc empêché l'intendance de faire dans quelques cantons amis (Gallabat, Gadabhi, Kabhta et Voehnè) de larges achats d'animaux qui offraient le précieux avantage d'être naturellement acclimatés?

Ces détails expliquent l'extrême lenteur des opérations du corps expéditionnaire. Depuis bientôt trois mois qu'il a débarqué sur les ruines historiques d'Adulis, il n'est encore qu'à Antalo, à 60 lieues de Zoulla. En tout cas, ce n'est plus qu'une question de temps. Dans deux mois ou dans dix, le télégraphe nous apprendra que l'honneur de l'Angleterre, est satisfait, et que les prisonniers de Magdala sont délivrés, — ou vengés, si, dans un de ces accès de frénésie qui sont malheureusement devenus fréquens, le « roi des rois » jette comme un défi impuissant et sauvage leurs têtes à l'ennemi. Quoi qu'il puisse arriver, que Théodore II soit refoulé comme un *chefta* dans les jungles de ses *kollas*, ou que, fidèle à ses antécédens bien connus et aussi prodigue de son sang que de celui des autres, il se fasse tuer vaillamment à la tête de son armée, les jours de sa puissance sont comptés, et il a perdu par les folies cruelles de ces cinq dernières années le droit de prononcer sa phrase favorite : « Tous mes ennemis finissent mal, car je règne dans les voies de David, mon aïeul, et j'ai un bon champion (*melkam gobhès*) là-haut ! »

III.

Supposons maintenant la victoire achevée, le négus abattu et la vigoureuse centralisation qu'il avait créée entièrement détruite: que va faire l'Angleterre de sa victoire laborieusement achetée? Nous sommes ici en face de deux opinions fort opposées : d'abord celle du *tax-payer* anglais, du contribuable morose qui n'a qu'une pensée, sortir au plus vite du guêpier abyssin, sans un *penny* de taxe additionnelle, ensuite celle plus particulière à notre pays qui consiste à craindre que l'Angleterre ne se serve de l'Abyssinie pour s'en faire une Algérie, et pour tenir en échec l'influence française en voie de se développer régulièrement aux bords de la Mer-Rouge, pour s'y créer, en un mot, une florissante colonie qui, complétant le réseau formé par Aden, Maurice, le Cap et Natal, lui assurerait la domination incontestée des parties les plus enviables du continent africain.

Nous surprendrons bien des gens en leur disant que notre seule crainte est au contraire que l'Angleterre, en face des dépenses disproportionnées dont cette expédition grève son budget, ne se préoccupe que de liquider au plus vite la situation, et, son prestige une fois relevé, de quitter l'Est-Afrique en abandonnant l'Abyssinie à l'anarchie que la chute de Théodore II ne manquera pas d'inaugurer : voilà le seul danger réel. Nous sommes de ceux qui estiment qu'il y a des intérêts supérieurs à l'intérêt transitoire de cet égoïsme à courte vue qui a réglé pendant trop longtemps les actes de la diplomatie européenne, qui est encore représenté en Angleterre et chez nous par des esprits influens, distingués, mais obstinés dans la routine, et qui peut se résumer en cet aphorisme : « tout progrès d'autrui nous menace, tout désastre d'autrui garantit notre repos. » C'est sous l'empire de ce principe politique que bien des gens en Angleterre ont d'abord surveillé d'un œil si jaloux nos agrandissemens en Algérie ; mais il n'est que juste de reconnaître que ces sentimens (*good old english prejudices*) ont fait place chez nos voisins à des idées plus dignes d'eux et de notre temps : leurs derniers livres sur notre colonie africaine montrent que, s'ils blâment nos fautes, ils n'en ont pas moins compris les services rendus par notre conquête aux vaincus eux-mêmes et à la cause de la civilisation. Pourquoi dans l'occasion présente ne professerions-nous pas les mêmes idées, ne sacrifierions-nous pas des défiances stériles à l'intérêt commun et permanent de l'humanité?

En thèse générale, les états barbares n'entrent en rapport avec les peuples civilisés que par la voie brutale de la guerre; mais il ar-

rive naturellement que leurs défaites se changent pour eux en bénéfices moraux, en les forçant à ouvrir leurs portes à une civilisation que leurs sujets comprennent parfois sans oser la revendiquer par leur seule énergie. Le temps est loin où un gouvernement européen, provoqué par les barbares, se contentait de leur rendre avec usure le mal qu'ils lui avaient fait. Noblesse oblige aujourd'hui en fait de civilisation, et, quand nous nous trouvons, même par la guerre, en contact prolongé avec un pays fort en arrière de nous sur l'échelle sociale, notre premier devoir est de lui prouver notre supériorité par les bienfaits que nous lui apportons. Ce serait enfin se montrer bien exigeant que de demander à une nation d'être la bienfaitrice platonique d'un peuple qui l'a offensée, et de la blâmer, si elle cherche une compensation politique ou matérielle aux services rendus. Nous avons civilisé l'Algérie; les Russes, quoi qu'on en dise, ont civilisé le Caucase, et ce n'est point dans les deux cas une œuvre de pure philanthropie. L'Angleterre en a fait autant dans l'Inde, elle a fait quelquefois mieux : est-il juste de renouveler contre elle le reproche usé d'ambition envahissante, si elle réclame de l'Abyssinie conquise quelque garantie pour le présent et pour l'avenir?

Si l'Angleterre sort de l'Abyssinie sans rien laisser à la place du gouvernement vigoureux qu'elle aura renversé, ce sera pour ce beau pays une date aussi désastreuse que celle des invasions musulmanes du XVI[e] siècle. L'Abyssin a de grandes qualités, mais il a le revers de ses qualités : il est brave et fier, donc il est aristocrate et anarchiste. Cette société qui n'a rien d'africain, cette passion de la guerre pour la guerre, cette petite noblesse pullulant autour des grands barons, ce caractère national où le mysticisme et l'esprit de chevalerie se combinent pour produire une sorte d'extravagance grave et froide, enfin cette incapacité radicale à créer un gouvernement raisonnable, tout cela constitue quelque chose qui n'a rien d'analogue chez nous, à moins qu'on ne le cherche dans la Pologne d'autrefois. Ce peuple étrange, si rebelle au frein, a été saisi en pleine anarchie féodale par un homme énergique qui voulait ramener l'Abyssinie à la splendeur et à l'unité dont elle jouissait au moyen âge, et qui avait commencé par la courber sous le joug d'une autorité sans contrôle, autorité bienfaisante et modérée au début, aujourd'hui fantasque et atroce dans ses caprices. Cet homme disparu, il n'est pas nécessaire d'être un grand politique pour prévoir que tous ces grands vassaux, qui n'ont d'autre loi que leur orgueil de famille et qui frémissent depuis treize ans sous la main de fer de Théodore, se livreront à des luttes intestines qui tariront dans les veines de la malheureuse Abyssinie le peu de sang

qu'y auront laissé les guerres d'extermination du négus. Quelques années de ce régime suffiraient pour faire d'un état aujourd'hui régulier et fortement organisé un vaste champ de ruines. Quelques bandes affamées s'y disputeraient une domination illusoire, et les débris d'un peuple libre y seraient livrés sans défense à l'invasion des Égyptiens ou des Gallas, des musulmans ou des sauvages dont Théodore II avait réussi à arrêter les progrès, continus depuis trois cents ans. Le seul résultat de l'expédition anglaise aurait été alors de supprimer au profit des barbares la dernière nation qui ait réussi en Orient à préserver une civilisation chrétienne de la marée montante de l'islamisme.

L'Angleterre ne peut donc quitter l'Abyssinie qu'après y avoir installé un gouvernement régulier, sympathique au pays, offrant des garanties de bon vouloir et disposé à nouer avec les Européens, du moins avec les Anglais, des relations politiques et commerciales profitables à tous. Le moment est décisif, et il serait difficile de retrouver jamais autant de chances favorables. Sans prendre au sérieux les exagérations de quelques correspondances sur l'état de l'Abyssinie, on ne peut nier que la nation ne soit lasse de Théodore et de ses folies. Il y a cinq ans, lors de mon séjour dans ce pays, l'opinion publique était bien différente : elle était encore en somme favorable au négus, seul représentant de l'ordre et de la tranquillité publique contre les violences, les déprédations des *cheftas* féodaux. Aujourd'hui les rôles ont changé : les *cheftas* se posent en libérateurs, ont un programme politique, et le « roi des rois » est devenu l'ennemi public, le grand dévastateur, le « brûleur d'églises, » ce qui est le comble de l'abomination pour tout bon Abyssin. L'extrême modération déployée par les Anglais et par les troupes qui servent sous leur drapeau forme un contraste saisissant avec les actes de celui qui s'intitule lui-même l'esclave de la Trinité (*Salassié Barea*), elle est digne de la civilisation anglaise; mais, seule, elle ne suffirait pas à produire une impression favorable sur l'esprit des indigènes. Accoutumés à tous les excès de la guerre telle qu'elle se fait en Orient, les Abyssins ne doivent pas être éloignés de penser que ces soldats rouges, qui paient le bétail qu'ils prennent et respectent l'honneur des femmes, doivent faire piètre figure au feu. Le prestige des Anglais reste donc encore à établir, c'est la chute de Théodore qui l'assurera. Aimés et redoutés, ils seront alors les maîtres de la situation, et l'Abyssinie acceptera de leur main avec faveur le gouvernement qu'ils voudront lui donner.

Maintenant quel sera le prince qui devra ceindre la couronne des Claudius et des Fasilidès, la couronne-tiare au double rang d'éme-

raudes? Certes, si l'on se préoccupe avant tout de raffermir dans l'intérêt de la paix publique le principe de la tradition et de l'hérédité légale, on ne pourra compter que sur le clergé et les lettrés (*debteras*), qui sont une sorte d'annexe du clergé, classe nombreuse, très conservatrice, timide et à genoux devant le pouvoir actuel, mais complice sournoise de tout ce qui se fait contre lui. Influente dans la nation, suspecte à l'armée, cette classe a un précieux élément de domination : elle est très compacte en face d'ennemis divisés, et elle constitue vraiment la classe moyenne dans un pays où tout plébéien aisé tient à savoir lire et écrire, ce qui l'enrégimente dans le corps des *debteras*. Son programme politique n'est guère avancé; il a toutefois l'avantage d'être simple, de se fonder sur deux choses chères à tout Abyssin, la religion et la tradition historique du pays, tandis que les prétendans, quelle que puisse être leur honnêteté personnelle, ont la fausse position de gens qui ne semblent obéir qu'à leurs ambitions privées. Or le roi des prêtres est bien connu : c'est le dernier descendant de la famille légendaire de Menilek et de la reine de Saba, le malheureux *hatzé* Johannès, oublié par les révolutions et par Théodore II dans le fond d'un grand palais qui domine les ruines encore fumantes de Gondar. Il est à regretter que Johannès soit, dans les graves circonstances où se débat l'empire abyssin, un prince dont il est absolument impossible de se servir. J'ai déjà exposé (1) la dégénérescence de cette dynastie semi-pontificale, qui a compté de très grands hommes et qui finit comme nos anciens rois fainéans. Le *hatzé* Johannès est personnellement un homme de mœurs douces, d'un esprit cultivé, un poète apprécié des lettrés, chacun le vénère; mais, s'il était couronné, il n'y aurait pas une épée connue en Abyssinie pour le défendre en un jour de crise, et le premier *chefta* venu s'emparerait du pouvoir.

Il semble au premier abord plus naturel de voir les Anglais donner le trône à l'un des compétiteurs dont la coopération facilite en ce moment leur tâche et crée en leur faveur quelques diversions; malheureusement les projets mêmes de ces compétiteurs sont encore bien obscurs. Tous paraissent borner leur ambition à créer des autonomies locales à leur profit, ce qui est moins brillant, mais moins hasardeux que d'aspirer à la couronne des négus. Tel est le cas pour Tedla-Gualu au Godjam, pour le *waagchum* au Lasta, surtout pour Menilek au Choa. Goldja-Kassa, qui occupe maintenant le Tigré, n'est qu'un aventurier féodal qui a un compte de famille à régler, le sang de son père à venger, et qui a dû être bien sur-

(1) *Revue* du 1er novembre 1864.

pris de récolter une principauté en satisfaisant une *vendetta* privée. Terso Gobhésié est le seul qui soit un révolutionnaire dans le sens absolu du mot; mais par là même il ne peut aspirer raisonnablement à être un négus dans un pays aussi conservateur que l'Abyssinie. Ceux qui objectent ici l'exemple de Théodore et le représentent comme un soldat de fortune oublient qu'il était de naissance *dedjaz* (duc) du Kuara, et qu'en Abyssinie les révolutions et les désastres de fortune laissent toujours entiers les droits de la naissance.

Je ne vois, je l'avoue, qu'un homme de taille à pouvoir entreprendre la reconstruction politique de l'Abyssinie délivrée, et j'étonnerai bien des gens en disant que c'est le propre fils de Théodore, *dedjaz* Mechecha, aujourd'hui dans les fers pour un crime absent de tous les codes, celui d'être populaire. C'est un beau jeune homme de vingt-quatre ans, qui reçut à titre d'essai, il y a près de six ans, le gouvernement du Dembea. Il sut s'y concilier tant de sympathies que son terrible père le destitua au bout de dix-huit mois, en lui rappelant qu'Absalon avait débuté comme lui sur le terrain politique. Si Mechecha n'a pas le prestige de son père, il n'en a pas non plus le lourd héritage d'inimitiés, car dans cet étrange pays l'impopularité ne passe jamais d'un homme à toute sa famille. Comme soldat, il est estimé, et il a quelquefois commandé l'avant-garde dans les expéditions contre Tedla-Gualu. Sympathique aux Européens, il offre des garanties contre la politique d'exclusion qui au fond a toujours été chère à Théodore, et qui n'a que trop de racines dans la nation elle-même. Le peuple abyssin est fier et ombrageux, il ne faudrait pas compter sur la longue durée d'un gouvernement qui lui serait imposé par les baïonnettes anglaises; mais rien ne serait plus facile que de diriger son choix en ménageant son amour-propre. Le candidat (Mechecha ou un autre) une fois accepté, tous les élémens raisonnables du gouvernement se rallieraient spontanément autour de lui, et, avant de quitter le pays, sir Robert Napier lui laisserait deux mille carabines Snyder et quelques sous-officiers instructeurs. Cela suffirait pour lui assurer sur la noblesse abyssine cette prépondérance militaire, sans laquelle rien de stable ne peut se fonder dans une pareille contrée. Quant aux *cheftas* dont l'Angleterre a reçu et même provoqué le concours, il serait bien à désirer qu'on pût maintenir la réforme radicale accomplie par Théodore II et faire rentrer dans le devoir tous ces *mokonnen*, tous ces hobereaux, qui font consister l'honneur et le patriotisme à promener la guerre civile sur la surface de l'Abyssinie; mais le succès partiel de leurs révoltes est là pour prouver que les réformes du négus sont prématurées, et que le tempéra-

ment politique du pays n'est pas encore de force à les supporter. Il sera donc prudent d'accepter un moyen terme et de leur accorder dans leurs provinces toute l'autonomie qui leur est garantie par les lois constitutives de l'état et qui peut se concilier avec l'intégrité de l'empire. Ce qui sera plus grave et plus regrettable, c'est qu'il faudra aussi consacrer le démembrement de l'Abyssinie et reconnaître Menilek comme souverain du Choa, qui repousse décidément l'annexion accomplie il y a treize ans par Théodore II. Pour délicate et difficile qu'en puisse être l'exécution, voilà sans doute le meilleur plan à suivre. D'abord il serait médiocrement honorable pour les Anglais de sortir hâtivement d'Abyssinie en laissant ce grand peuple se débattre dans l'anarchie et parmi des ruines, ensuite le souci légitime de leurs intérêts matériels les engage à prendre ce parti. En exerçant sur elle une sorte de tutelle morale, on aidera puissamment l'Abyssinie à développer en paix des forces productives et des ressources commerciales dont l'Angleterre serait la première à profiter.

Il est inutile d'insister aujourd'hui sur la fertilité vraiment extraordinaire du plateau abyssin, l'un des coins les plus favorisés du monde comme sol, comme climat, comme irrigation. Il a paru depuis trente ans sur cette question assez de livres recommandables pour former l'opinion de quiconque veut se donner la peine de lire, peine que par parenthèse nos voisins prennent plus volontiers que nous. La « terre des hommes libres, » *agaazi mider*, comme ce peuple nomme si fièrement et si justement sa patrie, doit à ses trois terrasses superposées (*kolla*, *dega*, *voïna-dega*) une particularité probablement unique dans la géographie physique du globe, celle de réunir la végétation et les cultures des régions tempérées, de la zone tropicale et des pays intermédiaires, tels que la Sicile ou l'Andalousie. Si la *kolla*, malgré l'indifférence de ses habitans, est riche en cotonniers, en caféiers, en citronniers, en bananiers, la *dega*, plus aimée de l'Abyssin comme température et salubrité, lui donne, outre diverses plantes alimentaires ou oléagineuses indigènes, la plupart des produits de l'Europe, nos céréales, nos plantes textiles, nos légumes, quelques-uns de nos arbres fruitiers. Ces cultures sont généralement fort arriérées; ainsi, bien que l'agriculture abyssine distingue trois espèces de maïs, cinq espèces de froment, elle en est encore aux petits blés barbus qui ne se cultivent plus en France, mais qui n'ont, il faut bien le dire, disparu de notre sol que depuis une quarantaine d'années. Un seul fait suffira pour faire juger de la fertilté de ce pays : le rendement normal de la *dega* est de deux récoltes par an, avec quelques soins on en obtient aisément trois; on m'a affirmé sur les lieux qu'on pouvait, moyen-

nant un peu d'engrais, aller jusqu'à quatre. Malgré tant d'avantages, l'agriculture de l'Abyssinie n'a encore rien donné à l'exportation, si l'on en excepte ses cafés; il est vrai qu'elle a toujours réussi à se nourrir elle-même, et, tandis qu'à ses portes la maigre Nubie meurt de faim tous les quatre ou cinq ans, elle n'a d'autres famines que les disettes locales créées par les razzias paternelles du négus, quand il lui prend la pieuse fantaisie de « châtier les péchés de son peuple. » Le paysan abyssin est sobre, laborieux, intelligent. Son labour est lent, mais très soigné; rien n'égale son adresse à sillonner de canaux d'irrigation longs et sinueux les flancs onduleux de ses collines. Ici, comme dans tout l'Orient, le paysan forme la classe la plus honnête, la plus utile et la plus méritante de la nation; la prospérité à venir du pays est entre ses mains robustes, il ne s'agit que de l'aider un peu. Dix ans d'un gouvernement bienfaisant et quelques ballots de semences européennes transformeraient cette contrée féconde, et en feraient ou plutôt referaient ce splendide jardin qu'ont admiré les voyageurs portugais il y a trois siècles.

Voilà pour l'aptitude productrice de l'Abyssinie. Quant à ses importations, il serait prématuré de fonder de ce côté de grandes espérances. Le peuple abyssin, toujours entouré d'ennemis et de barbares, en état de siége perpétuel au sommet de sa plate-forme de cent lieues de diamètre, s'est habitué de bonne heure à se suffire à lui-même. Il vit des produits de son sol, fabrique lui-même ses vêtemens, ses armes, ses outils, les harnais de ses chevaux et de ses mules; en un mot, sauf un peu de coton qu'il tire du Sennâr, il ne dépend de l'étranger pour aucune des nécessités de la vie, et n'a nul besoin de superflu. Les économistes verront là une lacune, peut-être un signe d'infériorité; le politique et le philosophe trouveront sans doute que c'est pour ce peuple une sécurité de plus. De quelque façon qu'on apprécie le fait, il faut l'accepter : l'Abyssinie n'a pas de besoins; toutefois il est plus que probable que le contact de l'Europe lui en créera de toute sorte. Le pays est riche, il a une aristocratie qui se plaît dans un faste barbare, mais qui peut bien l'échanger contre un luxe plus civilisé. C'est donc un puissant consommateur que l'avenir nous réserve, et c'est comme tel que l'Angleterre fera bien de la traiter dès aujourd'hui. Qu'un patriotisme trop ombrageux ne s'effraie pas chez nous des perspectives heureuses qui s'ouvrent pour nos voisins et pour leur commerce dans la question d'Abyssinie; outre qu'il n'y aurait là qu'une indemnité fort légitime de l'expédition coûteuse qu'elle a entreprise à contre-cœur, l'Angleterre a renoncé depuis assez longtemps, ce semble, aux traditions d'un exclusivisme jaloux. Toute porte qu'elle ouvre en Orient est ouverte en même temps à la France, à l'Italie, à l'Au-

triche, à qui veut se mettre en mesure d'en profiter. Encore une fois le débat d'ailleurs se résume tout entier dans cette alternative : ou le gouvernement anglais favorisera la réorganisation de l'Abyssinie à son profit et au nôtre, ou il s'en écartera précipitamment, comme on quitte un navire qui brûle, et cette contrée ne sera plus qu'une épave sacrifiée, perdue pour l'Europe et la civilisation.

IV.

Si l'Angleterre n'est pas tenue à sauver l'Abyssinie, son honneur du moins ne lui permet pas de livrer ce pays par une complicité passive à un ennemi qui le guette depuis trente ans, et qui offre en ce moment à l'invasion un concours fort équivoque; je veux parler de l'Égypte. Le ministère britannique a officiellement déclaré que l'Égypte n'avait pas offert sa coopération pour la guerre d'Abyssinie. Tout ce qui ressort des paroles de lord Stanley, c'est que le gouvernement du vice-roi n'a pas cru devoir proposer de joindre aux forces anglaises un contingent de troupes égyptiennes. Elles ne contredisent en rien ce que tous les journaux anglais ont annoncé. Ils disaient que le vice-roi avait manifesté l'intention de concourir au transport des troupes de la Mer-Rouge à la frontière d'Abyssinie, et qu'il avait massé plusieurs régimens le long de cette frontière « en vue des prochaines éventualités. » Il est vrai que l'Égypte est depuis plus de dix ans incapable de défendre sa ligne du Barka des incursions abyssines provoquées par les razzias égyptiennes contre des tribus vassales du négus. Est-ce en vue de ces excursions et au moment même où les Abyssins vont se trouver occupés chez eux que le vice-roi entasse dans le plus aride pays du monde cinq ou six fois plus de troupes qu'il n'en peut recevoir en temps normal? Ce prétexte n'est guère plausible. L'Égypte espérait en réalité que l'Angleterre, rebutée au bout de trois mois par les difficultés et les dépenses de la campagne, serait disposée, pour alléger ses charges, à mieux accueillir l'idée d'une action commune; le calcul était habile, il a été déjoué par le solide bon sens de nos voisins. Ils ont vite compris que cette assistance avait le double inconvénient d'engager leur politique, de compliquer leurs plans, jusqu'ici fort simples et fort clairs, enfin de les compromettre en Orient. Ils ont, avec une fermeté courtoise, décliné un concours aussi embarrassant. Le public anglais, mal informé, désireux surtout de diminuer les dépenses de l'expédition, eût peut-être été plus favorable que son gouvernement à la coopération égyptienne. Une presse sérieuse et instruite lui a évité de commettre cette faute. Le vice-roi, déçu de ce côté, ne s'est pas

découragé. Au moment où l'on se préoccupe de la marche de l'avant-garde anglaise vers le sud, on apprend tout d'un coup que, sans avis préalable, sans provocation de la part des Abyssins, les troupes égyptiennes ont passé la frontière.

Eh bien! cette agression imprévue, c'est presque pour l'intervention anglaise la perte d'une bataille. L'Égypte, par cela même qu'elle ne connaît point les ménagemens que s'imposent les armées européennes, autant que possible généreuses et humaines envers le pays envahi, l'Égypte obtiendra certainement des résultats rapides avec ses bandes nègres. Tout succès décisif pour le vice-roi sera par contre-coup un échec moral pour l'Angleterre. La guerre n'est jusqu'ici aux yeux des Abyssins qu'une affaire privée entre la reine Victoria et le négus; après l'entrée des Égyptiens, elle devient nationale et religieuse comme au temps de Mohammed Gragne et des invasions musulmanes du XVIe siècle. L'Abyssin nourrit dès le berceau pour le musulman une haine méprisante et furieuse. Théodore ne pouvait rien souhaiter de plus heureux que la coalition anglo-musulmane, pur accident, mais qu'il présentera comme le résultat d'un plan concerté dès le début de la guerre. Pour tous ses ennemis, il n'était qu'un *chefta* heureux; aujourd'hui il va être le nouveau Claudius, le chef de la nation entière armée contre le croissant. Sa position matérielle n'en est pas meilleure, car, pris entre deux puissans corps d'armée, il n'a plus même la ressource de se réfugier dans ses *kollas* natales du Kuara. Ce serait mal connaître cet esprit fougueux, sinistre et théâtral, que de le supposer capable ou de capituler, alors qu'il a refusé, il y a trois mois, des conditions si avantageuses, ou de se résigner à disparaître de la scène sans laisser derrière lui le souvenir de quelque dernière et sanglante tragédie. Les atrocités que commettront inévitablement les Égyptiens justifieront tous ses actes aux yeux de son peuple, dont l'opinion lui est du reste parfaitement indifférente. Les dernières nouvelles nous le montrent à Magdala, ayant repris possession des prisonniers. Leur vie était en grand péril déjà; grâce à l'intervention du vice-roi d'Égypte, elle ne tient plus qu'à un fil.

Les convoitises du gouvernement égyptien à l'endroit de l'Abyssinie datent de loin. Méhémet-Ali, en s'emparant de la triste et stérile Nubie il y a près de cinquante ans, n'avait songé qu'à s'en faire un point d'appui pour la conquête des heureux pays du sud; il vint lui-même à Khartoum en 1837 hâter les préparatifs d'une expédition que l'état anarchique de l'empire abyssin semblait rendre facile. Son armée prit la route de Gondar, précédée d'un message insolent qui enjoignait au gouverneur de cette ville « d'avoir à préparer ses églises pour servir d'écuries à la cavalerie égyptienne. »

Il suffit pour répondre à ce défi de l'énergie d'un simple *dedjaz* du Kuara; la bataille d'Abou-Kalambo, où l'armée d'invasion fut anéantie, força le gouvernement du Caire à renoncer pour longtemps à ses projets. A l'avénement du négus actuel, Saïd-Pacha s'inquiéta de la formation sur sa frontière d'un état puissant et régulier, pouvant exercer une attraction dangereuse sur les tribus nubiennes; il eut des velléités de conquête, arrêtées bientôt par le *veto* des consuls-généraux de France et d'Angleterre. Cette contrariété lui causa un dépit amer. « La Nubie, dit-il, n'est que le vestibule de l'Abyssinie; puisqu'on m'empêche d'entrer dans la maison, je serais bien fou de faire tant de dépenses pour orner le vestibule. » La conséquence de ce beau raisonnement fut la réduction de l'armée du Soudan et la dissolution du nombreux personnel civil et militaire entretenu à grands frais à Khartoum. Le successeur de Saïd a depuis cinq ans remis les choses sur l'ancien pied, et massé tout le long de la frontière abyssine, du Nil à Massaoua, une armée qui ne compte guère moins de 20,000 hommes, si on y comprend la cavalerie irrégulière. Pour entretenir cette armée jusqu'à présent inoccupée, il a fallu multiplier les réquisitions et tripler les impôts, ce qui achève d'épuiser la Nubie, appauvrie déjà par de mauvaises récoltes et par les sauterelles. Tout était prêt pour une marche en avant vers Gondar, quand éclata en juillet 1865 une révolte militaire sanglante qui fit tout ajourner. 4,000 hommes d'infanterie noire, entassés dans la ville de Kassala et dont la solde n'était pas payée, massacrèrent leurs officiers, pillèrent la ville, égorgèrent une partie des habitans, et furent à leur tour exterminés par les troupes que le vice-roi fit converger en toute hâte sur Kassala. Deux ans et demi se sont écoulés depuis, et l'Égypte est de nouveau en mesure de profiter de l'heureuse occurrence offerte par le conflit anglo-abyssin.

Les mobiles qui la poussent à s'emparer du plateau éthiopien n'ont rien de commun avec les combinaisons d'équilibre africain qu'on pourrait lui attribuer. On connaît les préoccupations industrielles d'Ismaïl-Pacha. Trompé dans ses spéculations sur les cotons par les désastres qui frappent depuis quelques années l'agriculture égyptienne, il se rejette vers l'Abyssinie, dont il connaît les forces productrices; mais, s'il ne voit dans ce pays qu'un vaste *cotton field* destiné à remplacer l'Égypte épuisée, ses agens y voient autre chose, un champ magnifique pour la chasse aux esclaves, que le Nil-Blanc dépeuplé commence à ne plus fournir. Une aussi grave accusation veut des preuves. Sans doute, il y a sept mois, Ismaïl-Pacha, dans une allocution aux députations abolitionistes de Paris et de Londres, a déclaré qu'il avait supprimé sur le Nil la traite des

noirs faite sous pavillon égyptien, et que, si cette chasse odieuse se perpétuait, il n'y avait de coupables qu'un certain nombre d'Européens protégés par l'intervention de leurs consuls. Du même coup le vice-roi dégageait ainsi sa responsabilité et dénonçait à l'opinion publique les juridictions consulaires et les capitulations, contre lesquelles il a entrepris depuis un an une campagne en règle. Seulement n'allait-il pas trop loin? C'est ce que nous allons examiner.

Nous ne referons pas le bilan de la traite des noirs au Soudan égyptien, bilan dressé depuis quelques années d'une manière complète grâce aux témoignages les plus décisifs que l'opinion puisse exiger. On a vu tour à tour la chasse à l'homme monopolisée par le gouvernement (1), puis le régime du laisser-faire inauguré sous Saïd-Pacha et mis à profit par une vingtaine d'aventuriers indignes du nom d'Européens, qui doublèrent l'activité de la traite en y portant l'ardeur fiévreuse et la supériorité mercantile de l'Occident (2). En 1861, les consuls-généraux de France, d'Angleterre et d'Autriche provoquèrent contre les négriers soit égyptiens, soit européens, des mesures énergiques auxquelles Saïd-Pacha, il faut le dire à sa louange, s'associa franchement et sans arrière-pensée. Déjà, trois ans plus tôt, le seul gouverneur irréprochable que le Soudan ait eu, l'Arménien Arakel Nubar (frère du ministre de même nom) avait fait une tentative dont le succès pouvait mettre fin à la traite : il avait jeté les bases d'une association privilégiée, patronnée par lui et destinée à accaparer le commerce de l'ivoire le long du Nil-Blanc, à l'exclusion de tous les petits traitans véreux qui chassaient le nègre sous prétexte de chasser l'éléphant. La mort de Nubar fit évanouir ces projets; on maintint les mesures prises contre la traite, avec cette addition que le gouvernement la défendait aux particuliers et se réservait de la faire lui-même. Le vice-roi, préoccupé de se créer une grosse armée, désirait éviter de décimer par la conscription la population agricole de l'Égypte, ce qui eût beaucoup nui à la culture du coton; il donna carte blanche au gouverneur-général du Soudan, Mouça-Pacha, pour lui créer des troupes noires. L'armée égyptienne au Soudan, de 6,000 hommes au début, fut alors lancée dans toutes les directions contre des tribus pauvres et mal armées, et, non content de cette chasse productive, le gouverneur imposa aux chefs arabes du Sennâr l'obligation de fournir par an à l'armée un nombre déterminé d'esclaves nègres.

(1) Pallme, *Voyage au Kordofan*. — Russeger, *Reisen*, etc. — Brehm, *Reisen in Sudan*. — Thibaut, *Expédition du Fleuve-Blanc*. — Trémaux, *Voyage en Éthiopie*.

(2) Brun-Rollet, *le Nil-Blanc*. — Hartmann, *Menschenhandel in Ost-Africa*. — Speke, *Travels*, etc. — Beltrame, *Viaggio al Fiume bianco*, etc.

Mouça-Pacha est mort, et le recrutement par razzias s'est fort ralenti; mais la traite est entrée dans une nouvelle phase. Les harems du Soudan égyptien sont pleins de noirs, et le besoin d'une race supérieure se fait impérieusement sentir. Ce nouvel élément, on le trouve dans les *Habechiya*, nom que l'on traduit improprement par Abyssins, car ce sont en réalité des esclaves gallas emmenés en contrebande par les musulmans d'Abyssinie sur le territoire égyptien, et d'autant plus aisés à confondre avec les vrais Abyssins que les deux races ont absolument le même type. Grâce à cette confusion, la conquête des contrées qui sont au sud de la Nubie est un événement ardemment désiré de tous les agens civils et militaires du vice-roi. En mars 1863, Ali, *kachef* ou chef de district de Doka, près Gallabat, profitant du moment où Théodore était au Godjam, se jeta sans provocation sur la province abyssine de Donkor, la mit à feu et à sang, et rentra à Doka avec plusieurs centaines de femmes et d'enfans chrétiens qui furent mis en vente au marché de Ghedaref, après qu'on en eut prélevé un certain nombre pour les distribuer comme à-comptes de solde à divers officiers et fonctionnaires. Ce qui ne fut pas vendu à Ghedaref fut dirigé vers le nord, triste bétail humain poussé à coups de fouet à travers le désert nubien et décimé à chaque étape par la souffrance, la fatigue et la nostalgie. L'épisode de Doka n'est pas isolé : partout les tribus nubiennes soumises à l'Égypte harcèlent les districts abyssins de la frontière et emmènent aux marchés égyptiens des captifs qui sont vendus sous les yeux des agens du vice-roi. Parfois ces rapines sont un moyen de propagande tout à fait conforme à l'esprit de la loi du prophète. Quand on a pris aux montagnards leurs femmes et leurs enfans, on leur propose de les leur restituer, s'ils consentent à se faire musulmans. C'est ce qui est récemment arrivé pour les Bogos, et il a fallu l'appui du pavillon français pour permettre à la mission lazariste établie dans cette tribu de neutraliser les effets d'un apostolat aussi étrange. Deux villages bareas qui n'avaient point ce puissant patronage ont été convertis de cette manière. Ceux qui portent intérêt à l'Abyssinie n'ont pas à craindre qu'elle soit conquise; mais ils peuvent redouter que l'Égypte ne profite de la crise qu'elle traverse pour lui arracher les provinces de l'ouest, comme Volkaït, Donkor et Kuara, qu'elle convertirait en quartier-général des troupes employées à faire, sous prétexte de guerre, des rafles de femmes et d'enfans jusqu'au cœur de l'Amhara. Aujourd'hui le voyageur qui se rend de Gallabat à Gondar fait cinquante lieues sans trouver une habitation, bien que ce pays fût couvert de villages riches et nombreux au commencement du siècle. Les préfets du vice-roi ont créé le

désert autour de leurs frontières. La présence des Égyptiens sur le plateau éthiopien aurait pour premier résultat d'étendre le désert jusqu'à Gondar ou même au-delà.

Cette prévision n'a rien que de très naturel. Tous les organes importans de la presse anglaise l'ont discutée avec autant de modération que de sens pratique; mais, unanimes à constater le mal, ils le sont beaucoup moins quand il s'agit de proposer le remède. Nous n'en voyons qu'un : que l'Angleterre oppose à cet envahissement un *veto* catégorique qui dégagera sa responsabilité dans l'avenir comme dans le présent. Il y a deux choses à voir dans la question, l'attitude hostile prise par l'Égypte contre l'Abyssinie, le caractère sauvage des actes par lesquels cette hostilité se traduit. L'Angleterre craint d'attenter à la liberté d'action d'un état autonome en lui notifiant son *veto*. Le scrupule est louable à coup sûr; l'autonomie cependant ne saurait dispenser un gouvernement d'exécuter les traités. L'Égypte est entrée depuis douze ans, par un décret libre et spontané de Saïd-Pacha, dans le concert des états qui ont aboli la traite; elle est aujourd'hui le premier état négrier du monde. Elle a la Mer-Rouge et sa compagnie de bateaux à vapeurs *Azizié* pour inonder l'Arabie et l'empire ottoman de chargemens de noirs et de Gallas. Il y a en Angleterre une opinion publique, et cette opinion, si nous en jugeons par les livres et les journaux qui nous en arrivent, est digne d'un peuple chrétien et civilisé. Elle peut exiger que le pavillon anglais, aujourd'hui souverain dans cette mer, ne favorise pas des scandales trop apparens, et que les croisières qui poursuivent avec une si juste rigueur les *sayas* négrières du sultan de Zanzibar n'aient pas l'air de travailler indirectement pour les *steamers* négriers du vice-roi d'Égypte. Elle n'est pas obligée de s'intéresser aux affaires du Soudan, mais elle a pris une responsabilité dans celles de l'Abyssinie; elle ne peut permettre que, le Soudan dépeuplé ne fournissant plus son contingent annuel d'esclaves, l'Égypte mette en coupe réglée la fleur d'une population chrétienne, libre, jeune et énergique, pour renouveler le sang appauvri de ses tristes populations, ou, ce qui est pis encore, pour alimenter les *doubles harems* et les vices sans nom des *villes saintes* d'Arabie, qui ont succédé, dans l'histoire des infamies morales de l'humanité, aux villes maudites de la Bible. Ce serait une tache pour l'honneur anglais, et on conviendra que ce n'est pas la peine de dépenser 160 millions pour en arriver là.

GUILLAUME LEJEAN.

LA

POÉSIE DES MONTAGNES

La Montagne, par M. J. Michelet, 1 vol. in-18.

Nous avions déjà lu une centaine de pages du nouveau livre de M. Michelet lorsqu'il nous sembla que cette œuvre, aimable comme ses aînées, était cependant de physionomie plus sévère. Nous n'y retrouvions pas au même degré les jeux irisés de cette fantaisie auxquels son imagination s'amuse, par lesquels il amuse l'imagination de ses lecteurs : moins de fleurs, moins de caprices, et, ce qui est plus singulier, moins de couleur. Les montagnes sont cependant, pensions-nous, le pays des illusions et des mirages, des arcs-en-ciel et des jeux les plus subtils et les plus fins de la lumière; les couchers de soleil sur les hautes montagnes sont célèbres, et avec quel charme Byron, après Rousseau, nous a parlé de ces délicates teintes roses, comparables aux joues des enfans endormis ou aux rougeurs des vierges, que la lumière avant de s'éteindre répand sur les glaciers! Cependant au bout de quelques minutes d'étonnement nous nous dîmes que cette particularité tenait sans doute non à l'auteur, mais au sujet, et nous fîmes une série de réflexions qui méritent peut-être d'être communiquées au lecteur.

N'est-il pas vraiment étrange que les montagnes, qui sembleraient devoir être un thème d'inspirations pour la grande poésie, aient eu si rarement le don d'inspirer les poètes? La mer a trouvé par milliers des poètes pour chanter ses caprices, ses combats, ses tempêtes, ses symphonies si sauvages et si tendres; mais les montagnes, à quelques grandes exceptions près que je signalerai tout à l'heure, — et ces exceptions sont toutes presque contemporaines, — n'ont pas eu de chantre qui leur soit propre. Les poètes ont chanté les mœurs patriarcales des populations naïves

qui vivent au pied des montagnes, dans leurs vallées riantes et éternellement menacées; ils ont tiré de leurs gigantesques attitudes, de leurs orages, de leurs avalanches, du bruit de leurs torrens, des milliers de comparaisons, d'onomatopées, d'épithètes faisant image; mais aucun ne s'est dévoué exclusivement à elles. Elles n'ont pas eu de poètes, elles n'ont pas eu non plus de peintres. La peinture en a encore été plus embarrassée que la poésie, et leur a fait subir l'humiliation, à elles si altières et si imposantes, de servir simplement d'accessoire et de fond aux paysages et aux scènes qu'elle représentait. La peinture semble ne pouvoir rien faire du vert trop sombre et trop prédominant de leurs forêts, du blanc trop tyrannique de leurs glaciers, de la lumière trop éthérée, trop éclatante, trop peu dense en même temps, de leurs sommets. Plusieurs fois les peintres suisses ont essayé de fixer sur la toile les spectacles qu'elles leur offraient, et la dernière exposition contenait plusieurs échantillons de cette bonne volonté impuissante; rien n'est choquant, discordant à l'œil comme l'opposition du vert presque lugubre de ces forêts et du blanc impitoyable de ces neiges. Un peu mieux favorisées par la musique, elles ont inspiré aux populations qui vivent à leur ombre quelques mélodies naïves; mais les maîtres, qui si souvent ont reproduit la musique de la mer, des forêts et des fleuves, semblent avoir été sourds à leurs harmonies, et jusqu'à présent la seule grande œuvre musicale où leur voix se fasse entendre est l'admirable ouverture de *Guillaume Tell*, comme le seul poème où leur paysage soit dignement célébré est le *Manfred* de Byron.

Pourquoi donc les montagnes, qui abondent en spectacles si sublimes, ont-elles tant de peine à trouver leurs poètes? Est-ce parce que cette sublimité est trop écrasante pour l'imagination? Mais la mer, qui partage ce même caractère de sublimité, aurait dû partager aussi la même mauvaise fortune, et cependant cet infini visible, loin de déconcerter et de décourager les imaginations des poètes, les a toujours attirées au contraire. Je crois que c'est plutôt dans la différence des sentimens qu'inspirent ces deux grandes réalités qu'il faut chercher la raison de la différence de leur fortune poétique. Bien qu'elle soit l'infini visible, la mer possède une personnalité très marquée, elle est vraiment presque humaine par son caractère. Elle éprouve l'homme par l'amour et la haine, elle est pour lui une mère et une marâtre, une berceuse et une ennemie. Elle l'attire et le caresse, elle le repousse et le maudit, et, malgré l'écrasante disproportion de leurs forces respectives, l'homme ose entrer en lutte avec elle, certain qu'il peut sortir triomphant de ce combat inégal. La mer par rapport à l'homme peut être appelée en toute exactitude un élément démocratique, car les sentimens qu'elle inspire et qu'elle ressent, dirait-on, sont ceux de la commune humanité, l'amour et la haine, la lutte et le repos. La mer est sociable jusque dans ses tempêtes; au contraire les montagnes sont insociables même dans ce qu'elles ont de

plus doux et de moins austère. Le sentiment qu'elles respirent est celui de la solitude, et c'est aussi la solitude qu'elles conseillent à l'homme. Je n'ai jamais gravi pour ma part le Mont-Blanc ni la Jungfrau, mais je n'ai aucune peine à comprendre le sentiment que j'aurais éprouvé en me rappelant que je n'ai jamais escaladé les plus modérées des montagnes sans me sentir comme saisi par la sauvagerie et possédé d'un farouche désir d'isolement. Elles sont aristocratiques en un double sens, d'abord parce qu'elles ne permettent pas à l'homme, ainsi que la mer, d'entrer en lutte avec leurs forces implacables comme la destinée, — vain serait-il de lutter contre les vents des hauts sommets, contre l'impétuosité de leurs torrens et la descente des avalanches, — ensuite parce qu'elles ne lui permettent aucune conversation familière avec elles. Vierges immaculées et presque inaccessibles, lorsque l'homme a gravi jusqu'à elles au prix de mille dangers, tout ce qu'elles font pour sa récompense, c'est de lui faire sentir son infimité, sa petitesse, sa faiblesse, et de lui dire par toutes leurs voix austères les méprisantes paroles des esprits à Manfred au sommet des Alpes : « Que nous veux-tu, enfant de boue? » Elles élèvent en humiliant. Insociables, aristocratiques, elles sont en outre pour ainsi dire abstraites; à leur point le plus sublime, à leur sommet, la nature sensible échappe presque, et l'homme se trouve en compagnie de forces invisibles qui sont comme les puissances métaphysiques de la nature. Certes Faust, lorsqu'il entreprit son voyage chez les *mères*, bien loin par-delà les royaumes de la douce vie sensible, n'exécuta pas un exploit beaucoup plus *ontologique* que le voyageur qui, parvenu au-dessus des nuages, enveloppé dans l'air incolore et dans la lumière impalpable, ne sent d'autre présence à ses côtés que celle des forces invisibles d'où jaillissent les orages.

Ce sont des régions métaphysiques dans un sens bien plus grand encore, car on dirait qu'elles sont le séjour des puissances surnaturelles qui se partagent l'empire du monde et surtout l'empire du cœur de l'homme, Dieu et Satan. Elles sont divines, elles sont diaboliques. M. Michelet, sans y beaucoup songer, a fait en plus d'un endroit de son livre parfaitement sentir ce double caractère. En décrivant l'effet produit sur l'imagination par les galeries du Splügen, « qui ont moins l'air d'un passage que d'un palais bâti sur l'abîme pour les invisibles, » il rencontre ce mot heureux : « c'est comme un cloître des esprits. » En effet, les montagnes sont les monastères de la nature, et les sentimens tout à fait grands qu'elles ont le privilége d'inspirer sont des sentimens de substance monastique. Ce que fait le cloître, les montagnes le font; elles élèvent l'homme en le séparant de lui-même, et lui font conquérir son âme en lui faisant oublier son cœur. Il est un point de vie morale où l'on n'atteint que par une mort véritable, et l'âme n'est jamais entière peut-être que lorsque le cœur est glacé; mais que ceux qui aiment l'aimable servage dont notre vie sensible enveloppe notre âme n'aillent jamais au cloître et ne gravissent jamais les montagnes!

Leurs sommets appartiennent à Dieu; mais en revanche tout leur parcours, forêts au vert lugubre, torrens, champs de neige, précipices, abîmes, appartient au diable. Là plane l'esprit du vertige et de l'hallucination sous toutes ses formes. Les montagnes ont eu de tout temps le privilége d'inspirer à l'homme les sentimens les plus malfaisans pour lui-même, ceux qui le poussent le plus fatalement à sa destruction, une équivoque curiosité, un hystérique amour du danger, la vanité du courage inutilement dépensé. Les légendes populaires sont pleines d'histoires poétiquement sinistres d'âmes perdues par cet attrait inéluctable que les montagnes exerçaient sur elles. Aussi est-il arrivé aux montagnes la singulière aventure qui arrive à tout ce qui est trop grand en ce monde, c'est qu'elles ont trouvé leur poésie non dans ce qu'elles ont de supérieur, mais dans ce qu'elles ont d'inférieur. Elles sont faites pour inspirer les émotions les plus graves et les plus solennelles, mais seulement, paraît-il, aux âmes qui ont une analogie avec elles et qui ont gravi les sommets les plus élevés de la méditation, car, pour les populations qui vivent au pied des monts, elles ont toujours été beaucoup moins frappées de leur caractère divin que de leur caractère diabolique. Ignorant que la source de ce qui vivait de meilleur en elles, simplicité de mœurs, débonnaireté patriarcale, piété, patience, amour du travail, descendait directement des sommets, ces populations ont toujours regardé les montagnes avec effroi, et n'ont vu en elles que des puissances fatales à leur âme comme à leur corps. Cela se voit aux noms dont les a gratifiées l'imagination populaire, noms de damnés et de fantômes, le *Mont-Perdu*, la *Maladetta*, la *Silberhorn*, la *Jungfrau*. M. Michelet, dans la première partie de son livre, a noté excellemment cette impression que les montagnes ont faite de tout temps sur les natures naïves et incultes. « Le montagnard, dit-il, ne voit pas sa montagne comme nous. Il lui est fort attaché et il y revient toujours, mais l'appelle *le mauvais pays*. Les eaux blanches et vitreuses de rapidité farouche qui s'échappent en bondissant, il les nomme *les eaux sauvages*... Les glaciers étaient jadis un objet d'aversion, on les regardait de travers. Ceux du Mont-Blanc s'appelaient en Savoie les monts maudits. La Suisse allemande, en ses vieilles légendes de paysans, met les damnés aux glaciers. C'était une espèce d'enfer. Malheur à la femme avare, au cœur dur pour son vieux père, qui l'hiver l'éloigne du feu! En punition, elle doit avec un grand chien noir errer sans repos dans les glaces. Aux plus cruelles nuits d'hiver où chacun se serre au poêle, on voit là-haut la femme blanche qui grelotte, qui trébuche aux pointes aiguës des cristaux... La légende scandinave, de génie haut et terrible, a fantasquement exprimé les effrois de la montagne. Elle est pleine de trésors gardés par des gnomes affreux, par un nain de force énorme. Au château des monts glacés trône une impitoyable vierge qui, le front ceint de diamans, provoque tous les héros, et rit d'un rire plus cruel que les traits aigus de l'hiver. Ils montent, les imprudens, ils arri-

vent au lit mortel, et restent là enchaînés, faisant avec une épouse de cristal la noce éternelle. »

Dans cette légende, tout ce qui appartient en propre à la Scandinavie, c'est la forme héroïque et barbare sous laquelle elle a exprimé l'attraction fatale que la montagne exerce sur les âmes trop hardies; mais le sentiment d'où elle a jailli s'est rencontré en tout pays, notamment en Allemagne. Il existe de Louis Tieck un conte charmant et finement profond, appelé le *Runenberg,* où se trouve résumée l'opinion que le peuple se formait de cette attraction maudite des montagnes. Un jeune homme né dans la plaine se sent dès ses plus jeunes années un invincible amour pour les hauteurs. Il essaie des métiers innocens et pacifiques de la vallée, notamment du jardinage; mais la culture et la compagnie des fleurs ne peuvent réprimer la turbulence de ses aspirations. Il s'échappe et s'en va élire domicile dans les montagnes, s'enivrant d'indépendance et d'air vif en poursuivant une proie qui rarement se présente et qui souvent échappe. Cependant un jour il se trouve bien las, et il s'assied sur la mousse, regrettant la vie heureuse qu'il a volontairement abandonnée, lorsqu'un étranger l'aborde et après avoir ouvert les secrets de son cœur lui inspire le désir de rendre visite au château démantelé du Runenberg. Avec ce courage de somnambule qui distingue les chasseurs de chamois, il se dirige à la clarté indécise de la lune, à travers les précipices, par les sentiers étroits, vers le Runenberg. Quel n'est pas son étonnement lorsqu'il voit la vieille salle merveilleusement illuminée, et à la lueur de cet éclairage de cristal, de pierres précieuses et de métaux, une femme qui ne paraît pas appartenir à la race des mortels. Elle chante un chant magique où elle semble évoquer des esprits qui tardent à venir, se dépouille de ses vêtemens aux yeux du jeune chasseur, ouvre la fenêtre et jette une tablette de pierre sur laquelle est inscrit : « Prends cela en souvenir de moi. » Puis illumination, château, apparition, tout s'évanouit, et l'aurore surprend le jeune homme pétrifié, serrant convulsivement dans sa main la tablette de pierre. Le vertige et le sommeil s'emparent de lui, il ferme les yeux et tombe tout au bas d'un précipice. Il se réveille sur un lit d'herbe et de mousse dans la vallée, se lève, et, plein d'effroi et de repentir, se rend à l'église du village voisin pour y implorer Dieu et se réconcilier avec la vie de la plaine. Réconcilié il semble en apparence, car il épouse une jeune fille du village, avec laquelle il vit heureux plusieurs années; mais un jour ses anciennes aspirations se réveillent à la suite d'une visite mystérieuse et d'un don fatal des esprits de la montagne. Alors, saisi d'impatience et de fièvre, il abandonne son père, sa femme, ses enfans, et s'en retourne vivre en compagnie des rocs et des torrens. Longtemps après, sa famille voit arriver un visiteur étrange; c'est le malheureux qu'on croyait mort. Il n'a plus rien d'humain; il frotte l'une contre l'autre deux pierres à l'état brut, et ses yeux étincellent en voyant l'éclat jaillir

sous le frottement; dans ses paroles, aussi brillantes que les métaux et comme odorantes des senteurs sauvages de la forêt, se trahit un cœur fait à l'image des rochers auxquels il a voué ses affections, un cœur désormais de pierre pour les hommes. De la légende, Louis Tieck, en artiste lettré, a tiré, on le voit, une morale d'une application tout humaine; mais le sentiment populaire, beaucoup plus simple, plus mêlé à la nature, peut se résumer ainsi : la vallée est bénie, mais la montagne est maudite.

Ces légendes de terreurs, d'hallucinations infernales, composent seules la poésie de la montagne. De leurs deux caractères, le sentiment populaire n'a saisi que le caractère inférieur, diabolique. Ce sont des âmes de lettrés, de philosophes, dépouillées des terreurs charnelles de l'homme naïf, qu'elles réclament pour être saisies dans leur sublimité divine et dans leur réelle grandeur, un Rousseau, un Byron, un Lamartine. Ces trois noms me semblent épuiser à eux seuls la liste de ceux qu'on peut appeler jusqu'à présent les poètes véritables de la montagne; mais de ces trois hommes, celui qui a le mieux rendu leur caractère dans son intégralité, c'est à coup sûr lord Byron. Je suis obligé d'adresser de très sérieux reproches à M. Michelet pour l'injustice manifeste, aussi bien dans l'éloge que dans le blâme, qu'il a montrée envers le grand poète. Je vais appuyer sur ce reproche, car mon plaidoyer en faveur du poète sera le meilleur moyen de montrer à quel point il a connu et exprimé ce qui fait la sublimité réelle des montagnes. Je commence par l'éloge. Après avoir cité cette parole de Byron, extraite d'une de ses notes au troisième chant de *Childe Harold*, sur le vis-à-vis rendu célèbre par Rousseau de Clarens et de la Meillerie : « ce qu'on y sent est plus haut qu'une passion individuelle, plus que tout amour de ce monde; c'est le sens du grand, du sublime, de l'universel amour, » M. Michelet s'écrie : « Profonde parole religieuse! qui la croirait de Byron? Ce mot plus que tous ses vers est vraiment digne des Alpes. » Lorsqu'il a écrit cette phrase légèrement dédaigneuse, M. Michelet n'avait sans doute pas relu avec attention le troisième chant de *Childe Harold*. S'il l'eût fait, il ne se serait pas étonné que cette parole ait échappé à lord Byron, car tout ce chant est empreint du sentiment religieux le plus profond, et, si j'ose m'exprimer ainsi, du recueillement le plus solennel. Je cite une strophe au hasard : « Ciel et terre sont tout entiers tranquilles, non pas endormis, mais sans souffle, comme nous sommes nous-mêmes alors que nous sentons le plus fortement, et silencieux comme nous sommes nous-mêmes alors que nous sommes plongés dans des pensées trop profondes; — ciel et terre sont tout entiers tranquilles; de la lointaine armée des étoiles au lac assoupi et au flanc de la montagne, tout est concentré dans une vie intense où il n'est pas un atome, pas un souffle d'air, pas une feuille qui n'ait une parcelle d'être et un sentiment de celui qui est le créateur et le défenseur de

tous. » M. Michelet voit dans les montagnes des temples de la nature et appelle les Alpes l'*autel commun de l'Europe*. Voilà qui est fort bien dit, mais lord Byron avait ressenti exactement la même impression, et je cherche en vain ce que M. Michelet a pu ajouter à ces paroles du poète : « ce n'est pas vainement que les Perses antiques prirent pour leurs autels les lieux élevés et les pics des montagnes qui regardent de haut la terre, choisissant ainsi avec raison un temple sans murailles pour appeler l'esprit qui ne peut être honoré dignement par aucun sanctuaire élevé de main humaine... » M. Michelet a dans son livre une page charmante sur le Rhône, au cours impétueux, véhément, passionné; mais croit-il par hasard que cette originalité du Rhône ait échappé à l'œil du poète? Qu'il relise l'admirable strophe qui commence ainsi : « là où le Rhône rapide divise son cours entre des hauteurs qui ressemblent à des amans qui se sont séparés dans la haine... » Je pourrais continuer longtemps ainsi et montrer par pertinentes citations à M. Michelet qu'il n'est pas un seul des traits observés par lui dans les montagnes qui ait échappé à lord Byron.

Je passe maintenant aux paroles de reproche. « J'ai voulu à Meyringen, nous dit M. Michelet, lire, revoir son *Manfred*. Cela ne se pouvait pas. Cette exaltation désolante, ce faux tragique qui n'est d'aucun temps, d'aucun lieu, détonnent en de pareils lieux. Déplorable conception d'avoir assis Némésis, la vengeance, et le dieu du mal, sur ces bienfaisans glaciers qui nous donnent, avec les grands fleuves, la vie, la salubrité, la fécondité de l'Europe! » Je passe volontiers condamnation sur le drame même de *Manfred*, pourvu toutefois que M. Michelet m'accorde que ce drame est une expression très suffisamment énergique d'une des personnalités les plus aristocratiques qui furent jamais. Il est certain que *Manfred* n'a pas la portée qu'on a voulu lui attribuer, et que les critiques qui l'ont comparé à *Faust* ont perdu, je le crains, leurs frais d'éloquence. *Manfred* n'est pas comme *Faust* une conception poétique, il est comme *René*, avec lequel il a de très étroits rapports (l'âme est de même forme et le crime est le même), l'expression d'une individualité poétique. Faust traîne après lui toute une civilisation, tout un monde; Manfred ne traîne que lui, Manfred. Mais je me permettrai de trouver, contre M. Michelet, que le paysage de *Manfred* est le plus beau paysage de montagnes que main de poète ait encore tracé. Que de beaux traits pittoresques dans ce drame dont les vers ont par momens la musique sauvage des torrens! Ce phénomène étrange de la marche des glaciers, que M. Michelet a décrit, est le premier trait que nous rencontrions en ouvrant *Manfred*. « Le Mont-Blanc est le monarque des montagnes, chante le second esprit; on l'a couronné, il y a longtemps, sur un trône de rochers, dans une robe de nuages, avec un diadème de neige. Des forêts font une ceinture à ses reins, l'avalanche est dans sa main; mais, avant qu'elle tombe, la balle tonnante doit attendre mon commandement. La masse froide et

sans repos des glaciers se meut en avant jour par jour; mais c'est moi qui lui ordonne d'avancer ou d'arrêter sa marche. » Nous parlions tout à l'heure des terreurs de la montagne, que pense M. Michelet de cette tombée de la nuit au sommet des Alpes? « Les brouillards montent en bouillonnant autour des glaciers, les nuages s'élèvent rapidement au-dessous de moi, par masses onduleuses, blancs et sulfureux comme l'écume de l'océan soulevé du profond enfer, dont chaque vague se brise sur un rivage vivant où sont entassés les damnés en guise de cailloux. » Et cette description de la masse d'eau qui tombe perpendiculaire, pareille à une *lumière écumante* et qui « oscille d'ici, de là, comme la queue du pâle coursier, du palefroi gigantesque qui doit être chevauché par la Mort dans l'*Apocalypse!* » Et quelle merveille de description, et en même temps quel trait de génie que l'apparition de l'âme de la montagne sous la forme de la fée des Alpes! Glacialement virginale, blanche comme la neige et rose comme l'adieu de la lumière aux glaciers, elle surgit, et, fixant sur Manfred ses limpides yeux de source, écoute sans les comprendre les plaintes de cet être fait de la chaude argile de la terre d'en bas. Savez-vous bien que dans un trait pareil sont condensées autant de profondes impressions poétiques qu'un long volume de descriptions en pourrait contenir! Quant à Manfred lui-même, n'en déplaise à M. Michelet, il est très convenablement placé au sommet des Alpes, car le personnage est en parfait rapport avec la scène. En quel lieu mieux que sur les sommets solitaires serait placée cette âme solitaire? L'apparition de Némésis paraît choquante à M. Michelet : pourquoi? Némésis représente ici une des forces de la conscience, et c'est un phénomène psychologique bien connu que la conscience agit d'autant plus fortement sur l'homme que la solitude est plus grande autour de lui. Pour se retrouver, se reconnaître tout entier, se voir soi-même face à face, le glacier de la Jungfrau est le plus convenable des miroirs. Enfin Byron a merveilleusement compris que les hauts sommets, régions métaphysiques pour ainsi dire, étaient le théâtre naturel où un magicien *rationaliste* comme Manfred (1) pouvait évoquer les êtres métaphysiques qui gouvernent nos destinées. Ce que M. Michelet reproche à Byron est une des preuves les plus heureuses qu'il ait données de logique poétique.

Byron me semble jusqu'à présent le vrai poète des montagnes. En lui, elles ont trouvé un chantre digne d'elles, une âme faite pour en comprendre la grandeur, un cœur fait pour gronder à l'unisson de leurs orages (qu'on se rappelle au troisième chant de *Childe Harold* l'admirable pas-

(1) Manfred est si bien l'expression d'une simple individualité que, même dans sa puissance de magicien, il ne se rattache à rien qu'à lui-même. Faust est un magicien orthodoxe, selon les rites de la science, appartenant au catholicisme de la magie; mais Manfred est un magicien sans rite, sans culte, sans église, un magicien glacialement rationaliste, et il évoque non des démons, mais des entités métaphysiques.

sage où il mêle ses tempêtes intérieures à l'orage des Alpes), et d'autant plus capable de sentir le prix de leur pureté qu'il était lui-même plus troublé. Il est le vrai poète des montagnes, parce qu'il l'est par nature, absolument comme l'aigle est par nature l'habitant des hautes cimes, et aussi parce qu'il est le seul qui les ait comprises dans leur double caractère à la fois diabolique et divin, qui les ait senties à la fois à la manière du peuple naïf et à la manière des esprits méditatifs. Les deux autres grands poètes (Rousseau peut porter ce nom) qui les ont chantées n'ont vu qu'une seule de ces faces, la face sublime et religieuse. Nous parlions tout à l'heure de la logique poétique qui avait fait choisir les Alpes à Byron pour y placer une scène d'évocation d'êtres métaphysiques; c'est un mérite pareil, mais plus simple et se découvrant plus aisément à la pensée, que nous admirons dans le célèbre épisode de l'*Émile* connu sous le nom de *Profession de foi du vicaire savoyard*. Jamais décor ne fut en plus parfaite harmonie avec la scène qu'il devait encadrer. Les Alpes sont bien la chaire naturelle de l'apôtre du déisme, l'autel naturel d'une religion sans culte, le lieu naturel des prières adressées à un Dieu métaphysique. Grâce à ce décor des Alpes, Rousseau, dans ce célèbre épisode, a fait plus que marier l'ancienne doctrine vaudoise au déisme philosophique : il a été à son insu plus religieux selon la tradition qu'il ne voulait l'être, car il a fait merveilleusement comprendre pourquoi Moïse, renouvelant l'exemple donné par les premiers hommes, alla chercher Dieu sur les sommets de l'Oreb et du Sinaï. Si Dieu daigne apparaître aux hommes, c'est en effet sur les hautes montagnes qu'il doit aimer à se montrer de préférence, car là seulement il peut prononcer la célèbre parole : *je suis celui qui suis*, et se révéler dans son essence de pur esprit, tandis que dans le monde multiple et protéen d'en bas il lui faut prendre forme et figure, se révéler en se cachant, et subir l'humiliation des métamorphoses d'un dieu païen. O triomphe de la logique et de la justesse! par le simple choix d'un décor en harmonie exacte avec sa doctrine, la pensée individuelle de Rousseau s'est trouvée en parfaite identité avec la pensée générale de l'humanité, et la philosophie raffinée du siècle le plus civilisé a retrouvé la religion instinctive des premiers âges. Par ce simple choix des Alpes, Rousseau, sans y penser, a proclamé l'unité de l'esprit humain.

Il serait difficile de dire qui, de Rousseau ou de la montagne, doit le plus à l'autre. Les montagnes ont été le théâtre des plus heureuses années de sa vie, et il les a associées à ses plus doux souvenirs; il leur doit ce qu'il eut de vertu, sa réelle candeur, qui combattit toujours en lui la corruption, son sentiment du prix de l'innocence et de la vie simple, qui le rendit toujours mécontent de lui-même et le protégea contre la fascination de la vie artificielle du monde, la conservation de sa piété native, combattue de tous côtés par les influences de son temps. Il leur doit enfin

une grande partie de son talent, la plus originale, celle par laquelle, plus que par toute autre, il vit aujourd'hui, son sentiment de la nature; mais d'un autre côté les montagnes lui doivent d'avoir été révélées au monde civilisé et de faire leur entrée dans la grande littérature. Rousseau les a montrées du doigt à tous les poètes de l'avenir, et c'est grâce à lui qu'elles ont pu être chantées par un Byron et un Lamartine (1).

M. Michelet, qui a été si injuste pour Byron, n'a guère été plus juste pour Rousseau : dire sèchement en passant qu'il a pris les Alpes pour cadre du *Vicaire savoyard,* ce n'est vraiment pas rendre justice à ce grand esprit qui devrait lui être plus cher, puisqu'il fut l'évangéliste du parti auquel M. Michelet tient à honneur d'appartenir, et puisqu'il a été, comme Byron, un des précurseurs de cette pensée que M. Michelet professe dans tout le cours de son livre : les montagnes sont le temple du Dieu pur esprit... M. Michelet prétend qu'on ne peut relire *la Nouvelle Héloïse* en face des Alpes; je crois vraiment qu'on peut s'en dispenser, car c'est à peine si les montagnes y figurent. On n'avait pas encore inventé de son temps que, dans un récit de la vie humaine, la nature doit empiéter sur l'homme à la façon des lierres sur les chênes, et, malgré tout son amour pour la nature, il n'est pas étonnant que les sentimens de Saint-Preux, de Julie, de Claire, occupent plus de place dans son livre que les descriptions des glaciers et des torrens. Mais comment M. Michelet n'a-t-il pas même nommé Lamartine et son poème de *Jocelyn,* qui est comme un nid d'amour creusé dans la neige, d'où s'échappent les hymnes les plus religieux? Ici encore, comme le cadre est bien en harmonie avec la conception! comme il y a parfaite identité entre la virginité de la nature extérieure et la virginité de la nature morale des deux acteurs! Limpides coulent les sources dans la montagne, et limpides les sentimens d'amour dans les cœurs de Jocelyn et de Laurence; blanches montent vers le ciel les vapeurs de la forêt et du torrent, blanches aussi les prières de Jocelyn et de Laurence. Moins grandiose que Rousseau et Byron, il est deux points sur lesquels Lamartine leur est supérieur, le sentiment de la fraîcheur et l'abondance harmonieuse. Lamartine a réussi à faire passer dans son poème toute la fraîcheur des montagnes et à y faire circuler les souffles pénétrans de l'air libre. Ses images sont blanches de givre et humides de rosée, et il semble qu'on pourrait tremper sa main dans ses vers et les trouver froids comme l'eau des sources. Non moins remarquable est le second caractère, l'abondance harmonieuse, par laquelle il nous communique le sentiment immédiat des montagnes. Intarissable s'épanche cette poésie, tantôt par flots, tantôt par larges nappes, tantôt par minces filets, jaillissante, rebondissante, écumante, véritable image de ces eaux des montagnes qui ne se taisent ni jour ni nuit.

(1) Il serait injuste d'omettre Alfred de Musset pour le début de son beau poème, *la Coupe et les lèvres.*

Et le livre de M. Michelet, direz-vous, voilà que vous vous en écartez beaucoup. Nullement, car dans les pages qui précèdent nous n'avons, tout en développant nos propres impressions sur la poésie de la montagne, fait qu'insister sur les deux seuls reproches qu'on puisse adresser au charmant ouvrage de l'historien. Le premier de ces reproches, c'est que la montagne y fait plutôt figure scientifique que figure poétique. M. Michelet semble avoir partagé l'embarras des poëtes de tous les temps à l'endroit de ces masses altières, plus faciles à admirer qu'à célébrer dignement. Sur les trois cent soixante pages dont se compose son livre, la montagne proprement dite n'en occupe pas plus de cent; le reste appartient à ses dépendances, mais surtout à la vallée. Oui, quelles que soient ses exhortations pour nous inviter à gravir les hautes cimes, M. Michelet reste lui-même dans la plaine, et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, puisque la plaine lui a fourni ses pages les plus heureuses. Il nous montre du doigt les glaciers, mais il séjourne au milieu des fleurs et nous décrit leurs passions ardentes et leurs merveilleuses ruses d'amour, ou bien, fidèle à ses habitudes d'historien, il nous raconte le passé de l'Engadine et reporte notre imagination vers ces époques où le microscopique pays des Grisons décida plus d'une fois des destinées ultérieures de nos énormes états modernes; quelque chose comme Lilliput qui déciderait du pays de Brobdingnag. Le livre de M. Michelet serait donc beaucoup mieux intitulé *la Vallée* que *la Montagne;* mais c'est à peine une critique que nous adressons à l'illustre écrivain, car si les montagnes ont résisté à un poète tel que lui, c'est qu'elles avaient résisté à bien d'autres auparavant.

Le second reproche est un peu plus sérieux. Un grave sentiment remplit tout le livre de M. Michelet : c'est que les hautes montagnes sont un temple et un autel, et que leurs cimes sont les lieux où Dieu aime à se rendre visible. Or ce sentiment n'est point particulièrement propre à M. Michelet, il n'a pas été le premier à le ressentir; il a eu des devanciers, et parmi ces devanciers les trois grands poètes qui seuls ont compris la sublimité religieuse des montagnes et ont trouvé leur poésie ailleurs que dans les fantastiques hallucinations de l'imagination populaire. M. Michelet n'a pas rendu à ces devanciers la justice qu'ils méritent, et en la leur refusant il a été injuste envers lui-même, car le sentiment qu'il a exprimé est exactement le même qu'ils ont ressenti.

Il y a cependant dans cette première partie, consacrée exclusivement à la montagne proprement dite, deux bien jolis chapitres. Le premier est une comparaison des doctrines opposées des géologues de France et d'Angleterre. C'est un chapitre ingénieux à l'excès, mais où la finesse n'exclut pas la vérité. M. Michelet fonde les doctrines géologiques des deux pays sur la différence des spectacles historiques qu'ils ont présentés aux yeux de leurs savans respectifs. En France, où une révolution sans exemple au monde a passé sur la société, les géologues ont con-

struit une science géologique faite à l'image de cet énorme déluge; ils ont cru volontiers, comme Cuvier, que la nature procédait par créations successives, séparées radicalement les unes des autres par des cataclysmes qui, dans la création nouvelle, ne laissaient rien subsister de la création ancienne. Comme la révolution française, la géologie française n'a pas voulu croire à l'existence ni à la nécessité des transitions. Au contraire les géologues anglais, qui vivent dans un pays où la civilisation s'est développée graduellement, où les idées nouvelles se sont toujours enfermées dans de vieilles formes, où la société, même dans ses plus violentes secousses, ne s'est jamais séparée du passé, n'ont eu aucune peine à admettre que la nature procédait non par cataclysmes révolutionnaires, mais par réformes et transactions, non radicalement, mais constitutionnellement. Encore une fois, cela est ingénieux sans paradoxe, et aussi spirituel que vrai.

Un très beau chapitre, et où l'imagination de M. Michelet reparaît avec tous ses avantages, c'est celui qu'il a consacré à Java. Pour décrire les terreurs de ce pays que la nature épouvante de ses volcans et de ses *furies de végétation,* il a trouvé sur sa palette d'incomparable coloriste les tons les plus chauds et les plus sombres. Si les êtres abstraits peuvent prendre corps, Java est en effet le vrai royaume de la mort. Là elle tient sa cour, non pas, comme chez nous, à l'état de squelette macabre, entourée des attributs du néant, mais, comme il convient à une souveraine, entourée de pompe et de richesses d'un caractère lugubre. Parvenue à son suprême degré d'intensité, la vie foudroie, et, au lieu d'être une résistance à la mort, se confond et s'identifie avec elle. J'ai les meilleures raisons du monde pour croire que la description que trace M. Michelet est des plus exactes, car j'ai moi-même éprouvé les mêmes impressions que lui, d'une manière indirecte, devant les armes et les étoffes javanaises que nous montrait la dernière exposition universelle dans la section hollandaise. Pour peu qu'on eût l'imagination sensible, rien n'était plus frappant que de rencontrer, dans le hasard des promenades, ces sinistres objets javanais, lorsqu'on sortait de quelque autre pays de l'Orient, particulièrement de cette Inde, dont Java est cependant une des filles. Tandis que dans l'Inde tout était luxe lumineux, magnificence rayonnante, que tout parlait de la vie, même dans les productions les plus difformes, à Java, tout était sombre, lugubre et parlait de la mort, même dans les productions les plus élégantes. Ces étoffes noires et d'un jaune foncé semblaient destinées à être taillées en *san benitos* pour les condamnés des *auto-da-fé* espagnols, — véritables robes d'hérésiarques, d'excommuniés ou de sorciers officiant à la messe noire. Ces armes, dont quelques-unes merveilleusement ciselées, avaient pour poignées des emblèmes où tout parlait de mort de la manière la plus cruelle et la plus implacable. Point n'était besoin de recourir aux récits des voyageurs pour s'informer des caractères de la nature de Java; il suffisait de ces

objets, car en les voyant on devinait sous quelles terreurs habituelles les imaginations qui les avaient enfantés avaient dû vivre, et de ces habitudes d'imagination on induisait facilement le caractère de la nature qui les avait produites. Je les ai vus tous et bien des fois, je n'en ai pas distingué un seul qui ne fût marqué d'un cachet diabolique et qui célébrât les louanges d'un autre dieu que du terrible dieu Siva. Le chapitre de M. Michelet a ressuscité en nous ces impressions et nous les a confirmées. Les voyageurs venus d'Amérique ont tous été unanimes pour louer la merveilleuse exactitude de la description des forêts vierges qu'il a donnée dans le livre de *l'Oiseau;* je crois aussi qu'aucun voyageur de retour de Java n'accusera la fidélité des descriptions qu'il nous donne dans ce nouveau livre des séductions mortelles et des terreurs de ce pays de feu, car, si on a jamais pu accuser M. Michelet d'inexactitude, ce n'est pas dans les choses qui peuvent et doivent être saisies par l'imagination.

En lisant la seconde partie du livre de M. Michelet, je n'ai pu me défendre de penser pendant tout le temps à ce mot de l'Évangile : « bienheureux sont les petits, car ils seront glorifiés. » En effet, les héros véritables de ce livre, ce ne sont pas les montagnes, ce sont les arbres et les fleurs. M. Michelet s'adressait à la grandeur, et c'est la grâce qui lui a répondu. Dans le royaume de l'art, ce ne sont pas les plus grands objets qui ont le plus de prix; un oiseau qu'on peut tenir dans la main, qui donne tout son chant sous l'étreinte et dont on sent palpiter avec une douce chaleur tout le petit cœur, une fleur qu'on peut retourner en tout sens entre ses doigts, connaître dans ses détails les plus délicats et dont on peut aspirer l'âme odorante, sont pour l'artiste mille fois préférables à ces géans que le regard humain ne peut embrasser et dont la vie intime ne peut être saisie. Ne nous étonnons donc pas si les pages heureuses abondent dans cette seconde partie du livre de M. Michelet. Il a trouvé, pour parler de la flore de la patrie, les accens les plus délicieusement émus. Il déplore, et nous partageons son opinion, cette invasion aveugle des fleurs étrangères qui ont détrôné nos fleurs françaises, invasion cosmopolite comparable à celle de ces essaims de nobles étrangères qui décorent les salons parisiens, mais dont les noms ne sont associés à aucun souvenir de notre vie nationale. M. Michelet pense de ces plantes ce que la Perdita de Shakspeare pensait des giroflées bigarrées qui sont l'œuvre de l'art et non de la nature, et dit comme elle : « Je ne mettrais pas le plantoir en terre pour en faire pousser une seule. » Certes elle est bien modeste, notre flore nationale, comparée à la flore des tropiques et des pays d'Asie ; mais elle a ce mérite, que nul éclat ne saurait remplacer, d'être mêlée à notre vie morale. Les parfums de nos fleurs sont une partie de notre âme, leurs couleurs et leurs formes sont devenues des devises de nos sentimens, et à combien d'histoires d'amour riantes ou tragiques ne sont-elles pas associées, depuis la couronne d'Ophélie jusqu'au basilic de Salerne du *Décaméron,* depuis les bouquets de

Perdita jusqu'à la pervenche de Rousseau! M. Michelet dit tout cela dans son chapitre des prairies avec infiniment d'esprit, de poétique bon sens et de sentiment exquis des concordances naturelles du monde extérieur et du monde moral.

Un chapitre plein d'une ardeur amusante est celui que M. Michelet a consacré aux amours des fleurs. L'amour, qui, ainsi qu'on le sait, est le thème favori de M. Michelet, a le don de remplir sa susceptible imagination de visions et de mirages au point de lui faire voir les plus doux objets dans les formes arrondies des montagnes et dans les ouvertures rentrantes des vallées; mais rarement il l'a mieux inspiré que dans ce chapitre sur les passions des fleurs. Tout ce qu'on pourrait lui reprocher, c'est peut-être un peu d'indiscrétion. Il les a regardées longuement aux momens les plus intéressans, et il a vu d'assez étranges choses; mais, si quelque génie des fleurs, à l'âme implacablement odorante, était venu lui faire payer d'une légère migraine de quelques heures la complaisance qu'il avait prise à contempler leurs subtils mystères, je ne sais jusqu'à quel point l'aimable punition n'aurait pas été méritée. Quoi qu'il en soit, cette curiosité s'exprime avec une ardeur éloquente, quelquefois bizarre, mais pleine d'heureuses rencontres d'expressions et d'images. Je ne puis résister au plaisir de détacher cette jolie page. « On ferait un tort réel à l'imperceptible amant, si on croyait sa passion en rapport avec sa grosseur. Le désir lui crée des langues; il parle par sa couleur, il parle par sa chaleur. Il ne dit pas fadement comme nous « mes feux, ma flamme, » mais il change la température autour de la bien-aimée. Elle sent une flamme très douce qui est lui et l'amour même. Lamarck l'observa le premier dans la fleur de l'arum. La luciole de même, dans la nuit, soupire en lumière. Les délicats thermomètres de Walferdin, que l'on place dans la fleur entre les amans, nous permettent de mesurer les degrés de la passion. Elle dépasse infiniment tout ce qu'on sait des animaux. Dans telle fleur, la capucine, le mâle en dix heures consume énormément d'oxygène, seize fois son propre volume. Qu'est-ce donc des fleurs des tropiques, de la furie végétale de Java ou de Bornéo? Cette chaleur certainement amollit et attendrit. Ce n'est pas assez. Tout amour a sa magie, ses secrets, ses arts de fascination. Les oiseaux ont le plumage, le chant. Tous les animaux ont la grâce du mouvement; par elle, ils exercent alors une sorte de magnétisme. Les parfums sont ce magnétisme dans l'amour végétal, c'est sa puissante incantation. Il la prie, il la fascine, l'enivre de ses essences. Langue divine en vérité, ravissante, irrésistible! Si nous autres, étrangers à ce délicat petit monde, nous sommes tellement sensibles à ses émanations suaves, si la femme en est parfois émue malgré elle, troublée, qu'est-ce de la petite *femme fleur?* Combien pénétrée, imbue de cette âme odorante qui l'entoure, qui l'envahit, doit-elle être vaincue d'avance, et plus que vaincue, transformée! »

Cependant, quelque intéressant que soit ce monde frais et parfumé des

plantes et des arbres, la vie y est trop flottante et trop vague, trop livrée à la brise qui passe, trop dépendante des élémens qui l'enveloppent pour retenir longuement notre sympathie. Nous sommes construits de telle sorte que nous nous attachons aux êtres en proportion de leur personnalité. Aussi le même sentiment de satisfaction que nous avions éprouvé en passant du monde immobile des glaciers au monde des plantes, nous l'avons éprouvé en passant, dans la seconde partie du livre de M. Michelet, du monde des plantes au monde des hommes. Notre espèce occupe trois chapitres de *la Montagne*, un consacré au pays des Grisons, deux consacrés à la vallée de l'Engadine. Cependant, quelle que soit notre préférence pour l'humanité, nous avons craint un instant que l'intrusion de notre violente espèce dans ce livre consacré à la nature n'en troublât le caractère et n'en détruisît l'unité. Heureusement l'humanité que nous présente M. Michelet est humble, simple, aussi près de la nature que possible, et complète, au lieu de la troubler, l'harmonie de son livre. Ce sont trois charmans chapitres où l'historien de vieille date reparaît tout à coup à côté du récent amant de la nature, l'un chargé de traditions et de souvenirs, l'autre s'arrêtant de préférence à ce qui a vie présente. Dans le pays des Grisons, il a résumé en quelques traits rapides le caractère de cette peuplade, à moitié française, à moitié italienne, dont l'histoire rappelle sous une forme modeste l'histoire des orageuses municipalités italiennes, mais davantage encore celle des municipalités des Flandres, par un mélange très marqué d'opiniâtreté et de bonhomie. Une observation fine et profonde qui suffirait pour faire reconnaître l'origine du peuple, si elle venait à être oubliée, échappe à l'historien, et nous la saisissons avec empressement au passage parce qu'elle en dit plus long sur les inévitables destinées de certains pays, du nôtre en particulier, qu'elle ne paraît en contenir. « Au pays de Juliers, on voit du premier coup que la terre n'est pas allemande. Le trait fort spécial que dit très bien Tacite dans sa *Germania,* et qui n'a pas changé, c'est que les Allemands isolent volontiers leurs maisons. Les Velches, au contraire, les Gallo-Italiens, se groupent, habitent par villages : *la vie urbaine est le trait de leurs races.* »

Dans l'Engadine, M. Michelet a retrouvé une Hollande plus simple, ou, pour mieux dire, une sous-intendance des provinces françaises d'autrefois. Dans cette vallée jusqu'alors heureuse, mais, paraît-il, menacée, elle aussi, M. Michelet s'aperçut qu'il avait changé non de pays, mais bien d'époque, au café qu'on lui donna dans son hôtel à Samaden. Je veux transcrire ici ce court passage qui est comme un panégyrique de ce que nous-mêmes avions d'excellent, et une critique légère de ce que nous avons contracté de répréhensible. « Samaden a la gravité des beaux villages de Hollande avec moins de richesse et une simplicité qui m'alla fort. Sur le temple, je lus dans la belle langue romance ce mot très convenable de l'homme qui a réussi, conquis par ses efforts

une position honorable : *A Dio sulet onor ed gloria.* Plus loin, sur une belle maison ornée de fleurs (qui même avait un semblant de jardin), je lus en allemand cette touchante inscription : « celui qui a trouvé secours dans la mauvaise fortune se rappelle la tempête au beau temps. » Un hôtel vous reçoit dans le noble village, mieux que somptueux, excellent. Beau linge et bon souper, si bon que des Anglais, amis du comfortable, y restent, oublient le pays! Signe singulier, rare de l'honnêteté de la maison, *j'y trouvai du café,* café non mêlé, véritable. Jamais, en trente ans de voyages, je n'ai trouvé cela que deux fois, la première aux Pyrénées, près de Gavarnie, et la seconde à Samaden, dans l'hôtel de la Bernina. » La vie innocente de ce pays est marquée par l'art qui lui était familier autrefois, art qui témoigne et de beaucoup de bonhomie et d'un certain amour du bien-être : les Engadinois étaient sculpteurs en sucre et en pâtes sucrées. C'étaient eux qui faisaient les solides plats montés qu'on dressait aux festins des villes d'Italie. S'il faut en croire M. Michelet, ce n'était pas un art médiocre. « Rien de plus compliqué que les arts de la pâte, s'écrie-t-il, rien qui se règle moins, s'apprenne moins; il faut être *né.* Il y faut un tact étonnant, une main sûre, qui n'hésite pas trop, mais qui s'arrête à temps et dans une mesure excellente; un rien de plus, de moins, tout est perdu. La montre de l'Allemand retarde et celle de l'Italien avance; ils sont en-deçà, au-delà. Nos Gaulois d'Engadine eurent tout à fait ce don français. » Suit une page des plus amusantes. Je me porterais volontiers garant que l'admiration de M. Michelet est des mieux fondées, car je n'ai jamais mangé de bonne pâtisserie ni en Allemagne, ni en Angleterre; mais, si le célèbre historien parle ainsi des difficultés de l'art des pâtes, que dirait-il donc de l'art des sauces? Je crois toutefois qu'il va un peu loin lorsqu'il avance que c'est dans la couleur rousse des pâtés que Claude Lorrain a pris sa belle lumière dorée. Terminons par quelque chose de plus grave.

La fin du livre est remplie par un sentiment de profonde tristesse qui donne vraiment à réfléchir. Cette tristesse de l'écrivain commence dans l'Engadine même. La vallée se dépeuple et d'hommes et d'animaux; la langue du pays se perd, et les habitans eux-mêmes sont convaincus de la prochaine disparition de leur race. Ce phénomène singulier lui rappelle une anecdote curieuse racontée par Humboldt. « Sur les bords de l'Orénoque, l'illustre savant vit un perroquet vieux de cent ans qui parlait une langue inconnue; c'était celle d'une peuplade disparue depuis longtemps. Un vieillard lui dit : Quand l'oiseau et moi serons morts, il n'y aura plus personne pour parler cette langue. » Ainsi à nos portes mêmes, sous nos yeux, nous voyons la vie non-seulement se déplacer, mais disparaître, lentement, sans secousse, et nous n'y prenons pas garde. C'est avec les mêmes yeux distraits probablement que les anciennes générations virent sans les voir ces disparitions d'empires qui aujourd'hui, quand nous en lisons le récit resserré en quelques pages historiques, nous comblent

d'étonnement et de terreur. Les derniers historiens de la décadence romaine ne nous montrent-ils pas que c'est ainsi que s'est défait ce grand empire dont la chute, vue à distance, nous avait paru longtemps un cataclysme soudain (1)? Mais cette tristesse atteint à son plus haut point dans la dernière visite que M. Michelet fait à la montagne pour y saluer les arbres des cimes, le beau mélèze, et cet héroïque arolle qui perce le granit et brave le glacier. Là encore il rencontre la décadence. Ces guerriers de la montagne, dont la croissance demande des siècles et que par conséquent on ne peut refaire, sont en train de disparaître sous la hache stupide de l'homme. Devant ce spectacle, M. Michelet fait un sombre retour sur notre humanité, et, passant en revue tout ce qui a disparu d'héroïque et de grand dans le monde depuis moins d'un siècle, il se demande si les jours ne sont pas proches où cette triste parole qu'il avait rencontrée dans la géographie botanique de Candolle, où elle ne s'appliquait qu'aux plantes, trouvera son application dans l'humanité : *la vulgarité prévaudra!* Dussé-je accroître la tristesse de M. Michelet, je suis obligé de lui avouer que cette parole, pour tout observateur impartial, n'exprime plus une possibilité, qu'elle exprime la plus inexorable des certitudes. Oui, la vulgarité prévaudra; pourquoi s'en étonner et s'en affliger? Si ce n'est pas là ce qu'ils ont voulu, nous déclarons ne pas comprendre ce que beaucoup cherchent depuis longtemps déjà. Si nous ne pouvons pas faire de cette certitude notre espérance, il est parfaitement vain d'en faire notre regret. Est-ce un bien? Alors qu'importe que la parure du monde moral, comme celle du monde physique, soit moins belle qu'autrefois, ou même qu'elle soit laide? Est-ce un mal? Alors il est trop tard pour beaucoup d'entre nos contemporains d'y réfléchir, et l'implacable fatalité nous répond, comme lady Macbeth à son mari après que le vieux roi Duncan a été surpris dans son sommeil et égorgé : « Ce qui est fait ne peut être défait. » S'il est des hommes qu'une pareille extrémité effraie, — à juste titre peut-être, — qu'ils se contentent de n'y aider ni par paroles, ni par actions, afin de s'épargner le remords d'avoir à répéter un jour le mot d'Énée sur les scènes qui accompagnèrent le destin d'Ilion; mais, s'ils y ont aidé ou s'ils y aident eux-mêmes, qu'ils ne s'étonnent ni ne se lamentent lorsque l'inexorable logique donnera d'autres résultats que ceux qu'ils avaient désirés. Vous vouliez, je le sais bien, que tous les arbres fussent des arolles; la nature, se prononçant de jour en jour d'une voix plus haute et plus claire, vous répond que toutes les plantes seront des fougères et des graminées. Or vous savez l'aphorisme latin si remarquable de Linné sur ces dernières plantes : il confirme cette parole qui vous remplit de mélancolie, *la vulgarité prévaudra*. Prenez-en donc votre parti, et engrangez joyeusement les fourrages que vous avez semés.

ÉMILE MONTÉGUT.

(1) Voyez dans la *Revue* les beaux récits de M. Amédée Thierry.

UNE

LECTURE DE PASCAL

Pensées de Pascal, publiées d'après leur texte authentique, précédées d'une étude littéraire et accompagnées d'un commentaire, par M. Ernest Havet; nouvelle édition.

Quiconque voudrait se tenir haut le cœur et l'esprit devrait de temps à autre, lorsqu'il se sent trop envahi par le flot des vulgarités ou des amertumes, relire une page, un fragment, ne fût-ce qu'une pensée de Pascal, une de ces pensées qui remuent et qui élèvent l'âme en la remuant, en la violentant quelquefois. Ce qui frappera toujours et de plus en plus désormais dans ce généreux et émouvant personnage de la vie morale et intellectuelle, dans cet Hamlet janséniste, c'est tout ce qui le rapproche de notre temps; ce n'est ni le jeune inventeur d'une proposition d'Euclide, ni le savant occupé d'expériences sur le vide, ni le théoricien emporté de la grâce, ni même le polémiste qui a créé presque la comédie, ni enfin cet être spécial emprisonné dans un système ou dans une secte, c'est l'homme même, une des plus nobles et des plus touchantes créatures humaines, faisant de sa courte existence un combat, luttant avec toutes les puissances visibles et invisibles, savourant sans se lasser la volupté amère de la passion spirituelle et se jetant d'un mouvement effaré dans toutes les extrémités et toutes les humilités de la foi religieuse, pour échapper aux tentations d'un génie porté par son instinct à toutes les audaces. C'est ce qui fait de Pascal le frère aîné et certes toujours supérieur d'une famille nombreuse qui

est venue après lui, et qui, sans recourir au même remède héroïque, a connu les mêmes agitations, je dirai presque la même maladie, le même tourment de l'insoluble problème de la destinée de l'homme.

D'autres ont trouvé l'apaisement ou une apparence d'apaisement soit dans la foi, qui ne discute plus parce qu'elle se croit maîtresse de la vérité suprême, soit dans un scepticisme fatigué et complaisant, qui discute moins encore parce qu'il ne se soucie plus de rien. Pascal n'a jamais connu la paix ni le repos; les passions ne donnent pas le repos, et sa vie, la vie de son esprit n'a été que passion. Non, la réflexion, l'habitude de l'analyse morale, les débats de la conscience aux prises avec elle-même, tout ce qui est travail intérieur n'a jamais été pour lui un délassement, ni même le tranquille et majestueux déploiement d'une grande intelligence. Il y va de tout son être, au point de se faire une souffrance de tout et de s'évanouir d'émotion dans un entretien où s'agitent les problèmes de la croyance. Sa pensée, vue de près, est une vraie tragédie pleine de péripéties et de pathétique, un drame à la Shakspeare dont son âme reste le premier, le mystérieux théâtre, et une des plus curieuses, une des plus éclatantes victoires de l'érudition contemporaine assurément est d'avoir retrouvé ce personnage si vivant, si humain, à travers les atténuations, les corrections et les additions sous lesquelles on a éteint sa flamme et son originalité, — comme on dégage encore quelque palais de Rome enfoui sous le sol, obstrué de ruines et de décombres. On peut le voir aujourd'hui, ce généreux supplicié de l'âme et de l'esprit, non plus dans les éditions d'autrefois, systématiquement altérées par les scrupules de Port-Royal, mais dans cette édition si substantielle et si complète de M. Havet, dans ce texte rétabli par tant de mains fidèles auxquelles M. Cousin, avec sa pénétration inventive, donnait le signal il y a vingt-cinq ans. On peut surprendre en quelque sorte ce génie à l'œuvre, s'ébauchant, se corrigeant, s'arrêtant tout à coup saisi d'émotion, laissant sa pensée à demi achevée pour s'élancer encore et poursuivre tout haletant sa marche à travers les contradictions humaines. Ce manuscrit même est tout un drame, image de l'autre drame invisible. Jeune encore, toujours valétudinaire, altéré d'infini, dévoré du besoin de sonder l'inconnu, mêlant à des raffinemens douloureux une veine de secrète et haute ironie, audacieux et libre jusque dans le moment où il fait le plus d'efforts pour se refréner, ainsi apparaît ce nouveau Pascal, et sa nature morale semble se refléter dans cette physionomie que lui donne un portrait à peine ébauché retrouvé dans les papiers de Domat. C'est un beau et fin visage d'adolescent que n'ont point effleuré les passions vulgaires, et qui

garde encore sa pureté première, je ne sais quel air de noblesse native. L'ampleur de son front se dérobe à demi sous quelques cheveux. Dans la fixité de son regard méditatif et sincère, on sent l'intensité de la vie intérieure. Sa lèvre fine a de la fierté. C'est la gravité étrange et énigmatique de l'homme qui pense et qui interroge, — qui doute peut-être : c'est tout Pascal.

Le mystère est un attrait de plus dans la vie d'un tel homme. Qu'a fait Pascal? Quels sont les événemens qui ont rempli cette existence si courte et si absolument livrée à la tyrannie de la pensée? Ceux qu'on connaît sont des événemens tout intérieurs, des incidens qui n'ont de signification que par celui qui en est le héros. On ne sait plus rien, et on saurait moins encore sans ce récit si sobre et si expressif laissé par une sœur de Pascal, Mme Périer, qui en quelques pages a tracé la touchante biographie de son frère. Qu'importe d'ailleurs? Pascal n'avait guère le souci du bruit et de la renommée banale pour ses actions, quoiqu'il ait parlé de la gloire en homme qui n'en méconnaissait pas les secrètes fascinations. On n'était pas à l'époque des indiscrétions avant ou après la mort, des divulgations intéressées et des complaisances vaniteuses pour soi-même. Ce qui est certain, c'est qu'avant d'être ce penseur destiné à grandir avec le temps et à retrouver en quelque sorte une vie nouvelle après deux siècles, Blaise Pascal était né en pleine Auvergne, à Clermont, le 19 juin 1623, dans une de ces saines et vigoureuses familles où peut se former à un certain moment une nature exceptionnelle. La famille Pascal avait assez de noblesse pour n'être plus du commun, pas plus par les mœurs et par l'esprit que par la naissance: elle n'était pas assez transformée pour être complétement détachée de cette masse obscure et vivace qui forme toujours la nation. C'était une famille de haut tiers-état passée dans les emplois. Elle avait assez de séve pour produire, dans une même génération, à côté de l'auteur des *Pensées* une Gilberte Périer, celle qui a raconté la simple histoire de son frère, une Jacqueline Pascal, celle qui, sous le nom de sœur Sainte-Euphémie, a été une vaillante religieuse, une des héroïnes de Port-Royal, sur laquelle est tombé comme un rayon du génie fraternel. Et Richelieu, Richelieu lui-même, en vérité, avait de l'instinct lorsqu'il disait un jour qu'on lui présentait cette famille : « Je vous recommande ces enfans, j'en ferai quelque chose de grand. » Ces noms si différens vont bien ensemble.

Pascal avait perdu tout jeune sa mère, morte à vingt-huit ans; il était resté avec son père, homme instruit, de mœurs graves, de grandes relations, bon chrétien sans excès, comme on l'était dans ces vieilles et honnêtes familles de haute bourgeoisie, et auprès de

ce père il avait trouvé une éducation solide, à demi libre, une de ces éducations où l'esprit acquiert l'indépendance avec la droiture sous une surveillance à la fois sévère et douce. Tout était sain et excitant dans cette atmosphère pour cet adolescent étrange. Son coup d'essai fut de retrouver sans livres et de lui-même, à douze ans, les lois de la géométrie, et en tout sa première passion était de pénétrer la raison des choses. Quand il voyait un phénomène de la nature, il l'interrogeait de ses yeux d'enfant sans se contenter des explications banales, car, selon le mot de M[me] Périer, il « avait une netteté d'esprit admirable pour discerner le faux, et on peut dire que toujours et en toutes choses la vérité a été le seul objet de son esprit, puisque jamais rien ne l'a pu satisfaire que sa connaissance... » Quand on ne lui donnait pas de bonnes raisons, il en cherchait lui-même. De là cette précocité d'une intelligence affamée de savoir, aiguisée d'abord dans l'étude de la science la plus abstraite et la plus précise, avant de s'engager dans cette autre étude plus vaste, plus profonde, plus émouvante de la nature de l'homme. Ici il faut avoir vécu pour penser, et le cœur humain est une bien autre énigme à déchiffrer que la proposition d'Euclide, qui venait tenter cette tête de douze ans.

Mais qu'arrive-t-il de ces enfances extraordinaires que la légende transfigure souvent? La précocité de l'excitation intellectuelle use le corps dans son travail de croissance; la vitalité se déplace; le moral tue le physique en produisant d'incurables désordres, et cela me fait souvenir de cet autre enfant contemporain de génie, Leopardi, qui faisait des vers grecs à l'âge où les autres peuvent à peine les lire, qui traîna, lui aussi, tant qu'il vécut, une organisation prématurément détruite par l'étude, qui, lui aussi, connut toutes les anxiétés de l'esprit, et, au lieu d'arriver, comme l'auteur des *Pensées*, à une foi agitée, finit par tomber dans une désespérance absolue. Quant à Pascal, il avait senti dès sa jeunesse ces désordres d'une organisation atteinte dans ses sources, et c'est lui qui a dit qu'à partir de dix-huit ans il n'avait plus passé un jour sans douleur. Il en était venu à ne plus pouvoir rien avaler qui ne fût chaud, et encore fallait-il l'avaler goutte à goutte. Il avait des douleurs de tête insupportables, des chaleurs d'entrailles qui le brûlaient. Ses membres inférieurs restaient comme paralysés et refroidis au point qu'il fallait les lui réchauffer avec des chaussures trempées dans l'eau-de-vie. Et à lui aussi, comme à tous ceux qui lui ont ressemblé, les médecins recommandaient de s'abstenir de toute application d'esprit opiniâtre, de toute émotion trop vive, comme s'il était bien facile de faire le remède, comme si on n'était pas fatalement condamné à aller jusqu'au bout avec

ces nobles supplices, comme si l'esprit, par une ironie amère, ne trouvait pas même quelquefois dans la douleur un aiguillon nouveau. L'esprit seul, en effet, dominait et grandissait chez Pascal malgré la maladie qui l'accompagna tant qu'il vécut, qui le suivit dans ses retraites ascétiques, dans sa conversion aussi bien que dans ses essais de vie mondaine et dans les courses qu'il faisait avec son père à Rouen, à Clermont, avant de se fixer définitivement à Paris. C'est là ce qu'il y a d'attachant dans la destinée de ce sublime jeune homme. C'est ce contraste d'un corps débile et toujours moribond aux prises avec une âme allant de la géométrie à la plus haute philosophie morale et religieuse, des *Provinciales* aux *Pensées* ou au *Discours sur les passions de l'amour*. C'est de ce foyer d'une âme éprouvée et fécondée par le mal physique autant que par les anxiétés morales, fortifiée dans la contemplation solitaire, agrandie par l'étude, c'est de ce foyer que jaillit la flamme d'une observation passionnée qui s'exalte elle-même, cherchant partout un secret qu'elle ne trouve pas ou qu'elle poursuit encore, même quand elle croit l'avoir trouvé.

Il y a des hommes faits pour l'action et qui ne vivent, qui ne grandissent que par l'action. Ceux-là ne s'arrêtent guère aux raffinemens intimes de la conscience, qu'ils prennent pour des subtilités de songe-creux; ils ne perdent pas le temps à discuter avec eux-mêmes sur l'invisible et sur l'inconnu; ils ne voient, et ils s'en font honneur, que les côtés positifs et pratiques des affaires humaines. Il y a au contraire des hommes qui ne vivent que par la pensée; seulement cette pensée, elle aussi et à sa manière, devient souvent une action poignante, plus poignante que toutes les luttes d'intérêts et d'ambitions terrestres, quoiqu'elle se passe dans une sphère supérieure. Pascal est le type le plus achevé de ces esprits qui du sein de leur solitude sont les héros de la pensée émue et agitatrice. Je voudrais bien me représenter Pascal vers 1653, vers cette époque où sa vie se décide. Il a trente ans à peine. Ce serait un jeune homme beau et généreusement doué, fait pour toutes les fortunes, s'il ne traînait éternellement après lui cette maladie qui l'épuise. Il n'a pas beaucoup lu, car son génie est bien moins dans l'étendue et dans la variété des connaissances que dans la force inventive de l'esprit, dans le feu concentré de la réflexion; mais dans ses lectures il a rencontré Montaigne, le sceptique aimable et facile, le penseur le plus antipathique à sa nature, et celui pourtant qui a le plus mordu sur son intelligence, sans doute par ce qu'il a d'humain, celui dont il a gardé, dont il porte toujours l'aiguillon au fond de son être, comme l'enfant lacédémonien portait sous son manteau le renard suspendu à son flanc. Sans avoir vu beaucoup

de choses, il en a vu assez pour savoir ce que c'est que la société; il est allé à Rouen avec son père, envoyé comme intendant de cette généralité, et il a pu même connaître Corneille; il s'est trouvé aux *grands jours d'Auvergne*. Il vient d'avoir quelques années de vie mondaine après avoir une première fois dans sa jeunesse approché un moment de l'ascétisme, qui le tentait. Déjà il a vu sa jeune sœur, Jacqueline Pascal, emportée par une vocation violente, entrer à Port-Royal, et lui-même, revenu des plaisirs et des distractions dont il est rassasié sans les avoir épuisés, il se sent attiré vers ce monde religieux qui commence à être persécuté, vers cette doctrine où la rigueur de la foi n'exclut pas une certaine indépendance de l'esprit. Un instant encore, il sera plus janséniste que tous les jansénistes, il sera de Port-Royal plus que tous les messieurs de Port-Royal, plus que M. Singlin ou M. de Sacy, et tout cela il le sera sans cesser d'être lui-même. C'est alors, dans cette recrudescence d'ardeur mystique, dans ce retour à une piété orageuse, qu'éclate son génie, non plus seulement dans les *Provinciales*, cette satire étincelante et ingénieuse d'une secte puissante, mais dans les *Pensées*, dans cette œuvre inachevée, humaine, palpitante, où, sous le voile d'une défense nouvelle de la religion, se déroule l'étude la plus pénétrante, la plus douloureuse de toutes les nuances, de tous les désirs et de tous les dégoûts de la race humaine.

Il y a dans cette étude, la plus belle et la plus émouvante qui ait été écrite, des mots étrangement significatifs qui sont comme un aveu de cet impétueux génie. « Rien ne nous plaît que le combat, dit Pascal, mais non pas la victoire. On aime à voir les combats, non le vainqueur acharné sur le vaincu. Que voulait-on voir, sinon la fin de la victoire? Et dès qu'elle arrive, on en est soûl. Ainsi dans le jeu, ainsi dans la recherche de la vérité. On aime à voir dans les disputes le combat des opinions; mais de contempler la vérité trouvée, point du tout... De même dans les passions il y a du plaisir à voir deux contraires se heurter; mais, quand l'une est maîtresse, ce n'est plus que brutalité. Nous ne cherchons jamais les choses, mais la recherche des choses. » Ailleurs : « Les hommes ne savent pas que ce n'est que la chasse et non la prise qu'ils recherchent... » Ainsi il fait lui-même le plus souvent sans y songer et sans le vouloir. Je sais bien le but où il tend, je n'ignore pas où il veut en venir et quelle victoire il poursuit; mais chemin faisant le moraliste à l'imagination véhémente et colorée, au coup d'œil subtil et passionné, se retrouve dans l'apologiste de la religion. Ce qu'il aime, c'est cette recherche militante de la vérité, « la chasse et non la prise; » c'est la lutte corps à corps avec le problème de la destinée humaine ou sociale qu'il fouille, qu'il remue en se peignant lui-

même et en peignant les autres. De là le caractère personnel et animé de cette puissante ébauche des *Pensées*, vrai drame conduit par la main fiévreuse de quelqu'Hamlet chrétien qui n'a pas eu le temps d'aller jusqu'au bout et de coordonner son œuvre.

L'univers est le théâtre. « ... Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté,... qu'il regarde cette éclatante lumière mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers, etc. » Le héros, c'est l'homme. Et qu'est-ce que l'homme aux yeux de Pascal? Le plus grand des êtres et la plus misérable des créatures, c'est-à-dire le résumé vivant de tous les contrastes, un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant. Il ne peut faire un pas sans toucher la borne de sa puissance. Tout ce qu'il fait lui donne la mesure de sa faiblesse, lui révèle la vanité et la fragilité de ses efforts. Il n'a que quelques instans de vie, et il ne sait pas même comment les employer; il passe ses heures à chercher les moyens d'oublier qu'il est né d'hier et qu'il va disparaître demain, à s'environner d'objets qui l'occupent, le passionnent et le trompent, à tuer le temps qui va le tuer. A quoi tiennent « les agitations des hommes, les périls et les peines où ils s'exposent, tant de querelles, de passions, d'entreprises hardies et souvent mauvaises?... » A ce besoin qu'a l'homme de sortir de lui-même. Il faut qu'il se divertisse, ou qu'il soit diverti pour éviter de songer à lui et à sa condition. Il faut qu'il fasse la guerre, qu'il poursuive la fortune et les grands emplois, ou qu'il s'amuse au jeu et aux conversations des femmes. « Prenez-y garde : qu'est-ce autre chose d'être surintendant, chancelier, premier président, sinon d'être en une condition où l'on a dès le matin un grand nombre de gens qui viennent de tous côtés pour ne leur laisser pas une heure en la journée où ils puissent penser à eux-mêmes? » L'homme croit sincèrement chercher le repos, et en réalité il ne cherche que l'agitation, le tracas pour s'étourdir. « Ainsi s'écoule toute la vie. On cherche le repos en combattant quelques obstacles, et, si on les a surmontés, le repos devient insupportable, car ou l'on pense aux misères qu'on a ou à celles qui nous menacent. Et, quand on se verrait même à l'abri de toutes parts, l'ennui, de son autorité privée, ne laisserait pas de sortir au fond du cœur, où il a des racines naturelles, et de remplir l'esprit de son venin... »

Rassemblez tous ces traits, certes ils formeront dans leur enchaînement un monologue d'une éloquence brusque, entrecoupée, saisissante sur la misère de l'homme. Dans cette faiblesse même cependant et jusque dans cet ennui, vulgaire en certaines âmes, sublime en d'autres, il y a un invincible pressentiment de l'inconnu, une indéfinissable aspiration vers l'infini. « Malgré la vue de toutes

nos misères qui nous touchent, qui nous tiennent à la gorge, nous avons un instinct que nous ne pouvons réprimer, qui nous élève. » C'est que dans ce « canton détourné de la nature » où il se démène, l'homme seul a le privilége de penser, d'avoir la conscience de son propre état, même quand il cherche à étourdir et à piper cette conscience. S'il est misérable, il se sent misérable, c'est sa grandeur. « Misères de grand seigneur et de roi dépossédé! » Si faible qu'il soit, il domine l'univers, qui s'ignore lui-même. Il souffre, mais il sait qu'il souffre. Il va s'éteindre après une vie de quelques jours, mais il sait qu'il meurt, et qu'il va chercher le dernier mot de cet inconnu qui le tourmente. Toute sa dignité est dans la pensée. — Grandeur et misère, voilà la contradiction éternelle dans laquelle se joue la verve impérieuse et brûlante de Pascal, tour à tour abaissant dédaigneusement l'homme jusqu'à terre ou le relevant avec un affectueux respect. Mais comment concilier tous ces contrastes, qui sont le mystère de la destinée humaine? Comment expliquer tant de malheur à côté de tant de noblesse et apaiser ce sentiment de l'infini que l'âme porte en elle dans son ennui et dans son désespoir? C'est ici que le chrétien reparaît, que l'apologiste d'une doctrine triomphe tout à coup, et que, saisissant l'homme, sans plus le laisser respirer, il le presse, le harcèle, le conduit à l'intelligence de la religion, qui seule explique tout, pour le pousser aussitôt dans la soumission, qui n'explique rien, mais où l'âme se repose de ses doutes et de ses angoisses mortelles.

Et le voilà ajoutant une scène à son drame, imaginant cet étrange pari où il met tout, Dieu, la vie future, l'inconnu, sur un coup de dé. Il s'agit de savoir si Dieu est ou s'il n'est pas. Que gagerez-vous? — Mais je ne veux pas parier du tout, répondez-vous. — Ah! « il faut parier, cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué. Lequel prendrez-vous donc? » Voyons, pesons le gain et la perte, pariez pour Dieu. Si vous gagnez, vous gagnez tout, il y a une éternité de vie et de bonheur. Si vous perdez, vous ne perdez rien. Quel mal vous arrivera-t-il de prendre ce parti? Vous aurez été honnête, fidèle, bienfaisant, et vous vous serez privé tout au plus de quelques plaisirs. — Mais je ne suis pas libre de parier, ajouterez-vous. Il faut croire d'abord, et je ne puis. — Ah! vous ne pouvez croire, reprend Pascal, c'est que vous ne suivez pas le bon chemin; apprenez de ceux qui se sont guéris du mal dont vous voulez vous guérir. « Suivez la manière par où ils ont commencé; c'est en faisant comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc. Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira. » Ainsi procède cet impétueux génie, mettant tout simplement Dieu et l'enfer à croix ou pile. Est-ce une ironie? est-ce l'acte

d'une âme désespérée qui tremble sans cesse de voir échapper sa croyance et qui lutte avec elle-même sans pouvoir être satisfaite? Il semblait bien sentir le péril de ces extrémités quand il disait avec une sorte d'impatience, laissant percer un désir ou un regret : « Qui tient le juste milieu? qu'il paraisse et qu'il le prouve. » Mais il n'était pas fait pour ces tranquilles conquêtes de la raison maîtresse d'elle-même, se reposant dans un juste milieu commode, et c'est la grandeur originale de sa nature.

On l'a appelé un sceptique. Il est certain du moins que les apologistes ordinaires de la religion ne se seraient pas avisés de ces étranges démonstrations devant lesquelles l'esprit reste plus ébloui, plus étonné que convaincu, et, sans méconnaître la sincérité profonde de Pascal, on peut dire qu'il y a chez lui un effort héroïque pour retenir sa pensée, pour l'empêcher d'éclater de toutes parts, pour la ramener au niveau du temps où il vivait. Cette hardiesse, qui est l'essence du génie de Pascal, pouvait le conduire loin, même en politique aussi bien qu'en religion; elle faisait de lui, sinon un précurseur de certaines idées qui ont fait leur chemin, tout au moins un penseur hautain et singulièrement clairvoyant qui ne se laissait pas abuser par les apparences. La bonne Mme Périer raconte que Pascal était très zélé pour le service du roi, qu'il n'avait voulu prendre aucune part aux troubles de Paris, et qu'il avait toujours appelé des prétextes toutes les raisons qu'on donnait pour justifier la rébellion. Je le crois bien, Pascal n'était pas un de Retz. Ce n'est pas en cela qu'un génie de cette trempe se décèle; il voit de plus haut et plus loin; il porte en lui-même la mesure idéale des choses; il sait bien ce que valent les fictions et les apparences devant lesquelles le vulgaire s'incline, même quand il lui arrive de se révolter contre elles, et le plus emporté des frondeurs, en bataillant dans les rues de Paris, n'était point aussi hardi que ce simple penseur, quand il parlait d'un accent ironique et méprisant du respect qu'on devait à la force, de la tyrannie de la coutume, de l'iniquité des lois, quand il disait de l'hérédité monarchique en plein règne de Louis XIV : « Le plus grand des maux est les guerres civiles. Elles sont sûres, si on veut récompenser les mérites, car tous diront qu'ils méritent. Le mal à craindre d'un sot qui succède par droit de naissance n'est ni si grand ni si sûr. — La puissance des rois est fondée sur la raison et sur la folie du peuple, et bien plus sur la folie... — On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de meilleure maison... »

Le plus hardi des politiques n'aurait pas eu ces saillies de Pascal sur les variations de la justice et de la vérité selon le degré de latitude; il n'aurait pas parlé de la guerre comme d'un meurtre en-

nobli tout à coup, si deux hommes habitent les deux côtés opposés d'une rivière. Cette œuvre des *Pensées* est toute pleine de ces mots où se laisse entrevoir un esprit devançant son époque, marquant d'un trait ineffaçable toutes les fictions sociales, l'inégalité des conditions, l'insolente omnipotence d'un homme prétendant, au nom de ses fantaisies, disposer du sang et de l'honneur d'un peuple. Certes c'était un esprit libre, celui qui pouvait parler des castes de ce ton de dédain et de légèreté railleuse. « Que l'on a bien fait de distinguer les hommes par l'extérieur plutôt que par les qualités intérieures! Qui passera de nous deux? qui cédera la place à l'autre? Le moins habile? Mais je suis aussi habile que lui. Il faudra se battre sur cela. Il a quatre laquais et je n'en ai qu'un, cela est visible. Il n'y a qu'à compter, c'est à moi à céder, et je suis un sot si je conteste... Cela est admirable; on ne veut pas que j'honore un homme vêtu de brocatelle et suivi de sept ou huit laquais! Eh quoi! il me fera donner les étrivières, si je ne le salue. Cet habit, c'est une force. » Et, on en conviendra, si Pascal parlait pour son temps, il parlait pour d'autres temps, il lançait un trait dont l'aiguillon n'est pas émoussé, lorsqu'il disait : « Quand il est question de juger si on doit faire la guerre et tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la mort, c'est un homme seul qui est juge, et encore intéressé! Ce devrait être un tiers indifférent. » Les Espagnols viennent là bien à propos à la place des Français, qui sont toujours des Français; mais ce qui est bien plus étrange, ce qui révèle jusqu'où pouvait se laisser emporter cet audacieux esprit en veine de saillies contre les institutions humaines, c'est ce qu'il dit de la propriété. « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfans. C'est là ma place au soleil, voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. » Rousseau n'a pas dit plus que cette boutade chagrine, inspirée peut-être par quelque iniquité criante que l'auteur avait pu voir de ses yeux. Je ne veux point assurément représenter Pascal comme le citoyen d'une république idéale, comme un homme entrevoyant déjà toutes les conditions de la liberté et de l'égalité modernes, allant même au-delà; c'était du moins un esprit agité d'un étrange instinct, accoutumé à regarder en face tous les préjugés et portant au sein d'un siècle de soumission et de règle la protestation secrète d'un sentiment inassouvi. S'il eût vécu à une époque de police savante et de répression correctionnelle telles qu'il en faut à une époque civilisée, on lui aurait fait son procès, et il l'aurait bien mérité.

Pascal, avant d'en venir à cette hauteur des *Pensées*, avait eu, disais-je, sa période de vie mondaine qu'on peut placer entre 1648 et 1653 : cinq années de plaisirs, de faste, de jeu, de fronde, de

dissipations où son esprit avait puisé sans doute une précoce expérience. Je me le figure tel qu'il pouvait être dans cette vie du monde, jeune encore, ardent comme il était en tout, facilement aimable quand il le voulait, mais toujours un peu réfléchi, retrouvant par instans une gravité séduisante et gardant jusque dans le plaisir cette fleur de pureté première et d'élévation morale qu'il avait en lui. Pascal a pu s'amuser, il n'est tombé jamais assurément dans les divertissemens vulgaires et corrupteurs. C'est à cette époque qu'il avait connu le duc de Roannez, dont il était devenu l'ami, avec qui il était allé en Poitou, et qui le suivit plus tard dans la dévotion. C'est à cette époque aussi apparemment que dans un moment d'agitation de cœur il avait écrit le *Discours sur les passions de l'amour* qui a été enseveli pendant deux siècles dans la poussière d'un manuscrit inconnu. Une fille de Mme Périer a laissé entrevoir dans des mémoires quelque chose de ces années mondaines qui sont toujours restées à peu près voilées. « Dans le commencement, dit-elle, cela était modéré, mais insensiblement le goût en revint. Il se mit dans le monde, sans vice néanmoins ni déréglement, mais dans l'inutilité, le plaisir et l'amusement. Mon grand-père mourut (septembre 1651); il continua à se mettre dans le monde, avec même plus de facilité, étant maître de son bien. Et alors, après s'y être un peu enfoncé, il prit la résolution de suivre le train commun, c'est-à-dire de prendre une charge et de se marier... » Pascal n'était jamais allé et n'alla jamais jusque-là.

M. Sainte-Beuve, un des juges les plus fins, assure que l'auteur des *Pensées* n'a jamais aimé humainement, qu'il n'a eu d'autre passion que Jésus-Christ. C'est peut-être aller bien loin, et la maladie qui le poursuivait ne serait pas même une explication suffisante. Leopardi, plus malade que Pascal, a aimé; il a subi tous les orages secrets de la passion. Un témoin singulier, Fléchier lui-même, dans le récit qu'il a laissé des *Grands Jours d'Auvergne*, met en scène une jeune beauté de Clermont, la *Sapho du pays*, et il ajoute: « Cette demoiselle était aimée par tout ce qu'il y avait de beaux esprits... M. Pascal, qui s'est depuis acquis tant de réputation, et un autre savant, étaient continuellement auprès de cette belle savante... » D'autres signes interprétés avec un peu de bonne volonté sembleraient indiquer que Pascal s'était épris d'une femme du grand monde dont le rang avait forcé son amour à la timidité, et dont l'honneur aujourd'hui, si elle était connue et si elle en avait été digne, serait d'avoir été aimée d'un tel homme. Une chose curieuse dans cette existence, c'est justement ce mystère qui est partout et qui est si difficile à pénétrer après deux siècles; mais un signe bien autrement caractéristique, bien autrement parlant, c'est

ce *Discours sur les passions de l'amour*, inspiration d'un cœur palpitant, œuvre charmante pleine de jeunesse, de feu, d'éloquence et de vie.

Celui qui dans sa solitude a pu écrire ces pages, destinées sans doute à une femme qui ne les a jamais connues, celui-là avait dû ressentir profondément ce qu'il écrivait. Le secret est une preuve de plus. Quel homme d'ailleurs s'est prêté moins que l'auteur des *Pensées* à ces frivoles artifices de l'éloquence? Ce n'est pas encore, il est vrai, le Pascal qui va venir avec ses mélancolies et ses désespoirs; c'est déjà du moins ce même génie impétueux et fier, c'est la même imagination échauffée par une passion tout humaine, et c'est évidemment en lui-même, dans l'intimité d'un sentiment inavoué, que Pascal trouve le secret de cet idéal qu'il se trace, que tout le monde rêve et que personne n'atteint. « Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition! Si j'avais à en choisir une, je prendrais celle-là. Tant que l'on a du feu, l'on est aimable; mais le feu s'éteint, il se perd : alors que la place est belle et grande pour l'ambition!... » Pascal a tous les effrois, toutes les délicatesses, toutes les exaltations et les subtilités pénétrantes de l'amour.

C'est à lui-même qu'il songe sans doute lorsqu'il dit : « Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent; c'est d'un amour violent que je parle. Il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir; mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux... » Et c'est lui-même qu'il peint, c'est peut-être son histoire qu'il raconte en ajoutant : « Le plaisir d'aimer sans l'oser dire a ses peines, mais il a aussi ses douceurs. Dans quel transport n'est-on point de former toutes ses actions dans la vue de plaire à une personne que l'on estime infiniment! L'on s'étudie tous les jours pour trouver les moyens de se découvrir, et l'on y emploie autant de temps que si l'on devait entretenir celle que l'on aime. Les yeux s'allument et s'éteignent dans un même moment, et, quoique l'on ne voie pas manifestement que celle qui cause tout ce désordre y prenne garde, l'on a néanmoins la satisfaction de sentir tous ces remuemens pour une personne qui le mérite si bien... » Et comme il s'entend à saisir, à analyser avec un sentiment vrai, à fixer d'un trait aussi juste que fin tous ces délicats mystères, toutes ces nuances fugitives de la passion! Ce que le cœur sent, ce que l'observation recueille, l'imagination le décrit avec grâce dans une série de pensées ingénieuses ou profondes. « L'amour donne de l'esprit, il se soutient par l'esprit. Il faut de l'adresse pour aimer. L'on épuise tous les jours les manières de plaire. Cependant il faut plaire, et l'on plaît. — Tant plus le che-

min est long dans l'amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir. — Quand l'on aime, on se persuade qu'on découvrirait la passion d'un autre : ainsi l'on a peur. — L'attachement à une même pensée fatigue et ruine l'esprit de l'homme. C'est pourquoi pour la solidité... du plaisir de l'amour il faut quelquefois ne point savoir que l'on aime, et ce n'est pas commettre une infidélité, car l'on n'en aime pas d'autre, c'est reprendre des forces pour mieux aimer... » Ce que je veux dire, c'est qu'on ne parle pas ainsi de l'amour quand on n'aime pas ou quand on n'a pas aimé, et, si je voulais caractériser ce fragment d'un moraliste de vingt-sept ans, je dirais que c'est la peinture, presque le poème vrai et humain de la passion dans son premier et impatient essor, avec toutes ses illusions, ses générosités, ses délicatesses exquises et ses nobles agitations, — avant les mécomptes.

Il y a dans un siècle, entre certaines natures, entre certaines manières de sentir et de voir, entre certaines œuvres, de secrètes harmonies. Je cherche à quoi peut se relier le *Discours* de Pascal. Il a un frère ou une sœur dans *la Princesse de Clèves*. Ce que le moraliste a senti ou a si bien observé, le roman le met en scène. On dirait la même inspiration, la même atmosphère morale, le même ordre de sentimens et de pensées. Vous souvenez-vous de toutes ces scènes charmantes du petit roman, le premier des romans vrais et faits avec le cœur? M. de Nemours, le galant jeune homme, est tout transformé par l'amour; il n'est plus aux plaisirs vulgaires, il ne vit plus que pour un être unique qui éclipse tout, qui remplit tout, de qui il voudrait être deviné sans rien dire. Il redevient timide et réservé parce qu'il aime. Mme de Clèves a toutes les émotions indistinctes, toutes les généreuses pudeurs de la femme dont le cœur s'ouvre à l'amour sans se l'avouer, qui sent naître quelque chose et qui tremble de s'en apercevoir, qui voudrait et ne voudrait pas. Elle se sent envahie par la passion, elle résiste et elle se livre un peu plus à chaque pas qu'elle fait. Elle voudrait se réjouir, et elle souffre de tout ce qui pourrait éloigner M. de Nemours ou laisser croire qu'il a d'autres attachemens. Et entre eux, quand ils se voient comme lorsqu'ils sont séparés, que d'intelligences mystérieuses, que de choses insaisissables qui créent une sorte de magnétisme délicat et furtif! Tout est vrai et émouvant, et pourtant tout est noble, parce que ces deux êtres ont la noblesse du cœur.

C'est la traduction de bien des mots du *Discours sur les passions de l'amour*. Si Pascal eût rencontré sur son chemin une Mme de Clèves, il était fait pour être aimé d'elle, il l'aurait aimée comme elle le méritait; il eût ressenti dans toute leur force impétueuse ces émotions qu'il décrit, et même en ne restant pas à l'abri de la

souffrance il serait resté du moins à l'abri des vulgaires épreuves. Mais que serait-il arrivé de lui si, au lieu de trouver une Mme de Clèves, il eût rencontré sur son chemin cette autre personne qu'on entrevoit dans le petit roman, Mme de Tournon? Celle-là se fait un jeu de tout ce qui est la grande affaire pour Mme de Clèves, et elle trompe un peu tout le monde. Elle est veuve, elle prend un amant, le jeune Sancerre, à qui elle promet de l'épouser, et après quelque temps elle prend un second amant, d'Estouteville, à qui elle promet encore plus de n'épouser que lui, et elle se ménage déjà l'intervention de son père pour se faire imposer le choix du second. Elle écrit à l'un et à l'autre comme si elle les aimait tous les deux en même temps, elle brouille tout, elle se perd dans l'intrigue; elle finirait fort mal peut-être lorsque la mort vient la tirer d'embarras, mais non sans éclairer les deux amans sur la déconvenue de leurs amours, sur le rôle qu'ils jouaient sans le savoir. Mme de Tournon, c'est la femme vulgaire de tous les temps. Qu'eût fait le pauvre Pascal, s'il s'était trouvé en pareille aventure? Il eût été bien gauche, j'imagine; il aurait ressenti une désillusion cruelle; comme le jeune Sancerre, qui ne peut en revenir, qui accuse et pardonne, qui ne peut s'empêcher de s'affliger de la mort de Mme de Tournon et de se reprocher son affliction, qui passe de l'amour à la haine, des regrets aux imprécations, comme Sancerre, il eût dit : « Je ne puis ni haïr, ni aimer sa mémoire; je ne puis me consoler ni m'affliger... » Et mieux encore peut-être il eût ajouté une suite imprévue à son premier *Discours*, il eût écrit le livre plus douloureux des déceptions imméritées. Il eût développé cette idée qu'il n'a jetée qu'en passant dans le feu de ses premières illusions : « l'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit. » Dernier mot d'une âme naïve : c'est une injustice! Mais ceci n'est qu'un rêve sur les sentimens intimes de Pascal et sur ce qui aurait pu lui arriver dans cette vie mondaine, dont on ne sait que ce qu'il laisse à peine entrevoir ou ce qu'on a dit pour lui.

C'est dans l'entraînement même de cette vie mondaine que Pascal se sentit tout à coup ressaisi par la grâce. Y avait-il eu réellement pour lui quelque déception? Fut-il frappé de l'accident du pont de Neuilly, où il faillit périr? La maladie réagissait-elle sur son esprit? N'y eut-il pas plus simplement un réveil naturel des sentimens religieux qu'il avait nourris avant cette émancipation passagère? Ce qui est certain, c'est que dès ce moment il s'évadait en quelque sorte de sa vie de plaisirs; il avait trente et un ans. « Pour parvenir à ce dessein et rompre toutes ses habitudes, dit Mme Périer, il changea de quartier et fut demeurer quelque temps

à la campagne, d'où étant de retour il témoigna si bien qu'il voulait quitter le monde que le monde enfin le quitta... » Sa sœur, Jacqueline Pascal, qui était déjà à Port-Royal, parle dans une lettre d'*horribles attaches* qu'il aurait eu à briser. Il n'y a que ces âmes saintes pour parler ainsi. Pascal, avec sa droiture native, ne pouvait avoir d'horribles attaches. Il n'avait pas sans doute trouvé dans le monde ce qu'il cherchait, la satisfaction de cette soif insatiable de l'inconnu qui le tourmentait; d'autres circonstances venaient ébranler son imagination et son âme, et il se rejetait dans la vie religieuse avec l'humeur bouillante qu'on lui connaissait, qu'il portait en tout, que sa sœur, Mme Périer, remarquait dans ce retour comme dans tout ce qu'il faisait. C'est alors, dans la première ivresse de cette révolution intérieure, que Pascal, pendant une nuit de veille, écrivait sur un papier retrouvé après sa mort cousu dans son habit tous ces mots entrecoupés : « Feu!... certitude, certitude, sentiment, joie, paix!... Oubli du monde et de tout, hormis Dieu!... Grandeur de l'âme humaine!... Joie, joie, joie, pleurs de joie!... Jésus-Christ, Jésus-Christ, que je n'en sois jamais séparé!... Renonciation totale et douce!... »

Pauvre grand esprit qui parle de la certitude en homme qui n'est pas sûr de la tenir, de la joie en homme qui ne connaît que la douleur, de la paix en homme qui ne la connaîtra jamais! Il aura beau faire, il ne trouvera plus le repos, et plus il s'engagera dans cette voie d'un mysticisme ardent, plus il se sentira agité. A partir de ce moment, Pascal ne vit plus que pour la piété, pour les pauvres, pour la religion et pour Port-Royal. Il arrive par degrés à tous les raffinemens de la macération, de la prière et de l'abnégation. C'est l'époque sans doute où son esprit, mûri dans ces crises, domine tout et se déploie dans sa force, c'est en un mot l'époque des *Pensées*, cette œuvre bien autrement personnelle, bien autrement vivante que les *Provinciales;* mais la vie réelle de Pascal n'est plus pendant huit ans que de l'ascétisme compliqué de souffrances toujours croissantes: c'est la vie d'un solitaire martyrisé, c'est un acheminement vers la mort à travers toutes les austérités et les luttes mystérieuses d'un grand esprit aux prises avec lui-même, ému au point de voir toujours un abîme auprès de lui. L'abîme, c'était son propre cœur, ce cœur qui s'est si naïvement dévoilé en croyant uniquement peindre l'homme dans sa grandeur et dans sa petitesse, dans l'infini de ses espérances et dans l'infini de ses découragemens. Pascal mourut en 1662, à trente-neuf ans, comme un saint, avec une douceur résignée, en songeant aux pauvres, au milieu desquels il aurait voulu être transporté, en souriant à la souffrance et à cet invisible qu'il allait contempler face à face.

Il a immolé sa vie à un besoin de croire qui était devenu une passion, et c'est par cette passion qu'il ne cesse de toucher et d'émouvoir profondément. Dans ce demi-jour du XVII[e] siècle, il ressemble à un lutteur acharné disputant son âme aux puissances mystérieuses, à un joueur désespéré jouant toujours le tout pour le tout, sans perdre complétement, il est vrai, mais aussi sans gagner, et reprenant sans cesse sa terrible partie. On croit ou on ne croit point, la foi ne vient pas ainsi, et Pascal cède sans le savoir à une secrète inspiration d'ironie, quand il propose de la chercher dans l'abêtissement. Il ne voit pas que cet abêtissement, avec tout ce dont il le compose, n'est encore à sa manière qu'un de ces divertissemens où il voit le signe de la faiblesse incurable des hommes, car enfin s'abêtir, c'est s'étourdir, s'abandonner soi-même, c'est se donner libre carrière pour commettre à l'abri de cet abêtissement commode toutes les trahisons, toutes les lâchetés, toutes les infidélités; mais ce qui vaut mieux, ce qui relève l'âme au lieu de l'abaisser, c'est cette ardeur généreuse et bouillante dans la recherche de la vérité. Et c'est par là surtout que l'auteur des *Pensées* est redevenu en quelque façon un personnage tout contemporain, fait pour parler à des âmes ébranlées par toutes les révolutions publiques ou intérieures. Pascal est-il janséniste, philosophe, sceptique, chrétien, stoïque? Je ne sais, ou plutôt je ne le cherche pas. C'est du moins un homme sincère, passionné, qui paie de sa personne dans les luttes de la vie. Ce qu'il pense, ce qu'il sent, il le laisse voir avec une candeur douloureuse. Il fait assister au spectacle d'une âme tragiquement émue. A travers les idées du penseur, on voit involontairement se dessiner cette figure idéale, souffrante, contractée, portant au front le sceau de l'un des plus nobles êtres mortels. Et voilà pourquoi cette image retrouvée, recomposée dans son vrai caractère, dans son éloquente et expressive délicatesse, est toujours chère à ceux qui aiment avant tout la vérité humaine. D'autres construisent des systèmes ingénieux ou grandioses dans les rêves de leur esprit. L'inspiration de Pascal sort de l'âme, et elle va à l'âme par cette force toute-puissante d'une pathétique sincérité.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 février 1868.

Il faut attendre la fin de la discussion de la loi sur la presse pour écrire l'histoire de cet épisode de la politique contemporaine. Les auteurs, les préparateurs de cette loi sur les écrits périodiques, ceux qui ont hérissé cette œuvre législative de précautions défiantes, ceux qui ont tissé les mailles du réseau dans lequel ils prétendent contenir l'esprit de la France, ceux qui se sont délectés à comprimer une grande question de développement national sous des artifices de procédure et avec une friandise de criminalistes adonnés à la création et à la combinaison des pénalités, ceux-là n'occuperont point une belle page dans ce chapitre de notre histoire. Ils nous font faire une sotte figure devant les grandes nations du monde qui connaissent les droits de la presse libre et en éprouvent les bienfaits pratiques; ils étonnent en tout pays les gens d'esprit sur l'état où l'on veut mettre la nation de Descartes, de Pascal, de La Bruyère, de Voltaire, de Beaumarchais, de Mirabeau, de Paul-Louis Courier et de Béranger. Personne ne veut croire que le génie français puisse consentir à être mis en lisière au rang de la Russie ou de l'Espagne. Ceux qui ont fabriqué la loi de la presse ont mal servi l'impulsion généreuse qui anima l'empereur dans son programme du 19 janvier, et n'ont point répondu à l'attente de la France.

Il y a eu là une de ces fautes de tactique qui, commises dans des occasions décisives, ont des conséquences irréparables. Cependant les libéraux ne doivent point considérer ces conséquences comme fâcheuses pour leur cause, elles ne seront contraires qu'aux adversaires de la liberté; elles trahissent en effet leurs craintes et le peu de foi qu'ils ont en eux-mêmes. On le verra par l'opération de la loi sur la presse. Aucune loi ne sera pour le pouvoir plus dangereuse à l'application. A l'exécuter dans son action intimidatrice, le pouvoir s'exposera aux plus grandes difficul-

tés. D'abord, en entourant la presse de menaces et de dangers, on lui rendra le service de la faire entrer dans une voie de modération et par conséquent d'augmenter son crédit sur l'opinion publique. Si l'on ose la molester dans l'usage modéré de ses plus justes droits, on s'exposera aux plus graves embarras. La loi n'a pas voulu lui restituer le jury pour juge; elle l'a placée sous la juridiction des magistrats. C'est une résolution bien téméraire. A l'heure qu'il est, les magistratures qui aiment la sécurité de la conscience et la certitude de l'indépendance, qui est la garantie de leur plus pur honneur, tiennent à se désintéresser de toute intervention dans la politique. La grande magistrature anglaise vient d'en donner un exemple éclatant. A la suite de la réforme en Angleterre, on a voulu fortifier la répression des actes de corruption électorale, et on avait songé à confier cette tâche aux juges ordinaires. La grande magistrature anglaise, la plus respectable peut-être de l'univers, s'est noblement refusée à cette compromission avec un scrupule qui réjouit la conscience humaine. Il faudra, comme les bons esprits le souhaitent, ou que la chambre des communes garde, comme autrefois, l'appréciation de la pureté de ses élections, ou créer des magistrats spéciaux affectés à cet office, en conservant toutes les garanties de publicité qui appartiennent aux parties. Il est peu respectueux et peu habile de faire intervenir la magistrature française dans les luttes d'opinion. C'est une pensée d'ancien régime, c'est un retour à la tradition parlementaire d'avant 1789. Nos anciens parlemens, qui à tout moment étaient appelés à être des juges politiques, étaient à tout moment aussi des obstacles au pouvoir exécutif. Ils rendaient souvent des services apparens à la couronne, ils faisaient brûler par les mains du bourreau des livres qui, malgré eux et malgré les ministres du despotisme, sont devenus la lumière du monde; mais ils savaient aussi s'opiniâtrer dans des résistances invincibles, contre lesquelles l'aveugle royauté s'est brisée. On a refusé de laisser à douze jurés, citoyens inconnus, interprètes mobiles des mobilités de l'opinion publique, l'appréciation de délits indéfinis et indéfinissables. On a eu la témérité de vouloir livrer à la magistrature le jugement de ces délits vagues et incertains qui, dans leur qualification légale, déjouent la logique d'une langue aussi raisonnable et aussi honnête que le français. On veut impliquer notre magistrature dans les vacillations incessantes du droit politique : le pouvoir exécutif attend beaucoup d'elle; mais toute l'expérience de l'histoire démontre que la magistrature, dans l'essence du sentiment de sa probité et de son honneur, refuse en définitive de se donner aux caprices et aux violences du pouvoir exécutif. Puis, au milieu de notre société si unifiée par les lumières et par le patriotisme, peut-on concevoir une magistrature comme un corps séparé, distinct, absolument impénétrable aux impressions publiques? Il y a sans doute beaucoup à faire en France pour asseoir sur

de meilleures bases l'indépendance intégrale et l'autorité du juge : la maigreur des conditions de notre organisation judiciaire rend possibles dans certaines couches l'ambition de l'avancement et les docilités qu'elle inspire; mais, Dieu merci, les tentations ambitieuses pour nos magistrats s'arrêtent de bonne heure, elles ne peuvent les séparer de l'intelligence et du sentiment général de l'ensemble des citoyens. Un pouvoir exécutif qui ne serait point tolérant aurait tout à craindre d'un conflit avec la magistrature. Le libéralisme modéré n'a rien à en redouter et peut avoir confiance en elle.

Parmi les questions demeurées encore indécises, il en est une que le gouvernement et la commission de la chambre tiennent encore en suspens : celle-ci n'est en apparence qu'une petite question fiscale; mais, suivant la façon dont elle sera résolue, elle peut avoir des conséquences d'une vaste importance. Le timbre de dimension imposé aux journaux ne rapporte au trésor que quelques millions. Ce timbre est donc d'un intérêt presque nul pour le revenu public; mais il a le funeste effet de maintenir la presse française, considérée comme instrument d'information et d'instruction pour le public, dans un état regrettable d'infériorité par rapport aux grandes presses étrangères. La publicité française ne sert que d'intermédiaire à la transmission du produit du timbre du public au trésor; le véritable contribuable est l'acheteur, l'abonné, le lecteur du journal. Le timbre est ainsi un impôt sur la lecture, une taxe sur le produit le plus efficace de l'instruction populaire. Plusieurs conséquences énormes, matérielles et morales, sortent pour nous de cet état de choses. Nos journaux, comprimés par l'entrave du timbre de dimension, ne peuvent rendre au public français les services d'information que donnent aux Anglais et aux Américains les feuilles politiques. Ils sont condamnés à ne remplir qu'un nombre déterminé de décimètres carrés de papier auxquels est fixé le taux du timbre, et le service de la poste étant forcé, de première nécessité, la taxe postale est proportionnelle au poids du papier. Avec les concessions qu'ils sont obligés de faire à la publicité des annonces, indispensable à leur existence, les journaux français, s'ils voulaient, et ce serait leur intérêt et leur devoir, s'élever et élever leur public au niveau de l'Angleterre et des États-Unis, devraient doubler leur format actuel. Qu'on y songe ! Au point de vue des intérêts de l'information publique, la presse occupe à notre époque une place principale parmi les agens si puissans qui rapprochent non-seulement les intérêts matériels, mais les intérêts moraux. Dans un temps de chemins de fer, de compagnies maritimes, de télégraphie électrique, il est absurde d'arrêter par une fiscalité misérable l'accroissement naturel du format des journaux. Il y a aussi une distinction établie pour le timbre qui répugne non-seulement aux principes absolus de l'égalité française, mais à la logique. Tandis que les journaux qui s'occupent de politique et d'économie so-

ciale sont soumis au timbre, les journaux dits littéraires en sont affranchis. Cette distinction est tout à fait arbitraire. Elle est absolument chimérique : il n'y a pas de littérature qui puisse être séparée, si ce n'est par fiction, de la politique, quand il n'y aurait que l'influence inévitable exercée sur les théories sociales et les mœurs par les œuvres littéraires. Cette distinction n'existe ni en Angleterre ni aux États-Unis. Là tous les journaux sont affranchis du timbre, et tous ils prennent, sans être gênés dans leur entournure, le développement que le goût et l'utilité du public leur demandent, ou que leur habile industrie leur suggère. Cette réforme ne date que de quelques années en Angleterre. Elle a été accomplie par M. Gladstone, secondé, si nous avons bonne mémoire, par M. Milner Gibson, et elle a produit les meilleurs effets. Grâce à l'affranchissement fiscal, à côté du *Times*, qui conserve sa prééminence et qui est comme une institution politique anglaise, des journaux à un *penny* s'impriment chaque jour à des centaines de mille exemplaires. Des journaux hebdomadaires ont des tirages non moins considérables. Chose remarquable, cette grande presse populaire est en ce moment un des puissans élémens d'ordre de l'Angleterre; guidée par l'honnêteté du patriotisme et par une juste vue de ses intérêts, elle étudie et pressent l'opinion publique avec un tact parfait et la représente avec une franche fidélité. On est sûr en Angleterre de trouver la note juste, la note libérale et sage de l'opinion dans une feuille d'esprit comme *Punch*, dans une feuille d'images comme les *London-News*, aussi bien que dans les articles mâles du *Times* et les essais raffinés du *Saturday*. Méconnaîtra-t-on chez nous la leçon de cette expérience? L'état voudra-t-il lever un tribut ridicule sur les besoins d'information du suffrage universel, sur les besoins de renseignemens des classes commerçantes, sur les plaisirs d'esprit des classes lettrées? Oubliera-t-il ses doctrines économiques sur la liberté du commerce? Se refusera-t-il à comprendre que, pour fonder une presse favorable à la sage liberté, et qui soit une défense puissante de l'ordre social, le gouvernement est intéressé à laisser les journaux livrer leurs produits suivant la demande, à leur permettre d'être des affaires commerciales saines et profitables pour les capitaux qui s'y emploient.

Impuissante, arbitraire et par conséquent mauvaise définition des délits, création d'une juridiction qui ne serait périlleuse à la longue que pour le pouvoir qui prendrait imprudemment plaisir à l'affronter, interdiction par un contre-sens incroyable de la publicité aux procès de l'opinion dont l'opinion est le seul juste juge, amoncellement contre les délits imaginaires de peines raffinées insupportables à la tolérance de notre époque et désavouées par l'esprit de la civilisation contemporaine, hésitations sur le timbre qui nous laisseraient inférieurs à l'étranger au point de vue des services matériels et moraux qu'est appelée à rendre

une presse affranchie des mesquines entraves du fisc, tels sont les défauts de la loi que le corps législatif est en train de voter. Ils nous déplaisent, mais ils ne nous rebutent point, car nous sommes convaincus que les difficultés de cette combinaison peu cohérente frapperont à l'usage le gouvernement lui-même, et que la presse aura l'habileté de les faire tourner à son profit par sa modération et sa fermeté patiente. Mais autour et au-dessous des antagonismes d'opinions qui se manifestent dans un débat aussi complexe que celui-ci il y a autre chose que les argumens mis en avant sur les points de détail par les orateurs de l'une et de l'autre école : il y a une situation politique générale dont il est utile d'observer et de signaler les tendances contradictoires.

Le drame, il faut avoir la franchise d'en convenir, a été et réside moins dans les luttes d'éloquence qui ont vivement passionné le public et amené d'étranges incidens que dans les sphères du pouvoir et de la majorité gouvernementale. Dans la lutte publique, la tâche de l'opposition a été simple et nette : les orateurs de l'opposition avaient en main la défense des principes, des traditions, des expériences de la révolution ; ils l'ont soutenue avec un éclat de talent, avec une persévérance imperturbable. Par eux, nos fastes parlementaires ont été enrichis d'une de leurs pages les plus glorieuses. Il ne faut pas se lasser de répéter les mêmes noms, puisque ceux qui les honorent ne se sont point lassés dans l'accomplissement du devoir; ce sont toujours M. Thiers, M. Jules Favre, M. Berryer, M. Picard, M. Jules Simon, M. Émile Ollivier, etc., les moteurs des amendemens utiles comme MM. Lanjuinais, de Janzé, Brame, Latour-Dumoulin. Les anciens ont montré peut-être encore plus de vaillance et de mâle vigueur que les jeunes. Leur rôle, nous le répétons, était simple : ils ont dévoilé toutes les amphibologies de la loi, ils ont poussé à bout toutes les équivoques, ils ont vengé la logique de notre langue des atteintes dirigées contre elle dans les formules légales qu'on leur donnait à combattre. Cependant l'esprit de la lutte n'était point précisément dans ce qui a été dit, il était dans ce dont on n'a point parlé. Au fond, ce qui s'agitait dans ces chaudes escarmouches, c'était la question de savoir si le gouvernement abandonnerait la loi ou la maintiendrait, s'il reculerait ou s'il persisterait à marcher en avant. Après une crise que tout le monde a connue, c'est le dernier parti que le gouvernement a su prendre.

Celui qui a eu ostensiblement l'honneur de personnifier en lui la résolution de marcher en avant est M. Rouher. M. Rouher, après l'empereur, a tranché la question. On doit attribuer à la pensée impériale des grâces d'état supérieures aux lumières de ses conseillers. Le devoir de conscience d'un chef de gouvernement est d'équilibrer sans cesse la situation du dedans avec la situation du dehors, de mettre en harmonie le présent avec l'avenir. Ce devoir austère, qui doit être le stimulant des

chefs d'état, avait évidemment parlé à l'âme de l'empereur au 19 janvier 1867. Le parti rétrograde lui a reproché d'avoir devancé en cette occasion les vœux de l'opinion publique : que savent les gens de ce parti des aspirations de l'opinion publique, puisqu'alors elles ne pouvaient s'exprimer avec liberté? L'empereur a aperçu le jeu réciproque des nécessités intérieures et des nécessités extérieures de la France. Il a senti à la fin de la crise allemande que le salut du pays exigeait que l'on mît les armes aux mains de la nation, et il a senti en même temps que c'est seulement à une nation libre qu'on peut demander les sacrifices héroïques accomplis avec confiance et la certitude du succès. Pour nous, nous avons toujours eu depuis Sadowa la conviction que les efforts demandés à la France pour conserver son juste ascendant dans une Europe en révolution devaient avoir pour récompense infaillible et prochaine la liberté politique. Qui est maître d'ailleurs de l'avenir? Et s'il était exact, suivant une théorie fataliste que repousse toute notre conscience, que la dictature eût ses momens nécessaires dans l'histoire des peuples, quel est l'homme sensé qui, voulant être fondateur d'empire, s'exposerait avec insouciance à laisser son héritage à l'état de possession précaire sans l'appui des institutions qui sont indépendantes des qualités personnelles, et qui contiennent en elles-mêmes les conditions de leur vie et de leur durée?

Nous nous félicitons sincèrement de la bonne chance qui a permis à M. Rouher de ne point quitter le pouvoir en chef du parti réactionnaire, et qui lui a donné le mérite de réunir au vote de l'article essentiel de la loi, le premier, l'opposition et la majorité. Depuis lors, le ministre d'état a défendu les mauvais détails de la loi avec une ténacité et des habiletés de jurisconsulte dignes d'une cause meilleure. Cependant il faut reconnaître que M. Rouher a toujours réservé l'avenir, qu'il a prononcé sur la responsabilité ministérielle des paroles qui ressemblaient à des avances et qui donnent à penser, — qu'il s'est déclaré explicitement résolu à marcher en avant, tout en se tenant sur la défensive. Au fond, pour les connaisseurs, M. Rouher a le tempérament d'un radical. Il faut qu'il reste des nôtres. Le temps le mènera. Son système paraît être en ce moment de laisser glisser insensiblement la constitution dans les formes d'un régime libéral et parlementaire. Comme M. Rouher est loin d'être un esprit morose, comme il apporte dans la politique la bonne humeur et le caractère facile, les moyens de conciliation ne sont point impossibles avec lui. S'il eût vécu en Angleterre au XVIIIe siècle, il eût été un de ces politiques ouverts, mais calculateurs des circonstances, qu'on appelait des *trimmers,* et dont lord Macaulay nous a décrit le type dans son délicieux portrait de lord Halifax. Mais voici où est la difficulté du moment : quelle est la meilleure conduite que conseillent les circonstances actuelles sérieusement étudiées? Peut-on avec sécurité se laisser glisser sur

une pente sinueuse et douce, ou bien les nécessités du temps ne commandent-elles point d'aller d'un pas résolu au but, qui est le rétablissement le plus prompt possible de la logique et de l'harmonie dans les institutions françaises? Si l'aspect des choses faisait incliner au second système l'initiative du pouvoir, de nouveaux principes devraient être introduits dans la constitution au moyen d'une déclaration des droits proposée au suffrage universel par un plébiscite. Quant à nous, nous ne comprendrions point qu'on hésitât entre les deux systèmes. Avec celui des lenteurs et des temporisations, on s'expose à des surprises, on laisse s'énerver et s'aigrir le moral du pays, on se prive de la bonne grâce des concessions par la lenteur avec laquelle on les débite à petite dose. On a parlé récemment de plébiscite; qu'on n'en parle pas trop longtemps d'avance, qu'on agisse vite le jour où l'on sera décidé. Ce serait un grand honneur pour M. Rouher de seconder l'initiative impériale dans l'accomplissement d'une œuvre qui sauverait la France de toute crainte de réaction morne et obscurantiste, et lui donnerait du jour, de l'air, de l'avenir.

Il y a dans les événemens qui se passent chez les autres peuples des caractères qui encouragent les conseils que nous prenons la liberté de donner au gouvernement de notre pays. Est-il séant que le faux esprit conservateur en France devienne plus bouché, plus étroit, plus acariâtre, au moment même où en Angleterre, sous l'aimable influence de M. Disraeli, la cause conservatrice s'est rajeunie avec tant d'intelligence, ne gardant du passé que ces formes devenues inoffensives, qui, embellies par la patine du temps, ornent de reflets poétiques les institutions toujours perfectionnées d'une nation qui a eu une longue et grande histoire. Notre illustre ami M. Disraeli est aujourd'hui premier ministre de la reine d'Angleterre. Dans notre vie politique moderne, la sereine et honnête ambition du patriote et de l'homme d'état n'a point de plus haut couronnement que la *premiership* du cabinet de sa majesté britannique. Il n'y a pas de souverain ni de président de république qui ait une situation plus belle et plus enviable que celle du *premier*. Qu'on songe à ce qui a été fait de grandes choses par des hommes d'état savans dans l'art de faire vivre les institutions par la liberté et la persuasion, et animés de la passion du bien public pour obtenir cette primauté : les impétuosités et les orages de lord Chatham, la superbe émulation de William Pitt et de Charles Fox; puis, dans les temps voisins des nôtres, Canning, fier, hardi, succombant avec une grandeur mélancolique aux attaques des tories; puis Peel, prenant par la continuité de ses services, sa sagacité financière, sa parole simple et nette, la conduite d'une classe aristocratique encore hautaine et récalcitrante, parvenant à composer un parti immense et sacrifiant avec un désespoir héroïque à la cause de la vérité économique et de l'humanité l'unité de ce parti

qu'il avait formé avec tant d'industrie et de bonheur; à travers cela, le gouvernement des whigs avec l'énergique figure patricienne de lord Grey et la première réforme parlementaire, avec la bonne grâce de lord Melbourne, avec l'inflexible fidélité aux doctrines et à la tradition historique du whiggisme, qui ont animé la longue, laborieuse et droite carrière de lord Russell, avec le libéralisme conciliant et temporisateur de lord Palmerston, qui par sa juvénile et riante vieillesse a égayé l'Angleterre pendant plusieurs années, enfin avec le comte de Derby, dont la maladie a dompté la riche et forte nature, et qui vient de terminer sa vie publique. A voir les ministères de cette série de premiers lords de la trésorerie, ne dirait-on pas des règnes?

Tel est le poste auquel M. Disraeli arrive en ce moment. Il y a vraiment dans le spectacle de ce triomphe quelque chose qui dilate le cœur. Il est donc possible que dans la société la plus aristocratique, où est professé avec le plus de conviction le respect poétique des vieilles généalogies, la première place peut être donnée à celui qui, le premier de son nom, l'a, du sincère et généreux aveu de tous, méritée. M. Disraeli, tout le monde le reconnaît en Angleterre, a lui seul gagné sa place. Il n'y a dans cette fortune ni faveur de cour, ni alliance patricienne, ni fanatisme de parti, ni popularité démagogique; il n'y a que la supériorité de l'homme et l'évidence de la justice. M. Disraeli avait tout en quelque sorte contre lui quand, avant l'âge de vingt ans, il abordait le monde en écrivant dans *Vivian Grey* le roman de sa vie, qu'il a maintenant conduite au dénoûment le plus glorieux. Entre *Vivian Grey* et le jour où la reine lui a confié la composition du cabinet, quelles aventures! Animé par une inspiration toujours poétique et une énergie de volonté qui ne redoutait point la bizarrerie, M. Disraeli passa plusieurs années à écrire de charmantes compositions romanesques, imprégnées le plus souvent de paradoxes politiques, et s'amusa comme un Alcibiade à couper de mille façons la queue de ses chiens. Il alla même à cette époque jusqu'à tenter la composition d'un poème épique, *the revolutionary Epick*, dont il imprimait encore les fragmens il y a quatre ans en le dédiant à lord Stanley, à qui l'unit une sympathie affectueuse. L'obstacle le plus redoutable que M. Disraeli pût rencontrer dans la société anglaise et justement dans le parti tory, qui avait ses inclinations politiques, était dans l'origine hébraïque, qui est parlante dans son nom. Il ne s'effaroucha point et attaqua franchement le taureau par les cornes. Il écrivit *Alroy*, roman poétique en l'honneur de l'un de ces Hébreux du moyen âge qui tentèrent de reprendre Jérusalem par les armes, et plus tard, dans le récit entraînant et étincelant de *Coningsby*, il incarna en Sidonia le grand et mystérieux Juif cosmopolite, l'oracle philosophique de son œuvre. Entré à la chambre des communes en 1837, on sait qu'il fut interrompu dans son premier discours, et que celui que la chambre reconnaît au-

jourd'hui comme son plus parfait orateur se rassit en disant aux assistans ironiques qu'il les forcerait bien un jour à l'entendre. Il tint bientôt parole : dans le parti conservateur, il s'associa plutôt au groupe du chevaleresque lord Stanley, le lord Derby d'aujourd'hui, qu'à celui des amis et des élèves de sir Robert Peel; puis, quand vinrent la crise de l'abolition des *corn-laws* et le déchirement du parti tory, M. Disraeli rallia et vengea les conservateurs déconfits par des philippiques toutes bouillonnantes du lyrisme du sarcasme. Sans M. Disraeli et son ami le grand *sportsman*, lord George Bentinck, soutenus et excités à la chambre des lords par les charges à fond de lord Derby, le parti tory fût tombé en poussière. Bientôt M. Disraeli devint le *leader* mal soutenu des tories, qui ne le suivirent d'abord qu'avec défiance et indiscipline. Aidé cependant par ceux qu'avait gagnés la grâce de son caractère et qui s'attachaient à sa fortune, et par le libéralisme du parti whig, il fit ouvrir aux juifs l'accès du parlement. La scission de lord Russell et de lord Palmerston en 1852 appela fortuitement les tories au pouvoir sous la direction de lord Derby, M. Disraeli étant chancelier de l'échiquier et *leader* de la chambre des communes. Malgré un de ces discours de quatre ou cinq heures sur le budget, qui sont le tour de force des ministres anglais, notre chancelier de l'échiquier ne put imposer ses propositions à la majorité formée par la coalition des peelites et des whigs. Ce que gagna M. Disraeli à ce premier et court passage aux affaires, ce fut l'apprentissage de l'art si important du maniement de la chambre : ses adversaires, whigs et radicaux, reconnurent avec empressement l'aménité complaisante qu'il apportait dans ses relations avec les membres, l'habileté assidue avec laquelle il dirigeait l'expédition des affaires. Un second ministère, encore abrégé par une coalition des peelites, des whigs et des radicaux, qui fit échouer le premier bill de réforme présenté par M. Disraeli, accrut son autorité et sa popularité comme *leader* de la chambre. Ce fut alors que le vieux *Pam* devint *premier* et pratiqua avec tant de succès l'art de tout endormir. La réforme parlementaire était à ce moment la chose énigmatique qui inquiétait tout le monde, quoiqu'elle eût été la promesse de plusieurs discours de la couronne et l'engagement de tous les partis. Lord Palmerston, en durant, badinait avec cette question, la repoussait doucement dans l'avenir et soulageait tout le monde. Ce fut la cause de la popularité du ministère de ce fin matois, qui se donnait pour le chef du grand parti libéral, mais qui prenait principalement son point d'appui sur les tories, lesquels se souvenaient de l'avoir possédé dans leurs rangs. La durée de ce couchant de la carrière de lord Palmerston dut plus d'une fois impatienter et M. Bright, le promoteur inflexible de la réforme, et M. Disraeli, qui se voyait affaibli dans son parti par l'énervante popularité du premier ministre. La mort de lord Palmerston changea tout. L'échéance de la réforme était arrivée. La chambre des communes se cabra une pre-

mière fois sous le bill de M. Gladstone, patroné par M. Bright. Il était réservé à M. Disraeli de l'amadouer par des avances et des caresses. Il choisit un principe simple, donné par les traditions anglaises, le principe du suffrage établi sur le domicile, le *household suffrage*, et eut l'air d'abandonner à la chambre le soin de faire les détails de la loi. Le bill de réforme deviendrait ainsi l'œuvre de la chambre des communes. Dans cette vaste et longue délibération, M. Disraeli développa une ampleur imprévue de moyens, l'esprit de transaction et la fermeté persévérante, le labeur assidu et la bonne humeur continuelle. Il se montra le *great commoner* de ce temps, comme on appelait autrefois les grands hommes d'état qui eurent le don de conduire et de personnifier en eux l'assemblée populaire. Il fut maître d'une situation incomparable; même avant la démission du noble comte de Derby, il était premier ministre.

L'avénement de M. Disraeli au premier ministère n'est donc point une surprise, c'est l'effet de son mérite et la récompense que lui décerne loyalement la libre opinion de son juste pays. Nous ne tirons point vanité d'avoir pris un vif intérêt dès nos plus jeunes années à cette hardie et séduisante destinée littéraire et politique, d'avoir plus qu'un autre contribué à la faire connaître à la France et à l'Europe éclairée, d'avoir été en quelque sorte, en prédisant sa réussite finale, l'organe de cette opinion étrangère que Mme de Staël appelait la postérité contemporaine; mais nous sommes reconnaissans de la consolation que la fortune propice nous apporte. Tandis que nous avons la douleur de voir encore en France une nuée d'oiseaux de nuit s'abattre avec acharnement et pousser leurs cris glapissans contre la profession littéraire à propos de cette loi sur la presse, nous avons aussi l'orgueilleuse joie de voir un écrivain s'élever à la première place de l'Europe. « Je n'ai pas d'autre écusson que la littérature, » disait fièrement M. Disraeli. Il répétait encore : « Je suis un gentilhomme de la presse, » *a gentleman of the press*. Le gentilhomme de la presse est le premier ministre de la Grande-Bretagne, et quel a été au dernier moment son introducteur courtois? Lord Derby, le vingt-quatrième lord Derby, sorti de race saxonne croisée de race normande depuis la conquête! Mais lord Derby ne porte point seulement dans son sang les plus nobles traditions de l'âge féodal, il n'est point seulement le possesseur héréditaire de nombreux et vastes domaines, il n'a point été seulement à la tête des grands jeux de la gymnastique anglaise, il n'a pas été seulement un des plus vaillans et des plus fiers orateurs de son époque, celui que lord Lytton appelait « le prince Rupert des discussions, » il n'a point été seulement chef de parti et premier ministre; il a été un *scholar* éminent, l'anglais qu'il parle et qu'il écrit est l'anglais de race le plus pur, et il y a très peu d'années, entre deux ministères, il faisait revivre Homère dans la langue de Shakspeare. Nous ne savons point si le vingt-quatrième comte de Derby daignera accepter le duché qu'on lui offre en respectueux hommage, mais tout

le monde sait que, lui aussi, il porte à son écusson le fleuron littéraire.

Les arrangemens de M. Disraeli pour la reconstitution de son cabinet ne pouvaient être traversés d'aucune difficulté. Lord Stanley, qui est, lui aussi, du bois dont se font les premiers ministres, a certainement applaudi à l'élévation du chef et de l'ami auquel il a en toute circonstance prêté un concours sympathique. Ce changement a permis une promotion qui sera fort utile au débat pour la direction de la chambre des lords. Lord Cairns est nommé grand-chancelier. Il avait été nommé *lord chief justice* à la formation du cabinet Derby. La fortune de lord Cairns a été rapide, mais il la doit à son talent. Il n'était pas seulement un des membres les plus éminens du barreau anglais, il faisait preuve d'une grande force d'esprit politique dans les débats de la chambre des communes; il pourra être un *leader* excellent de la chambre des pairs, qu'il va présider.

Les affaires internationales d'Europe demeurent dans le même état d'incertitude confuse; c'est une houle fatigante, mais il n'y a aucun signe de tempête prochaine. Chaque état a ses embarras et ses incidens. La Prusse, si heureuse en 1866, est cette année visitée par le fléau cruel de la disette, la famine sévit dans les provinces du nord-est. La scène de Hietzing, la fête du vingt-cinquième anniversaire du mariage du roi aveugle, la revendication véhémente du dernier guelfe, ont été des répliques inattendues à l'indemnité de dépossession que les chambres prussiennes venaient de voter avec répugnance pour le roi de Hanovre. La Prusse évidemment ne voudra plus desserrer sa bourse. L'ancien électeur de Hesse, indemnisé, lui aussi, montre une égale confiance dans les réparations que lui doit l'avenir. Les élections pour le parlement du Zollverein ont eu lieu dans la plus grande partie des états du sud. Le succès, même dans le grand-duché de Bade, qui a pris un général prussien pour ministre de la guerre, a été inférieur aux espérances du parti unitaire. L'Autriche a eu cette année une grande bénédiction naturelle, une excellente récolte, qui a fait d'elle un grenier d'abondance et lui a imprimé un profitable mouvement commercial. Plus heureuse au point de vue économique, ayant complétement réussi dans le rétablissement de l'autonomie hongroise, elle ressent des tiraillemens prolongés dans sa région cisleithane. Là l'élément germanique, représenté au ministère et dans le *reichstag*, ne se défait point de ses préjugés de centralisation; l'influence du prince Auersperg et de M. de Schmerling réagirait contre le régime des autonomies, et celles-ci au contraire, prétextant des défiances incurables contre l'ascendant allemand, se livrent aux agitations panslavistes fomentées surtout par la presse tchèque. On va jusqu'à dire que les tendances des Allemands centralisateurs pourraient influer sur la politique extérieure de l'Autriche, pousser cette politique vers l'alliance de la Prusse et de la Russie, et l'éloigner d'une entente intime avec la France. Il y a là sans contredit des pensées incertaines, des pro-

pos inconsidérés ou contradictoires, du scepticisme, de la fatigue morale; mais nous n'attachons point une grande importance à ce désordre de sentimens et d'idées, dont nous avons eu si souvent parmi nous le triste spectacle. Nous espérons que M. de Beust, avec son esprit conciliant et persévérant, viendra à bout de ces difficultés.

On assure que les rapports entre la cour des Tuileries et le cabinet de Florence sont redevenus excellens et intimes. Qu'attend-on pour rappeler notre dernière brigade? Par notre prompte évacuation, nous relèverions l'influence du gouvernement et du parti modéré sur le pays; nous servirions l'Italie dans son travail de réorganisation financière, qu'elle ne peut mener à bien sans recourir au crédit. Les forces de l'ordre et de la conservation ne peuvent être rétablies en Italie que par une haute marque de confiance significative donnée par la France au gouvernement italien. Peut-être la meilleure médecine pour les peuples malades serait-elle ce qu'on pourrait appeler l'hygiène économique. Il est des états dont la conservation est nécessaire à l'Europe, et qu'il n'y a d'espoir de soutenir que par un bon traitement économique. Tel est par exemple l'empire ottoman. Si les diplomaties des puissances qui lui sont bienveillantes, celles de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, s'unissaient pour guider et aider la Turquie dans l'exploitation de ses ressources matérielles, la plus grande difficulté de la question d'Orient serait peut-être résolue. Il y aurait là sans doute l'occasion d'un rapprochement désintéressé et efficace des politiques de France et d'Angleterre. On trouve à la fois dans les bruits auxquels donnent lieu les agitations orientales beaucoup de contradictions et beaucoup de fantasmagorie. Dans ces derniers jours, les propagandistes slaves semblaient prêts, sous l'incitation des Roumains et des Serbes, à faire des soulèvemens en Bulgarie. Les provinces danubiennes devaient rompre tout lien avec la Porte, se constituer en royaume indépendant et s'appuyer sur la Russie. Ceux dont la question d'Orient trouble la cervelle comme un opium ou un haschich enivrant prétendaient que la France venait de passer une note à la Russie pour protester contre ses menées en Turquie. Il n'y a jamais eu plus fausse nouvelle; il n'y a eu aucun échange de notes entre Paris et Pétersbourg. Pétersbourg paraît même être devenu plus sage : les instructions de cette cour à ses agens en Orient recommandent que, tout en montrant toujours présent le patronage russe, on conseille aux populations slaves et orthodoxes la patience et le maintien de la paix. Remercions donc la modération provisoire de la Russie, mais la France et l'Angleterre feraient mieux de mettre cordialement la main à la besogne pour fortifier les élémens chrétiens de l'empire ottoman par l'organisation et la suite de bonnes mesures économiques.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

—

On a dit depuis longtemps sur M. Auber tout ce qu'il y avait à dire; nous nous sommes nous-même, à cette place, si souvent exercé sur cet aimable et attrayant sujet que les paroles aujourd'hui nous manquent presque pour y revenir. On ne saurait louer Aristide d'être juste; mais ce dont on peut à bon droit s'étonner, c'est de voir les Athéniens de Paris ne se point lasser de l'entendre, de l'applaudir, et cela dans quelle période? Alors que chacun se travaille, s'industrie à se fabriquer une nouveauté de convention, à formuler sa pensée sur la pensée d'autrui. « Qui veut du Meyerbeer, du Verdi? Nous en tenons. Si c'est du Richard Wagner que vous préférez, vous n'avez qu'à parler, en voici tout un assortiment. » Au milieu de cette foire aux idées et aux vanités, M. Auber est resté lui-même; tel il était aux jours de *la Muette*, de *la Fiancée*, de *Fra Diavolo* et du *Philtre*, tel nous le retrouvons à cette heure, mangeant en délicat son propre fonds et buvant dans son verre, un verre du plus pur cristal de France, où le cliquot bouillonne et pétille sans fin. Il fallait voir, l'autre soir, l'ivresse de tout un public mis en joie par cette grâce exquise, ce naturel dont le secret paraît devoir se perdre. A chacune de ces inspirations accortes, de ces caressantes mélodies, le public tressaillait, souriait d'aise, la salle entière semblait se dire : A demain les impuissances tapageuses, les amours-propres non moins assourdissans que stériles, les funambulesques efforts! pour ce soir, j'appartiens à qui me charme, je me laisse faire.

On a de tout temps écrit de beaux traités sur la vieillesse : *de senectute*; mais de Cicéron à Mme Swetchine je ne trouve pas d'apologiste qui se soit mis en frais pour célébrer la vieillesse du génie au point de vue du seul agrément que les contemporains en retirent. C'est là un tort, car ces agrémens ont bien aussi leur moralité. Victor Jacquemont disait : « Faites de votre temps ce qu'il vous plaira, et soyez tranquille, personne ne vous en demandera compte quand vous l'emploierez à faire de grandes découvertes en physique, à peindre à la manière de Raphaël et de Corrège, à faire des statues comme Canova et des opéras bouffes comme Rossini. » J'applique le mot à M. Auber et veux croire qu'il lui sera tenu compte de sa fécondité comme d'une vertu. Égayer trois et quatre générations, leur chuchoter discrètement à l'oreille une intéressante et mélodieuse litanie qui mille et une nuits recommence, tâche heureuse, enviable! Un septuagénaire est un vieillard fâcheux, un octogénaire déjà est une exception, et quelle exception! un homme de quatre-vingt-huit ans qui, sans défier l'âge, passe outre, et de la même

main légère, souple et dégagée, qui jadis écrivait *les Diamans de la couronne,* trace la partition du *Premier jour de bonheur!* Pour moi, je ne puis me lasser d'admirer ces vieillesses vertes et gaillardes; j'aime l'intelligence avec passion, et la force de productivité ainsi poussée au-delà de toutes limites m'inspire un respect que je ne saurais dire. Il y a quelques années, j'étais à ce même Opéra-Comique avec sir David Brewster, une lumière, — éteinte hier, — de la science moderne; il avait alors quelque chose comme quatre-vingt-quatre ans, et faisait son tour de France et d'Italie avec sa femme, aimable et gracieuse savante de vingt ans qui venait de l'épouser par amour. On donnait justement *le Domino noir,* et ce souvenir d'ailleurs fort simple me revenait à la répétition de l'opéra nouveau en voyant les hommages dont chacun entourait M. Auber et l'attraction involontaire que ce vieillard allègre et doux exerçait sur toute une jeunesse qui vraisemblablement ne se doute guère de ce que c'est que le génie. Se maintenir ainsi sur le tard, travailler, captiver son monde, n'est point si facile; il faut vivre d'abord, *vivere primum,* avoir sa note, puis son genre, et que ce genre n'ait point fléchi. Or notons en passant la coïncidence, ce qu'était M. Auber aux plus beaux jours, il l'est encore, et d'autre part les conditions de l'opéra-comique n'ont point changé, ou plutôt, après avoir changé, elles se retrouvent aujourd'hui les mêmes qu'au bon temps. On parle de progrès, on cherche, on expérimente avec la mode; après s'être élevé jusqu'à *l'Étoile du Nord,* on descend jusqu'à la musique *javanaise,* à l'argot. Meyerbeer, c'était beaucoup, c'était trop peut-être pour ces voix, ce public, cette salle; par contre, l'Opéra-Comique ne sera jamais, quoi qu'on fasse, un café chantant; la muse *cascadeuse* des Variétés ou du Palais-Royal, quand elle y paraît avec sa grimace et son crincrin, ne réjouit personne, que je sache, pas même le caissier. L'Opéra-Comique s'agite, et M. Auber le mène ou plutôt le ramène à son vrai point, qui fut dans le passé *la Dame blanche, le Pré aux Clercs, le Domino noir,* et qui dans le présent pourrait bien être *le Premier jour de bonheur.*

Pièce et musique sont à l'avenant, et, grâce à Dieu, cette fois ni Shakspeare ni Goethe ne comparaissent; plus d'attristante découpure, mais un poème d'invention adroite et facile, auquel on s'intéresse et qu'on suit en se disant : Scribe n'aurait pas fait mieux. J'entends les lettrés beaucoup médire de M. d'Ennery; ils ont tort, vu qu'il n'y a jamais de résultat sans cause, et que presque toujours derrière un grand succès, qui est le résultat, il y a le talent, qui est la cause. Je ne connais du théâtre de M. d'Ennery que trois ou quatre ouvrages, *l'Aïeule* entre autres, qui n'est certes point une pièce ordinaire, et ce *Premier jour de bonheur,* où l'habileté de main se montre d'autant plus que l'auteur s'exerce là dans un genre qui n'est pas le sien. A la vérité M. d'Ennery, pour se gouverner en pays nouveau, avait cette fois pris avec lui M. Cormon, un parfait

compagnon de route et des plus expérimentés. Ainsi ménagé, le succès devait être ce que nous voyons. Cette pièce convient si bien à la musique, elle flatte tellement les goûts du musicien, qu'on croirait que M. Auber, après en avoir trouvé lui-même le sujet dans *le Chevalier de Canolle* (joué à l'Odéon en 1816), l'a commandé aux meilleurs faiseurs. C'est qu'en effet tout y est sympathique, à commencer par le côté pittoresque et anecdotique de l'action, qui se rattache à la campagne de Dupleix aux Indes, un des épisodes les plus émouvans, les plus mélancoliques de notre histoire moderne. Quel charmant héros d'opéra-comique, ce Gaston de Maillepré, jouet de la plus ironique des destinées! Sa vie est un perpétuel contre-temps, l'implacable fortune est pour lui comme le loup du conte de Perrault, elle ne l'embrasse que pour mieux l'étouffer. Il hérite d'un million, voilà les procès qui pleuvent; on le fait colonel, son meilleur ami s'en offense comme d'un passe-droit et le provoque; il retrouve aux Indes la femme de ses rêves, celle qu'il adore pour l'avoir à peine entrevue en Écosse, et de ce hasard invraisemblable le sort jaloux se venge en le brouillant presque aussitôt avec elle. La situation, de même que dans *le Domino noir,* va se compliquant, se variant, jusqu'au finale du second acte, où dramatiquement elle bat son plein. L'aventureux colonel, dans une rencontre armée, est tombé aux mains des Anglais; prisonnier sur parole, il assiste au bal du gouverneur de Madras, lequel naturellement a pour nièce la jeune Écossaise. Tout ce monde qui naguère au premier acte figurait dans le camp français, par un chassé-croisé providentiel, se rencontre maintenant au camp britannique. On danse, on chante, on joue; les uniformes de toutes couleurs très pittoresquement vont et viennent, les bayadères cuivrées circulent parmi les pâles filles d'Albion, les radjas et les maharadjas emmaillottés de soie et d'or promènent leurs visages d'idoles parmi les groupes d'officiers européens. Le colonel de Maillepré s'assied à une table de jeu, il gagne. Attention! sa destinée va faire des siennes; séance tenante et dans le mouvement de la fête, un pli du général en chef arrive au gouverneur, il l'ouvre, qu'est-ce encore?

Fiez-vous donc aux ritournelles de M. Auber! Dans l'orchestre, tout est galanterie, — un susurrement délicieux, un petit commérage Pompadour derrière l'éventail, et tandis que les violons chuchotent et minaudent, l'oncle de miss Hélène déchiffre sur la scène une sentence de mort! Un de ces cousins à chansonnette, qui tant que dure la pièce épousent leur cousine, et qu'au dénoûment on éconduit, sir John Littlepool, égaré près des fortifications françaises et s'amusant à les dessiner sur son album, a été surpris et fusillé. La loi de la guerre veut des représailles, et le gouverneur, par ordre du général en chef, aura à faire passer par les armes son prisonnier. Ainsi voilà un galant homme qui se repose sur la foi des traités, et qui dans quelques heures va mourir. En attendant,

voyez la chance, tout lui sourit; il gagne, il chante, plus de procès, de duel, c'est à qui lui tendra la main; sa maîtresse, qui tantôt le haïssait, l'adore, le lui dit. Quel officier d'opéra-comique à ce prix ne voudrait mourir? — C'est le sujet de l'acte, qui, pour la distribution musicale, rappelle beaucoup *les Diamants de la Couronne*. Même richesse, même élégance de détails, même profusion d'incidens, même semis d'éblouissans motifs sur le délicat tissu de l'harmonie. On croirait par moment voir se dérouler une de ces écharpes de Bénarès constellées de pierres précieuses. Perle rare en effet et de la plus belle eau, cette mélodie indienne si voluptueusement modulée par la jolie Mlle Roze; diamans et saphirs tous ces récits dialogués, toutes ces pièces d'orchestre d'un art si net, si fin, si distingué! Cet acte, très serré, très brillant, traité d'un bout à l'autre, conduit d'une main sobre à la fois et vigoureuse, se termine par une sorte de défi héroïque de la jeunesse à la mort, strette chaleureuse, passionnée, et que M. Capoul enlève fort vaillamment. Inutile maintenant d'ajouter que le cher cousin n'est point mort, cela se devine. Sur les dernières mesures d'une phrase pleine de douce langueur et dite *sotto voce* par les deux femmes en manière d'invocation à la nuit, l'intéressant touriste reparaît leste et pimpant. Nouvelle malencontre pour le colonel de Maillepré, puisque ce retour, en l'empêchant d'être fusillé, l'atteint dans son amour, chose bien autrement précieuse que sa vie. Si le cousin épouse sa cousine, le colonel perd sa maîtresse. « Vivre sans elle, mieux vaut mourir! » Il refuse sa liberté, reste et demande qu'on charge les armes et qu'on ne lui bande pas les yeux. Ici le cousin commence à sourciller, car lui aussi est prisonnier; s'il est là présent et vivant, c'est par grâce, et parce que le général français, qui veut sauver son ami Maillepré, l'a dépêché en toute hâte, mais à la condition formelle et garantie sur son honneur de *gentleman* que, s'il arrivait trop tard pour empêcher la catastrophe, il reviendrait immédiatement au camp se faire à son tour fusiller. Or le cousin tient à ne pas mourir, et veut en même temps ne point manquer à sa parole. Entre sa vie et son amour, son cœur ne balance guère, et quand il apprend qu'il faut sombrer avec Maillepré ou renoncer à sa belle cousine, il jette assez gaîment son amour à la mer, ce qui réjouit à l'instant le vieux Neptune, qui rengorge son courroux et fait luire pour le colonel son premier jour de bonheur.

La partition que M. Auber vient d'écrire sur ce joli poème est sinon la mieux réussie, du moins celle qui a le mieux réussi de toutes les partitons de cette période agréablement et complaisamment prolongée depuis quinze ans, et qu'on pourrait appeler la période de ses adieux au public. Le cycle n'embrasse pas moins de cinq ouvrages : *Manon Lescaut, Jenny Bell, Marco Spada, la Circassienne, la Fiancée du Roi de Garbe,* œuvres de mérite où la décadence ne se trahit point davantage, et qui probablement n'ont dû leur insuccès qu'à des circonstances tout étran-

gères à leur défaut de valeur musicale. Je ne dirai donc point que M. Auber n'a jamais été mieux inspiré, attendu qu'avec lui la muse n'a pas de ces caprices. Jean-Paul avait inventé un procédé pour fabriquer à volonté du naïf dans l'art. Il en faisait à son gré, à son heure. M. Auber doit avoir quelque secret de ce genre, nul mieux que lui ne se possède, n'organise l'inspiration; c'est l'homme du tact, du savoir-faire, et pourquoi ne pas le dire, puisque le mot a son acception dans les choses de l'imagination comme dans les choses du monde? c'est par excellence l'homme du comme il faut. Depuis que je l'entends, que je le goûte, je ne l'ai jamais trouvé au-dessous de lui-même, et quand il lui arrive de ne pas réussir, la faute en doit revenir non à sa musique, toujours également ingénieuse et piquante, mais à la nullité de la pièce, que sais-je? à l'inadvertance du public, préoccupé, distrait ailleurs, cherchant du nouveau lorsqu'il n'y en a plus, liant commerce avec des bateleurs qui l'abrutissent ou avec des charlatans qui le bernent. Du *Philtre* au *Domino noir*, et de *l'Ambassadrice*, des *Diamans de la Couronne* à *la Circassienne*, à *la Fiancée du Roi de Garbe*, à *Jenny Bell*, au *Premier jour de bonheur*, M. Auber n'a point varié. Son motif, son orchestre, ont gardé leur allure. Il n'a rien appris des tendances nouvelles, rien oublié de cet enjouement, de ce naturel qui fait son génie; sa poétique d'il y a quarante ans est encore celle d'aujourd'hui : la musique est un art créé pour amuser, distraire son monde, l'intéresser sans effort ni contention d'esprit. Une phrase mélodique lestement tournée, une harmonie soignée, mais uniforme et, sans jamais changer de fond, se contentant de renouveler ses arabesques, voilà cet art fort simple, trop connu, qui chez tout autre semblerait démodé, et que M. Auber a le merveilleux don d'éterniser pour nos plaisirs.

Si quelque chose pouvait trahir le vieillard dans cette partition dernière, c'est la sobriété de ton poussée à l'extrême, l'effacement du coloris. Cela chuchote, susurre; excepté dans quelques morceaux d'ensemble, aucun éclat de force; les violons concertent en sourdine, le hautbois soupire, s'exhale, les chanteurs modulent dans la pénombre du *sotto voce*, on entendrait voler un oiseau de nuit : c'est une musique de velours pailleté, le règne du *pianissimo;* très souvent le quatuor seul accompagne, comme dans ce nocturne du troisième acte, une des plus aimables rencontres que M. Auber ait jamais eues en ses bonnes fortunes. Même douceur exquise, même finesse de touche, même pastel dans ces quelques mesures d'orchestre où le hautbois si délicieusement domine, et sur lesquelles se lève le rideau du second acte, le meilleur, selon moi, de la partition. Là se trouve la chanson des *djinns*, qui déjà fait tant parler, tant courir, et pour cause. Je ne pense pas qu'en musique l'art de plaire puisse aller beaucoup plus loin. C'est de la mélodie pure et simple, la pointe d'ironie parisienne mêlée aux langueurs nostalgiques du fabu-

leux Orient. Ce morceau, où reparaît bien tout entier l'auteur du *Dieu et la Bayadère*, n'est pas *harmonisé*. La science du maître s'y révèle à peine par un contre-sujet très délicat. Il est donc vrai de dire que la phrase n'emprunte rien de son effet à l'orchestre, mais il convient d'ajouter que le charme personnel de l'actrice est bien aussi pour quelque chose dans le succès. Avec la musique de M. Auber, il faut d'abord qu'on soit jolie, on chante ensuite quand on peut, mais par surcroît. J'imagine qu'avant de confier un rôle à sa virtuose il la regarde, puis l'écoute. Cette fois, grâce à Mlle Marie Roze, le charme est complet, et le public y cède avec rage. Un mot de M. Capoul. Ce rôle et lui se conviennent à ravir. Impossible de dire d'une voix plus émue le galant madrigal du premier acte, de mieux rendre en chacune de ses nuances si délicates l'expression de la romance qui suit. Sa voix de tête, en terminant, émerveille. Dans la *strette* du grand finale, si chaleureuse, il a le dramatique accent d'un ténor d'opéra; mais ce n'est et ne doit être qu'un éclair, car cette voix, très capable de *porter*, est aussi très fragile, et, dès qu'elle force un peu, s'éraille, perd le souffle. Une jolie voix est comme un diamant : une fois qu'un diamant est dégagé de sa gangue par le travail, qui voudrait, l'encroûtant de nouveau, en obscurcir, en supprimer l'éclat? C'est pourtant ce que fait un compositeur lorsqu'il vient avec son orchestre couvrir, étouffer cette voix si précieusement policée, et par tant d'exercices, d'efforts, mise en possession définitive du secret des résonnances. A l'Opéra, M. Capoul eût infailliblement succombé, et cependant comment n'y pas regretter l'absence d'un talent de ce genre? On a tant abusé de la voix de poitrine depuis Duprez, on s'en est tant servi pour chanter faux, que cela devient un vrai régal d'entendre un timbre léger, flexible et sachant varier ses registres.

Toute voix forte n'est pas nécessairement énergique, comme souvent une voix peut être énergique sans être forte. M. Capoul a donc bien fait de se tenir à l'Opéra-Comique, et même en ce climat tempéré la prudence lui conseille de ne point trop prétendre, de chanter, comme on dit, dans sa voix. J'entends par là ne pas dépasser les limites de sa voix non point comme étendue, mais comme sonorité, ce qui est bien différent. C'est justement cette capacité de résonnance que M. Faure ne néglige jamais de consulter, chose très notable en ce temps où les chanteurs qui sortent de leur voix sont aussi communs que les locomotives qui déraillent. M. Capoul est un Elleviou; quel plus beau compliment lui pourrais-je adresser? M. Auber l'a, par ce rôle, tiré de l'ombre et mis à la mode; le voilà pour trente ans au moins engagé dans l'état-major des gardes françaises. Chose très amusante à l'Opéra-Comique, cet effet immédiat, électrique, d'un élégant costume élégamment porté. Lors de la dernière reprise du *Déserteur* à ce théâtre, M. Mocker et sa belle mine de galant troupier de la *permission de dix heures* firent plus pour le succès

que la pièce de Sedaine et la musique de Monsigny. A l'Opéra, on n'applaudit que les femmes; à l'Opéra-Comique, patrie de Joconde, c'est l'inverse. Il y a au théâtre de ces traditions qui jamais ne s'effacent. De jour en jour, on se souvient moins de Martin, le nom de Chollet n'est plus qu'un mythe; mais Elleviou, quelle différence! Celui-là représente la jeunesse, la grâce, l'amour; c'est le calife à aigrette de diamans, le beau capitaine qui passe colonel et ne souhaite rien au-delà, car être général, c'est se vieillir. J'entendais l'autre soir faire cette remarque, que M. Capoul dans ce rôle ne met pas de perruque, il joue avec ses cheveux, ô merveille! Ce sont bien ses cheveux qu'il se contente d'enneiger d'un soupçon de poudre à la maréchale et qui montrent leurs rouleaux lustrés de noir sous cette neige, et l'on s'extasiait, et de cette aimable coiffure on lui tenait compte presque à l'égal de sa charmante voix et de son talent. Mme Cabel joue la romanesque nièce du gouverneur de Madras, et ne brille dans tout l'ouvrage que d'un assez terne éclat; c'en est même triste à faire rêver; elle est comme *la Mélancolie* du tableau et rappelle la puissante vierge d'Albert Dürer. Toutes ces fusées chromatiques, tous ces trilles emperlés, ces chants d'oiseau qu'on aimait autrefois, sont passés de mode, on les craint; dès qu'en revient la ritournelle, on voudrait fuir. C'est usé, vieillot, neiges d'antan! A l'Opéra-Comique comme ailleurs, le génie n'a pas d'âge, mais le talent y passe vite; il faut être jeune ou du moins pouvoir persuader au public qu'on l'est encore. Ici, c'est par les femmes que pêche la troupe : tandis que l'Opéra n'a point de ténor, l'Opéra-Comique en a deux; en revanche il lui faudrait à présent trouver une cantatrice. Mme Galli-Marié s'en va, dit-on; je ne suis pas de ceux qui regretteront ce départ. Avec sa voix mauvaise, son inaptitude à jouer autre chose que des travestis, elle n'eût pas tenu longtemps. Son intelligence, son diable au corps de comédienne, ont pu çà et là rendre des services; mais c'était, comme Mme Ugalde, une de ces sirènes qui finissent par entraîner un théâtre vers la cascade. — Revenons à l'opéra nouveau. Le succès, éclatant tout d'abord, grandit chaque jour, et si jamais M. Auber doit faire une fin, ses meilleurs amis ne sauraient lui en souhaiter une plus belle. — Une nuit, à Samos, Anacréon soupait chez Polycrate. Au dessert, le poète divin, couronné de roses et sa coupe d'or à la main, riait, chantait et badinait entre Léontium et Laïs. « Homme incorrigible, lui dit le tyran, toujours Éros et des chansons! L'heure de la retraite n'a-t-elle donc pas depuis longtemps sonné? — Sire, répondit Anacréon, il se peut qu'elle ait sonné; quant à moi, je ne l'ai pas entendue! »

Je doute que la reprise de *Don Giovanni* qu'on vient de faire aide beaucoup à la fortune des Italiens, et que la gloire de Mozart en retire quelque profit. On attendait mieux de M. Steller dans ce rôle; il y est lourd, fâcheux, en complet désaccord avec le caractère, joue à l'italienne

et chante à l'allemande. Rien dans la voix qu'un certain aplomb professionnel, point de goût, d'élégance, nulle séduction; tort inexplicable chez un Allemand et chez un artiste de sa valeur, on dirait qu'il n'a pas une minute réfléchi à ce qu'il joue et chante. Ainsi barbu, grivois, balourd, compère et compagnon avec son valet, ce don Juan tourne à la mascarade; vous le prendriez pour un capucin en fredaine. Le duo avec Zerline passe inaperçu malgré les mille gentillesses de Mlle Patti, qu'on applaudira tout à l'heure en la retrouvant toute seule dans son air. C'est du reste un de ses meilleurs rôles que Zerline, elle en caresse avec un art divin les tours et les contours, elle y défie Mme Miolan de toute la vibrante et chaleureuse jeunesse de sa voix, de toute la sveltesse de sa coquette personne. Si Mlle Patti voulait, daignait, une bonne fois, ne point s'abstraire des ensembles, prendre dans le finale, le septuor, la part d'action qui lui échoit, au lieu de s'amuser à regarder dans la salle, l'idéal de ce charmant rôle ne serait plus à chercher. Mlle Krauss venge à elle seule l'Allemagne, dont son compatriote, M. Steller, a cette fois abandonné la cause, et fait une dona Anna des plus remarquables. A la bonne heure au moins, en voici une qui comprend. Depuis la Frezzolini, rien de pareil comme accent dramatique, intensive figuration du personnage de Mozart. C'est senti, mieux senti que rendu, car la voix trop souvent trahit l'âme; mais ni la bonne volonté ni la conviction ne font défaut. Quelle flamme dans le grand récit, quelle force tragique de progression depuis l'instant où dona Anna croit reconnaître, flaire le meurtrier, le malfaiteur, jusqu'à la sublime explosion de haine et de vengeance!

Mlle Krauss est une artiste. On a parlé d'elle pour l'Opéra, et si la voix pouvait suffire, assurément on ne saurait mieux faire que de l'engager. Je l'ai vue à Vienne dans la Valentine des *Huguenots*, l'Églantine d'*Euryanthe*, l'Ortrude de *Lohengrin*, qu'elle enlève d'inspiration. Elle est inégale, incomplète, elle a ses défaillances; mais enfin, je le répète, c'est une artiste, une femme de répertoire, et voyons-nous que les sujets de ce genre abondent tellement sur la place, voyons-nous seulement qu'on fasse tout ce qu'on doit pour les encourager et se les attacher quand on les a sous la main, jeunes, intelligens, pleins de bon vouloir, d'ardeur et d'avenir? Ce qu'il y a de plus négligé à l'Opéra, c'est malheureusement le répertoire. On en peut dire ce que Sieyès disait jadis du tiers-état. Qu'est-ce que le répertoire? Rien. Que doit-il être? Tout. Ces lourdes machines qu'on perd son temps à monter, avant d'assommer leur monde, ont pour premier inconvénient de faire que pendant neuf mois de l'année l'administration cesse d'avoir en vue tout autre intérêt. On stéréotype *Guillaume Tell* sur l'affiche; de cette bonne pâte de chef-d'œuvre on gave jusqu'à l'indigestion le public, qui se laisse faire, et pour le reste il s'en arrangera comme il pourra avec M. Morère dans *Robert le Diable* ou *l'Africaine*, avec M. Warot et M. Devoyod dans *la Muette*, avec

M. Villaret! On se dit : Nous ouvrirons la campagne au printemps prochain, et tant bien que mal on met en avant sa troupe ordinaire, dont on n'a pas le temps de réparer les brèches. Allez donc lestement à la chasse aux ténors lorsqu'il s'agit de dresser de pareilles catapultes. L'Opéra travaille, mais en dedans et sans que son action se manifeste. On a donné hier *Robert le Diable* avec M. Morère : c'était fort triste, d'accord; mais vous verrez comme M. Faure est beau dans *Hamlet*, comme il chante sa romance :

. . . . To die, to sleep!
To sleep! perchance to dream! . . . .

Et comme c'est facile, en ayant un tel baryton, de se passer de ténor! Avoir laissé partir M. Naudin, quelle faute! grâce à lui du moins, on eût évité tant de mauvaises représentations qui se succèdent. Il importe donc aux plus chers intérêts de ce théâtre, le premier de tous, quand il veut, de recouvrer au plus tôt son entière liberté d'esprit que ce fou d'Hamlet lui fait perdre. Il faut que la montagne accouche et qu'on passe à d'autres soucis.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

La Comtesse de Chalis, par M. FEYDEAU.

Nous ne sommes pas si loin de la publication de *la Comtesse de Chalis*, qu'il n'y ait encore de l'intérêt à essayer de peser ce roman à sa juste valeur, et quelque enseignement à tirer de cet exemple d'un écrivain qui s'abuse de plus en plus, ce semble, sur le degré de complaisance du public. M. Feydeau a voulu visiblement, dans ce dernier ouvrage, stigmatiser les mœurs du jour; il a voulu nous inspirer une sainte horreur pour les excès d'une civilisation luxueuse et raffinée, en nous en faisant respirer les parfums irritans, déguster les ingrédiens corrosifs. Et qui nous introduit, qui nous guide dans ce monde de la richesse et du plaisir? C'est un jeune professeur, un normalien, M. Charles Kerouan, lequel va nous faire le récit de ses malheureuses amours. Saluons en ce personnage le seul caractère du roman dont M. Feydeau puisse sérieusement revendiquer l'invention. Pour Mme de Chalis, la grande dame qui roule de légèretés en vices et de licence en dérèglement chronique, pour le prince Titiane, le mauvais génie de la comtesse, pour Florence, la courtisane de haut parage, ce sont de vieilles connaissances. Sans doute c'était le droit de M. Feydeau d'utiliser pour la circonstance les plus étranges des excentricités, les plus scandaleuses des anecdotes qui défraient les conversations d'un certain monde et le dilettantisme d'une certaine presse; mais n'était-ce pas un peu son devoir d'écrivain de tirer

de ces élémens quelque chose qui lui fût personnel, de créer, par exemple, des caractères ou des types qu'on aurait pu citer comme les vivantes incarnations de tel travers ou de tel vice? M. Feydeau a compris autrement sa tâche : il s'est borné généralement à reproduire dans un style incolore et sans saveur des faits plus ou moins authentiques que tout son mérite consiste à exagérer, à grossir pour les besoins de la cause ou de l'action.

Quelque peine cependant qu'il se donne à nous promener de l'invraisemblable à l'inoui, du laid à l'abominable, il n'empêche pas qu'un souffle de gaîté imprévue ne circule à travers tout son livre. A peine s'est montré à l'œuvre le jeune professeur, épris et décidé à se faire aimer de la belle et riche Mme de Chalis, que le sourire vient aux lèvres pour ne plus s'envoler. « Qu'allait-il faire dans cette galère? » est-on tenté de s'écrier au fur et à mesure qu'on assiste aux fautes, aux capitulations de conscience, aux déboires de Charles Kerouan, et surtout aux sottises que lui fait commettre son fatal amour, car jamais passion ne fut plus fatale. « Je ne sais, dit notre héros, comment l'amour naît chez les autres hommes. Ce que je sais, c'est qu'en moins d'une seconde le cruel s'abattit sur moi. » Le moyen de prendre au sérieux un universitaire qui fait de pareilles phrases, et surtout un universitaire qui éprouve un ébahissement admiratif, une sorte d'extase devant le faste insolent des équipages, l'éclat des livrées, que dis-je? devant les splendeurs d'un nécessaire de toilette? On ne saurait croire en effet quelle fascination exercent sur Charles Kerouan les fioles d'or aux bouchons constellés d'émeraudes que contient le coffret en cuir de Russie du prince Titiane. Hélas! malgré le savoir, l'intelligence d'élite, l'exquise sensibilité que lui attribue le romancier, ce professeur tout frais émoulu ne serait-il qu'un badaud? Appartiendrait-il à cette famille de jeunes premiers dont M. Feydeau ne peut récuser la plus grande part de paternité, et que caractérisent essentiellement l'amour des bibelots et la béate admiration des œuvres d'orfévrerie? Il y a lieu de le craindre.

Ce n'est pas, reconnaissons-le, que ce caractère manque absolument de logique. Professeur s'est annoncé Charles Kerouan; eh bien! près de sa maîtresse Mme de Chalis (il est naturellement parvenu à s'en faire aimer), aux pieds de cette femme jeune et belle, il ne résiste pas au désir de lui faire la classe. Pourrions-nous résister de notre côté au plaisir de savourer par le menu un si curieux passage? La scène se passe près d'Aix, aux bords du lac; la nuit est splendide, les deux amans sont enlacés dans les bras l'un de l'autre; écoutons Kerouan, qui trouve l'occasion propice pour réaliser son dessein de contribuer à l'instruction de la comtesse : « Je commençai par retracer l'histoire de la formation probable des mondes. Je dis leur nombre, leur éloignement de la terre, leur volume. » Suit pendant une heure un cours d'astronomie où sont condensées dans une improvisation rapide toutes les découvertes depuis

Galilée jusqu'à Laplace. Au cours d'astronomie succède un cours d'histoire naturelle : une heure encore suffit à résumer les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire, de Lamark, de Darwin, etc. Le jeune conférencier s'échauffe; il se met à retracer l'histoire de l'humanité. L'Inde, l'Égypte, la Mésopotamie, la Grèce, Rome, passent tour à tour dans son récit avec leurs cortéges de grands hommes. Si la comtesse n'en est pas encore à crier grâce, c'est évidemment qu'elle a dû s'endormir; mais notre conférencier ne s'en aperçoit pas. De l'histoire universelle et comparée, il passe à un cours de morale, et couronne le tout par une leçon de théodicée.

Nous ne nous arrêterons pas à faire remarquer que l'omniscience de cet amoureux d'une nouvelle espèce n'a d'égale que son ubiquité. On le voit en effet, la robe jetée aux orties, voyager partout à la remorque de l'oisive et mondaine Mme de Chalis; mais dès à présent, en notre âme et conscience, nous absolvons une si jeune et si jolie femme de toutes les irrégularités de conduite et des excentricités les plus étranges qu'elle se permettra par la suite. On comprend trop qu'après une pareille épreuve elle ait besoin d'un changement de régime. Ce ne serait même pas un paradoxe de soutenir que le vrai coupable et l'auteur de la perdition de la comtesse, c'est le professeur dont l'intempestif étalage d'érudition lui a fait trop visiblement prendre en horreur les plaisirs de l'étude et les austères satisfactions de la recherche scientifique.

En somme, qu'a voulu M. Feydeau? Entamer un plaidoyer pour ou contre l'éducation des femmes? Le sujet serait de circonstance; mais c'est une bien périlleuse hardiesse que de vouloir mettre en roman une thèse philosophique ou sociale. De plus robustes que M. Feydeau, sans y échouer, n'ont pas laissé d'y compromettre et leur talent et leur réputation. — Dénoncer les vices, flageller les scandales de certaines classes? Dessein louable assurément, mais est-il nécessaire d'enfourcher le *dada* du moraliste et de faire mouvoir la grosse artillerie des principes pour des fous tels que le prince Titiane, ou des malades comme la comtesse de Chalis? C'est M. Feydeau qui qualifie ses héros de la sorte, et, s'il avait voulu faire de la morale, il ne pouvait mieux mettre en évidence le manque de portée pratique de sa leçon. Il y a des établissemens spéciaux affectés à la cure de ces cas pathologiques, qui relèvent de la science médicale, non de celle du philosophe, qui réclament des soins hydrothérapiques et non le châtiment de la satire littéraire. Resterait cette dernière supposition que M. Feydeau a voulu faire œuvre d'art. Après ce que nous avons analysé de *la Comtesse de Chalis,* il serait cruel d'insister sur l'étrangeté d'une prétention qui se concilierait difficilement avec l'inexpérience et le manque d'originalité vraie qu'il nous a été trop facile de constater.

L. GREGORI.

L. BULOZ.

is-
of-
ier
te,
vec
e à
on-
, il
éo-

de
le
de
e et
les
e se
uve
un
de
lui
les

ou
ais
une
ans
ré-
nes
her
rin-
e la
rte,
en
lis-
ent
des
Res-
vre
rait
iffi-
ous